



FACULTÉ DES SCIENCES DE LA TERRE
DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE

MEMOIRE DE MAGISTER

Option : Habitat et Développement Urbain

Soutenu par : M^{elle} SAADI Ibtissem

THEME

L'ATTRACTIVITÉ URBAINE DANS LES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ,
CAS DE SIDI SALEM-ANNABA-

Encadré par

Dr REHAILIA Hassib

Soutenu le : 09 juin 2015

Devant le jury

- | | | | |
|---------------|--------------------|-------|---------------------------------|
| -Président : | ACIDI Abdelhak | Prof | Université Badji Mokhtar Annaba |
| -Rapporteur : | REHAILIA Hassib | M.C.A | Université Badji Mokhtar Annaba |
| -Examineur : | MENDJEL Abdelhamid | M.C.A | Université Badji Mokhtar Annaba |
| -Examineur : | BOULKROUNE Heddy | M.C.A | Université Badji Mokhtar Annaba |

RESUME

L'attractivité est un concept très à la mode, elle joue un rôle primordial pour la vie et l'avenir des villes. L'attractivité c'est aussi la qualité de vie, c'est donner envie d'y venir et d'y rester. L'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain est le moteur de l'action politique des sociétés occidentales. En Algérie l'amélioration de la qualité de vie des quartiers réputés «en difficultés» ou difficiles est considérée depuis plus d'une vingtaine d'années comme un problème social et politique, parce que ces quartiers expriment le prototype du mal vivre et la dégradation des conditions de la vie quotidienne.

Ce phénomène est le résultat d'un processus d'urbanisation accélérée, et l'accroissement de la population urbaine avec la poursuite de l'exode rural dont les origines remontent aux années 70. Ces années ont été marquées par l'application des programmes de zones d'habitat urbaine nouvelles (ZHUN) et dont l'objectif était de réaliser des programmes de logement collectifs et leurs équipements de services. Malheureusement, l'application de ces programmes sur terrain a produit un cadre bâti dégradé avec le temps et pauvre en architecture ainsi un manque d'équipement et d'espaces extérieurs.

C'est le cas des grandes métropoles, tel que la ville d'Annaba. Malgré les grands projets projetés et en cour de réalisation pour rendre la ville plus attractive et agréable à vivre, le manque d'une vraie stratégie pour remédier aux maux de ces derniers qui ne cesse de s'aggraver, et les opérations restent ponctuelles et insuffisantes.

Parmi les localités qui ont subi les conséquences de cette politique, l'agglomération secondaire de Sidi-Salem située à l'Est d'Annaba. Cette agglomération a connu différents programmes de logements qui se sont succédés (plus de 5000 logements pour répondre à la pression et le besoin en logement). Cette action dominée par la réalisation du logement social restant pour ainsi dire l'unique décor en place soutenu par la prolifération de l'habitat précaire.

Mots Clés :

Attractivité urbaine, qualité de vie urbaine, quartiers en difficulté, diagnostic territorial

ملخص:

الجابذبية هي فكرة حديثة، تلعب دورا هاما في حياة ومستقبل المدينة. الجاذبية هي أيضا نوعية الحياة وكذلك إعطاء الرغبة في المجيء إلى مكان معين. إن تحسين نوعية الحياة في الأحياء التي تعاني من الصعوبات تعتبر منذ عشرين سنة مشكل اجتماعي وسياسي، لأن هذه الأحياء تعبر عن نموذج سوء وتدهور المستوى المعيشي.

هذه الظاهرة، هي نتيجة عملية متسارعة وزيادة في عدد السكان الحضريين مع استمرار النزوح الريفي إلى المدن، ويعود تاريخها إلى السبعينيات. هذه السنوات تميزت بتطبيق برامج السكنات الحضرية الجديدة، الهدف من ذلك هو إنجاز مشاريع سكنية جماعية مع معداتها. للأسف تجسيد هذه البرامج في الميدان أدى إلى إنتاج بيئة مبنية متدهورة مع الوقت وفقيرة، من حيث الهندسة المعمارية كذلك نقص في المعدات والأماكن الخارجية.

هذا هو حال المدن الكبرى، على سبيل المثال مدينة عنابة، فبالرغم من المشاريع الكبرى المتوقعة والحالية من أجل جعل المدينة أكثر جاذبية وممتعة، وكذا عدم وجود إستراتيجية حقيقية من أجل معالجة هذه المشاكل التي تزداد سوء، جعلت العمليات المنجزة متفرقة وغير كافية.

من بين المجمعات التي عانت من عواقب هذه السياسة، حي سيدي سالم الذي يقع في أقصى شرق عنابة. وبالرغم من انه شهد برامج سكنية مختلفة التي توالى (أكثر من 5000 سكن) من أجل تلبية الحاجة للسكن، إلا أن هذه عملية إنجاز السكنات الاجتماعية التي تعتبر الديكور الوحيد في المكان بجانب انتشار السكن الهش.

الكلمات الرئيسية:

الجابذبية الحضرية، نوعية الحياة الحضرية، الأحياء المحرومة، التشخيص الإقليمي.

ABSTRACT

Attractivity is a modern concept, It plays a crucial rôle in the life and the future of the towns. Attractivity also represents the quality of life. The amelioration in the latter is the platform of the political actions in the occidental societies. In Algeria this amelioration concerns the popular districts wich is considered twenty years ago as a social and political problem, because these districts represent the worst image and the hard conditions of its people and their way of living.

This phenomenon is a result of an accelerated process of urbanisation and what is all about population in relation with the rural exode wich takes its origin in the 70's. These years which were charecterized by the programs application of the ZHUN and the objectif was to realise the programs which are concerned with the collective dwellings. Unfortunately these applications could not be realised and it resulted in poor architecture also a lock of equipements and external spaces.

The best example is the case of "Annaba" town. Although many projects are done to make the town attractive and suitable to the inhabitants but there is still the lack of strategies to resolve the problem. One of the consequences of this politic is the secondary agglomeration of sidi Salem which is located in the east of Annaba. This agglomeration had different programs of dwellings which were succeeded (more than 5000 dwellings was taken into consideration to overcome and cover the needs of the habitat), this action dominated by the realisation of the social dwellings remains just an idea supported by the precarious habitat.

Keywords:

Urban attractiveness, urban quality of life, troubled urban neighborhoods, territorial diagnosis.

REMERCIEMENTS

Mes plus grands remerciements s'adressent au grand DIEU pour toute la volonté et le courage qui m'ont été donnés afin d'arriver à achever ce modeste travail de recherche.

En premier lieu, je tiens à remercier mon directeur de thèse, Monsieur **Hassib REHAILIA**, pour la confiance qu'il m'a accordée en acceptant d'encadrer ce travail, pour ses multiples conseils et pour toutes les heures qu'il a consacrées à diriger cette recherche. J'aimerais également lui dire à quel point j'ai apprécié sa grande disponibilité et son respect sans faille des délais serrés de relecture des documents que je lui ai adressés. Enfin, j'ai été extrêmement sensible à ses qualités humaines d'écoute et de compréhension tout au long de ce travail de recherche.

Je voudrais remercier également les membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à ce travail. Mon vif remerciement s'adresse à Monsieur le **professeur ACIDI Abdelhak** pour avoir aimablement accepté de présider le jury de ce mémoire de Magister. Ainsi que mes remerciements aux **docteurs MENDJEL Abdelhamid et BOULKROUNE Heddy**a pour avoir accepté d'examiner ce travail.

Je remercie également toute personne ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail de recherche et en particulier les responsables des directions D'Annaba. Mes remerciements vont également à tous mes enseignants de la post graduation et surtout Mme Mebirouk pour son soutien moral. Je n'oublierai pas madame la responsable de la post graduation Boumaaza Wafa pour tous ses conseils.

Toute ma gratitude va enfin à ma famille surtout mes parents qui m'ont toujours soutenu et qui ont su à la fois m'écouter, m'encourager et me distraire à de nombreuses reprises.

Je tiens à remercier ma meilleure amie Karima pour son soutien permanent.

Je remercie également tout mes collègues et amis de la post graduation et surtout Abdeslam, Amina, Sihem et Rym. Je vous remercie tous et toutes...

TABLE DES MATIERES :

RESUME.....	i
ملخص	ii
ABSTARCT	iii
REMERCIEMENT.....	iv
TABLE DES MATIERES	v
LISTE DES TABLEAUX.....	xiv
LISTE DES FIGURES.....	xv
LISTE DES PHOTOS.....	xix

CHAPITRE INTRODUCTIF

Introduction générale.....	1
Problématique	3
Hypothèses de recherche.....	6
Objectifs et choix méthodologique.....	7
Méthodologie d'approche.....	9
Démarche de recherche.....	9

PREMIERE PARTIE : LA QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN : FACTEUR PRINCIPALE POUR L'ATTRACTIVITE DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ

Introduction.....	11
Chapitre I : Clarification des concepts : attractivité, qualité de vie et quartiers en difficulté	
1. La notion d'attractivité	12
1.1. Origine et évolution de l'attractivité	14
1.2. Les différentes facettes ou types de l'attractivité.....	16
1.3. Les différents types d'attractivité territoriale.....	17
1.3.1. L'Attractivité économique	17
1.3.2. L'Attractivité liée à la qualité de vie.....	18
1.3.3. L'Attractivité urbaine	18
1.3.4. L'attractivité touristique.....	18
1.4. Facteur d'attractivité.....	19

1.5. Les différentes approches théoriques de l'attractivité territoriale.....	19
1.5.1. L'approche par image du territoire	20
1.5.2. L'approche « macro ».....	20
1.5.3. L'approche « méso »	20
1.5.4. L'approche « micro»	20
1.6. La mesure de l'attractivité	22
1.6.1. Un indice simple	22
1.6.2. Un indice composite.....	23
1.6.3. Le Tableau de bord	24
2. La qualité de vie urbaine : une notion pluridimensionnelle.....	25
2.1. Aux origines du concept	25
2.2. Définition de la qualité de vie.....	27
2.2.1. Définition de la qualité de vie par rapport à d'autres notions	28
2.2.1.1. Le bien être	28
2.2.1.2. Le niveau de vie	29
2.2.1.3. Le mode de vie et style de vie.....	30
2.2.1.4. La notion de cadre de vie.....	30
2.2.2. Les concepts clés de la qualité de vie	31
2.2.2.1. La qualité de vie urbaine	31
2.2.2.2. La qualité environnementale	32
2.2.3. Autres définitions de la qualité de vie.....	33
2.3. Les différentes approches de mesures de la qualité de vie	35
2.3.1. L'approche objective.....	35
2.3.2. L'approche subjective	35
2.3.3. Autre approche de mesure de la qualité de vie	36
2.4. Les critères d'évaluation de la qualité de vie en milieu urbain.....	37
3. Les quartiers en difficultés	39
3.1. La notion de quartier.....	39
3.2. Les limites de quartier.....	39
3.2.1. Les limites administratives.....	40
3.2.2. Les limites fonctionnelles.....	40
3.2.3. Les limites géographiques.....	40

3.2.4. Les limites historiques.....	40
3.2.5. Les limites sociales.....	41
3.3. Définition de quartier en difficulté.....	41
3.4. Origine des quartiers en difficultés.....	42
3.4.1. Dans le monde.....	42
3.4.2. En Algérie.....	43
4. Relation entre attractivité et la qualité de vie.....	43
Chapitre II : politique urbaine relative à l’attractivité et à la qualité de vie en Algérie	
1. Politique relative à l’attractivité en Algérie.....	46
1.1. L’Agence Nationale d’Aménagement et d’Attractivité ANAA.....	47
1.2. Le schéma national d’aménagement du territoire (SNAT).....	48
1.2.1. Les actions arrêtées par le SNAT.....	49
1.2.1.1. La rénovation urbaine.....	49
1.2.1.2. La requalification des quartiers périphériques.....	49
1.2.1.3. Le rattrapage et l’intégration des zones urbaines A Handicaps.....	50
1.3. Les pôles de compétitives et leurs rôles dans l’attractivité.....	51
2. Politique relative à la qualité de vie En Algérie.....	54
2.1. La loi d’Orientation de la ville.....	54
2.1.1. Les objectifs arrêtés par la politique de la ville.....	56
2.1.2. Le volet du développement durable et de l’économie urbaine.....	57
2.1.3. Le volet urbain et culturel.....	57
2.1.4. Le volet social.....	57
2.1.5. Le volet de la gestion.....	58
2.1.6. Le volet institutionnel.....	58
2.2. Politique environnementale en Algérie.....	58
2.3. L’amélioration urbaine et l’amélioration du cadre de vie en Algérie.....	60
2.3.1. Principaux textes législatifs liés à l’environnement et l’amélioration du cadre de vie.....	60
2.4. Les schémas de cohérence urbaine (SCU) : Exemple du SCU DE LA WILAYA D’ANNABA.....	61
2.4.1. Les enjeux fixés par le schéma de cohérence urbaine (SCU).....	62
2.4.2. Les actions prévues par le SCU d’Annaba.....	62

2.4.2.1. Une approche sociale.....	62
2.4.2.2. Prendre en charge la qualité de vie au quotidien	63
3. L'intégration du développement durable dans les stratégies et politiques en Algérie.....	64
3.1. Le but de la stratégie du développement durable en Algérie.....	64
3.2. Les dimensions de la stratégie du développement durable en Algérie.....	64
3.2.1. La dimension sociale	64
3.2.2. La dimension environnementale.....	65
3.2.3. La dimension économique.....	65
4. Le programme d'amélioration urbaine	66
4.1. La stratégie d'intervention dans les grands ensembles.....	67
4.1.1. Les actions à court terme.....	67
4.1.2. Les actions à moyen terme.....	67
4.1.3. Les actions à long terme	67
4.2. L'encadrement juridique de l'opération de l'amélioration urbaine.....	68
4.2.1. La réglementation technique.....	68
4.3. Les Objectifs du programme d'amélioration Urbaine.....	69
4.3.1. L'objectif social.....	69
4.3.2. Objectif économique.....	69
4.3.3. Objectif environnementale.....	69
Conclusion de la première partie.....	71
DEUXIEME PARTIE : METHODE ET EXEMPLES	
Introduction.....	72
CHAPITRE III : Le diagnostic territorial outil d'aide à l'action publique	
1. La notion de diagnostic territorial	73
1.1. Définition du diagnostic territorial.....	73
1.2. Fonctions et objectifs du diagnostic territorial	78
1.3. Présentation et composition du diagnostic territorial	79
1.4. Les méthodes d'élaboration d'un diagnostic territorial.....	81
2. développement d'une méthode de diagnostic approprié au thème d'étude....	87
2.1. Les Objectifs du diagnostic territorial à SIDI SALEM	87
2.2. Les fonctions que doit accomplir le diagnostic territorial à SIDI SALEM....	88
2.3. La Démarche choisie.....	89
2.3.1. La préparation.....	89

2.3.1.1. La documentation a récolté	89
2.3.1.2. Les acteurs concernés.....	89
2.3.1.3. Les dimensions à traiter.....	89
2.3.1.4. La préparation de l'enquête.....	89
2.3.2. L'état des lieux	90
2.3.2.1. Diagnostic technique : (l'approche Objectif).....	90
2.3.2.2. L'enquête	90
2.3.2.2.1. Méthodologie de l'enquête.....	91
2.3.2.2.2. Les dimensions ou les thématiques à traiter dans le questionnaire	92
2.3.3. Le partage du diagnostic ou le diagnostic partagé	93
2.3.3.1. Concertation avec les acteurs.....	93
2.3.4. La détermination des orientations et du futur plan d'action.....	93
2.4. Les acteurs concernés par le diagnostic territorial.....	93
2.4.1. Les habitants	93
2.4.2. Les collectivités locales.....	94
2.4.3. Les professionnels	94

CHAPITRE IV : L'ETUDE DES EXEMPLES

1. Le premier exemple : Diagnostic du secteur ouest de l'agglomération Caen la mer.....	98
1.1. Intérêt de choix de l'exemple.....	98
1.2. Les objectifs	98
1.3. Composition du diagnostic territorial.....	99
1.3.1. L'état des lieux	99
1.3.1.1. Les paysage	99
1.3.1.2. Le logement et la population.....	100
1.3.1.3. Les équipements	102
1.3.1.4. L'activité économique	102
1.3.1.5. L'agriculture.....	103
1.3.1.6. Les déplacements des habitants.....	104
1.3.1.7. L'attractivité du Secteur.....	104
1.3.1.8. Les infrastructures	104
1.3.1.9. Les servitudes et contraintes.....	106
1.3.2. Enjeux et synthèse du diagnostic.....	107

1.3.2.1. Des atouts pour un rayonnement métropolitain.....	107
1.3.2.2. Une image à construire	108
1.3.2.3. Une cohérence d'ensemble à trouver.....	109
1.3.3. Les orientations.....	111
1.4. Synthèse de l'exemple.....	113
2. deuxième exemple : Diagnostic urbain du quartier Nouvelle Ville à METZ (France).....	114
2.1. Intérêt de choix de l'exemple.....	114
2.2. Présentation	114
2.3. Eléments de contexte urbain.....	114
2.3.1. Un carrefour urbain au cœur de l'agglomération Messine.....	114
2.3.2. Des limites physiques qui identifient nettement la Nouvelle Ville.....	115
2.4. Portrait du quartier : dimension « perçue »	116
2.4.1. Approche statistique de la population et de l'habitat	116
2.4.2. Equipement publics et vie de quartier	122
2.4.3. Profil(s) économique(s)	127
2.5. Portrait du quartier : « dimension vécue ».....	129
2.6. Synthèse du diagnostic et enjeux urbain	131
2.7. Programmation des actions	132
2.8. Synthèse de l'exemple	133
Conclusion de la deuxième partie.....	134
TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS	
Introduction.....	135
CHAPITRE V : LE DIAGNOSTIC DE LA QUALITÉ DE VIE URBAINE À SIDI SALEM	
1. La préparation du diagnostic.....	136
2. Le diagnostic technique (l'état des lieux).....	138
2.1. Diagnostic urbain et architecturale.....	138
2.1.1. Eléments de contexte urbain.....	139
2.1.1.1. Présentation	139
2.1.1.2. Les relations qu'entreprind Sidi Salem avec les autres agglomérations...139	
2.1.1.3. Des limites physiques et artificielles qui identifient nettement Sidi Salem...141	

2.1.1.4. L'histoire de Sidi Salem : l'origine des problèmes.....	142
2.1.1.5. Périmètre d'étude.....	145
2.1.2. L'organisation spatiale.....	147
2.1.3. Typologie et qualité de l'habitat existante.....	147
2.1.3.1. La cité de recasement (SAS)	148
2.1.3.2. La ZHUN Sidi Salem	149
2.1.3.3. Boukhmira I et II	150
2.1.3.4. Programme 400 et 700 logements	151
2.1.3.5. Les 300logements OPGI	152
2.1.3.6. Les programmes réalisés après l'an 2000.....	152
2.1.3.7. Les programmes en cours	153
2.1.4. L'espace public.....	156
2.1.4.1. La promenade.....	156
2.1.4.2. Le mobilier Urbain	157
2.1.4.3. L'éclairage public.....	158
2.1.5. Trame viaire et nœuds.....	158
2.1.5.1. Trame viaire	158
2.1.5.2. Les nœuds	159
2.1.6. Le transport en commun à Sidi Salem	161
2.1.7. AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)	162
2.1.8. Les Enjeux urbains.....	164
2.2. Dimension paysagère et environnementale	164
2.2.1. Les éléments structurants du paysage à Sidi Salem.....	165
2.2.2.1. Relief, données climatiques et hydrographiques	165
2.2.2.3. Les activités humaines : agriculture, pêche.....	168
2.2.2.4. Les principaux traits du paysage	171
2.2.2. La qualité environnementale.....	177
2.2.2.1. L'espace vert	177
2.2.2.2. Les nuisances environnementales.....	178
2.2.2.2.1. La pollution industrielle : FERTIAL EX ASMIDAL (complexe des engrais phosphatés).....	178
2.2.2.2.2. La pollution atmosphérique.....	179
2.2.2.2.3. La pollution à caractère hydrique (de l'eau).....	180
2.2.2.2.4. La pollution des sols par les déchets solides.....	180

2.2.2.2.5. Faune et flore.....	182
2.2.3. AFOM.....	184
2.2.4. Enjeux paysagers et Environnementaux	186
2.3. Dimension économique.....	186
2.3.1 Le commerce.....	186
2.3.1.1. Zone d'activité commerciale Sidi Salem (ZAC).....	186
2.3.1.2. Le Commerce de proximité	187
2.3.1.3. Marché Sidi Salem.....	189
2.3.2. La pêche maritime à Sidi Salem.....	190
2.3.3. Les équipements existants à sidi Salem.....	190
2.3.4. AFOM.....	193
2.3.5. Enjeux économique	194
2.4. Dimension socio démographique.....	194
2.4.1. L'évolution démographique	194
2.4.2. Les tranche d'âges.....	195
2.4.3. Le chômage	195
2.4.4. AFOM	196
2.5. L'enquête et résultats	197
2.5.1. Le contexte et l'Objet de l'enquête	197
2.5.2. Les objectifs de l'enquête	197
2.5.3. Méthodologie de l'enquête.....	197
2.5.3.1.Outils de la collecte et analyse des données	197
2.5.3.2. Portée, limite et difficulté de l'étude	199
2.5.4. Les résultats de l'enquête	200
2.5.4.1. Section I : Identification des personnes interrogées	200
2.5.4.2. Section II : Première dimension : le Logement	202
2.5.4.3. Section III : deuxième dimension : Pratique urbaine quotidienne (le quotidien) usage des différents.....	204
2.5.4.3.1. Les équipements collectifs	204
2.5.4.3.2. Le commerce.....	206
2.5.4.3.3. Les transports	206
2.5.4.3.4. Espace public	207
2.5.4.3.5. La Promenade	208

2.5.4.4. Section IV : Troisième dimension : La perception de la qualité de l'environnement.....	209
2.5.4.5. Section V : Quatrième dimension : La vie sociale.....	211
2.5.4.5.1. Composition sociale	211
2.5.4.5.2. Relation de voisinage.....	212
2.5.4.5.3. Sécurité/ insécurité vécu et perçue dans le quartier.....	212
2.5.4.5.4. Logement	213
2.5.4.5.5. Pratiques urbaines	213
2.5.4.5.6. Perception de la qualité de l'environnement.....	214
2.5.4.6. SECTION VI : Cinquième dimension : transformation et amélioration du quartier.....	215
2.5.4.7. SECTION VII : Sixième dimension : Les sentiments.....	216
2.5.4.8. Récapitulatif.....	219
2.5.5. Conclusion de l'enquête.....	221
2.6. Synthèse du diagnostic technique	223
3. Diagnostic partagé.....	225
3.1. Identification des acteurs du diagnostic de la qualité de vie à Sidi Salem...	225
3.2. La concertation	225
3.3. Synthèse du diagnostic de la qualité de vie à Sidi Salem et enjeux finaux...	226
3.3.1. Les enjeux urbains	227
3.3.2. Les enjeux paysagers et environnementaux.....	228
3.3.3. Les enjeux économiques.....	228
3.3.4. Les enjeux socio démographiques	228
4. Orientation stratégique et pistes d'actions.....	229
Conclusion générale.....	241
Références bibliographique.....	244
Annexe I.....	I
Annexe II.....	xiii

LISTE DES TABLEAUX :

Tableau n°1 : Les principes généraux de la loi 06-06.....	55
Tableau n°2 : Les représentations spatiales à l'épreuve de l'évaluation....	76
Tableau n°3 : Tableau qui résume les définitions du diagnostic.....	77
Tableau n°4 : La présentation du diagnostic territorial.....	81
Tableau n° 5 : Les approches du diagnostic.....	84
Tableau n°6 : Planning prévisionnel des visites de terrain et du diagnostic....	136
Tableau n°7 : Les différents programmes de logements.....	148
Tableau n°8 : Le transport à Sidi Salem.....	161
Tableau n°9 : Atouts, faiblesses opportunités et menaces (AFOM) du volet urbain et architecturale.....	163
Tableau n°10 : Atouts, faiblesses opportunités et menaces (AFOM) du volet paysager et environnemental.....	185
Tableau n° 11 : Les équipements existant à Sidi Salem.....	191
Tableau n° 12 : Les atouts, faiblesses, opportunités et menaces de la dimension économique à Sidi Salem.....	193
Tableau n° 13 : Les atouts, faiblesses, opportunités et menaces de la dimension socio démographique à Sidi Salem.....	196
Tableau n°14 : Profil de répondant.....	201
Tableau n° 15 : Synthèse du diagnostic technique de Sidi Salem.....	224

LISTE DES FIGURES :

Figure n°1 : Schéma qui résume les différentes facettes de l'attractivité.....	17
Figure n°2 : Schéma qui montre la complémentarité entre les trois approches de l'attractivité territoriale.....	21
Figure n° 3 : Schéma du Modèle de Rogerson.....	33
Figure n°4 : Approches et système de mesure de la qualité de vie	36
Figure n°5 : Les différentes phases du diagnostic de territoire.....	82
Figure n°6 : Le Diagnostic territorial en 6 phases.....	83
Figure n°7 : Méthode d'élaboration d'un diagnostic.....	86
Figure n°8 : Les étapes du diagnostic de la qualité de vie à Sidi Salem.....	95
Figure n° 9 : Le territoire d'étude.....	98
Figure n°10 : Les densités de population.....	101
Figure n° 11: Les projets de logements.....	101
Figure n° 12 : Les grands équipements du secteur Ouest.....	102
Figure 13 : L'activité économique.....	103
Figure n° 14 : Les exploitations agricoles.....	103
Figure n° 15 : Le réseau routier principal.....	105
Figure n° 16 : Les aménagements cyclables.....	105
Figure n°17 : Synthèses des contraintes d'aménagement	106
Figure n° 18 : Une image à construire.....	108
Figure n° 19 : Synthèse du diagnostic.....	111
Figure 20: Les orientations d'aménagement à long terme du secteur ouest	112
Figure n°21: Un carrefour urbain au cœur de l'agglomération Messine	115
Figure n°22: Les limites physiques du quartier.....	116
Figure n°23: Découpage IRIS du quartier.....	117
Figure n°24: Pyramide des âges en 2007.....	118
Figure n°25: Taux de vacances constatés en 2007.....	120
Figure n°26: La répartition du parc sociale dans le quartier.....	121
Figure n°27: Les équipements dans le quartier.....	123
Figure n°28: Les effectifs des établissements scolaires dans le quartier....	124
Figure n°29: La qualité des espaces verts dans le quartier.....	126

Figure n°30: La vocation des ilots dans le quartier.....	128
Figure n°31: Polarité commerciale dans le quartier.....	129
Figure n°32: Synthèse des enjeux urbains.....	132
Figure n° 33 : Schéma de circuit de la première visite.....	137
Figure n° 34 : Schéma de circuit de la deuxième et troisième visite.....	138
Figure n°35: Situation Sidi Salem.....	139
Figure n°36: Les Relations qu'entreprend Sidi Salem avec les autres agglomérations.....	140
Figure n° 37 : Rupture urbaine du paysage urbain.....	145
Figure n° 38 : Carte du découpage de Sidi Salem selon le POS 1998.....	146
Figure n° 39 : Carte du périmètre d'étude.....	146
Figure n°40 : Organisation spatiale de Sidi Salem.....	147
Figure n°41 : Carte des différents programmes de logements à Sidi Salem	155
Figure n° 42 : Carte de la trame viaire et les nœuds à Sidi Salem.....	160
Figure n°43 : Le transport à Sidi Salem.....	161
Figure n° 44: Le relief à Sidi Salem.....	165
Figure n°45 : Les données climatiques.....	167
Figure n°46 : Les données hydrologiques à Sidi Salem.....	168
Figure n° 47: L'activité agricole à Sidi Salem.....	169
Figure n° 48 : L'activité de pêche dans toute l'agglomération secondaire de Sidi Salem.....	170
Figure n° 49 : Classification des commerces.....	188
Figure n° 50 : Le commerce de proximité à Sidi Salem.....	189
Figure n° 51 : Les équipements existant à Sidi Salem.....	192
Figure n° 52 : Graphique de tranche d'âge.....	195
Figure n°53 : Type d'habitation.....	202
Figure n°54 : Condition du logement.....	202
Figure n°55 : Satisfaction de l'emplacement du logement.....	203
Figure n°56 : L'évaluation de l'état du logement.....	203
Figure n°57 : Pourcentage des personnes qui veulent rester à Sidi Salem...	204
Figure n°58, 59 : L'accueil et la fréquentation dans les équipements Sanitaires.....	205

Figure n°60, 61 : L'accueil et la fréquentation dans les équipements sociaux...	205
Figure n°62 : Problèmes de stationnement.....	206
Figure n°63 : Mode de transport.....	206
Figure n°64 : Le déplacement à Sidi Salem.....	207
Figure n°65, 66 : Qualité des aires de stationnement, sécurité et confort à Sidi Salem.....	208
Figure n°67, 68 : La promenade et le lieu de la promenade à Sidi Salem.....	208
Figure n°69, 70 : Nature et mode de promenade à Sidi Salem.....	209
Figure n°71, 72 : La propreté et les espaces vert à Sidi Salem.....	209
Figure n°73, 74 : Ramassage des déchets et nuisance sonore à Sidi Salem...	210
Figure n°75, 76 : Pollution atmosphérique et risques à Sidi Salem.....	210
Figure n°77 : Les types de pollutions existantes à Sidi Salem.....	210
Figure n°78 : Composition sociale à Sidi Salem.....	211
Figure n°79, 80 : La qualité et types des relations de voisinage qui existent à Sidi Salem.....	212
Figure n°81: Les activités avec les voisins à Sidi Salem.....	212
Figure n°82, 83: Sentiment de sécurité/ criminalité à Sidi Salem.....	213
Figure n° 84: Le chômage à Sidi Salem.....	213
Figure n°85: Le temps passé dans le quartier.....	214
Figure n°86, 87: La vie nocturne et diurne, la présence des habitants à Sidi Salem.....	214
Figure n°88, 89: l'état du quartier avant, l'état du quartier maintenant...	215
Figure n°90: la proximité de Sidi Salem par rapport au centre-ville d'Annaba et El Bouni.....	216
Figure n° 91: La volonté de déménager ou de rester.....	216
Figure n° 92: Les changements et besoins des habitants de Sidi Salem	217
Figure n° 93: l'évaluation de Sidi Salem selon ses habitants (satisfaction/non satisfaction).....	219
Figure n° 94 : classement des dimensions de qualité de vie selon leur importance par les habitants de Sidi Salem.....	220
Figure n°95 : Une première traduction possible des orientations.....	232
Figure n° 96: L'amélioration de la qualité du logement.....	233

Figure n° 97: La création d'une vraie vie sociale et du principe du vivre ensemble entre Les habitants	234
Figure n°98: La valorisation de l'image du quartier et l'amélioration de la qualité de l'environnement	235
Figure n° 99: L'amélioration de la desserte et de la circulation	236
Figure 100: L'activité économique qui doit participer à l'amélioration du cadre de vie à Sidi Salem	237
Figure n° 101 : La valorisation paysagère agricole et naturelle.....	238
Figure n° 102 : L'ouverture sur la ville.....	239

LISTE DES PHOTOS :

Photo n°1: Alignement d'arbres le long de la RD9.....	99
Photo n°2: Vue sur l'agglomération depuis le périphérique.....	99
Photo n°3: L'arrière-cour de la ZI de périphérie	99
Photo n°4 : Le ruban autoroutier de l'A84 à Verson.....	99
Photo n°5: L'aéroport Caen-Carpique.....	100
Photo n°6: Le quartier Koenig.....	100
Photo n°7: la zone d'activités de Carpiquet.....	100
Photo n°8: secteur pavillonnaire à Brette ville.....	100
Photo n° 9 : Le Jardin Botanique, en limite du quartier.....	125
Photo n°10:Le square du Chanoine Martin du quartier.....	125
Photo n°11 : Place P. de Vigneulles.....	126
Photo n° 12: Rue Charles Abel.....	126
Photo n° 13: l'embouchure de l'oued Seybouse.....	141
Photo n°14: la plage de Sidi de Sidi Salem.....	141
Photo n° 15: la zone industrielle d'ONAB	141
Photo n° 16: la RN44.....	141
Photo n° 17: le pont de Sidi Salem.....	141
Photo n° 18 : Ferial (ex Asmidal).....	141
Photo n° 19 : Cité de recasement (SAS), (novembre 2014).....	148
Photo n° 20 : Les ZHUN, photo prise avril 2013.....	150
Photo n°21 : Les ZHUN côté mer, photo prise novembre 2014.....	150
Photo n°22,23: Les habitations de Boukhmira I-II.....	150
Photo n°24 : Programme 400 logements.....	151
Photo n°25 : Programme 700 logements.....	151
Photo n° 26 : La façade postérieure des 700 logements.....	151
Photo n° 27: Les 300 logements, (novembre 2014).....	152
Photo n° 28 : Les 300 logements, (avril 2013).....	152
Photo n° 29 : Programme 114 logements.....	153
Photo n° 30, 31 : les deux programmes 280 logements.....	153
Photo n° 32 : le nouveau programme 220 logements (Novembre 2014).....	153
Photo n°33, 34: la promenade du front de mer.....	157
Photo n° 35, 36, 37, 38 : les différents types de mobiliers urbain à Sidi Salem...	157

Photo n°39, 40 : L'éclairage public au niveau des voies primaires.....	158
Photo n° 41 : Vue aérienne du le relief à Sidi Salem.....	166
Photo n°42 : Terres agricoles à Sidi Salem.....	169
Photo n°43 : Structures d'élevage.....	169
Photo n°44, 45 : La pêche à Sidi Salem	170
Photo n° 46 : Point de départ, depuis le pont où l'oued Seybouse est une limite visuelle et naturelle.....	173
Photo n° 47 : Deuxième vue, où la ZAC Sidi Salem est une limite visuelle....	173
Photo n° 48 : Troisième vue où le nœud constitue une accommodation.....	173
Photo n° 49 : Quatrième vue, où la route de Sidi Salem constitue une limite visuelle linéaire.....	173
Photo n° 50 : Cinquième vue depuis la plage de Sidi Salem.....	174
Photo n° 51 : Sixième vue, la digue de Boukhmira qui constitue une limite visuelle naturelle.....	174
Photo n° 52 : Septième vue qui montre la ligne de retour.....	174
Photo n° 53 : Huitième vue, route bordé par des terres agricoles.....	175
Photo n° 54 : Neuvième vue, les terres agricoles.....	175
Photo n° 55,56 : Dixième vue, l'échangeur de Chaouli Belgacem (accommodation).....	175
Photo n° 57 : Le rond-point de Sidi Salem (l'accommodation).....	176
Photo n° 58 :Onzième vue l'autoroute (RN44).....	176
Photo n° 59, 60 : L'espace vert abandonné à Sidi Salem.....	178
Photo n° 61 : L'incendie qui s'est déclaré dimanche 28 janvier 2007 à 4h55 à l'unité Fétial.....	179
Photo n° 62 : Le Bac d'ammoniac.....	179
Photo 63, 64,65 : Pollution hydrique à Sidi Salem	180
Photo n°66 : Déchets ménagers à Sidi Salem (près de la SAS).....	181
Photo n° 67 : Déchets ménagers (près des terres agricoles).....	181
Photo n° 68: ZET Sidi Salem, (novembre 2014).....	181
Photo n° 69: L'ensablement à côté des 300 logements.....	182
Photo n° 70, 71, 72 : Sidi Salem lors des pluies forte, risque d'inondation....	183

Photo 73, 74: Les commerces de proximités intégrés au RDC des immeubles d'habitation.....	188
Photo 75 : Le commerce informel à Sidi Salem.....	188
Photo 76: Le marché Sidi Salem, entrée depuis la RN44.....	189
Photo 77: Le marché Sidi Salem, la vente de voiture le samedi.....	189

CHAPITRE INTRODUCTIF

Introduction Générale :

L'attractivité est un concept très à la mode, elle joue un rôle primordial pour la vie et l'avenir des villes, des territoires et des quartiers car le choix de l'implantation humaine et économique se fait en fonction de cette dernière. L'attractivité c'est aussi la qualité de vie c'est donner envie d'y venir et d'y rester dans un lieu précis.

Cette dernière est une notion utilisée fréquemment mais qui exprime une réalité complexe. La plupart des approches sur la qualité de vie n'ont pas essayé de la définir mais de la mesurer, et de l'évaluer. L'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain est le moteur de l'action politique des sociétés occidentales, notamment dans les domaines : social, environnemental, économique,...etc. Des villes qui se classe en fonction de leur qualité de vie, des tableaux de bords qui s'entament, des débats, des conférences.

Ainsi la qualité de vie s'avère un puissant levier pour l'attractivité d'un quartier, d'un territoire ou d'une ville. A cet effet l'Algérie, brille par son absence dans tous les palmarès de classement mondiaux et régionaux malgré les atouts qu'elle dispose pour être attractive. A cet fin, les villes Algériennes et surtout les quatre grandes villes, toujours considérées comme un lieu attrayant ne tardent pas à perdre leur attractivité, avec un littoral qui vit un grand massacre par la concentration de population et d'activités industrielles, qui a un impact direct sur les conditions de vie des citoyens, s'ajoute à ceci la naissance des quartiers réputés «en difficultés» ou difficiles, qui est considérée depuis plus d'une vingtaine d'années comme un problème social et politique, parce que ces quartiers expriment le prototype du mal vivre et la dégradation des conditions de la vie quotidienne.

Ce phénomène est le résultat d'un processus d'urbanisation accélérée, et l'accroissement de la population urbaine avec la poursuite de l'exode rural dont les origines remontent aux années 70. Ces années ont été marquées par l'application des programmes de zones d'habitat urbain nouvelles (ZHUN) et dont l'objectif était de réaliser des programmes de logement collectifs et leurs équipements de services. Malheureusement, l'application de ces programmes sur terrain a produit un cadre bâti dégradé avec le temps et pauvre en architecture ainsi un manque d'équipement, d'espaces extérieurs. Ainsi la naissance de ces quartiers périphériques marginalisés, enclavés et dépourvus de tout aménagement a engendré de multiples maux sociaux,

produisant une image de ghetto, et où la qualité de vie est médiocre et le sentiment d'insécurité des habitants est omniprésent.

C'est le cas des grandes métropoles, tel que la ville d'Annaba. Malgré les grands projets projetés et en cour de réalisation (tel que l'aérogare, le viaduc, le tramway, le Sheraton hôtel, la rocade Sidi Salem- Ras El Hamra..., etc.) pour rendre la ville attractive et compétitive, le manque d'une vraie stratégie pour remédier aux maux de ces quartiers ne cesse de s'aggraver, et les opérations restent ponctuelles et insuffisantes, qui se traduisent par les opérations de l'amélioration des conditions de vie, aussi par le développement et l'amélioration de la qualité des services publics notamment les transports publics, les infrastructures et les grands projets pour les métropoles. S'ajoute à ceci les petites opérations d'amélioration du cadre de vie.

Parmi les localités qui ont subi les conséquences de cette politique, l'agglomération secondaire de Sidi-Salem située à l'Est de Annaba. Cette agglomération a connu différents programmes de logements qui se sont succédé (plus de 5000 logements pour répondre à la pression et le besoin en logement). Cette action dominée par la réalisation du logement social restant pour ainsi dire l'unique décor en place soutenu par la prolifération de l'habitat précaire.

Problématique :

Depuis une décennie la notion d'attractivité a florès dans les approches consacrées aux territoires, cette dernière est définie par **(F. CUSIN 2010)**¹ selon deux dimensions ; une subjective et l'autre objective , la première c'est **l'attrait** qui renvoie à «la séduction» , la deuxième qui est à caractère objectif est **l'attraction**, une force qui attire mais retient sur place et qui permet de converger toute sorte de ressources : populations, revenus, capitaux, mains d'œuvres, emplois, biens, services, événements professionnels, informations, etc. Ainsi «la capacité d'attraction d'une ville s'identifie à sa capacité à capter des ressources humaines ou non, matériels ou immatériels»².

De même, l'attractivité est omniprésente dans toutes stratégies de développement socio-économique des pays car l'évolution d'une ville ou d'un territoire, dépend aujourd'hui des capacités de ces derniers à s'adapter et à s'intégrer dans un nouveau monde, qui s'annonce sous le signe de l'attractivité des territoires, et de la compétitivité urbaine. En effet, l'attractivité est souvent utilisée comme prétexte pour justifier des choix d'investissements, d'édification de nouveaux équipements et d'aménagements qui contribuent à la création d'un environnement propice à la localisation des capitaux et des compétences.

La mise en place de l'Agence Nationale d'Aménagement et d'Attractivité ANAA³, est une preuve d'une prise de conscience générale de l'importance que prend cette notion dans les politiques de gestion des villes Algériennes.

Dans cette optique, la politique d'aménagement du territoire à travers le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT 2025) couvre quatre grandes lignes dont la troisième est de créer et renforcer « **L'attractivité et la compétitivité du territoire par la modernisation et le maillage des infrastructures des travaux publics, les infrastructures de transports, de logistique et de communication, le positionnement international des quatre grandes métropoles Alger, Oran,**

¹CUSIN F & JULIEN D. (2010), « Les villes face aux défis de l'attractivité. Classements, enjeux et stratégies urbaines », Futuribles, n° 367, pp. 25-46. Vu en avril 2013 [en ligne] : <http://eclairs.fr/wp-content/uploads/2011/09/ArticleAttractiviteFuturibles-2.doc>

² Idem.

³Décret exécutif n a 11-137 du 23 Rabie Ethani 1432 correspondant au 28 mars 2011 portant création de l'agence nationale à l'aménagement et à l'attractivité des territoires « ANAAT »

Constantine, Annaba, »⁴. Pour cette raison, le renforcement de la ville d'Annaba, qui n'arrête pas d'attirer des flux ; plus de 20 000 touristes chaque année⁵, grâce à ses atouts paysagères qui font d'elle un pôle attractif par excellence. Ajouter à cela, chaque jour des milliers de visiteurs des wilayas limitrophes la fréquentent puisque son statut de ville transit et de carrefour avec son axe routier RN44 menant vers la Tunisie, Constantine et Alger, ne peut être négligé. Subséquemment, pour une gestion efficace de ces flux, il y'a eu la programmation de nombreux projets urbains à savoir la nouvelle aéroport, l'ouvrage d'art (qui est achevé en novembre 2014), le tramway, vont contribuer à résoudre le problème de circulation dans cette ville.

Tous ces projets se font en vue d'un développement économique et urbain par le renforcement du système viaire à fin de donner à la ville le caractère d'une métropole et troisième ville du pays. Par ailleurs l'attractivité ne se réduit pas aux fonctions économiques (échanges, production, investissement,...) des villes, elle renvoie aux dimensions urbaines, sociales, culturelles. En plus de la production, il y'a l'identité que la ville offre à ses habitants et aux services tels que : le bien être, l'espace public, le loisir, la qualité de vie, ...etc.

La qualité de vie, un des facteurs principaux de l'attractivité, dont certains pays renforce leur attractivité par l'amélioration de la qualité de vie urbaine. En effet l'attractivité n'est pas seulement économique il y'a la qualité de vie et le comment donner envie d'y venir ou d'y rester à un territoire précis, qui reste un défi pour chaque ville.

De nos jours, on assiste à une multiplication de classements de villes dans la presse, qui décrit les villes les plus (et les moins) entreprenantes, dynamiques, performantes (selon des critères principalement économiques), mais aussi celles qui ont la meilleure qualité de vie et qui sont les plus écologiques. Pour attirer des entreprises, il est important d'offrir des conditions fiscales et financières intéressantes, un environnement dynamique, mais il faut également proposer un cadre de vie agréable, des espaces naturels et de loisirs, qui soient en mesure d'assurer aux entreprises et à leurs employés potentiels une qualité de vie appréciable.

Malgré les grands projets en cours à Annaba, la qualité de vie de ses habitants est en dégradation continue, des quartiers proches du centre-ville mais qui sont enclavés

⁴La mise en œuvre du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) 2025.

Vu en juin 2014, [En ligne] www.fichier-pdf.fr/2011/06/23/snat/snat.pdf vu en mars 2014

⁵ Direction de tourisme de la wilaya d'Annaba juin 2013

caractérisé par le monofonctionnel c'est-à-dire le logement reste le seul décor. Parmi ces quartiers, l'agglomération secondaire de « SIDI SALEM », commune d'El Bouni, fondée sur un site plat donnant sur la mer, au début par l'application du plan de Constantine 1956. Après l'indépendance, différents programmes de logements se sont succédé, et qui ont permis la réalisation de plus de 5000 logements, pour répondre à la pression et le besoin en logement comme seule préoccupation majeure des autorités publiques. Ainsi, le logement social reste le seul décor en place.

Les atouts que recèlent l'agglomération secondaire de Sidi Salem, à savoir, sa liaison maritime (la mer), terrestre (RN44, CW56) et aérienne (l'aéroport) aurait dû logiquement la rendre agréable à vivre mais le manque de dynamisme et de toutes activités tertiaires et de loisir liées à la mer a accentué son enclavement. De ce fait une question qui se pose, **Est-ce l'amélioration de la qualité de vie urbaine des habitants permettrait d'améliorer ou de renouveler l'attractivité de Sidi Salem, Permettrait de le désenclaver, de sortir les habitants des difficultés qu'ils vivent; est ce que l'attractivité est un remède pour SIDI SALEM ?**

D'une autre façon : Améliorer le quotidien ou la qualité de vie quotidienne des habitants participerait-il à l'amélioration de l'attractivité ?

La recherche de l'attractivité (si elle existe) à SIDI SALEM en fonction de l'étude de la qualité de vie quotidienne des habitants est l'objet de cette étude.

C'est dans ce contexte que s'inscrit notre recherche d'attractivité urbaine que nous allons étudier par l'évaluation de la qualité de vie urbaine.

De même, d'autres questions secondaires se posent :

Comment changer les quartiers de Sidi Salem qui sont des quartiers de passage en quartiers vivant ? Comment donner envie d'y venir ou de rester à Sidi Salem ?

- Quels outils à utiliser pour permettre ce passage ?
- Comment redonner un second souffle à ces quartiers, comment sécuriser, comment désenclaver ?

Hypothèses de recherche :

La notion d'attractivité est très vague elle peut être étudiée par différentes et multiples dimensions puisqu'elle a plusieurs facettes ; endogène et exogène, objectif et subjectif. Nous avons choisi pour approcher cette notion sa dimension endogène et subjective qui est la qualité de vie en milieu urbain. Cette dernière n'est pas simple aussi, composée à son tour de deux dimensions l'une objective et l'autre subjective dont beaucoup de chercheurs ont essayé de combiner les indicateurs considérés comme révélateurs de la qualité de vie, afin de tenir compte de ces deux dimensions objectives et subjectives.

Comme il a été signalé précédemment, que l'attractivité n'est pas seulement économique avec sa dimension subjective « l'attrait » qui est la qualité de vie, considérée comme facteur principale de cette dernière, ainsi les entreprises qui veulent s'installer dans un territoire précis cherchent une meilleure qualité de vie pour l'entreprise et ses employés.

Notre hypothèse principale de recherche est :

Offrir une meilleure qualité de vie urbaine quotidienne contribue à améliorer ou à renouveler l'attractivité urbaine de Sidi Salem ; d'une autre façon, améliorer le quotidien des habitants permettrait d'améliorer la qualité de vie quotidienne ainsi d'améliorer l'attractivité de Sidi Salem.

Quant à l'hypothèse secondaire c'est:

Désenclaver Sidi Salem par l'offre d'une qualité et un cadre de vie agréable qui permettrait à son tour d'attirer les flux (entreprises, investissement, services,...) c'est-à-dire d'améliorer son attractivité.

Objectifs Et Choix Méthodologique :

Le premier objectif est de répondre aux questions posées dans la problématique, quant au second objectif, c'est de déterminer les conditions d'avoir une meilleure qualité de vie pour les habitants de Sidi Salem. Pour cela, il convient de construire une grille de lecture qui repose sur un panel de dimension et de critère d'évaluation de la qualité de vie urbaine facteur principale de l'attractivité. Ces critères sont le reflet du quotidien vécu des habitants qui servira de support futur pour les collectivités et les acteurs de la ville pour les projets d'amélioration de la qualité et du cadre de vie des habitants de Sidi Salem. Approcher l'attractivité à travers la qualité de vie urbaine dans l'intention d'améliorer le quotidien des habitants, en cherchant des critères évaluant la qualité de vie urbaine y compris le quotidien élément principale de l'attractivité. Ainsi tous les thèmes de la vie urbaine sont concernés, un nombre énorme de critères et d'indicateurs qui se présente, que nous allons essayer de limiter par le choix des plus pertinents en fonction du cas d'étude.

Evaluer l'attractivité à travers les critères de la qualité de vie urbaine n'est pas un exercice facile si ce n'est pas impossible que nous allons essayer de simplifier.

La méthode utilisée est « le diagnostic territorial », le choix de cet outil n'est pas par hasard c'est une méthode qui permet une reconnaissance très fine du territoire composé de deux volets : le premier est un diagnostic technique (recueil des documents, statistiques,...) c'est ce que nous appelons les données froides ou objectifs. C'est une analyse quantitative par le recueil de données et l'analyse de l'existant à partir de données variables selon l'échelle du territoire qui nous permet une première perception des enjeux locaux.

Le deuxième est un diagnostic partagé : Une analyse qualitative par le recueil de la perception des acteurs, débats et questionnaire enrichis de consultations ciblées avec les acteurs concernés.

Ensuite c'est le croisement de ces deux diagnostics pour en sortir les enjeux finaux, stratégies et priorités définis collectivement, à partir du croisement des deux analyses, fondées sur l'identification partagée des besoins locaux réels.

Ces éléments sont analysés en termes :

- d'atouts
 - de faiblesses
 - d'opportunité
 - de menace
- Quel est le constat aujourd'hui ?
- Quelles sont les voies possibles pour l'avenir ?

Une enquête menée à la fois auprès des habitants nous permet d'avoir une connaissance de la vie quotidienne des habitants, leur vécu ; un échantillon aléatoire simple de 100 personnes pour lequel chaque individu de la population de référence à la même probabilité de faire partie de l'échantillon. Ensuite la discussion et l'entretien avec les acteurs professionnels locaux et la détermination des enjeux finaux. L'évaluation s'appuie sur les sept dimensions jugées important à la mesure de la qualité de vie quotidienne des habitants de SIDI SALEM : **la qualité du logement, la perception de la qualité de l'environnement, l'usage des espaces publics, les équipements collectifs, commerces, transports et la vie sociale.**

Méthodologie d'approche :

Pour avoir un déroulement logique de ces propos, nous avons opté pour une méthode se basant sur trois parties complémentaires et hiérarchiques.

La première : sera une partie de découverte théorique, où nous allons aborder les concepts restreint à notre thématique et au problème posé en abordant l'attractivité dans les quartiers en difficultés par son facteur qualité de vie en milieu urbain. Cette partie contiendra un passage de connaissance de ces concepts liée à l'attractivité et à la qualité de vie pour pouvoir chercher à la suite leur connaissance au près des de la législation Algérienne.

La deuxième partie : sera consacré à la compréhension de la méthode de recherche, par des exemples concrets du diagnostic territorial, ensuite développer à partir de cette méthode une démarche adapter au cas d'étude de la qualité de vie quotidienne pour déterminer l'attractivité ou le non attractivité de Sidi Salem.

La troisième partie : c'est la partie d'application des conclusions et constat de la première et deuxième partie, pour les confronter avec la réalité du terrain d'étude par l'évaluation de leur qualité de vie en milieu urbain pour définir s'il est attractif ou répulsif et qui va nous permettre de vérifier les hypothèses de recherche.

Cette partie sera présentée dans un contexte pratique avec un diagnostic détaillé de la qualité de vie urbaine à Sidi Salem, avec un diagnostic technique et un autre partagé avec les acteurs concernés pour en définir les enjeux finaux et les futures pistes d'actions à fin d'améliorer la qualité de vie dans ces quartiers.

Pour avoir une meilleure idée sur le déroulement de la recherche et l'objectif de chaque chapitre, nous proposons la démarche de travail suivante :

Démarche de la recherche :

Comme mentionné dans la méthodologie, le travail se devise en trois parties :

La première partie se compose de deux chapitres qui se complètent :

Le chapitre premier : un chapitre dédié à la clarification des concepts, attractivité qualité de vie et quartiers en difficultés.

Le chapitre deuxième : un chapitre dédié aux politiques relatives à l'attractivité et à la qualité de vie en Algérie.

La deuxième partie se compose de deux chapitres dont :

Le chapitre troisième : où la méthode du diagnostic est détaillée.

Le chapitre quatrième : consacré aux exemples pour une meilleure compréhension de la méthode à fin de tirer une démarche appropriée au thème d'étude.

La troisième partie : composé d'un seul chapitre

Le chapitre cinquième : c'est le chapitre du cas d'étude où nous allons appliquer tous les résultats des parties précédentes pour établir un cadre thématique cohérent et répondre au problème posé. Le chapitre aborde l'attractivité par son facteur la qualité de vie et cette dernière par l'élaboration d'un diagnostic technique composé de quatre volets (urbain et architectural, économique, paysagers et environnemental, socio démographiques), un diagnostic partagé, pour en définir les enjeux finaux et les futurs piste d'actions.

PREMIERE PARTIE

***LA QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN :
FACTEUR PRINCIPALE POUR L'ATTRACTIVITÉ DES
QUARTIERS EN DIFFICULTÉ***

Introduction

La ville d'aujourd'hui n'est pas seulement un lieu où l'on travaille, mais aussi un lieu où l'on vit, elle devient moins attrayante qu'hier les gens n'habitent pas forcément là où ils travaillent, c'est la recherche d'une meilleure qualité de vie qui devient leur première préoccupation. Ce phénomène existe déjà dans les villes des pays occidentaux et commence à apparaître dans les pays en développement, dont la qualité de vie devient un critère important qui incite les gens de venir et de revenir dans une ville ou un territoire précis.

En effet, l'attractivité considérée comme un concept polysémique, M. Roncayolo⁶ nous rappelle que l'attractivité n'est pas un concept nouveau, auquel les sociologues et géographes restent relativement intéressés.

Il n'en demeure pas moins que la plupart des approches sur l'attractivité ont été purement économique pourtant il existe des facteurs propre à chaque territoire, le plus souvent, faute de définition précise, les différentes études sur l'attractivité se contentent d'analyser les flux de populations, de touristes et d'emplois et de calquer la notion d'attractivité sur celle d'attraction.

Dans cette partie, nous allons montrer comment l'attractivité est défini, son origine, les méthodes de sa mesure, et la dimension que nous avons choisi pour notre étude, afin d'approcher d'une manière différente l'attractivité par un de ses facteurs qui est la qualité de vie en milieu urbain, qui est à son tour une notion très vague que nous tenterons de délimiter par une grille d'indicateur propre au cas d'étude , ensuite, nous allons aborder les politiques relative à l'attractivité et à la qualité de vie en Algérie.

⁶ M. RONCAYOLO. (2007), « *Réflexions autour de la notion d'attractivité, in actes des séminaires, l'attractivité des territoires regards croisés. Février-juillet 2007* ».

Vu en juin 2013, [En ligne] : rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/edito/actes_attr_territoires.pdf

PREMIER CHAPITRE

***CLARIFICATION DES CONCEPTS :
ATTRACTIVITÉ, QUALITE DE VIE ET QUARTIERS EN
DIFFICULTÉ***

Chapitre I : Clarification des concepts : Attractivité, qualité de vie et quartiers en difficulté

1. La notion d'attractivité

L'attractivité est une notion à la fois complexe, relative et multidimensionnelle⁶

Selon le petit Larousse⁷, l'attractivité est le caractère de ce qui est attractif, de ce qui présente certains avantages.

Selon une étude réalisée en 2001 par la délégation interministérielle de l'aménagement et de la compétitivité des territoires en France (DIACT) :

- **« l'attractivité est entendu comme étant la capacité à attirer et à retenir les activités, les entreprises et la population »⁸.**

Coeuré et Rabaud dans leurs article d'Economie et statistiques (2003), définissent l'attractivité comme **« la capacité d'un territoire à attirer et à retenir les entreprises ».**

Pour **Fabrice Hatem (2004)⁹**, l'attractivité est liée à deux paramètres, le premier prend en considération ce que peut offrir un territoire, et le deuxième se réfère aux préférences des investisseurs et leurs options pour un territoire dont l'offre est jugée intéressante par rapport à un autre territoire , **« l'attractivité est la capacité d'un territoire d'offrir aux investisseurs des conditions d'accueil suffisamment intéressantes pour les inciter à localiser leurs projets de préférences à un autre territoire ».**¹⁰

Cette définition sous-entend que l'attractivité doit être appréhendée sous ses multiples aspects, que ce soit économique, démographique ou encore politique et socioculturelle.

⁶HATEM. F. (2007), « Le marketing territorial. Principes, méthodes et pratiques ». Éditions EMS, p 21.

⁷Le petit Larousse, (2008), édition LAROUSSE, p 78.

⁸B. Coeuré et I. Rabaud. (2003), « *Attractivité de la France : analyse, perception et mesure* », vu le 27 décembre 2014, [En ligne] : www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es363-364-365f.pdf.

⁹HATEM, F. (2004), « Investissement international et politiques d'attractivité », Ed Economica, Paris,

p1.

¹⁰Idem.

PREMIERE PARTIE :
**LA QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN : FACTEUR PRINCIPALE POUR
L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ**

La notion d'attractivité est constamment rattachée à celle de désenclavement¹¹, et associée à deux autres notions, celles *d'ouverture* et *de qualité*.

La situation géographique, le cadre de vie, l'offre urbaine (espaces publics, équipements, services, commerces, etc.), la sécurité, l'offre scolaire deviennent des Eléments décisifs dans les choix de la localisation des habitants (nouveaux et anciens). Cependant le manque d'attractivité d'un quartier peut être dû à son enclavement (éloigné du centre-ville, mal desservi par les transports, absence de commerce...) et au manque de services de proximités.¹²

Patricia Ignalina (Ignalina, Park, 2005)¹³, elle voit l'attractivité sous un angle beaucoup plus large, en décrivant et assimilant le projet urbain comme étant une sorte d'attractivité non orientée vers des cibles précises tel que défini par les économistes, mais vers l'ensemble des utilisateurs de l'urbain (habitants, consommateurs, touristes, entreprises....etc.).

Quant à F. CUSIN (2010)¹⁴ il définit l'attractivité selon deux dimensions une **subjective** et l'autre **objective**, la première c'est **l'attrait** qui renvoie à « la séduction », la deuxième qui est à caractère objectif est **l'attraction**, une force qui attire mais retient sur place et qui permet de converger toute sorte de ressources : populations, revenus, capitaux, mains d'œuvres, emplois, biens, services, événements professionnels, informations, etc. Ainsi « la capacité d'attraction d'une ville s'identifie à sa capacité à capter des ressources humaines ou non, matériels ou immatériels »¹⁵.

Ceci dit, le débat sur l'attractivité des territoires est loin d'être clos, et laisse ouvert les possibilités à de nouvelles définitions. Si pour certains économistes tel que rapporté par **Demazière (2007)** il s'agit d'une « **formule passe-partout, employée**

¹¹Désenclaver signifie « *sortir de l'enfermement* » : rompre l'isolement d'un espace donc se tourner vers l'extérieur (l'ouverture) et se moderniser (la qualité). [Olivier Ratouis, Dominique Desmarchelier, (2003), « *La ville, entre dire et faire* », Editions : ENS, 188 pages]

¹²CELLIER H. (2008), « *Algérie France : Jeunesse, ville et marginalité* », Editions L'Harmattan.pp 42-75.

¹³INGALLINA P, PARK J. 2005, « *City marketing et espaces de consommation, les nouveaux enjeux de l'attractivité urbaine* », Urbanisme, n° 344, pp. 64-67.

¹⁴H Alexandre, F Cusin & C Juillard. (juillet 2010), « *L'attractivité résidentielle des agglomérations Françaises* ». Vu le 3-01-2014, [En ligne] :

http://www.fondation.dauphine.fr/fileadmin/mediatheque/docs_pdf/publications/immobilier/rapport_attractivite_residentielle_alexandre_cusin_juillard_2010.pdf

¹⁵ Idem

dans des sens différents, pour ne pas dire contradictoires, au point que la compréhension des phénomènes s'en trouve obscurcie »¹⁶.

1.1. Origine et évolution de l'attractivité

Le terme d'attractivité, par son origine étymologique, est emprunté au latin, attraction dérivé du verbe *attrahere* « tirer à soi ». Au XVIIIe siècle, l'attraction a pris un sens plus étendu, au sens de « spectacle », dans sa déclinaison, le mot attraction est emprunté à l'anglais « attraction », qui signifie intérêt¹⁷. Le dictionnaire des synonymes en français utilise le verbe « attirer » similaire à la connotation de préférence ou de charme, c'est-à-dire issu d'une force ; l'adjectif « attirant » (attractif, séduisant, fascinateur) et le nom féminin « attirance » (désir, inclination, préférence¹⁸.)

En effet, l'attractivité dans sa définition en français la plus simple, est une notion issue du phénomène physique gravitationnel¹⁹. Le mot est d'abord utilisé dans une signification de « force », en sciences et plus tard, il est appliqué par analogie dans le domaine des géographes et des économistes pour « expliquer les flux attirés sur un territoire »²⁰. Ceci implique un « désir », dans le domaine des sciences sociales.

Le concept d'attractivité est d'abord et avant tout été développé à l'échelle macro-économique, classiquement et souvent la notion d'attractivité est calquée à sa dimension objective, qui est définie comme un rapport de lieu qui s'inscrit dans le long temps et participe d'un processus d'accumulations de population et de facteurs productifs (capital et travail) en un point.²¹ Les études étaient dans le but de définir les mécanismes de concentration spatiale et des analyses dans l'économie régionale centrés sur les systèmes productifs qui explicitent la concentration des facteurs de production et l'interaction entre les marchés de travail, des biens et des services. En

¹⁶DEMAZIERE C. (2007), « *La compétitivité et l'attractivité territoriales* », in MOTTE A. (Coord.). *Les agglomérations françaises face aux défis métropolitains*, Paris : Economica : Anthropos, pp. 240-252

¹⁷ BLOCH, O. (2008), « *Dictionnaire étymologique de la langue française* ». PUF, Paris, France, 10ème Edition, p 14.

¹⁸ BERTAUD DU CHAZAUD, H. (2007). « *Dictionnaire de synonymes, mots de sens voisin et contraires* ».

¹⁹ Le grand Robert.

²⁰ Le petit Larousse, (2008), édition LAROUSSE, p 78.

²¹ Acte de la journée d'étude du 21 septembre 2006 sur nouvelle attractivité des territoires et engagement des acteurs.

PREMIERE PARTIE :
**LA QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN : FACTEUR PRINCIPALE POUR
L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ**

1909 c'est Weber²² l'un des premiers auteurs qui a apporté une réponse théorique à la question de la localisation optimale d'une entreprise.

Ensuite il a été développé par les auteurs suivant²³: Carlton (1983), (Wheeler et Moby (1992) ; Friedman et al. (1992) ; Devereux et Griffith (1998). Dans ces travaux l'attractivité des territoires est conçue vis-à-vis des entreprises (leurs capacités, les conditions d'implantations, localisations,...etc.).

Enfin, nous avons les modèles de gravitations, inspirés de l'idée de gravitation universelle des physiciens. Ils rendent compte le phénomène d'attraction entre deux corps qui s'exerce avec une force proportionnelle à leur masse (nombres d'habitants, nombres de services ou d'équipements, richesses produites, ...) et qui est inversement proportionnelle au carré de la distance (exprimé en kilomètre, en couts d'accès) qui les sépare. Elle est utilisée plus souvent en géographie urbaine pour définir le rayonnement qu'exerce une ville sur un espace, aussi le potentiel de flux entre deux localités. Nous n'allons pas détailler ces théories mais nous voulions les citer pour comprendre l'origine de cette notion très ambiguë avec une pluralité de références théorique.

Bref, nous nous trouvons face à une attractivité fondée d'une manière exclusive sur l'économie. Elle est souvent pensée en termes de choix de localisation des entreprises dans le cadre de l'économie internationale ou industrielle, et qui renvoie à la capacité d'un territoire à attirer des investissements nationaux ou à l'influence et le rayonnement qu'une ville exerce sur un espace précis (l'exemple des métropoles).

Mais l'attractivité n'est pas seulement économique c'est aussi donner envie de vivre là ou de venir s'y installer et pour donner cette envie tous les thèmes de la vie urbaine sont concernés y compris le quotidien, un des ressorts de l'attractivité ainsi la valorisation des ressources propre du territoire²⁴.

²²I.G.de Lamarrière. « Une relecture des travaux d'Alfred Weber sur la localisation. À l'articulation de l'économique et du socioculturel » p 50-69.Vu le 27.12.2014, [En ligne] :

http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=AG_664_0050

²³Musson, A. (2010), « *Revue de littérature sur les indicateurs d'attractivité et de développement durable : Vers un indicateur d'attractivité durable* », *Géographie, Economie et Société*, 12, p. 181-223

²⁴ Jean .Pierre Charbonneau, « *développement urbain, attractivité et vie démocratique locale* ».

Vu le 27.12.2014, [En ligne] :

<http://www.jpcharbonneau-urbaniste.com/index.php/articles/textes-divers/developpement-urbain-attractivite-et-vie-democratique-locale>

PREMIERE PARTIE :
**LA QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN : FACTEUR PRINCIPALE POUR
L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ**

Ça veut dire avant de chercher à attirer des nouvelles activités, il convient de valoriser les ressources propres du territoire (qualités endogènes du territoire).

1.2. Les différentes facettes de l'attractivité : (conception de l'attractivité)

Lors de la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) dans son rapport publié chaque année World Investment Report, il est possible de distinguer l'attractivité effective ou potentielle et /ou subjective/objective. L'attractivité effective et objective d'un territoire correspond par exemple à la présence d'un certain nombre d'infrastructures sur celui-ci. La qualité de vie sur un territoire peut être considérée comme relevant d'un type d'attractivité qualifié d'effective et subjective. Des projets d'investissements non réalisés correspondraient à l'attractivité objective potentielle. L'amélioration du bien-être ressenti par les populations peut être rangée dans la catégorie de l'attractivité subjective potentielle. Pour le bureau d'études (World Economic Forum, Ernest & Young) ces aspects (économique, démographique ou encore politique et socioculturel) peuvent être organisés en deux catégories distinctes, et considérées comme étant les clés de l'attractivité : Le premier est lié aux qualités **endogènes** que peut receler un territoire et qui compose l'offre territoriale proprement dite.

- Quant au deuxième paramètre, il prend en considération les critères **exogènes** et qui sont assujettis aux préférences des investisseurs, pour ce qui est des choix de localisation de leurs futurs projets.

D'un autre côté l'attractivité a deux dimensions comme c'est déjà dit précédemment le premier objectif qui est l'attraction et le deuxième objectif qui est l'attrait.

Le schéma ci-dessous résume les différentes facettes de l'attractivité.

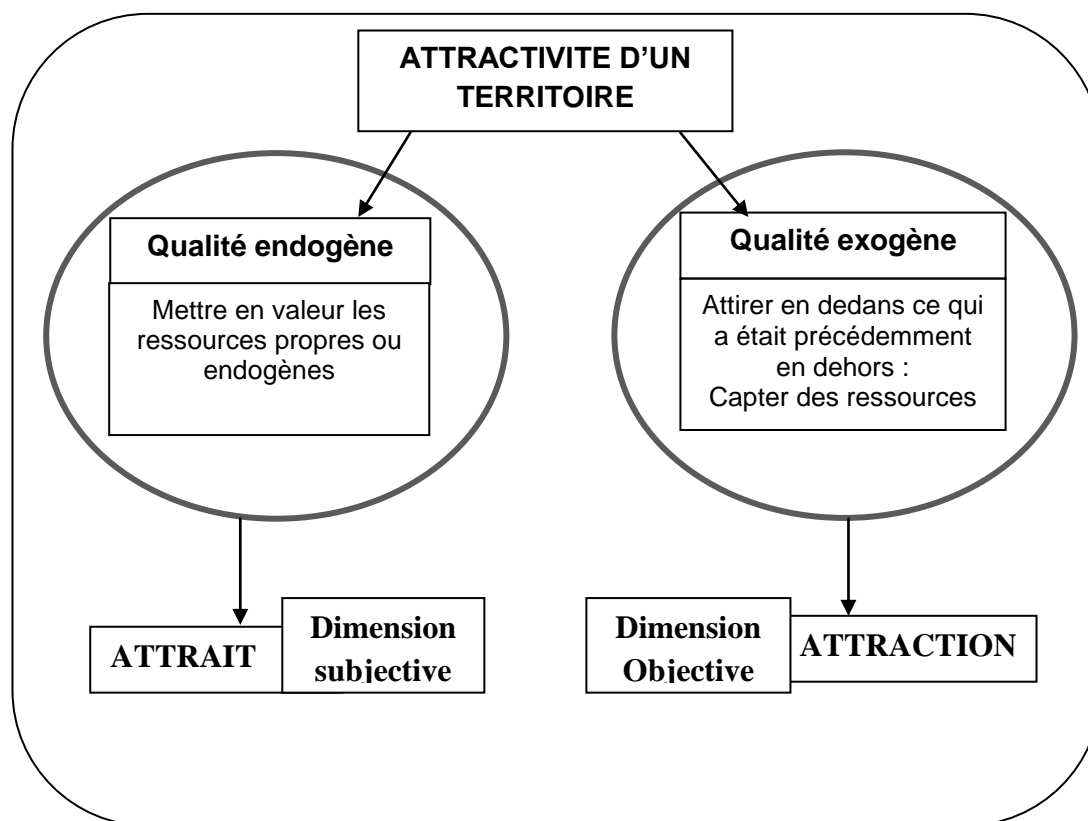


Figure n°1 : Schéma qui résume les différentes facettes de l'attractivité. Source auteur.

1.3. Les différents types d'attractivité territoriale

L'attractivité territoriale est composée de plusieurs types et composantes qui sont :

1.3.1. L'Attractivité économique

A son tour composé de deux facettes ; **productive et résidentielle**, dont l'attractivité productive²⁵ est considérée comme la capacité d'un territoire à attirer et à retenir des activités nouvelles et des facteurs de production mobiles, capitaux, équipements, entreprises, travailleurs qualifiés.

Quant à l'attractivité résidentielle, elle prend en compte la capacité à attirer les personnes, et avec eux leurs revenus, en provenance de l'extérieur du territoire. Il s'agit de mesurer la dynamique des mouvements sur une période donnée à travers les flux entrants(en provenance de l'extérieur du territoire) à l'origine de l'entrée de ces revenus. Dans ce cas, l'attractivité économique est La capacité des territoires à

²⁵ J,Fabre, « Mondialisation : En quoi l'attractivité devient un enjeu majeur pour les territoires ? ». Vu le 01-03-2014 [En ligne] : <http://meridianes.org/2013/10/31/mondialisation-pourquoi-lattractivite-devient-un-enjeu-majeur-pour-les-territoires/>

attirer les facteurs de productions mobiles. Or le rapport des individus avec leur territoire est en changement permanent, la mobilité des personnes occasionnelle ou quotidienne, s'est accrue avec la distinction entre lieu de résidence et lieu de travail (les gens habitent la campagne mais travail en ville, ce phénomène on le trouve dans les pays occidentaux). Dans ce cas, les habitants ne consomment pas là où ils vivent puisque les villes ne deviennent plus attractives comme avant, et pour mesurer l'attractivité économique des territoires il convient de prendre en considération ces deux facettes.

1.3.2. L'Attractivité liée à la qualité de vie

C'est la capacité d'une ville, d'un territoire ou d'un quartier d'attirer et de donner envie de venir et de rester en offrant le meilleur cadre de vie, la meilleure offre urbaine (espaces publics, équipements, services, commerces, etc.), la sécurité, l'offre scolaire et universitaire qui deviennent des éléments décisifs dans les choix de localisation résidentielle. Certains l'appellent attractivité résidentielle qui est à son tour multiple par les différents acteurs qui peuvent être attiré que ce soit des touristes, des cadres, des hommes d'affaires, des consommateurs, des entreprises,... etc. Cette attractivité est devenue aussi importante que l'attractivité économique.

1.3.3. L'Attractivité urbaine

L'attractivité urbaine est la capacité d'une ville à être choisie par un acteur comme espace de localisation (temporaire ou durable) pour tout ou partie de ses activités, que cet acteur soit un ménage, une équipe dirigeante au sein d'une entreprise, d'une administration ou d'une association.²⁶

1.3.4. L'attractivité touristique

Cette attractivité peut se définir comme la capacité à attirer et à retenir des activités nouvelles et des facteurs de production, c'est-à-dire des entreprises et leurs emplois, mais aussi des populations et leurs revenus, qu'il s'agisse de résidents permanents

²⁶Poirot Jacques et Gérardin Hubert, « *L'attractivité des territoires : un concept multidimensionnel, Mondes en développement* », 2010/1 n° 149, p. 27-41.

ou de touristes. Pour les régions, l'enjeu est bien, à partir d'une analyse de la situation actuelle, incluant aussi bien le poids de l'histoire que celui des données humaines, économiques et environnementales, de réfléchir aux évolutions possibles et au devenir de leurs territoires. L'attractivité touristique est un enjeu important et source de richesse et d'emplois directs ou induits, aussi c'est un ballon d'oxygène pour la viabilité de certains commerces ou équipements, et permet de diversifier les activités.

1.4. Facteurs d'attractivité

En ce qui concerne le premier paramètre cité (qualité endogène ou attrait), les récentes recherches font état de l'indispensable réunion de plusieurs facteurs afin de rendre un territoire attractif, dont les plus importants sont :

- L'environnement économique, technique et financier avec tout ce qu'il contient comme avantages liés aux services d'accompagnement et de soutien aux entreprises.
- Le facteur humain incarné par la qualité de la main d'œuvre et donc la formation professionnelle.
- La présence d'une infrastructure moderne, permettant une accessibilité diversifiée (réseaux routiers, autoroutiers, aériens, port ...etc.).
- La qualité de vie et les facilités offertes en matière de service publics collectifs et individuels.
- Enfin le paramètre le plus important et qui est lié à l'organisation et au jeu d'acteur qui est devenu d'actualité, avec la concertation et la capacité à agir ensemble pour la mise en œuvre rapide et efficace des projets.

1.5. Les différentes approches théoriques de l'attractivité territoriale

F. Hatem ²⁷identifie cinq grandes catégories d'approches pour appréhender le concept d'attractivité : l'approche par image du territoire, l'approche par processus de décision, l'approche « macro » par les indicateurs globaux, l'approche « méso » par l'offre territoriale différenciée et l'approche « micro ».

²⁷Hatem, F. "Attractivité : de quoi parlons nous ?". Paris : s.n., 2004.

1.5.1. L'approche par image du territoire

Elle suppose une démarche de marketing fondée sur un processus stratégique dont résulte la valorisation du territoire dans une perspective de différenciation afin d'accroître sa capacité à attirer des activités ciblées. L'approche par les processus de décisions se focalise sur l'analyse des différentes étapes menant un investisseur à formuler un choix de localisation. Elle se focalise sur les investissements directs étrangers (IDE).

1.5.2. L'approche « macro »

Vise à identifier les déterminants globaux expliquant le degré d'attractivité du territoire pour les investissements internationaux.

1.5.3. L'approche « méso »

Tente de comprendre pourquoi une catégorie spécifique d'activités (secteur, fonction) sera d'avantage attiré par un territoire particulier. Cette approche se focalise sur l'analyse des dynamiques locales permettant l'émergence endogène d'un pôle de production et de compétitivité.

1.5.4. L'approche « micro »

A pour objectif de déterminer le meilleur site de localisation possible pour un projet particulier. Toutes ces approches sont des approches descendantes des théories économiques définissant l'attractivité d'un territoire comme sa capacité à attirer des investissements et à retenir ceux déjà existants.

PREMIERE PARTIE :
**LA QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN : FACTEUR PRINCIPALE POUR
L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ**

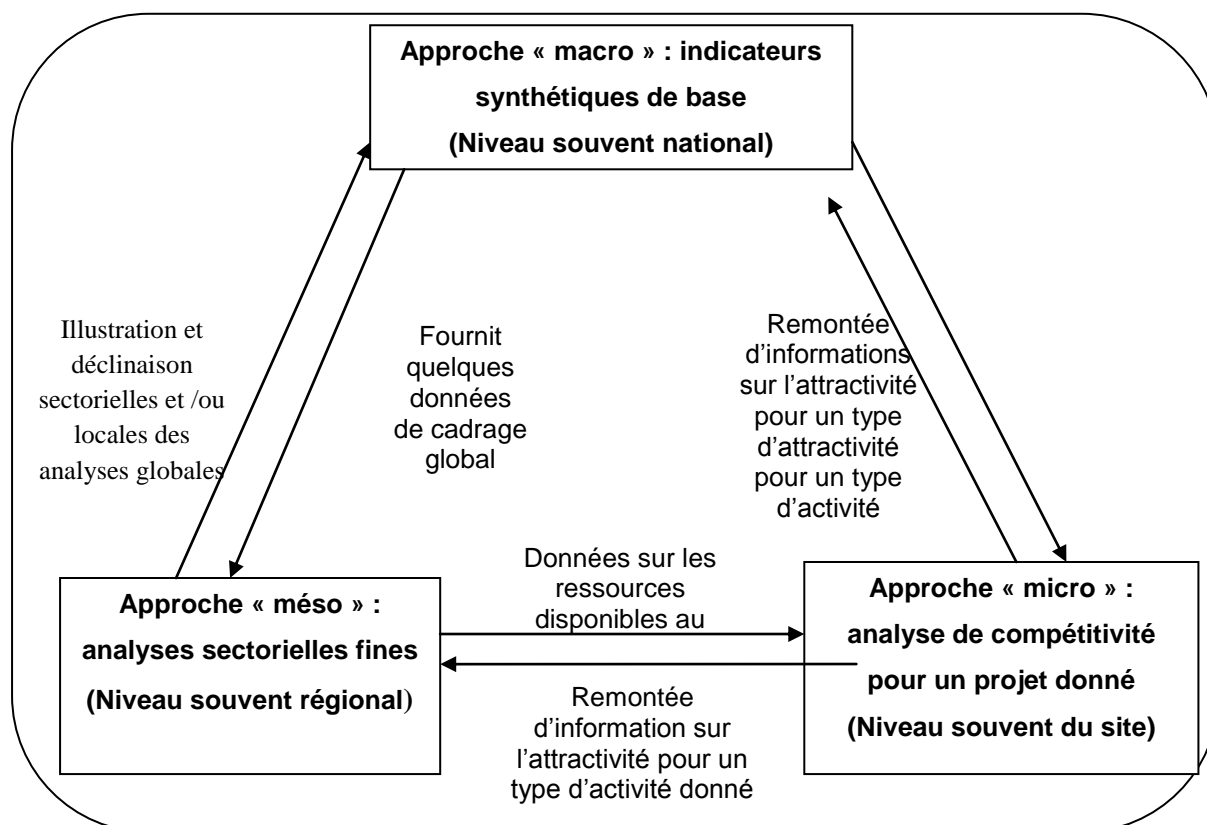


Figure n°2 : Schéma qui montre la complémentarité entre les trois approches de l'attractivité territoriale. Source Hatem, 2004

Il existe d'autres approches plus récentes de l'attractivité comme celle par les capacités ou capabilités au sens d'Amartya Sen²⁸. Il s'agit, selon cet auteur, de la capacité d'être (liberté de se nourrir, de se vêtir, de se loger, d'être en mesure d'échapper aux maladies évitables etc.) et de la capacité d'agir (liberté de se déplacer, d'accéder à l'éducation, d'accéder au marché du travail, de participer à la vie sociale et politique etc.). Une approche qui s'intéresse beaucoup plus aux types d'acteurs attirés par un territoire donnée et les facteurs d'un territoire auquel les acteurs sont sensible²⁹ utilisé pour déterminer les capacités d'être et d'agir des individus dans les grandes villes françaises.

²⁸ SEN A. (2000), « *Un nouveau modèle économique. Développement, Justice, Liberté* », Paris, Ed. Odile Jacob.

²⁹ J. Poirot et H. Gérardin, « *l'attractivité des territoires : un concept multidimensionnel* ». Revue monde en développement 2010/1 - n° 149.

1.6. La mesure de l'attractivité

La mesure de l'attractivité est un exercice très difficile si ce n'est pas impossible, souvent c'est des approches objectives (attraction) puisque la dimension subjective est difficile à calculer car peu de tentatives ont vu le jour afin de la mettre en chiffre. Comme le constatent V. Angeon et L. Rieutort (2007)³⁰, la notion d'attractivité étant bien souvent calquée sur celle d'attraction, elle se réduit dès lors à une mesure des flux de populations, de touristes ou d'emplois. On va discuter les différents moyens qui existent pour la mesure de l'attractivité. Trois grands types de données existent afin de révéler l'attractivité des territoires : **des indices simples, des indices composites et des tableaux de bord.**

1.6.1. Un indice simple

L'indice simple nous renseigne sur une seule des caractéristiques du phénomène étudié. Il ne fournit qu'une information unique, ce qui rend sa compréhension et son utilisation aisée mais réduit sa portée analytique.

Parmi les indicateurs simples, deux principaux sont généralement évoqués :

- Celui de la **CNUCED**³¹ qui publie un indice de Performances des Investissements Directs à l'Etranger élaborant un classement entre pays sur la base du nombre d'IDE (indice direct étranger) reçu par rapport aux PIB³². Cet indicateur fait une photo à une date 'T', révélant un nombre d'IDE par rapport aux PIB, mais ne permet pas de connaître les raisons de ce niveau de flux d'IDE et les mécanismes sur lesquels ils s'appuient et qu'ils sont susceptibles de générer.
- Celui calculé par le magazine **FORBES** ayant trait à la misère fiscale. Cette revue

³⁰ANGEON, V. et RIEUTORT, L. (2007), « *L'attractivité territoriale en questions* », in *Nouvelle attractivité des territoires et engagement des acteurs*, dir. par Chignier-Riboulon, F. et Semmoud, N., Presses Univ. Blaise Pascal, p. 235-247

³¹ la CNUCED : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement : est l'organe des Nations Unies chargé des questions de développement, en particulier du commerce international qui en est le principal moteur.

³² PIB : Le produit intérieur brut ou PIB constitue l'instrument de mesure de l'activité économique le plus largement utilisé. Son calcul est régi par des normes internationales et tout un travail de réflexion s'est attaché à en définir les bases statistiques et conceptuelles. Toutefois, le PIB mesure essentiellement la production marchande. Rapport de la Commission en France sur la mesure des performances économiques et du progrès social

Considère comme heureux fiscalement les pays qui ont les plus faibles taux de taxation.

1.6.2. Un indice composite

C'est la synthèse de l'alliance de plusieurs indicateurs. Il permet d'obtenir un résumé de l'information existant sur un sujet de manière claire et facilement compréhensible ce qui le rend aisément utilisable, afin d'effectuer des comparaisons dans le temps et dans l'espace, utiles à la communication.

Les indicateurs portant sur le phénomène d'attractivité peuvent être divisés en deux catégories : ceux qui renseignent sur l'attractivité **objective** et ceux qui s'intéressent à l'attractivité **subjective**. Les variables retenues pour calculer les indicateurs dits objectifs correspondent aux déterminants classiques de l'attractivité présentés précédemment. A titre d'exemples, *l'Indice de Compétitivité Mondiale (IMD)* de Lausanne, un des indicateurs les plus connus en matière d'attractivité, prend en compte des variables traduisant « la performance économique, l'efficacité du gouvernement, l'efficacité des affaires et les infrastructures. »³³ (Musson, A. (2010), p. 185). Comme d'autres indices de référence, on trouve celui du *World Economic Forum (WFE)* qui publie un indice de compétitivité mondial/global³⁴ et qui retient 12 piliers de la compétitivité (les institutions, les infrastructures, l'environnement macroéconomique, le niveau d'éducation, l'efficacité du marché, la flexibilité et l'efficacité du marché du travail, le développement des marchés financiers, l'effort technologique, la taille du marché, et l'innovation) et celui d'AT Kearney³⁵, connu en France sous le nom d'Indice de globalisation et de compétitivité (GCI) qui se base sur le niveau d'intégration économique, de connectivité technologique, sur le degré de stabilité politique du pays et sur les contacts personnels.

³³Musson, A. (2010), « Revue de littérature sur les indicateurs d'attractivité et de développement durable : Vers un indicateur d'attractivité durable », *Géographie, Economie et Société*, 12, p. 181-223

³⁴ Le rapport WFE de classement est sur le site Vu le 01-09-2014 [En ligne] : <http://www.weforum.org/issues/global-competitiveness>

³⁵Le classement du rapport global sur la compétitivité est basé sur l'Indice mondial de la compétitivité (GCI - Global Competitiveness Index), qui a été mis en place par le Forum économique mondial en 2004. Vu le 01-09-2014 [En ligne] : <http://www.atkearney.com/documents/10192/4461492/Global+Cities+Present+and+Future-GCI+2014.pdf/3628fd7d-70be-41bf-99d6-4c8eaf984cd5>

Les données utilisées proviennent en grande partie de sources administratives (Banques mondiales, Fonds Monétaires internationales, UNESCO) Quant aux indicateurs subjectifs censés refléter l'attractivité perçue, ceux-ci sont issus d'enquêtes auprès des chefs d'entreprises dont la méthodologie s'avère souvent très fragile (réponses induites, choix de l'échantillon, ...). L'ensemble de ces indicateurs synthétiques sont utilisés afin de classer les territoires entre eux à des fins de *benchmarking*³⁶.

1.6.3. Le Tableau de bord

Un tableau de bord, réunit un ensemble d'indicateurs de manière ordonnée (par thèmes, dimensions, ...), présente l'avantage de fournir une vision complète et fine du phénomène étudié. Les organismes qui se contentent de livrer un tableau de bord du phénomène de l'attractivité sont rares.

Ils existent deux tableaux de bord portant sur cette question de l'attractivité : le premier celui de la Commission Européenne intitulé « **Benchmarking Policy Enterprise** » présenté chaque année ; le deuxième est celui de **l'Agence Française pour les Investissements Internationaux (AFII)**. L'apport de ces deux contributions est de permettre une comparaison sur des points précis entre territoires. Toutefois, les variables retenues dans ces tableaux sont celles présentées précédemment au sens où elles ne considèrent l'attractivité que comme un phénomène purement économique ne permettant pas de développer une connaissance fine de la dynamique des territoires. En France, ce sont avant tout, les Pôles de Service de l'Action Régionale qui fournissent des mesures élaborées de l'attractivité. Bien souvent, les travaux menés à cette échelle n'abordent l'attractivité que dans une perspective très économique³⁷.

Mais il convient de signaler que nous ne pouvons pas adopter les mêmes critères d'attractivité pour tous les territoires. Dans ce sens **l'INSEE** (l'institut national de la statistique et des études économiques) a considéré dans sa dernière étude que l'attractivité n'est pas simplement comme le fait d'attirer et de retenir des hommes et

³⁶ La définition du benchmarking. Vu le 01-09-2014 [En ligne] : <http://www.marketing-etudiant.fr/benchmarking.html>

³⁷ C'est par exemple le cas de l'étude menée par le Pôle de Service de l'Action Régionale (PSAR) « Etudes Économiques régionales 13 » et des travaux de l'INSEE antérieur à 2010

des activités mais également comme la capacité d'un territoire à capter et redistribuer des richesses (Davezies, 2008)³⁸, ce qui lui a permis de proposer une typologie de l'attractivité (résidentielle, métropolitaine...).

Nous avons vu les différents types d'indicateurs qui existent dont la plupart d'entre eux sont économiques, pourtant l'attractivité a d'autres facettes aussi importante tel que la qualité de vie urbaine ; les entreprises s'installent là où il y'a une meilleure qualité de vie, on a toujours crus que le travail suit le capital mais c'est le contraire, Evaluer l'attractivité à travers la qualité de vie c'est notre objective. Avant cela il est évident de comprendre la notion de qualité de vie, ses composantes (dimensions) et sa relation avec l'attractivité c'est l'objet du chapitre ci-dessous.

2. La qualité de vie : une notion pluridimensionnelle

La qualité de vie est à la fois une notion et un concept, utilisé couramment mais qui exprime une réalité complexe, devenue très populaire, car invoqué tant par les habitants que les élus, les médias que les chercheurs..., Ce terme de qualité de vie est aujourd'hui couramment employé pour exprimer des réalités tellement différentes qu'il nous est apparu nécessaire de tenter un effort de définition afin de mieux le cerner.

2.1. Aux origines du concept :

Le concept de la qualité de vie repose sur l'obsession des hommes à vouloir parvenir à une vie bonne qui traverse les siècles de la pensée humaine, elle était déjà évoquée par les philosophes Grecs, Aristote spéculait déjà sur le bonheur humain qui à ses yeux devrait se développer principalement dans la cité, lieu privilégié du débat rationnel. Les Grecques s'accordèrent pour développer la participation à la vie publique dans le but d'atteindre un idéal de vie. Cette notion n'est pas une création du XXe siècle mais il été précisé et développé à la fin des années 60, en particulier cadre de vie, le niveau de vie et le mode de vie.

³⁸Davezies, L. (2008), *La République et ses territoires – La circulation invisible des richesses*, Seuil

PREMIERE PARTIE :
**LA QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN : FACTEUR PRINCIPALE POUR
L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ**

Son retour en grâce au XXe siècle trouve son origine dans les slogans politiques de Lyndon Johnson qui la plaçait au centre de son programme politique (1964). Dix ans après dans la déclaration d'Alma –Ata.³⁹

En effet, dans cette société industrialisée où les progrès économiques et sociaux prenaient de l'ampleur, la qualité de vie prit son essor, initialement corrélée au niveau de vie. Il s'agissait d'une société de consommation où la qualité de vie était synonyme de confort matériel et était en rapport avec l'acquisition de biens. Ainsi la révolution technique (production en série de matériaux) et la découverte de nouvelles ressources prévoyaient déjà d'un nouveau tournant «qualitatif» dans l'aménagement des villes. L'édification des grands ensembles, selon la logique des CIAM (Congrès international d'architecture moderne) et leurs chefs de file Le Corbusier et Walter Gropius, devait offrir une nouvelle qualité de vie, afin de remédier aux problèmes sociaux et à l'insalubrité issus de la période industrielle. Si cette époque a en partie atténué certains problèmes, certains des principes mis en œuvre (ainsi que leur mauvaise interprétation) en ont également et paradoxalement engendré d'autres qui ont laissé des stigmates sur le territoire actuel (zonages et ses conséquences, dysfonctionnement des espaces, dégradation de certains tissus bâti due à l'usage de matériaux de qualité médiocre, etc.).

C'est d'une réflexion critique sur les préceptes fonctionnalistes qu'émerge, dans les années 1970, la notion de qualité de vie traverse l'Atlantique. Les Européens mettent ensuite une dimension psychologique à ce terme, qui n'existait pas ou peu auparavant. Elle devenait beaucoup moins matérielle, c'est une prise de conscience de nouvelles problématiques urbaines et environnementales, et de la nécessité d'une approche holiste⁴⁰ de faire la ville. Le sommet de Rio, la Charte d'Alborg ou encore l'élaboration d'Agendas 21 sont autant de témoins de l'émergence de ces nouveaux référentiels dans la conception et l'organisation du territoire. On passe progressivement d'un urbanisme quantitatif vertical à un urbanisme qualitatif horizontal. Cette nouvelle pensée ouvre à nouveau l'espoir de l'aménagement d'une

³⁹ J.N. BAIL. (2002), Les enjeux de l'innovation en termes de qualité de vie.

⁴⁰Approche holiste : Du grec holos, " le tout ", ce terme désigne toutes les approches de la vie, ou toutes les techniques thérapeutiques qui prennent en compte la globalité de l'individu. Par exemple, une vision **holistique** de l'être humain tient compte de ses dimensions physique, mentale, émotionnelle, familiale, sociale, culturelle, spirituelle. Vu le 01-01-2015 [En ligne] <http://www.psychologies.com/Dico-Psycho/Holistique>.

ville plus agréable, plus conviviale et plus représentative. Ainsi de nouvelles dimensions envisagées tel que la dimension humaine et sensorielle, intensité des lieux, concomitance des échelles et fonctionnalités, accessibilité et sociabilité qui sont les nouveaux enjeux pour une meilleure qualité de vie en ville.

C'est en 1993 que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) donne une définition « Universelle » à la notion de la qualité de vie : « **La perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lesquelles il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes** »⁴¹.

A l'heure actuelle la qualité de vie devient un défi pour les villes d'aujourd'hui et un critère très important d'attractivité urbaine.

Les débats sur la définition du concept de la qualité de vie sont assez confus alors pour déterminer ses composantes, il n'est pas aussi une tâche facile, ce que il faut retenir de cette histoire, que la qualité de vie est un concept qui a évolué au fil du temps dont les composantes se sont aussi développées, puisque aujourd'hui, les nouvelles approches de cette notion prennent en considération les approches subjectives et non seulement les approches objectives.

2.2. Définition de la qualité de vie

Il est difficile de trouver une définition universelle de la qualité de vie.

Approché par les différents acteurs faiseurs de la ville : urbaniste, socialiste, géographe, médecin, psychologue, politicien (dans les pays occidentales) à chacun sa qualité de vie. La question qui se pose est de quoi parle-t-on à travers la qualité de vie urbaine : des conditions de vie comme l'OCDE (cadre de vie, mode de vie, niveau de vie, ...), de l'expression d'un sentiment général de bonheur d'après l'UNESCO ou d'un complet bien-être physique, mental et social (comme l'OMS) ?

La notion est multidimensionnelle composé de plusieurs facettes, chaque année la grille d'évaluation de la qualité de vie change selon les palmarès publié par les grands magazines d'informations. Cette notion est évolutive puisque le fait urbain n'est pas stable et couvre un large spectre de thèmes.

⁴¹OMS. (1993). Whoqol Group (Geneva). Study protocol for the World Health Organization project to develop a quality of life assessment instrument (Whoqol). Quality of Life Research, 1993, vol. 2, n° 2, pp. 153-159.

2.2.1. Définition de la qualité de vie par rapport à d'autres notions :

Il est important de distinguer la notion de qualité de vie d'autres notions utilisées souvent comme des synonymes telles que le bien-être, le niveau de vie, le cadre de vie et le mode de vie. Il sera ensuite possible de proposer une définition moins générale et plus claire de la qualité de vie.

2.2.1.1. Le bien être

Pour D.LEY⁴², au début du chapitre qu'il consacrait à « la qualité de la vie urbaine » a souligné que «la qualité de la vie d'un résident n'est pas la conséquence invariable de ses chances de vie ou de sa situation biographique. Les chances objectives s'enracinent dans un milieu qui peut être modifié, détourné ou amplifié par des facteurs tels que la nature de la personnalité, ses attitudes, la qualité du système de support social dont il peut bénéficier, le niveau des aspirations individuelles, l'intensité du sentiment communautaire, des valeurs religieuses, qui toutes permettent des définitions alternatives des ingrédients qui contribuent au bien-être social et individuel".

Cette définition est intéressante dans la mesure où elle décrit la complexité du concept de qualité de vie mais ne peut être suivie dans l'usage polyvalent des termes de qualité de vie et de bien-être. La notion de bien-être est une notion individuelle, subjective et personnelle qui procède d'un auto jugement d'une personne sur son état personnel, en fonction de ses besoins et de ses aspirations. C'est donc une donnée qui ne peut pas être généralisé.

Comme la qualité de vie le bien-être a deux dimensions objectives et subjectives, la définition objective consiste à distinguer des éléments qui participent au bien-être.

Quant à la définition subjective c'est la mesure de la satisfaction à l'égard de la vie (via enquête).

Les Définitions objectives du bien-être correspondent bien souvent à la détermination de dimensions (les moyens) qui participent au bien-être subjectif.

⁴² David LEY -géographie du bien-être -PUF 1981.Paris

2.2.1.2. Le niveau de vie

La notion de niveau de vie est directement liée à celle de pouvoir d'achat. C'est une notion économique qui mesure une richesse susceptible d'être personnalisée (le niveau de vie d'un habitant peut être comparé à celui d'un autre) ou d'être utilisé sous forme de moyenne (le niveau de vie d'une catégorie sociale).

Certains économistes, tel que M. SINGER⁴³, évaluent la qualité de vie en estimant la somme d'argent qui reste à un individu après avoir payé ses dépenses quotidiennes. Certes, la notion de niveau de vie n'est pas sans rapport avec la qualité de vie. C'est l'élévation du niveau de vie qui a permis aux habitants des pays occidentaux d'acquérir un meilleur cadre de vie. Il ne suffit plus à un ménage de se loger, mais il faut que l'appartement soit agréable, spacieux, facile d'accès et qu'il bénéficie d'un environnement de services adaptés à ses besoins. Donc c'est la recherche d'une qualité de vie toujours supérieure. Malgré l'élévation du niveau de vie, l'urbanisation qui a accompagné la croissance économique a participé à la dégradation du cadre de vie "naturel" et le cadre de vie urbain (surdensité, absence de style architectural,... etc.).

C'est donc grâce à l'élévation du niveau de vie et à l'amélioration des conditions matérielles de l'existence que les mentalités ont changé et que les attentes des ménages se sont reportées sur des conditions de vie toujours meilleures.

Des mesures telles que l'instauration d'un salaire minimum ou d'un revenu minimum d'insertion sont finalement la reconnaissance qu'un pouvoir d'achat minimum est une condition nécessaire de la qualité de vie. Mais cette notion ne convient pas dans la mesure où elle est quantitative et restrictive et n'est donc pas une condition suffisante pour permettre de décrire la qualité de vie.

L'existence d'autres données non immédiatement quantifiables telles que l'environnement naturel, culturel ou commercial ne sont pas prises en compte dans le calcul du niveau de vie alors qu'elles interviennent objectivement dans l'évaluation de son niveau de vie par un individu. Il confirmerait donc tout à fait logique d'intégrer dans la mesure du niveau de vie, d'autres critères que des critères financiers, dans la mesure où ce n'est pas seulement un niveau de salaire mais aussi les potentialités

⁴³ Cité dans Bailly -La géographie du bien-être, PUF -1981

de chaque ville (ou chaque quartiers) à offrir des ressources dans tous les domaines à ses habitants qui déterminent les niveaux de vie.

2.2.1.3. Le mode de vie et style de vie

Les modes de vie et les styles de vie sont des concepts évolutifs qui suivent l'évolution de la société. Ils se traduisent par des comportements qui varient selon l'âge et la situation professionnelle ou familiale des personnes, mais aussi selon les lieux et les époques. Les habitants des grandes villes et ceux des petites, les personnes âgées et les scolaires, les couples avec enfants et les familles mono parentales constituent autant d'individus qui ont des styles de vie différents et qui expriment des besoins différents, auxquels la ville doit pouvoir répondre.

Si l'on considère que la qualité de vie est un concept général, il ne faut pas perdre de vue qu'elle s'adresse à des exigences variées qu'il est important de recenser et de prendre en compte.

2.2.1.4. La notion de cadre de vie

Le cadre de vie est une expression très usitée dans le langage courant et souvent associé à une autre expression « la qualité de vie ». Ce concept tend à appréhender l'environnement immédiat d'une personne ou d'un groupe de personnes. Ce sont finalement les potentialités offertes par le milieu physique que l'on décrit, sans jugement de valeur. Le cadre de vie peut être agréable ou désagréable, urbain ou rural, mais il existe toujours alors même s'il n'y a pas toujours de qualité de vie. Le cadre de vie fait donc partie de la quotidienneté d'un individu ou d'un groupe et à ce titre, il a une influence concrète et psychologique sur les habitants. Un cadre de vie agréable contribue à offrir une certaine qualité de vie, mais ce n'est pas une condition suffisante. On peut aussi considérer la notion de cadre de vie par rapport à celle d'environnement en considérant la première comme un espace organisé, habité par l'homme, faisant l'objet d'une intégration et d'une assimilation, alors que l'environnement fait référence à un espace disparate qui manque de cohésion et qui relève principalement des éléments naturels (air, eau, sols...).

Le cadre de vie fait plutôt référence au cadre matériel de la vie collective, à l'infrastructure matérielle de la ville. Le cadre de vie se compose de plusieurs

dimensions qui interfèrent entre elles : la sphère intime et individuelle du logement, le voisinage proche, le lien social. Donc cette problématique impose de considérer trois échelles différentes :

- Au niveau du logement en abordant les notions de confort, de taille, de prix.
- Au niveau du quartier, c'est le vécu quotidien des habitants qui est abordé, au travers des notions de fonctionnalité, de service, de convivialité, d'agrément : accessibilité aux commerces et aux services, proximité des espaces verts, propreté de la ville, et sécurité de l'environnement.
- Au niveau de l'agglomération ; ce sont plus l'image et l'attractivité générale vis-à-vis des différents publics (habitants, visiteurs, entrepreneurs, investisseurs, touristes...) qui sont concernées : la répartition entre les espaces naturels ou agricoles et les espaces artificialisés, la part du "vert" dans le territoire, la qualité des paysages, l'offre de loisirs et de détente, etc.

On entend par cadre de vie l'environnement physique, matériel, social et organisationnel⁴⁴.

La « qualité de vie » semble un champ plus large intégrant d'autres éléments que le cadre matériel de vie : la vie culturelle, politique⁴⁵.

2.2.2. Les concepts clés de la qualité de vie

2.2.2.1. La qualité de vie urbaine

La première définition de la qualité de vie en milieu urbain se rapporte aux conditions matérielles d'existence. Il s'agit d'une préoccupation qui remonte aux courants hygiénistes de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, alors que des conditions sanitaires et de logement très difficiles affectaient les populations des villes industrielles. De telles conditions de l'environnement urbain, touchant à l'eau et à l'air notamment, sont toujours tenues pour essentielles à une bonne qualité de vie. Donc la qualité de vie en milieu urbain repose sur un certain nombre de problématiques bien identifiées : la densité et la diversité du cadre de vie, l'équité sociale et l'accessibilité à un logement décent et abordable. Ces problématiques sont prétextes

⁴⁴M,P, HERVY. Aline METAIS, « *Qualité de vie en Ehpad (volet 2), Organisation du cadre de vie et de la vie quotidienne* », Anesm, 2011.

⁴⁵N,MATHIEU, Y,GUERMOND.(2005), « *La ville durable, du politique au scientifique* », Editions Quae, pp 106-180.

à questionner les modèles de forme urbaine développés à l'intérieur de disciplines comme la géographie sociale ou la sociologie urbaine.

MURDIE, RHYNE et BATES⁴⁶ ont cherché à élaborer un cadre conceptuel de qualité de vie en milieu urbain. Ce cadre comprend quatre principaux segments :⁴⁷

- Le premier décrit le contexte social, politique et économique au sein duquel le gouvernement municipal prend ses décisions. Il mesure l'influence des conditions locales sur la qualité de vie.
- Le deuxième comprend des mesures quantitatives d'intrants objectifs, qui sont caractéristiques de l'environnement ou des équipements locaux de la municipalité.
- Le troisième couvre les mesures d'extrants intermédiaires, qui constituent les extrants, ou les résultats, des mesures d'intrants. Par exemple, les dépenses par habitant pour l'enseignement secondaire (une mesure d'intrant) peuvent être liées au taux de décrochage au niveau de l'école secondaire (une mesure d'extrant).
- Le quatrième segment, le plus complexe, est fondé en bonne partie sur les données qualitatives. On ne présume que la satisfaction globale en matière de qualité de vie est affectée indirectement par les caractéristiques du ménage, qui sont elles-mêmes modifiées par les caractéristiques personnelles. Ces deux types de caractéristiques peuvent modifier les perceptions de la réalité objective, ainsi que les interprétations de l'écart entre ce qui est possible ou souhaitable et ce qui est en cours de réalisation.

2.2.2.2. La qualité environnementale

L'habitant et son espace de vie. La référence à la qualité environnementale se traduit souvent par une préoccupation de ce que l'on « **voit et vit** » tous les jours. En effet la qualité environnementale fait, désormais, partie des soucis quotidiens des habitants parce qu'elle revoie à différents aspects de la vie quotidienne (conditions socio-économiques, les conditions d'accès aux services...).

⁴⁶MURDIE, R et al. (1992), « *Modélisation des indicateurs sur la qualité de vie au Canada: une étude de faisabilité* ». Ottawa, Centre d'études prospectives sur l'habitation et le cadre de vie.

⁴⁷MACLAREN, V. (1996), « *Élaboration d'indicateurs de durabilité urbaine: gros plan sur l'expérience canadienne* ». Toronto, Centre intergouvernemental de recherches urbaines et régionales.

PREMIERE PARTIE :
**LA QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN : FACTEUR PRINCIPALE POUR
L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ**

ROGERSON conceptualise la qualité de vie en définissant un nouveau terme, la qualité de vie environnementale comme une combinaison des domaines de la vie matérielle et de la vie personnelle. « Le domaine de la vie matérielle consiste en une série de biens, services et autres attributs relatifs à l'environnement physique, économique et social de l'espace géographique dans lequel l'individu vit. Le domaine de la vie personnelle est déterminé par les caractéristiques des individus et leur appréciation de leur bien-être et de leur satisfaction»⁴⁸.

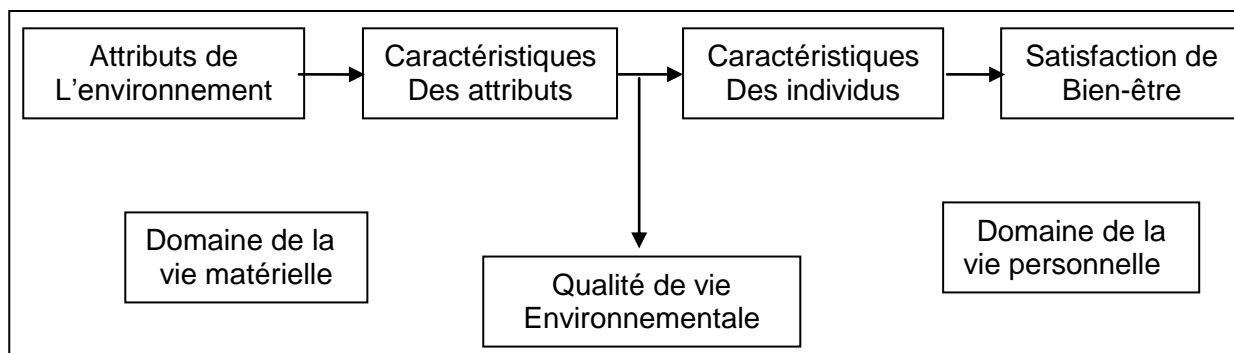


Figure n° 3 : Schéma du Modèle de Rogerson. Source : André, 2001.

Plusieurs indicateurs peuvent être pris en considération dans l'évaluation de la qualité de vie environnementale : facilité de faire des achats, pollution environnementale, niveau de scolarité, niveau de bruit, climat, possibilités d'emploi, conditions d'habitations, espaces verts, accessibilité au transport publique, parcs, congestion de la circulation.

On se trouve face à un concept polysémique avec plusieurs facettes ; aussi les méthodes d'approches de cette dernière sont multiples, nous allons essayer d'aborder ces approches dans le sous-titre 2.3.

2.2.3. Autres définitions de la qualité de vie

Il est reconnu que la qualité de vie est défini par deux sphères fondamentales, celle de **la vie matérielle ou externe** et celle de **la vie personnelle immatérielle ou**

⁴⁸ROGERSON R.J., (1997), « Quality of life in Britain », Glasgow, Editions: Quality of life research group, University of Strathclyde.

interne. R.J.ROGERSON⁴⁹ du département de géographie de l'université de Glasgow, la définit par deux types de mécanismes psychologiques et sociologiques internes propres à chaque individu et à chaque groupe de société produisant la sensation de satisfaction et de gratification. A cela s'ajoutent les conditions externes d'existences « lesquelles agissent comme un levier des mécanismes internes ». **Les conditions externes révèlent la vie matérielle, les conditions internes révèlent la vie personnelle des individus.**

Le concept de la qualité de vie renvoie aussi à différents aspects de la vie urbaine, comme les conditions matérielles d'existence, les disparités socio-économiques, l'accès à des équipements de toutes sortes, l'organisation des activités dans l'agglomération, la participation aux instances communautaires ou politiques, la coopération à l'intérieur de l'unité de voisinage voire à l'atteinte des aspirations de chacun.⁵⁰

Evoquer la qualité de vie, c'est faire référence aux conditions générales d'existence en considérant par exemple, les qualités physiques, démographiques d'une société ainsi que son contexte économique, politique et social.

Dans les débats publics la qualité de vie est synonyme de bien-être et de bonheur urbain aussi à la notion de satisfaction des besoins. Cependant, la qualité de la vie demeure, avant tout, un construit social dont les tentatives de définition se heurtent aux tensions qui existent entre deux dimensions différentes : celui de la satisfaction de vie à travers certains indicateurs quantifiables de la vie (finances, logement, loisirs, ...etc.) et celui de bien être subjectif.

Le concept de qualité de vie fait référence à des notions variées allant de la préservation de l'environnement, l'amélioration des conditions d'existence, la valorisation des espaces de vie jusqu'à la prise en compte des problèmes de société comme la sécurité et l'emploi, en passant par l'adaptation optimale des services et la

⁴⁹ROGERSON R.J.(1998), « Quality of life and the global city ». International Conference on Quality Of Life in Cities – ICQOLC'98 – Volume 1, School of Building and Real Estate National University of Singapore, pages 109-124.

⁵⁰ G. SENECAI, « aspects de mesure de la qualité de vie : évolution et renouvellement des tableaux de bord métropolitains ».

satisfaction croissante que doivent procurer les structures sanitaires, éducatives, culturelles et de loisirs.⁵¹

2.3. Les différentes approches de mesures de la qualité de vie

Les recherches plus récentes sur la qualité de vie ont montré le besoin d'aller au-delà de la mesure des ressources économiques (développement humain) et de remplacer les indicateurs traditionnels économiques (statiques) par des indicateurs qui traduisent directement les conditions de vie quotidienne des habitants c'est-à-dire leur vécu réel.

Selon **N. BARBARINO-SAULNIER, 2004**⁵² il existe deux approches de mesure de la qualité de vie en milieu urbain :

2.3.1. L'approche objective : Cette approche tend à l'évaluation quantitative des conditions de vie par une analyse quantitative et statistique qui permet une connaissance des qualités de l'environnement et des conditions de vie c'est ce qu'on appelle la sphère de la vie matérielle. Elle permet une identification des conditions nécessaires à la qualité de vie ainsi l'évaluation des conditions de vie et l'étude de leurs disparités spatiales.

2.3.2. L'approche subjective : Cette approche subjective basée sur la connaissance des préférences et de la satisfaction des individus. Ce qui permet un élargissement de la compréhension de la qualité de vie et des facteurs qui la détermine. Cette approche se réalise par des enquêtes ou des entretiens soumis directement à la population ciblée, et le but de cette enquête c'est l'analyse des systèmes de valeurs et l'étude des préférences subjectives de la qualité de vie ; c'est-à-dire les éléments subjectives structurants pour la qualité de vie aussi l'étude des niveaux de satisfaction et de bien-être.

⁵¹ ABBACI.S, 2013, les inégalités écologiques en milieu urbain et leur impact sur l'attractivité des quartiers cas d'étude : Annaba

⁵² BARBARINO- SAULNIER, N. (2005), « De la qualité de vie au diagnostic urbain, Le cas de la ville de Lyon », thèse de doctorat en géographie et urbanisme, Université Lumière Lyon.

La figure ci-dessous résume les approches et le système de mesure de la qualité de vie selon N. BARBARINO-SAULNIER

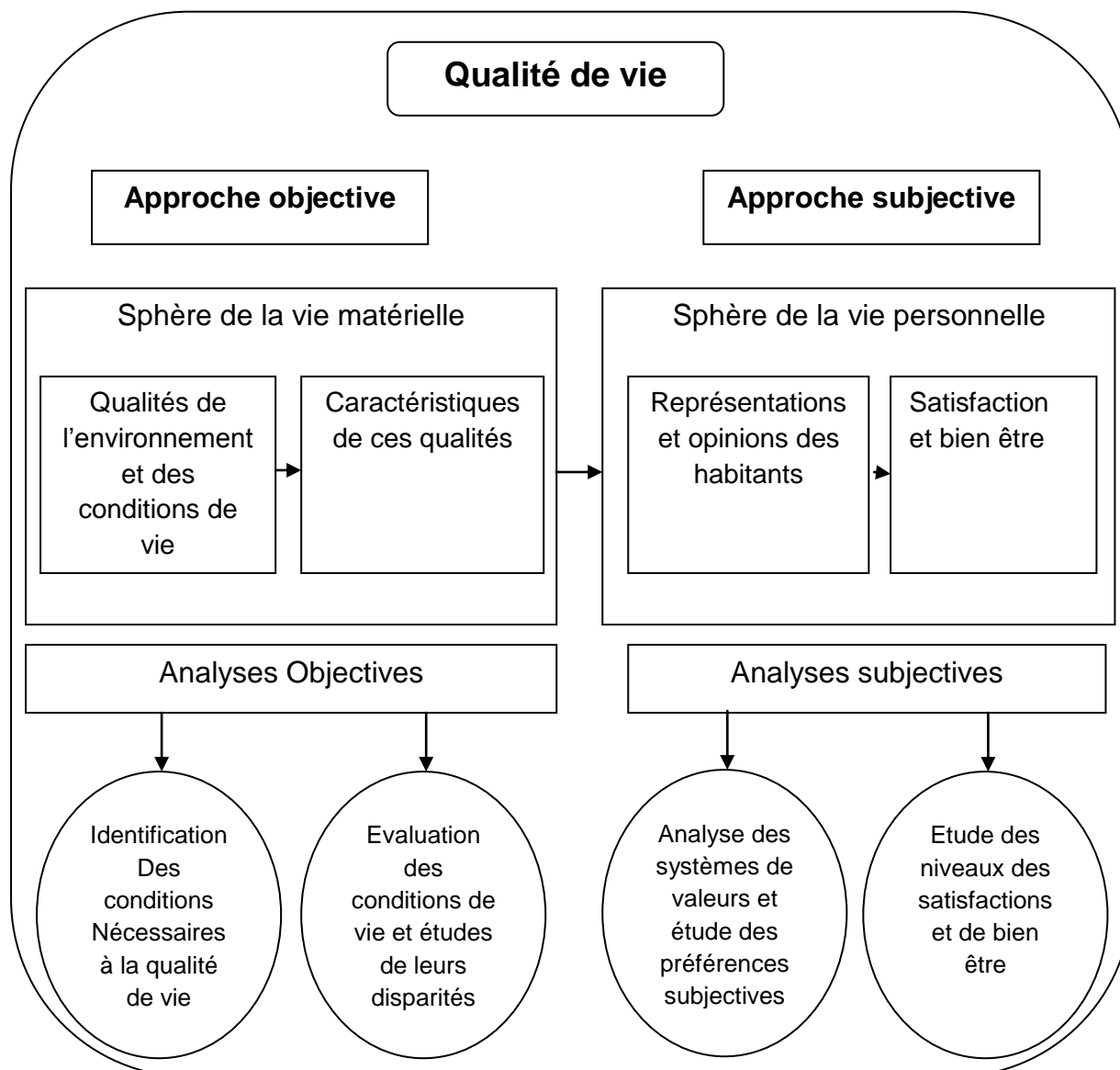


Figure n°4 : Approches et système de mesure de la qualité de vie : Barbarino-Saulnier 2004.

2.3.3. Autres approches de mesure de la qualité de vie

Selon le rapport de **Stiglitz**⁵³, il existe trois approches :

-La première approche est basée sur la notion de **bien être subjectif** : les individus sont considérés comme les mieux à juger leurs propres situations , cette approche

⁵³Stiglitz, SEN. (2009), « *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social* ». Vu le 6.06.2014 [En ligne] : www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/094000427/0000.pdf

PREMIERE PARTIE :
**LA QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN : FACTEUR PRINCIPALE POUR
L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ**

est beaucoup plus liée avec les recherches de psychologie dont le but universel de l'existence humaine est de donner à chacun la possibilité d'être « heureux » et « satisfait » dans la vie.

-La deuxième approche : est basée sur la notion de capacité ; selon cette approche la vie d'une personne est considérée comme combinaison de divers « états et actions » (fonction), et de la liberté de cette personne de faire un choix parmi ces fonctions et de la liberté de cette personne de faire un choix parmi ces fonctions (capacités). Cette dernière met en valeur les finalités humaines et rejettent les modèles économiques où les personnes agissent dans leurs propres intérêts sans se soucier de leurs relations ni de leurs émotions, elle met aussi l'accent sur les complémentarités entre les diverses capacités.

-La troisième approche est économique ; basée sur la notion d'allocations équitables et considère que le bien être réside dans le choix d'une pondération des différents aspects non monétaires de la qualité de vie (les biens et les services qui sont échangés sur le marché).

Ces deux dernières approches sont objectives.

2.4. Les critères d'évaluation de la qualité de vie en milieu urbain

La plupart des approches sur la qualité de vie n'ont pas essayé de la définir mais de la mesurer, des chercheurs se sont penchés sur le problème de la mise au point de critères de qualité de vie et ils ont proposé un panel d'indicateur. Les questions qui se posent sont : Que faut-il mesurer ? Comment choisir les indicateurs afin d'évaluer la qualité de vie en milieu urbain ? Est ce qu'on peut l'évaluer ou pas ?

Selon l'UNESCO, la qualité de vie peut être mesurée parce qu'il existe une demande relativement consensuelle vis à vis des conditions d'environnement. Il serait donc possible d'évaluer, en fonction des modes de vie, quelles sont les attentes moyennes en matière de qualité de vie et dans quelle mesure la réalité s'en écarte.

Certains chercheurs ont proposé un panel d'indicateurs qui permet de comparer les villes entre elles. Ce travail passe par une définition des aspects fondamentaux des conditions de vie afin d'isoler ceux qui participent à la qualité de la vie, cela nécessite :

- De définir ce qui compose la qualité de vie pour des territoires et des populations

PREMIERE PARTIE :
**LA QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN : FACTEUR PRINCIPALE POUR
L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ**

variés et implique aussi la prise en compte et la définition de deux critères :

Des indicateurs objectifs qui portent sur l'environnement des individus et **des indicateurs subjectifs** qui décrivent la perception des individus et l'auto-évaluation de leurs conditions d'existence. Les premiers utilisent les fichiers statistiques alors que les seconds sont issus d'enquêtes socio psychologiques qui décryptent la manière dont les individus perçoivent les aspects fondamentaux de leur environnement et évaluent leur bien- être ou leur mal-être.

- D'établir une méthodologie qui permette de combiner les indicateurs considérés comme révélateurs de la qualité de vie, afin de tenir compte des dimensions objectives et subjectives. Mais cela pose des difficultés dans l'attribution de coefficients à chacun des critères et dans le choix des critères.

Certaines recherches essayent cependant de combiner les deux types de critères objectifs et subjectifs

Plusieurs modèles de tableaux de bords de multiples pays ont été élaborés chaque année sous prétexte de classement de villes selon leur qualité de vie.

Dans les années 70, les indicateurs était socio-économique tel que les caractéristiques d'un quartier incluant le logement, l'accès aux équipements de proximité, lieux de consommation, vie sociale et vie démocratique, des indicateurs matériels qui renvoie au vécu des habitants,

Ensuite il y'a eu un développement des indicateurs par l'intégration des dimensions sociales et environnementales, depuis la deuxième guerre mondiale aux états unis.

Aujourd'hui les différentes études et approches essaient d'intégrer plusieurs dimensions de la vie urbaine puisque l'habitant est devenu le centre d'intérêt de toutes ces approches, des aspects qui été intangible à l'époque semble être abordés aujourd'hui tel que la perception des habitants de leurs environnement vécu et de leurs qualité de cadre de vie. Par ailleurs le chevauchement des approches quantitatives et qualitatives demeure après plus de trente années de débats un défi pour les pays occidentaux.

3. Les quartiers en difficultés

3.1. La notion de quartier

La notion de quartier est une notion ancienne, dont la pertinence, est encore de nos jours très largement débattue (Paulet, 2000)⁵⁴. « Il est impossible d'analyser le quartier sans le replacer dans les discussions qui ont opposé -et qui opposent- les spécialistes de la ville».

Aujourd'hui, il existe deux tendances générales pour définir le quartier : Pour certains, le quartier en tant que référent spatial n'existe plus (Ascher, 1998)⁵⁵.

Plus précisément, «les relations sociales de voisinage et les activités de proximité perdent de leur importance, écartelées entre l'échelle du logement et celle de la ville» (Ascher, 1998), rendant obsolète la notion de quartier.

Pour d'autres, le quartier constitue un point d'ancrage substantiel du mode de vie urbain des habitants (Authier, 2002, p.89)⁵⁶. En accord avec cette approche, un certain nombre d'auteurs font du quartier l'échelle idéale de conceptualisation des opinions publiques crédible (Dansereau & Germain, 2002 ; Goetz, 2000).⁵⁷

3.2. Les limites de quartier

Les chercheurs ont trouvé des difficultés pour délimiter le quartier ; pour certains ils définissent ce dernier comme « une portion de la ville dans laquelle on se déplace à pied, ou pour dire une partie de la ville dans laquelle on n'a pas besoin de se rendre puisqu'on y est »⁵⁸

En effet, les limites sont souvent imposées dans un but administratif comme les études de PDAU, POS, ou pour le but de recensement (RGPH) ou pour les directions de l'environnement (le cas de collecte de déchets).

⁵⁴Paulet, J-P. (2002), « *Les représentations mentales en géographie* ». Paris, Anthropos.

⁵⁵Ascher, François. (1998), « *La fin des quartiers. Dans Nicole Haumont (dir.) L'urbain dans tous ses états: faire vivre et dire la ville* ». Paris, L'Harmattan. pp183-201.

⁵⁶Authier, Jean-Yves (2002), « *Habiter son quartier et vivre en ville: les rapports résidentiels des habitants des centres anciens* », *Espaces et Sociétés*. No 108-109. Pages 88 à 131.

⁵⁷Goetz, Edward G (2000), "The politics of poverty concentration and housing demolition", *Journal of Urban Affairs*. Vo1.22, Number2. pp 157-173.

⁵⁸Georges Perec, in *Espèces d'espaces*. , Paris 1974 édition de minuit.

Les différents types de limites d'un quartier peuvent être définis de la manière suivante⁵⁹ :

3.2.1. Les limites administratives

Les limites d'une circonscription électorale ou district ont l'avantage de coïncider avec celles du quartier auxquelles elles sont rattachées ; leur principale désavantage est qu'elles ne coïncident pas forcément avec la perception que les habitants ont de ces limites ou avec l'aspect physique de l'endroit.

3.2.2. Les limites fonctionnelles

La planification de nouveaux quartiers ou « villes nouvelles » s'est traditionnellement focalisée sur la création de zone industrielles groupées autour d'un centre local de services. Les zones desservies (défavorisées) peuvent être identifiées par des enquêtes de déplacements des habitants et par une cartographie des temps et des distances. Ces zones défavorisées peuvent ne pas correspondre à la perception des quartiers ; on s'est aperçu notamment que les centres de services publics peuvent se trouver aux limites du quartier, formant ainsi un lieu de rencontre entre les habitants de différents quartiers.

3.2.3. Les limites géographiques

Les éléments géographiques et topographiques interagissent avec tous les moyens de classification notés précédemment. Une route principale, une rivière ou des voies ferrées formeront une limite plus ou moins « rigide » d'un quartier, alors qu'une colline ou un parc en donneront une perception plus étendue.

3.2.4. Les limites historiques

L'âge et l'aspect des principales constructions donnent au quartier son cachet particulier. Ces facteurs peuvent être identifiés à partir des cartes et photographies, en complément d'une connaissance personnelle de l'histoire du lieu. Une définition physique des quartiers peut être utile, par exemple pour l'analyse du parc logements, mais les facteurs sociologiques permettront de compléter cette définition.

⁵⁹CATHERINE Charlot et VALDIEU Philippe Outequin Développement durable et renouvellement urbain des outils opérationnel, HERMATAN 2006 p 296

3.2.5. Les limites sociales

Le sens commun donné au quartier est généralement défini par la perception que ses habitants en ont. Ainsi, les effets de la géographie, de l'histoire et de la sociologie sont responsables de différentes dynamiques d'un quartier. Cela explique que les limites d'un quartier ne sont pas fixées définitivement. Elles peuvent varier selon les facteurs d'urbanisation ; elles changent également selon la perception des habitants : un quartier est une entité vivante et son évolution dépend de son organisation sociale et de sa relation avec l'ensemble de la ville.

Si le terme quartier est largement utilisé pour désigner les subdivisions d'une ville, sa définition est assez imprécise car un quartier, à moins d'être un peu isolé, n'a pas de frontière naturelle ni, le plus souvent, administrative. Plutôt que d'essayer de définir les limites de ce que serait le quartier d'un ménage interrogé, exercice particulièrement difficile compte tenu de la variété des situations possibles, il a été laissé à la discrétion des ménages de répondre par rapport à ce qu'ils pensent spontanément être leur quartier. On l'appelle parfois le quartier « vécu », du fait de sa dimension subjective.

3.3. Définition de quartier en difficulté

C'est un quartier avec un certain nombre de problèmes délimités sur la base d'indicateurs, univoquement liés à la précarité du bâti, aux problèmes socio-économique, etc. ...

Les quartiers en difficultés souffrent des problèmes qui altèrent la qualité de vie tel que l'insécurité, la qualité de logement, précarité, chômage,... etc.

En effet, le quartier joue un rôle majeur dans la qualité de vie quotidienne des ménages, puisque la qualité de vie n'est pas la même selon le bruit, la pollution, la sécurité, qui sont des problèmes courants dans certains quartiers, alors qu'ils sont presque absents ou minimum dans d'autres, selon les types de difficultés. Les quartiers sont quittés par leurs habitants, généralement à cause de leur mauvaise qualité de vie, ces quartiers sont aussi caractérisés par le monofonctionnel et avec un grand pourcentage du logement social.

En France on les appelle quartiers en difficultés, quartiers prioritaire ou sensible situé dans des zones urbaines sensibles(ZUS). Ce sont des quartiers prioritaires pour la

PREMIERE PARTIE :
**LA QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN : FACTEUR PRINCIPALE POUR
L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ**

politique de la ville qui s'effectue par les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS). Ces contrats s'effectuent pour la réalisation d'actions concertées entre l'État et les collectivités territoriales afin d'améliorer le quotidien des populations dans certains quartiers.

Ainsi les quartiers dits "en difficulté", présentent un caractère quasi monofonctionnel ; l'habitat collectif y constitue de fait la composante urbaine essentielle même si elle s'accompagne souvent de commerces de proximité.

En dehors de ces derniers, les activités économiques sont, en effet, très peu présentes, qu'il s'agisse d'entreprises artisanales, de PME, d'établissements bancaires ou même de certains services publics.

En conclusion les quartiers en difficulté ont des problèmes variés à différents échelles et degrés dans une ou toutes les dimensions : urbaine, environnementale, économique et sociale et même politiques.

3.4. Origine des quartiers en difficultés

3.4.1. Dans le monde

Au lendemain de la seconde guerre mondiale toute l'Europe se trouve en face à de multiples crises : de logement, économique et social

La crise de logement est due à la destruction des villes par la guerre, des nouveaux émigrants arrivés, ce qui a causé une augmentation de la population et une pénurie du logement. Afin de pallier à cette situation de crise, de grandes opérations de construction sont lancées dans toutes les agglomérations dès la fin des années 1950 et confiés exclusivement aux architectes du mouvement moderne dans une logique d'économie de moyens et de matériaux. Les grands ensembles d'habitat social (Habitat à Loyer Modéré - HLM) sous forme de tours et de barres sont nés, des quartiers d'habitat populaire avec pour unique fonction d'héberger les classes moyennes. Quant à la crise socioéconomique : les chocs pétroliers des années soixante-dix et l'installation durable de la crise économique vont fortement perturber le schéma de peuplement des grands ensembles. Les populations les plus aisées vont peu à peu quitter ces quartiers et les habitants les plus précaires vont se retrouver « bloqués » dans ces espaces urbains.

Ce sont eux, les classes « moyennes inférieures », qui vont être le plus durement

touchés par la crise et la montée du chômage. Peu à peu, les quartiers d'habitat populaire vont concentrer les habitants cumulant des difficultés économiques et/ou sociales et de fait se retrouver « en dehors » (de la ville, de la société...).

Ce qui a induit la crise sociale avec l'apparition de nouvelle forme de problèmes sociaux tel que l'exclusion sociale⁶⁰. Ce terme a émergé en France vers le milieu des années 80. A l'origine, il se rapportait à des catégories de gens qualifiés de « cas sociaux » qui ne bénéficiaient d'aucune protection sociale.

Ces quartiers manifestent la concentration des phénomènes de l'exclusion et l'archétype du mal vivre des grands ensembles. Aujourd'hui ils font l'objet d'une politique de la ville pour améliorer la situation de ces derniers.

3.4.2. En Algérie

En Algérie, après l'indépendance la politique des ZHUN, apparaît comme une réponse à une urgence, avec les effets de l'implantation lourde de l'industrie et ses conséquences, exode massif de population rurale et la crise de logements ont provoqué une urbanisation accélérée ville a subi des bouleversements profonds, provoquant ainsi un déséquilibre spatial et un éclatement de la ville , de ce fait, une situation urbaine alarmante : dégradation de l'habitat et du cadre de vie, prolifération de l'habitat précaire insalubre et illicite.

Ainsi devient comme un modèle d'habitat à travers toutes les villes Algériennes, connaît aujourd'hui des difficultés et des problèmes de dégradation de l'habitat et du cadre de vie, non entretenu est délaissé. L'état a mis en place une politique d'amélioration urbaine qu'on va détailler dans le prochain sous chapitre.

4. Relation entre attractivité et qualité de vie

La question de d'attractivité et de qualité de vie en milieu urbain se pose alors en termes complexes. Les liens entre attractivité et qualité de vie sont à la fois instinctifs et rationnels, la qualité de vie n'existe qu'au travers du territoire sur lequel elle a une signification, et l'attractivité ne peut être expérimentée que par ceux qui ont

⁶⁰ Processus de rupture du lien social, de désaffiliation, au cours duquel l'individu perd peu à peu les liens tissés avec d'autres individus ou des groupes d'individus. Vu le 28-12-2014 [en ligne] : <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/international-migration/glossary/exclusion/>

PREMIERE PARTIE :
**LA QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN : FACTEUR PRINCIPALE POUR
L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ**

la liberté de choisir et de décider en ce qui concerne leur mobilité et leur lieu d'implantation (entreprises) ou de résidence (individus). Ainsi, nous tentons d'apporter des éléments d'analyse dans le débat actuel sur l'attractivité des territoires par le biais de la qualité de vie.

Il est connu que l'attractivité est un concept polysémique comme il été déjà signalé, définit selon deux dimensions, une subjective et l'autre objective, la première c'est l'attrait qui renvoie à « la séduction », la deuxième qui est à caractère objectif qui est l'attraction, une force qui attire mais retient sur place et qui permet de converger toute sorte de ressources : populations, revenus, capitaux, mains d'œuvres, emplois, biens, services, événements professionnels, informations,...etc.⁶¹

Quant à la qualité de vie, c'est aussi une notion multidimensionnelle composée de deux sphères : la Sphère de la vie matériel comme les conditions matérielles d'existence, les disparités socio-économiques, l'accès à des équipements de toutes sortes, l'organisation des activités dans l'agglomération, la participation aux instances communautaires ou politiques, la coopération à l'intérieur de l'unité de voisinage voire à l'atteinte des aspirations de chacun.⁶²

La sphère de la vie immatérielle, c'est le bien être ressenti et la satisfaction des individus.

Mesurer l'attractivité renvoie à la mesure de ses deux facettes : l'objectif « l'attraction » et le subjectif « l'attrait », mais la notion d'attractivité est souvent calquée sur celle d'attraction, elle se réduit à la mesure des flux de populations, de touristes, d'emploi. La plupart des indicateurs sont économiques pourtant il existe des indicateurs aussi important si les entreprises s'installent là où il y'a une meilleure qualité de vie, on a toujours crus que le travail suit le capital mais c'est le contraire, c'est pour cela, nous avons voulu aborder une dimension très importante de l'attractivité qui est la qualité de vie en milieu urbain.

Etudier La qualité de vie en milieu urbain c'est faire référence à tous les thèmes de la vie urbaine.

⁶¹Alexandre,H. ,Cusin, F., Juillard, C. (2010) : L'attractivité résidentielle des agglomérations françaises - Enjeux, mesure et facteurs explicatifs. Vu le 10-08-2014, [en ligne] : http://www.fondation.dauphine.fr/fileadmin/mediatheque/docs_pdf/publications/immobilier/rapport_attr_activite_residentielle_alexandre_cusin_juillard_2010.pdf.

⁶²G.Sénécal : aspects de mesure de la qualité de vie : évolution et renouvellement des tableaux de bord métropolitains.

PREMIERE PARTIE :
**LA QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN : FACTEUR PRINCIPALE POUR
L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ**

Ainsi « l'influence d'un espace sur des réalités sociales consistant à les orienter ou à les déplacer dans sa direction »⁶³ ce qui implique la convergence des flux sur un territoire, son contraire est la répulsion et d'une certaine façon la marginalité ou l'exclusion socio-spatiale. Donc les dynamiques d'attractivité peuvent permettre d'intégrer ou de réintégrer certains espaces de marge.

Le plus important pour le concept d'attractivité est de faire distinction entre attraction et attrait comme si de suite : l'attraction est la force qui tend à rapprocher des corps, du point de vue spatial. Cette notion exprime ou qualifie des rapports de lieu (rapport d'influence ou hiérarchiques quelque soient les formes qu'ils revêtent : concentration, diffusion à partir d'un centre ou autour d'un centre.

Quant à l'attrait qui est l'attirance ; renvoie à ce qui est susceptible d'attirer l'attention, ce qui séduit, ce qui a des chances de fixer. Sa traduction spatiale explicite à la fois ce qui est à l'origine de l'attraction (exercés par les pôles urbains ou ruraux) et le résultat de cette même attraction (renforcement des pôles,...).

L'attractivité découle du pouvoir d'attraction. Elle est la capacité à drainer et à ancrer des hommes et des activités, des capitaux et des compétences sur un territoire.

Alors que la qualité de vie est un des facteurs d'attractivité qui est devenue aussi importante que les autres facteurs économiques qui représente un défi pour le développement des villes d'aujourd'hui.

⁶³Moriconi-Ebrard in Lévy.Lussault, 2003.

DEUXIEME CHAPITRE

***POLITIQUE URBAINE RELATIVE A L'ATTRACTIVITÉ
ET A LA QUALITE DE VIE EN ALGERIE***

Chapitre II : Politique urbaine relative à l'attractivité et à la qualité de vie en Algérie

Nous avons vu l'importance de l'attractivité dans le choix des investissements et l'implantation des différents programmes et d'équipement et services, qui participent d'une manière directe à améliorer la qualité de vie en milieu urbain dans les quartiers en difficultés. Pour cela nous avons voulu aborder la politique relative à ces deux concepts d'attractivité et de qualité de vie en Algérie.

1. Politique relative à l'attractivité en Algérie

Nous entendons par politiques d'attractivité, l'ensemble des actions réalisées par le pouvoir public qui cherchent à mettre en valeur et à développer différents atouts du territoire urbain, et destinées à stimuler l'intérêt des agents et les inciter à s'implanter. La notion d'agent peut s'appliquer à tout facteur mobile (activité, personne ou capital) vivant sur un territoire et susceptible de se déplacer (Hattem, 2007).

En termes de politiques d'aménagement de territoire, l'attractivité est devenue un élément au centre du débat des pouvoirs publics dans les pays occidentaux. Par exemple en France, les transformations dans l'appellation de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) en DIACT (Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité de Territoires), puis change en une nouvelle DATAR.

En Algérie, nous ne trouvons pas le terme politique d'attractivité ou de qualité de vie mais nous trouvons des textes dans des lois concernant la politique de la ville et de l'aménagement du territoire.

Récemment (en 2011), l'Agence Nationale d'Aménagement et d'Attractivité « ANAA »⁶⁵, preuve d'une prise de conscience générale de l'importance que prend la notion d'attractivité dans les politiques de gestion des villes Algériennes. En effet si l'attraction de différents flux a toujours caractérisé les villes, en particulier les grandes, avec le schéma national d'aménagement du territoire SNAT 2030,

⁶⁵ Décret exécutif N A 11-137 du 23 Rabie Ethani 1432 correspondant au 28 mars 2011 portant création de l'agence nationale à l'aménagement et à l'attractivité des territoires « ANAAT ».

l'attractivité est associée à la compétitivité pour former une ligne directrice (n°3) du développement territorial envisagé à long terme. Dans cette perspective, s'établissent des projets pour renforcer les 4 grandes villes par des projets prestigieux comme c'est déjà cité précisément à Annaba.

1.1. L'Agence Nationale d'Aménagement et d'Attractivité (ANAA)

L'agence nationale à l'aménagement et à l'attractivité des territoires « ANAAT » a été créée par le Décret exécutif N A 11-137. Selon l'article 1 du même décret, l'ANAA est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Installé à Alger mais peut être muté à d'autres villes, les fonctions de cette agence sont définies comme dans l'article 4 et qui sont :

- ❖ Réunir les éléments techniques nécessaires à l'élaboration des programmes et de la politique nationale d'aménagement et de développement durable du territoire, de l'élaboration et de l'évaluation des instruments d'aménagement du territoire qui lui sont confiés ;

- ❖ Contribuer à toute étude de prospective et entreprendre toute étude d'évaluation pour la définition des actions à mettre en œuvre territorialement pour promouvoir l'attractivité et la compétitivité des territoires, induites par les différents instruments d'aménagement ;

- ❖ Contribuer à la coordination de la mise en œuvre des politiques sectorielles et à la détermination des procédures y afférentes, par référence aux orientations et directives des différents instruments d'aménagement ;

- ❖ Constituer et tenir à jour tout fichier et/ou banque de données nécessaires à ses missions.

S'ajoute à ceci la suite des fonctions de l'agence dans l'article 6 qui sont :

- ❖ Effectuer toute étude ou expertise en matière d'aménagement du territoire portant sur les aspects institutionnels d'aménagement du territoire.

- ❖ Développer tout outil ou instrument pour l'élaboration des schémas et plans d'aménagement et de développement durable du territoire.

- ❖ constituer et gérer tout fichier et/ou base de données en matière d'aménagement et de développement durable du territoire.

Ces données sur l'agence n'ont pas donné naissance à des réalisations et travaux de et dont on ignore complètement ; même quand nous avons discuté avec les responsables de la ville aucune réponse ne nous a été avancée.

1.2. Le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT)

Le SNAT est un acte par lequel l'Etat affiche son grand projet territorial⁶⁶, pour renforcer la politique de gestion de la ville, composé de quatre grandes lignes dont la troisième est : **L'attractivité et la compétitivité des territoires.**

Ceci consiste à créer les conditions de la compétitivité et de l'attractivité des territoires en affirmant leurs capacités à produire et échanger et à attirer les savoir-faire, les technologies et les investissements nationaux et investissement direct étranger (IDE), et cela par :

- ❖ La modernisation et le maillage des infrastructures des travaux publics, de transport par autoroute et par rail, de plateformes logistiques et de communication.
- ❖ La métropolisation : faire des quatre grandes villes du pays Alger, Oran, Annaba et Constantine des vecteurs de compétitivité, un environnement d'affaires et des générateurs de croissance.
- ❖ Les villes nouvelles et les pôles de compétitivité et d'excellence : deux programmes articulés :

Théoriquement Le SNAT 2025 est mis en œuvre selon deux phases :

- ❖ **Une première phase 2007-2015** : durant laquelle la politique d'aménagement du territoire restera au cours de cette période principalement marquée par l'action volontaire de l'Etat.

C'est la phase de mise en œuvre immédiate du SNAT 2025 à travers les dix-neuf (19) **Schémas Directeurs des Grandes Infrastructures et Services Collectifs d'Intérêt National** qui a déjà commencé.

- ❖ **Une deuxième phase 2015-2025** : c'est la phase partenariale, durant laquelle, l'Etat ayant mis en place les investissements structurants de sa politique d'aménagement du territoire, jouera de plus en plus un rôle de

⁶⁶LA MISE EN OEUVRE DU SCHEMA NATIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
(<http://www.matet.dz/pdf/snat.pdf>)

régulateur et d'arbitre laissant les opportunités d'actions importantes à une gamme plus large d'acteurs.

Ainsi le développement de la ville figure parmi les principaux enjeux du schéma national d'aménagement du territoire, selon une démarche réfléchie et innovante. Cette démarche réhabilite la ville dans sa dimension la plus significative à travers l'élaboration et la mise en œuvre de programmes ambitieux. Ils sont déclinés dans le programme de la politique de la ville qui s'articule autour des segments suivants :

- La rénovation urbaine,
- **Le rattrapage et l'intégration des zones urbaines à handicaps,**
- La réforme de la gestion et du management urbains.

1.2.1. Les actions arrêtées par le SNAT

1.2.1.1. La rénovation urbaine

La stratégie de rénovation urbaine s'appuie sur des documents d'urbanisme qu'elle contribue à orienter : schémas directeurs d'Aménagement des quatre grandes villes, PDAU, POS, la rénovation urbaine constitue une problématique d'urgence dans la politique de la ville dans notre pays en raison de l'existence d'un tissu urbain vétuste et dégradé dans pratiquement l'ensemble des villes et particulièrement à Alger, Oran, Constantine et Annaba.

Une partie importante de leur parc logement présente de grands risques pour la population en, raison de son état de fragilisation, une situation qui a amené les pouvoirs publics à établir un diagnostic sur l'état des constructions en vue d'envisager des actions de rénovation avec les acteurs concernés (Direction de l'Urbanisme et de la Construction, Office de la Promotion et de la Gestion Immobilière, Assemblée Populaire Communale, population).

1.2.1.2. La requalification des quartiers périphériques

Appuyée par différentes opérations :

- Réhabilitation des grands ensembles et résorption de l'habitat insalubre,
- Mise à niveau des équipements et services de base (raccordement aux réseaux AEP et d'assainissement, éducation, santé, sports, culture etc.),

PREMIERE PARTIE :
**LA QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN : FACTEUR PRINCIPALE POUR
L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ**

- Affectation des immeubles abandonnés en vue de les réintégrer dans le fonctionnement urbain,
- Structuration du tissu urbain, intégration urbaine et aménagement des espaces publics : voirie, espaces verts, reconquête des friches urbaines
- Amélioration des liaisons avec l'espace central urbain et des liaisons Inter-quartiers, tant par des infrastructures que des services adaptés (transports en commun). Outre l'amélioration du cadre urbain, la rénovation urbaine va contribuer à l'amélioration de l'image de la ville et sa promotion à travers la réalisation des équipements et des activités structurantes qui sont indispensables à son rayonnement.

Cette action de rénovation doit être accompagnée par des actions liées à :

- La réhabilitation, la mise en valeur et l'entretien des espaces publics.
- La réhabilitation, la restauration et la mise en valeur du patrimoine historique et culturel
- La protection et la mise en valeur des paysages urbains (naturels et bâtis) avec la mise en place de **plans de paysages urbains** inclus dans les documents d'urbanisme et leurs prescriptions (PDAU, POS),
- La valorisation **des espaces verts** en ville par l'entretien ou la création de parcs et jardins, par des plantations urbaines (alignements d'arbres,...), par la valorisation des espaces non urbanisés,
- La modernisation **des réseaux d'assainissement et de ramassage des ordures** performants permettant de limiter les pollutions et nuisances.

1.2.1.3. Le rattrapage et l'intégration des zones urbaines à

Handicaps

Ce programme vise la réduction des disparités pour assurer une cohérence et l'intégration des différents quartiers de la ville. Afin de donner une meilleure lisibilité à ce phénomène, un outil a été mis en place à travers l'élaboration d'une carte nationale de l'exclusion sociale. Cette carte a permis d'identifier les zones urbaines sous équipées et qui nécessitent la mise en œuvre de programmes destinés à l'amélioration des conditions de vie de la population dans les zones marginalisées.

PREMIERE PARTIE :
**LA QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN : FACTEUR PRINCIPALE POUR
L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ**

Les interventions sur les Zones Urbaines à Handicap (ZUH) mettent en place différentes actions :

- ❖ **La résorption de l'habitat** précaire et la réalisation de logements sociaux.
- ❖ **L'équipement de base des quartiers**
- ❖ **L'accès aux équipements collectifs** (éducation, santé, sports, culture ...).
- ❖ **L'intégration urbaine des quartiers** est améliorée, tant sur le plan du fonctionnement et de la forme urbaine que de l'intégration sociale et économique des habitants :
 - **La desserte des quartiers** par les infrastructures et réseaux de transports en commun est améliorée afin d'assurer leur intégration au reste de la ville,
 - **Des équipements de proximité** de type "Maisons de Quartiers" permettent

L'accompagnement social et culturel et la promotion d'une culture urbaine,

- **La participation des habitants** aux projets les concernant permet de mieux les ajuster aux besoins et d'en assurer une meilleure gestion.

Nous avons vu que les quartiers qui vivent des difficultés aussi la volonté d'y remédier à ces derniers font partie du plan d'action du SNAT.

Si ce plan serait appliqué il n'y aura plus de problèmes dans les villes Algérienne. Les objectifs sont nobles et l'application du SNAT reste attendue par la population jusqu'à nos jour.

1.3. Les pôles de compétitives et leurs rôles dans l'attractivité

L'Algérie se trouve face à des défis complexes qui sont :

- ❖ Sa situation socio démographique (Chômage des jeunes et émigration des cadres chercheurs),
- ❖ Du déficit de sa balance commerciale extérieure agricole et alimentaire,
- ❖ La forte réduction de la place de l'industrie au sein de l'économie malgré le mouvement d'investissement national et étranger qui s'amorce
- ❖ Des menaces lourdes que font peser par la surconcentration des activités sur le littoral, la désertification, la pénurie d'eau et le changement climatique dans son ensemble, les pénuries d'hydrocarbures à un horizon prévisible

PREMIERE PARTIE :
**LA QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN : FACTEUR PRINCIPALE POUR
L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ**

Pour cela il y'a eu la volonté de développer de nouveaux espaces de compétitivités pour le pays partagé en deux catégories :

❖ Les nouveaux espaces de croissance :

Rôle essentiel : organiser le renouvellement et la pérennisation de notre tissu industriel pour mieux répondre aux objectifs des Régions-Programme et renforcer l'attractivité de notre territoire.

❖ Pôles de compétitivité et d'excellence « POC» :

Consacrés au développement de la recherche scientifique et technique de haut niveau, depuis l'enseignement jusqu'à la valorisation des innovations en relation avec le monde économique.

Les pôles de compétitivité en Algérie sont un des objectifs visé par la politique nationale d'aménagement du territoire, et ceci pour :

❖ La création des conditions d'attractivité et de compétitivité des territoires par un programme national d'action du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT 2025), aussi de la stratégie industrielle d'où l'État définit son grand projet territorial visant à restaurer la force et l'attractivité du territoire dans toutes ses composantes.

❖ Optimiser les territoires doter d'équipements de connexions mondiales qui leurs confèrent des atouts dans la concurrence internationale, la compétitivité et l'excellence à fin de s'amarrer à la mondialisation : c'est le rôle levier des POC

Les Pôles de Compétitivité et d'Excellence (POC) reste un enjeu majeur pour l'Algérie qui est de rejoindre les pays émergents en diversifiant sa production et ses exportations, préparer ses territoires à la compétitivité et à l'attractivité. Il s'agit dans ce cadre, d'identifier les territoires les plus déterminants où croissance et excellence sont les mieux à même de se conjuguer et d'impulser le développement du pays et d'accueillir à cet effet les pôles d'excellence et de compétitivité ; les Villes Nouvelles de Sidi Abdellah, de Bouinan et de Boughzoul accueilleront les premiers pôles de compétitivité et d'excellence.

Six (06) POC ont été pré-identifiés par le SNAT 2025 :

❖ **Alger- Sidi Abdellah – Bouinan:**

PREMIERE PARTIE :
**LA QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN : FACTEUR PRINCIPALE POUR
L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ**

Technologies avancées et TIC (Sidi Abdellah) et biotechnologies alimentaires et médecine du sport (Bouinan).

- ❖ **Oran – Mostaganem – Sidi Bel Abbès – Tlemcen** : Chimie organique, énergie et technologies spatiales et télécommunications
- ❖ **Constantine – Annaba – Skikda** : Biotechnologies métallurgie-mécanique et pétrochimie
- ❖ **Sétif – Bejaia – Bordj Bou Arréridj – M'sila**: Plasturgie, biotechnologie alimentaire et productique;
- ❖ **Médéa – Boughezoul – Laghouat** : énergies renouvelables, biotechnologies, environnement, santé agriculture et alimentation, ressources hydriques et l'industrie pharmaceutique
- ❖ **Ouargla – Hassi Messaoud – Ghardaïa** : pétrochimie- énergies additionnelles, énergies renouvelables et agronomie saharienne – biotechnologies zones arides et eau

Les pôles de compétitivités peuvent être :

- ❖ Continus avec des capacités locales.
- ❖ Discontinus à forte discontinuité géographique et capacité non local.

En conclusion les POC sont un nœud levier puissant ; pour autant ils doivent être adossés en amont à une politique nationale de l'excellence :

- A l'école et à l'université
- Dans l'entreprise
- Dans l'économie et plus largement dans la société.
- ❖ De nouveaux espaces de croissances, de compétitivités (POC) sont essentiel pour l'avenir de l'Algérie. Ils constituent le nouveau socle du pays au niveau national, régional, et international.
- ❖ Ils préparent l'Algérie de l'après Pétrole et lui dessinent une nouvelle vision novatrice pour son développement économique, social et territorial.

2. Politique Relative à la qualité de vie En Algérie

2.1. La loi d'Orientation de la ville

Pour faire face aux défis complexes que vit la ville algérienne :

La raréfaction du foncier urbanisable, épuisement des ressources énergétiques non renouvelables, le stress hydrique, les aléas naturels, les problèmes liés à l'environnement, le gouvernement Algérien, depuis le début des années 2000, a pris la mesure des dangers qui pèsent sur l'environnement et le patrimoine naturel du pays. Cette bonne volonté politique s'est traduite par la création d'un ministère délégué de la ville en 2003 considéré par les spécialistes comme un changement d'ambition dans la vision de l'état qui consiste à mettre la ville en avant plan dans le processus de développement.

En 2006, et par ses deux chambres réunies le parlement, a agréé par un vote à l'unanimité, la première loi **d'orientation de la ville, la loi n° 06-06 du 20 février 2006**⁶⁷ dans l'histoire du pays. Une loi cadre qui consacre l'avènement d'une nouvelle politique de la gestion urbaine. Théoriquement la loi fixe les conditions particulières de création visant à définir les éléments de la ville dans le cadre de la politique de l'aménagement du territoire et du développement durable. Cette politique est mise en œuvre dans le cadre de la déconcentration, de la décentralisation et de la gestion de proximité. (Voir tableau n°1 qui montre les principes de cette loi).

Une décennie s'est écoulée avant que les pouvoirs publics instaurent une politique de la ville. Consacrée par cette loi est renforcée par le SNAT 2025⁶⁸.

PRINCIPES GENERAUX DE LA LOI 06-06	
CONCERTATION ET COORDINATION	Selon lesquelles les différents secteurs et acteurs concernés œuvrent ensemble pour la réalisation d'une politique de la ville organisée de manière cohérente et optimale, à partir des choix arrêtés par l'état et des arbitrages communs
DECONCENTRATION	Selon laquelle des missions et attributions sectorielles sont confiées au niveau local aux représentants de l'état.

⁶⁷Journal officiel N°15, correspond au 20 février 2006.

⁶⁸Loi n° 10-02 du 16 Rajab 1431 correspondant au 29 juin 2010 portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire.

PREMIERE PARTIE :
LA QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN : FACTEUR PRINCIPALE POUR
L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ

DECENTRALISATION	Selon laquelle les collectivités locales disposent de pouvoirs et d'attributions qui leur sont dévolues par la loi
GESTION DE PROXIMITE	Selon laquelle sont recherchés et mis en place les supports et procédés destinés à associer directement ou par le biais du mouvement associatif, le citoyen, à la gestion des programmes et actions concernant son cadre de vie et d'en apprécier et évaluer les effets engendrés.
DEVELOPPEMENT HUMAIN	Selon lequel l'homme est considéré comme la principale richesse et la finalité de tout développement.
DEVELOPPEMENT DURABLE	Selon lequel la politique de la ville contribue au développement qui satisfait les besoins actuels, sans compromettre les besoins des générations futures.
BONNE GOUVERNANCE	Selon laquelle l'administration est à l'écoute du citoyen et agit dans l'intérêt général dans un cadre transparent
INFORMATION	Selon laquelle les citoyens sont informés de manière permanente sur la situation de leur ville, sur son évolution et sur ses perspectives
CULTURE	Selon laquelle la ville représente un espace de création et d'expression culturelles dans le cadre des valeurs nationales.
PRESERVATION	Selon laquelle le patrimoine matériel et immatériel de la ville soit sauvegardé, préservé protégé et valorisé.
EQUITE SOCIALE	Selon laquelle la cohérence, la solidarité, et la cohésion sociale constituent des éléments de la politique de la ville

Tableau N°1 : Les principes généraux de la loi 06-06

(Source Loi n° 2006-06 du 21 Muharram 1427 correspondant au 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville, p. 14 chapitre I)

L'objectif est d'avoir une véritable politique de la ville, un cadre de vie convenable pour toute la population par l'intégration des principes du développement durable et la gouvernance urbaine. Malgré le développement urbain anarchique que vit les villes Algériennes et les conditions de vie qui se dégrade jour après jour, la révision de cette loi offre un nouveau espoir pour le futur de nos villes.

2.1.1. Les objectifs arrêtés par la politique de la ville⁶⁹

La politique de la ville a de multiples objectifs qui sont :

- ❖ La réduction des disparités inter-quartiers et la promotion de la cohésion sociale ;
- ❖ La résorption de l'habitat précaire ou insalubre ;
- ❖ La maîtrise des plans de transport, de déplacement et de circulation dans et autour des villes ;
- ❖ Le renforcement des voiries et réseaux divers ;
- ❖ La garantie et la généralisation des services publics, particulièrement ceux chargés de la santé, de l'éducation, de la formation, du tourisme, de la culture, du sport et des loisirs ;
- ❖ La protection de l'environnement ;
- ❖ La prévention des risques majeurs et la protection des populations ;
- ❖ La lutte contre les fléaux sociaux, la marginalisation, la délinquance, la pauvreté et le chômage ;
- ❖ La promotion du partenariat et de la coopération entre les villes ;
- ❖ L'intégration des grandes villes aux réseaux régionaux et internationaux.

La politique de la ville vise à orienter et à coordonner toutes les interventions et Particulièrement celles relatives à :

- l'urbanisme ;
- la maîtrise des plans de transport, de déplacement et de circulation ;
- la bonne gestion des services de base liés à l'environnement, la sécurité, les réseaux divers, l'aménagement urbain, **l'amélioration du cadre de vie** et le système productif qui fait vivre la ville.

Elle est conçue comme un ensemble pluridimensionnel, plurisectoriel et multilatéral qui vise à réaliser le développement durable et se concrétise à travers plusieurs volets voir, le volet du développement durable, l'économie urbaine, l'urbain, la culture, le social, la gestion et l'institutionnel.

⁶⁹Loi n° 2006-06 du 21 Muharram 1427 correspondant au 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville, p.14.

2.1.2. Le volet du développement durable et de l'économie urbaine

Les objectifs de ce volet sont :

- La sauvegarde de l'environnement naturel et culturel.
- L'exploitation rationnelle des ressources naturelles la promotion de la fonction économique de la ville ;
- La promotion de la fonction économique de la ville.
- La promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

2.1.3. Le volet urbain et culturel

Ce volet a pour objectif de maîtriser la croissance de la ville en préservant les terres agricoles, les zones du littoral et les zones protégées, en assurant :

- La correction des déséquilibres urbains ;
- La restructuration, la réhabilitation et la modernisation du tissu urbain pour le rendre fonctionnel ;
- La préservation et la valorisation du patrimoine culturel, historique et architectural de la ville ;
- La promotion et la préservation des espaces publics et des espaces verts ;
- Le renforcement et le développement des équipements urbains ;
- La promotion des moyens de transport en vue de faciliter la mobilité urbaine ;
- La mise en œuvre d'actions foncières prenant en compte la fonctionnalité de la ville ;
- La promotion et le développement du cadastre.

2.1.4. Le volet social

ce volet a pour objectif l'amélioration des conditions et du cadre de vie de la population : en assurant :

- La lutte contre la dégradation des conditions de vie dans les quartiers ;
- La promotion de la solidarité urbaine et la cohésion sociale ;
- La promotion et le développement des activités touristiques, culturelles, sportives et de loisirs ;

PREMIERE PARTIE :
**LA QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN : FACTEUR PRINCIPALE POUR
L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ**

- La promotion et la préservation de l'hygiène et la santé publique ; la prévention de la délinquance urbaine ;
- Le renforcement des équipements sociaux et collectifs.

2.1.5. Le volet de la gestion : ce volet a pour objectif de promouvoir la bonne gouvernance à travers :

- Le développement des modes de gestion rationnelle en utilisant des moyens et procédés modernes ;
- Le renforcement et l'amélioration de la qualité des prestations de service public ;
- La réaffirmation de la responsabilité des pouvoirs publics et la participation du mouvement associatif et du citoyen dans la gestion de la ville ;
- Le renforcement de la coopération inter-villes.

2.1.6. Le volet institutionnel : ce volet a pour objectif :

- La mise en place d'un cadre national d'observation, d'analyse et de proposition dans le domaine de la politique de la ville ;
- La promotion du financement de la politique de la ville dans le cadre du concours du budget national, des finances locales et de mécanismes novateurs tels que l'investissement et le crédit, conformément à la politique économique nationale ;
- Le renforcement du suivi et du contrôle, par les instances compétentes, de l'exécution de la politique de la ville et des programmes et actions arrêtés dans ce cadre.

D'après les objectifs fixés par la loi de la ville, il est notable que son objectif primordial est de lutter contre la dégradation des conditions de vie dans les quartiers, et de reconquérir l'image de nos villes à travers un développement social et urbain.

2.2. Politique environnementale en Algérie

La qualité de l'air, la gestion des ressources d'eau, la gestion des déchets, la protection de la nature restent les questions fondamentales relatives à l'environnement en Algérie. La qualité de l'air est menacée principalement par les

PREMIERE PARTIE :
**LA QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN : FACTEUR PRINCIPALE POUR
L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ**

émissions des transports urbains dus à une très forte mobilité et celles des usines industrielles vieillissantes.

Les grands défis que doit relever l'Algérie restent donc la prévention des risques qu'ils soient naturels ou industrielle, le reboisement des terres et des forêts qui ont subi la déforestation, la lutte contre la désertification par des mesures d'urgence et des programmes de reboisement adéquats pour protéger les zones côtières et maritimes et tout le littoral , la gestion des eaux potables et usées, la gestion des déchets, de la collecte au stockage en passant par leur traitement et leur recyclage grâce au programme national de gestion intégrée des déchets ménagers et assimilés (PROGDEM) élaboré par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement (MATE) qui constitue le prolongement de la loi 01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion ,au contrôle et à l'élimination des déchets.

Le gouvernement Algérien a depuis le début des années 2000 pris conscience des dangers qui pèsent sur l'environnement et le patrimoine naturel du pays, le cadre juridique pour la protection de l'environnement a été amélioré, mais les ressources rares et les changements institutionnels fréquents posent un défi pour l'exécution et l'application de la législation sur l'environnement.

L'établissement d'un système opérationnel d'évaluation des impacts sur l'environnement sera important à cet égard. Il est également important d'augmenter les possibilités de participation de la société civile et du secteur privé à la protection de l'environnement. Une stratégie de développement durable a été planifiée. Les principaux résultats à ce jour sont le renforcement conséquent de la législation environnementale, la mise en place d'instruments de financement tels que le Fonds de dépollution industrielle ou la création de nouvelles institutions telles que l'Observatoire National de l'Environnement et du Développement durable, le Centre National de la Formation à l'Environnement, ou le Conservatoire du littoral.

Les lois promulguées depuis 2001 relatives à l'aménagement et le développement durable du territoire, aux villes nouvelles en 2002 et à la protection de l'environnement en 2003, ont amorcé une nouvelle stratégie qui vient renforcer l'institutionnalisation des actions de développement.

2.3. L'amélioration urbaine et l'amélioration du cadre de vie en Algérie

L'urbanisation accélérée, l'accroissement de la population urbaine avec la poursuite de l'exode rural, les changements des modes de consommation constituent les causes de la dégradation du cadre de vie dans les milieux urbains. A cet effet, la volonté d'accorder une importance à l'environnement se précise par la promulgation de nombreuses lois.

2.3.1. Principaux textes législatifs liés à l'environnement et l'amélioration du cadre de vie

Avant C.N.U.E.D⁷⁰1992

- Loi n° 83-17 du 16/07/83 portant code des eaux.
- Loi n° 84-12 du 23/06/84 portant régime des forêts.
- Loi n° 90-08 de la 07/04/90 relative à la commune.
- Loi n° 90-09 du 07/04/90 relative à la wilaya.
- Loi n° 90-25 du 18/12/90 portant orientation foncière.
- Loi n° 90-29 de la 01/12/90 relative à l'aménagement et l'urbanisme.
- Loi n°90-30 du 01/12/90 portant loi domaniale.

-Après C.N.U.E.D 1992

Après le Sommet de Rio de Janeiro 1992, une chaîne successive des lois dans le cadre du Développement durable, il s'agit :

Loi 01-19 du 12/12/01 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets

- Création de l'agence nationale des déchets (décret exécutif n°2-175 du 20/05/02).

-Loi n°01-20 du 12/12/01 relative à l'aménagement et au développement durable du Territoire.

-Loi n°02-02 du 05/02/02 relative à la protection et la valorisation du littoral.

-Loi n°02-08 du 08/05/02 relative aux conditions de création des villes nouvelles et leurs aménagements.

-Loi n°03-10 du 19/07/03 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable.

-Loi n°04-03 du 30/06/04 relative à la protection des zones de montagne dans le cadre du développement durable.

⁷⁰CNUED : Conférence des nations unies sur l'environnement et le développement. (Rio, 1992)

PREMIERE PARTIE :
**LA QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN : FACTEUR PRINCIPALE POUR
L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ**

- Loi n°04-09 du 14/08/04 relative à la promotion des énergies renouvelables dans le cadre du développement durable.
- Loi n° 04 -20 du 25/12/04 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable.
- Loi n° 06-06 du 20 Février 2006 portant orientation de la ville.
- Loi n° 07- 06 du 13 mai 2007 relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts, qui a été adoptée par le Parlement et publiée sur le Journal officiel n°31 de 2007.
- Loi 08-15 du 20 juillet 2008 portant mise en conformité des constructions en vue de leur achèvement.

La décennie 2000, n'est pas seulement marquée par la promulgation de la politique de la ville, elle est marquée aussi par l'ouverture sur de nouvelles perspectives en donnant le départ d'une nouvelle conscience des problématiques urbaines⁷¹ : (qualité et cadre de vie, environnement, paysage urbain). Le cadre juridique existe mais qui reste théorique.

Parallèlement à cette politique et son apparition, dans ce contexte le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et le Ministère Chargé de la Ville lancent un premier ensemble d'études à plusieurs niveaux qui couvre les territoires de 40 villes, et de garantir l'accessibilité aux infrastructures. Plusieurs études **Schéma de cohérence Urbaine : SCU**, parallèlement à ces outils nouveaux des procédures de gestion commencent à être mieux définies, notamment les cadres de concertation intersectoriels ou de contractualisation. (Idem).

2.4. Les schémas de cohérence urbaine (SCU) : Exemple du SCU DE LA WILAYA D'ANNABA

Le schéma de cohérence urbaine d'Annaba présenté lors du séminaire le 10 juillet 2006 par URBACO EDR, entamé par l'élaboration du diagnostic prospectif qui tourne autour des thèmes de l'économie, de la cohésion sociale, de la qualité de vie, de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

⁷¹Latreche Chafia La planification urbaine : entre théorie, pratiques et réalité. Cas de Constantine mémoire de magister. 2008, p56

2.4.1. Les enjeux fixés par le schéma de cohérence urbaine (SCU) :

Les enjeux accordés pour le devenir de la ville algérienne dans le rapport du SCU ⁷² D'Annaba dans sa troisième mission, il expose à la base un diagnostic prospectif, six enjeux majeurs. De la ville d'Annaba Cette ville est classé quatrième métropole qui cherche à se développer pour occuper une place non seulement dans le réseau urbain nationale mais aussi à l'échelle internationale (le bassin méditerranéen)

Les enjeux retenus dans ce document sont les suivants :

- Premier enjeu : La création d'emplois à travers une politique de développement économique à caractère durable ;
- Deuxième enjeu : La qualité de la ville centre à restaurer,
- Troisième enjeu : la qualité de vie et du citoyen à améliorer,
- Quatrième enjeu : La protection de l'environnement et la mise en valeur des paysages,
- Cinquième enjeu : La dynamisation du rôle et des fonctions de la métropole d'Annaba comme tête de réseaux irriguant tout son territoire,
- Sixième enjeu : assurer le retournement d'image de la ville ainsi que celui de la métropole.

2.4.2. Les actions prévues par le SCU d'Annaba

2.4.2.1. Une approche sociale

A travers une politique de développement social, pour mettre fin au grand malaise causé par le sentiment de précarité ; qui insuffle un dynamisme et initie des processus de productions durable à commencer par le développement de :

- L'éducation et formation par la sensibilisation aux questions environnementales.
- La solidarité par le développement des associations.
- La citoyenneté qui vise les problèmes d'inactivité par la dégradation des espaces publics en mettant fin à la mentalité du beylik.

⁷²Schéma de cohérence urbaine d'Annaba, travaux d'ateliers organisés par la wilaya d'Annaba, juillet 2006, groupement URBAO-EDR.

2.4.2.2. Prendre en charge la qualité de vie au quotidien

Qui vise à rendre la ville plus belle, plus saine et plus propre :

-L'adduction en eau potable ; limités les fuites d'eaux causé par la vétusté des réseaux, responsable de beaucoup de perte et le gaspillage d'une ressource naturelle, et remédier à la gestion du réseau d'eau potable et du réseau d'assainissement

-L'entretien de la voirie doit permettre la réfection des chaussées et des trottoirs de la commune.

En ce qui concerne les anciens et les nouveaux quartiers il y a lieu de terminer les travaux de VRD qui ont bénéficié d'une importante enveloppe financière.

-L'éclairage public et artistique présente un net déficit au niveau de la ville et de sa périphérie, son amélioration permettra de sécuriser les sorties nocturnes des habitants et donc redynamiser la ville.

-Déchet et propreté de la ville ; des actions de sensibilisation environnementale sont prévues, et l'organisation d'une meilleure gestion communale des déchets pour une ville propre.

-La sécurité publique, il est prévu dans ce schéma de favoriser le renforcement de la police de proximité en nombre et en moyens et l'application de la loi en matière d'ordre public et la sensibilisation à travers les programmes scolaires, la création d'emploi.

-Sport, loisir et culture, pour ce chapitre il a été noté la redynamisation du sport de proximité, par la réhabilitation des espaces publics ouverts aux sportifs, pallier les manques, la dotation des quartiers par les espaces de loisirs et de détente et la préservation des espaces verts, l'implantation du commerce et de services.

Toutes ces actions sus cités sont prises en charge par le programme national de l'amélioration urbaine au niveau des ZHUN.

C'est une vraie volonté d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants, mais l'application se résume en réhabilitation superficielle tel que la peinture des façades, les revêtements des sols et des chaussées.

3. L'intégration du développement durable dans les stratégies et Politiques en Algérie ⁷³

La stratégie nationale du développement durable en Algérie est illustrée par le programme du gouvernement, qui se matérialise à travers, le plan de relance économique 2001-2004 qui y intègre les trois dimensions du Développement durable : sociale, économique et environnementale dans les cinq axes principaux qui le structurent dont en cite le programme d'amélioration des conditions de vie. Ce programme sera exposé à travers celui de l'amélioration urbaine, dans le prochain sous-titre. Une stratégie nationale de l'environnement, établie par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE) renforce la politique gouvernementale, avec son outil de mise en œuvre : le Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD).

3.1. Le but de la stratégie du développement durable en Algérie

Le but général de la stratégie du DD en Algérie est de répondre aux aspirations et attentes légitimes de la population algérienne en termes de relèvement du niveau de vie, d'emploi stable et de sécurité économique, en réunissant toutes les conditions à la mise en place d'un processus d'investissement et de création durable de richesses et d'emplois.

3.2. Les dimensions de la stratégie du développement durable en Algérie

3.2.1. La dimension sociale

- ❖ L'amélioration des conditions de vie de la population est conditionnée par un climat de paix sociale et de justice. la décennie 90, dramatique, marquée par la violence terroriste, a laissé des séquelles lourdes sur le plan humain, économique et environnemental. De ce fait, le gouvernement a inscrit dans sa stratégie diverses réformes à même de consolider et de consacrer l'Etat de droit. Ceci se concrétise essentiellement par une mise en œuvre des recommandations de la commission nationale de réforme de la justice.

⁷³Rapport national Algérie pour le Sommet Mondial du Développement Durable. Johannesburg. 2002.

- ❖ L'amélioration du service public, la réforme de l'administration, la réhabilitation des collectivités locales, le renforcement de la transparence de l'action gouvernementale.

Dans le programme proposé, l'action de l'Etat consiste en la prise en charge des préoccupations locales, à plusieurs niveaux d'interventions en termes d'amélioration qualitative, et surtout durable, des conditions et du cadre de vie.

3.2.2. La dimension environnementale

L'utilisation et la préservation rationnelle des ressources naturelles sont intégrées comme axe incontournable de la stratégie nationale du gouvernement. Une stratégie nationale de l'environnement, élaborée par le MATE vient renforcer la politique générale du plan de relance économique. Cette dernière, planifiée pour la période 2001- 2010, qui a pour but de réaliser les objectifs spécifiques suivants :

- Renforcer le dispositif législatif et réglementaire. Ceci a été réalisé par des projets de lois qu'on a déjà vues dans le cadre du développement durable, en termes d'environnement, de qualité de vie et de paysage urbain.
- Mettre en œuvre une politique environnementale urbaine, par l'adoption d'une charte environnementale urbaine ; un programme de gestion des déchets solides, le développement d'une politique de limitation des rejets atmosphériques, ainsi que celle d'aménagement du cadre de vie des espaces verts.
- Renforcer les capacités institutionnelles
- Sensibiliser et éduquer sur les questions environnementales la population
- Préserver les terres par une gestion durable et lutter contre la désertification
- Promouvoir une approche intégrée de la gestion durable des eaux douces
- Promouvoir les zones marines et côtières
- Protéger et gérer rationnellement la biodiversité
- Promotion d'un programme intégré de gestion et de mise en valeur des forêts, steppes et Oasis.

3.2.3. La dimension économique

Dans la dimension économique, il est prévu de lutter contre la dépendance de l'économie Algérienne vis à vis de l'extérieur en ce qui concerne l'approvisionnement

PREMIERE PARTIE :
**LA QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN : FACTEUR PRINCIPALE POUR
L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ**

de l'appareil de production et des besoins de la population par le modèle de développement adopté au cours des décennies 70 et 80 et d'autre part à un endettement extérieur à moyen et long terme fortement contraignant. L'Algérie s'est engagée dans le processus d'adhésion à l'OMC et a signé, début 2002, un accord d'association avec l'Union Européenne. D'autres perspectives s'ouvrent en direction des pays de l'UMA, des autres pays arabes et de l'Afrique (NEPAD). Ces engagements d'ouverture vers le monde de l'économie nationale. La stratégie nationale en matière de relance économique est centrée sur l'intensification du processus de réforme de l'ensemble socioéconomique et la libéralisation de l'économie nationale, pour faire des entreprises la principale source de richesse.

A ce titre le Gouvernement estime qu'il est non seulement nécessaire de concevoir et surtout d'approfondir les réformes économiques de façon pragmatique, mais aussi de mettre en œuvre une stratégie capable de déclencher le progrès, de l'entretenir durablement, en prenant en compte, d'une manière directe, la nécessité de donner aux populations les moyens de créer de la richesse et de saisir toutes les opportunités d'établir des emplois stables. Les composantes du programme s'articulent autour d'actions destinées à l'appui aux entreprises et aux activités productives, au renforcement du service public dans le domaine de l'hydraulique, des transports et des infrastructures et à **l'amélioration du cadre de vie**, au développement local et au développement des ressources humaines.

4. Le programme d'amélioration urbaine

L'amélioration urbaine est un programme national ambitieux initié par le président de la république. Ce programme essaye de réinsérer les quartiers périphériques des ZHUN dans les agglomérations par la mise en œuvre d'opérations de réhabilitation et de reconquête spatiale intégrant à la fois les dimensions : sociale, économique et urbaine. Ces opérations visent essentiellement à améliorer les conditions de vie des habitants et essayé d'apporter une intégration de ces espaces urbains à l'image de la ville à travers la transformation des quartiers des ZHUN.

C'est un plan d'action multisectoriel à court, moyen et long terme, qui s'inscrit dans

le plan de soutien à la relance économique, géré par la wilaya et pris en charge par ces directions déconcentrées en intégrant la dimension sociale à travers la participation des habitants à l'élaboration des projets.

C'est aussi, un programme urbain qui s'appuie sur des documents techniques d'urbanisme, l'amélioration urbaine constitue une réponse à une problématique d'urgence en raison de l'existence d'un tissu urbain vétuste et dégradé dans pratiquement l'ensemble des villes.

4.1. La stratégie d'intervention dans les grands ensembles

Pour sa réussite la stratégie d'intervention doit être définie dans le temps, selon une durée précise, et elle doit avoir des objectifs précis à atteindre. Cette opération a une approche globale, qui s'articule autour de plusieurs thèmes :

- ❖ La reconquête de l'esprit du quartier, L'aménagement urbain, Le paysage urbain,
- ❖ La revalorisation des espaces publics, La redynamisation économique du quartier,
- ❖ l'intégration sociale des habitants à la ville.

Le programme dégage une somme d'actions prioritaires privilégiant un compromis entre besoins, objectifs et moyens disponibles selon un calendrier à court, moyen et long terme.

4.1.1. Les actions à court terme : les plus urgentes, concerne évidemment la salubrité et le confort de l'habitant. Par la sécurité, le confort sanitaire et l'hygiène du milieu, la réfection des espaces communs et des façades, le réaménagement des espaces extérieurs.

4.1.2. Les actions à moyen terme : sont locales et comprennent toutes les interventions de réhabilitation proprement dite. Elles concernent l'enveloppe du bâtiment, les parties communes, les logements et les espaces extérieurs immédiats.

4.1.3. Les actions à long terme : considéré comme une échelle d'intervention plus globale comprenant des actions physiques, socio-économiques et

de gestion. Elles visent «**le désenclavement**» des grands ensembles, une hiérarchisation des équipements collectifs, une amélioration de l'aspect esthétique de l'ensemble des immeubles, une plus large implication de la population dans la vie urbaine et la mise en place d'une structure de gestion adéquate permettant la participation des habitants et de toutes les institutions locales et centrales.

4.2. L'encadrement juridique de l'opération de l'amélioration urbaine

L'amélioration urbaine ne fait l'objet d'aucune loi ou de texte qui fixe cette approche, elle est gérée uniquement par des correspondances ministérielles et des directives du wali appliquées scrupuleusement par les directions déconcentrées comme la DUC.

4.2.1. La réglementation technique

Les règlements de l'amélioration urbaine sont des documents établis par un organisme officiel (administration ou autorité responsable). Ils contiennent les dispositions visant à assurer les exigences de sécurité, de stabilité, d'hygiène et le niveau de confort compatibles avec les exigences sociales et de l'environnement. Sur le plan technique le système de documents réglementaires couvrant le domaine de l'aménagement doit prendre en considération les conditions socio économique et qu'elle est en grande partie, fondée sur des décisions politiques, les documents qui y correspondent sont dits d'ordre supérieur, ils ont un caractère législatif et sont promulgués par les hautes autorités de l'état.

Il doit aussi être fournie par des documents ayant un caractère technique, dont ils sont d'un ordre inférieur par rapport aux documents précédents, et sont en général élaborés par les institutions ou organismes chargés de la réglementation technique et de la normalisation en coopération avec les entités professionnelles, les documents dérivants les méthodes de vérification où les critères d'évaluation à utiliser pour prouver qu'une solution technique proposée satisfait aux exigences données, ils donnent aussi les exemples de solutions techniques ainsi que les informations sur les détails technique en décrivant les caractéristiques et les qualités des matériaux, produits et composants.

4.3. Les Objectifs du programme d'amélioration Urbaine

4.3.1. L'objectif social

Selon le ministère de l'intérieur, le nombre d'associations est passé de 30.000 en 1992 à 58.000 en 2001, avant d'arriver à 75.000 en 2003 pour atteindre les 78.000 associations en 2005. En (2008), le nombre total des associations agréés avoisinerait les 81.000 associations. Il est vrai que ce chiffre renferme toutes les associations à caractère politique ou non et activant dans des domaines aussi variés que l'action sociale, l'action culturelle, le sport, le cadre de vie, l'environnement, voire l'urbanisme, les conditions de vie, à la fois matériel et immatériel de la population.

4.3.2. Objectif économique

Le principal objectif économique est l'animation de l'activité économique et la création d'emplois, à travers les opérations lancés.

4.3.3. Objectif environnementale

Les principaux objectifs environnementaux sont :

- ❖ L'amélioration de la qualité du paysage et de la scène urbaine ;
- ❖ L'identification de la population avec sa ville (sentiment d'appartenance et estime de soi tant que citoyen) ;
- ❖ La promotion de la participation des citoyens ;
- ❖ Le renforcement de la bonne gouvernance ;
- ❖ La sécurité publique, l'usage social de l'espace public ;
- ❖ La reconquête de l'esprit du quartier ;
- ❖ La revalorisation des espaces publics.

PREMIERE PARTIE :
**LA QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN : FACTEUR PRINCIPALE POUR
L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ**

Tout ceci se résume par l'augmentation de l'attrait résidentiel, surtout dans les ZHUN et rectifier leurs images, par la fixation de la population actuelle, ainsi que **l'attraction de nouveaux habitants et d'investissements qui permettent la richesse et la diversité de la vie urbaine.**

Il est clair que le programme d'amélioration urbaine est riche par ses objectifs mais le terrain révèle d'autres réalités et beaucoup de contraintes qui freinent l'application de cette opération.

Conclusion de la première partie

Les politiques urbaines concernant l'attractivité et la qualité de vie proviennent des politiques d'aménagement de territoire et de l'environnement et du ministère de la ville, C'est à partir des années 2000 que la question et la volonté de la protection de l'environnement est devenue primordiale, par la création du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Les différentes lois se sont succédé comme c'est déjà cités précédemment dont le but est l'amélioration de la qualité et du cadre de vie des citoyen.

En 2006 c'est le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), qui définit le projet territorial que l'état a programmé avec des objectifs qui visent à une meilleure gestion des villes ainsi la création de nouveaux espaces de croissance tel que les pôles d'excellence et les pôles de compétitivités c'est des stratégie qui partent du local vers le global comme le montre le SNAT, et le programme d'amélioration urbaine. Son application est compliquée, puisque ça demande la collaboration de multiples acteurs de la ville et une décentralisation du pouvoir et de la décision pour faciliter les taches des acteurs.

En effet, offrir un cadre de vie agréable aux citoyens est au cœur des préoccupations majeures, politique publiques, surtout suite à L'urbanisation accélérée, et l'accroissement de la population urbaine avec la poursuite de l'exode rural, qui constituent les causes de la dégradation du cadre de vie dans les milieux urbains. Cela a donné naissance à des espaces périphériques marginalisés, enclavés dépourvus de toute aménagements. À cet effet, de nombreux lois et textes ont étaient promulgués et des politiques et stratégies ont étaient adoptés (lois d'orientation de la ville, stratégie du développement durable, l'amélioration urbaine). Malheureusement la centralité de la décision et les logiques sectorielles empêchent le développement des initiatives locales. Ce qui nous conduit à s'interroger sur le devenir des quartiers en difficultés qui et qui constitue le prototype du mal vivre.

Quels outils à développer et à utiliser pour étudier ces quartiers et quels exemples d'opérations d'aménagement et de remèdes à ces derniers. C'est ce que nous allons essayer de traiter dans la deuxième partie du présent mémoire.

Conclusion de la première partie

Les politiques urbaines concernant l'attractivité et la qualité de vie proviennent des politiques d'aménagement de territoire et de l'environnement et du ministère de la ville, C'est à partir des années 2000 que la question et la volonté de la protection de l'environnement est devenue primordiale, par la création du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Les différentes lois se sont succédé comme c'est déjà cités précédemment dont le but est l'amélioration de la qualité et du cadre de vie des citoyen.

En 2006 c'est le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), qui définit le projet territorial que l'état a programmé avec des objectifs qui visent à une meilleure gestion des villes ainsi la création de nouveaux espaces de croissance tel que les pôles d'excellence et les pôles de compétitivités c'est des stratégie qui partent du local vers le global comme le montre le SNAT, et le programme d'amélioration urbaine. Son application est compliquée, puisque ça demande la collaboration de multiples acteurs de la ville et une décentralisation du pouvoir et de la décision pour faciliter les taches des acteurs.

En effet, offrir un cadre de vie agréable aux citoyens est au cœur des préoccupations majeures, politique publiques, surtout suite à L'urbanisation accélérée, et l'accroissement de la population urbaine avec la poursuite de l'exode rural, qui constituent les causes de la dégradation du cadre de vie dans les milieux urbains. Cela a donné naissance à des espaces périphériques marginalisés, enclavés dépourvus de toute aménagements. À cet effet, de nombreux lois et textes ont étaient promulgués et des politiques et stratégies ont étaient adoptés (lois d'orientation de la ville, stratégie du développement durable, l'amélioration urbaine). Malheureusement la centralité de la décision et les logiques sectorielles empêchent le développement des initiatives locales. Ce qui nous conduit à s'interroger sur le devenir des quartiers en difficultés qui et qui constitue le prototype du mal vivre.

Quels outils à développer et à utiliser pour étudier ces quartiers et quels exemples d'opérations d'aménagement et de remèdes à ces derniers. C'est ce que nous allons essayer de traiter dans la deuxième partie du présent mémoire.

DEUXIEME PARTIE
METHODES ET EXEMPLES

Introduction

De nos jours, les territoires sont confrontés à une évolution perpétuelle, porteuse de grandes potentialités et d'immenses opportunités mais aussi source d'inquiétudes et de défi à relever, marqué par une concurrence de plus en plus rude à laquelle se livrent ces derniers pour gagner la bataille d'attractivité. Ce qui nécessite de la part des acteurs de la ville une approche globale pour évaluer et analyser leurs territoires. Pour cela, plusieurs instruments sont mobilisés dont le diagnostic territorial, qui apparaît comme un outil efficace d'aide à la décision et à l'action publique dans les pays occidentaux.

Utilisé généralement par les économistes et les aménageurs pour forger une lecture stratégique des enjeux sur un territoire donné.

En effet, les projets de territoire sont devenue très à la mode et l'Algérie avec son SNAT qui dessine une vraie volonté d'élaborer un projet de territoire et dont les objectifs et le plan d'action sont discutés dans le chapitre précédent. Pour cela le diagnostic territorial est le meilleur outil pour aider l'action publique à réaliser ses objectifs territoriaux.

Dans cette partie, nous allons essayer de comprendre cette méthode « diagnostic territorial », par des exemples concrets, ensuite nous l'adapterons à la thématique et au cas d'étude.

TROISIEME CHAPITRE

***LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL : UN OUTIL D'AIDE
À L'ACTION PUBLIQUE***

CHAPITRE III : Le Diagnostic Territorial : un Outil D'aide A L'action Publique

Dans ce chapitre, nous allons détailler la méthode de diagnostic territorial ensuite adapter notre propre méthode.

1. La notion de diagnostic territorial

1.1. Définition du diagnostic territorial

Avant de s'interroger sur ce qu'il y'a lieu d'entendre par diagnostic territorial, nous ferons d'abord un survol sur le mot diagnostic

Etymologiquement le mot diagnostic vient du grec « **diagnosi** » à partir de **dia-** (à travers, distinction) et de **gnosi**, (la connaissance, le discernement), le diagnostic permet donc d'acquérir la connaissance à travers des signes observables ou encore de traits essentiels. En d'autres termes, il s'agit d'extraire le pertinent, de repérer le différent (Bourgine⁷⁵, 1989).

C'est aussi un terme emprunté à la science médicale, où il désigne les analyses et les raisonnements visant à identifier les causes de la maladie d'un corps, à partir des symptômes observés. Effectuer un diagnostic sur un territoire, présuppose ainsi une analogie entre ce dernier et un corps malade, chose qui pourrait apparaître bien étrange et qui n'a pas toujours caractérisée les démarches d'urbanisme et d'aménagement urbain.

Le diagnostic est un raisonnement menant à l'identification de la cause (l'origine) d'une défaillance, d'un problème ou d'une maladie à partir des informations relevées par observation, control ou test.

Pour **BARTOLI.M⁷⁶(1989)** le diagnostic est « jugement porté sur la situation, sur un état après en avoir dégagé les traits essentiels",

Quant au Territoire, c'est un terme qui vient du latin « territorium », formé de la racine « terra » (qui signifie terre) et du suffixe -orium. Dans la langue française, le terme de territoire apparaît au XIIIe siècle⁷⁷. Dans son ancienne acception, le territoire est synonyme de Région, Contrée ou Province. À partir du XVIIe siècle, le terme désigne

⁷⁵ Bourguine R., 1989. Contribution à une théorie de l'auto-modélisation. Application au développement de systèmes d'aide au diagnostic global d'exploitations agricoles. Thèse soutenue pour obtenir le titre de Docteur en Ingénierie des Organisations économiques, GRASCE, Faculté d'Economie Appliquée, Université d'Aix-Marseille III, 236p.

⁷⁶ BARTOLI.M., cité par Colligon.E et M.Wissler (1990), « qualité et compétitivité des entreprises », diagnostic aux actions de progrès, VIUBER, Paris, p157.

⁷⁷ « *Historique du territoire* » [archive], sur <http://hypergeo.eu> [archive] [archive], Hypergé, 2004.

aussi la ville et sa banlieue (les champs et lieux situés dans le voisinage de la ville)⁷⁸. À la même époque, il est également utilisé dans un sens politico-administratif⁷⁹: le territoire permet de définir le périmètre étatique qui est délimité par les frontières du pays.

L'utilisation du terme de territoire dans le vocabulaire géographique et dans d'autres sciences sociales est récente. Selon Jacques Lévy, il apparaît vraiment dans la littérature académique francophone en 1982 dans l'édition des rencontres Géo point, « les territoires de la vie quotidienne »⁸⁰. La première utilisation importante du terme en géographie humaine peut toutefois être attribuée à Claude Raffestin avec la parution de « Pour une géographie du pouvoir en 1980 ». Depuis, le terme a connu une utilisation accrue dans de nombreuses sciences et une polymérisation de sa signification⁸¹. Dans ce contexte, la définition du terme s'est élargie, passant d'un simple référent politico-administratif à une notion désignant également des territoires d'appartenances ou de différents projets et pratiques individuelles ou collectives⁸². Cette tendance concerne plus le monde francophone que le monde anglophone.

Le territoire est un concept polysémique : il renvoie à des significations variées qui dépendent de l'angle d'approche, des disciplines qui l'étudient et de l'époque. En géographie plus particulièrement, la notion de territoire a pris une importance croissante, notamment en géographie humaine et politique.

Un territoire doit être : habité, partagé, transformé. Selon la définition de Claude Raffestin, le territoire est un espace transformé par le travail humain⁸³. D'après Pierre George et Fernand Verger, le territoire est défini comme un espace géographique qualifié par une appartenance juridique (territoire national), une spécificité naturelle (territoire montagneux) ou culturelle (territoire linguistique)⁸⁴. Dans ce dernier cas, le terme d'aire (« aire linguistique ») pourrait lui être préféré. Toutefois, on trouve une

⁷⁸De Dainville F., 1964, « *Le Langage des géographes : termes, signes, couleurs des cartes anciennes 1500 à 1800* ». Paris : Éditions A. et J. Picard & Cie

⁷⁹Pierre George et Fernand Verger, *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

⁸⁰Lévy J. et Lussault M., 2009, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin

⁸¹Roger Brunet et al., *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Paris, 1992.

⁸²Giraut F., 2008, « Conceptualiser le territoire », in dossier Construire les territoires, *Historiens et géographes*^o 403, p. 57.

⁸³Raffestin C., 1986, « Eco genèse territoriale et territorialité », in Auriac F. et Brunet R. (eds.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris : Fayard, p. 173-185.

⁸⁴Pierre George et Fernand Verger, *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

multitude d'autres définitions pour le concept de territoire qui ne dépendent pas de l'angle d'approche et de l'époque des paradigmes géographiques étudiés.

Quelle que soit l'approche du concept, un territoire implique l'existence de frontières ou de limites. Ces deux derniers termes sont utilisés en fonction du type de territoire dont ils forment le périmètre. Par exemple, un territoire politique ou une subdivision administrative sont délimités par une frontière alors qu'un territoire naturel est circonscrit par une limite, terme moins juridique.

Nous n'allons pas détailler cette notion ou aborder la problématique des territoires dans ce mémoire c'est juste un passage pour éclairer la notion du diagnostic territorial.

Revenant au diagnostic territorial, il est avant tout un outil d'aide à la décision. Il se caractérise par le recueil de données quantitatives et objectives, mais aussi de données qualitatives qui ont pour but de faire apparaître les caractéristiques, les atouts, les faiblesses, les menaces et les potentialités d'un territoire donné. Le diagnostic territorial est à la fois un outil de légitimation d'une démarche globale de territoire, un outil de connaissance de son fonctionnement et un outil de médiation et de dialogue entre ses divers acteurs.

Rouxel et Rist (2000)⁸⁵, définissent le diagnostic territorial comme un «état des lieux s'inscrivant dans une démarche stratégique du développement du territoire ; le diagnostic n'est pas une monographie ou une simple description soit disant objective d'un territoire, il est le référentiel qui prépare le débat concernant un espace habité et donné d'une identité, aménagé et supportant des logiques de développement ».

Le diagnostic territorial est aussi « un préalable nécessaire autant qu'une composante déterminante des processus de décision dans le domaine de la gestion et la planification du territoire ». ⁸⁶(Roche et Hodel, 2004).

Un diagnostic territorial, orienté vers un projet, est à la fois bilan et prospective : « Loin d'être un simple état des lieux d'une situation ou la photographie d'un espace donné, [il] est d'abord le moment d'une mise en capacité d'agir des acteurs du territoire » (Lardon et al⁸⁷. 2005).

⁸⁵Rouxel.F et D Rist (2000), « le développement durable, Approche dans les diagnostics territoriaux », collections du CERTU, dossier n°105.

⁸⁶Roche.S et Hadel.T (2004), « l'information géographique peut-elle améliorer l'efficacité des diagnostics de territoire ?, revue internationale de géomatique, 14, p 9-34.

⁸⁷Lardon S., Piveteau V., 2005. Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux, Géocarrefour, vol. 80/2, pp.75-90.

PIVETEAU ET LARDON⁸⁸ le définissent comme le montre le tableau suivant :

	Le diagnostic décrit un état	Le diagnostic s'inscrit dans un processus
Le diagnostic apporte un jugement	Le diagnostic permet de juger de la cohérence du territoire <ul style="list-style-type: none"> ➤ Fait-il système ? ➤ Quels sont les interactions et les éléments essentiels ? 	Le diagnostic permet de juger de «la mobilisation » des acteurs <ul style="list-style-type: none"> ➤ Y'a-t-il une volonté de faire bouger les choses ➤ Y'a-t-il une capacité à faire bouger les choses
Le diagnostic apporte un changement	Le diagnostic fournit une image de référence qui sert ensuite dans l'évaluation <ul style="list-style-type: none"> ➤ D'où part-on ? 	Le diagnostic est un moment de mobilisation des acteurs autour d'un projet <ul style="list-style-type: none"> ➤ Que voulons-nous faire ? ➤ Que pouvons-nous faire ?

Tableau n°2 : PIVETEAU V., LARDON S. (2001), les représentations spatiales à l'épreuve de l'évaluation.

La délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité (DATAR), le définit comme un « état des lieux qui recense, sur un territoire déterminé, les problèmes, les forces et les faiblesses, les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux,...Il fournit des explications sur l'évolution passée et des appréciations sur l'évolution future ». (S. Jacquot, 2007).

Il existe autres définitions du diagnostic territorial qui sont résumé dans le tableau ci-dessous.

⁸⁸PIVETEAU V., LARDON S., 2001. Les représentations spatiales à l'épreuve de l'évaluation. III^e journée françaises d'évaluation, Issy les Moulineaux, 14-15 juin 2001, Atelier 15. Les échelles territoriales de l'évaluation : questions de méthodologies.13p.

DEUXIEME PARTIE
METHODES ET EXEMPLES

<p>Le diagnostic : un préalable au projet de développement territorial</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le diagnostic est porté par les acteurs en charge du devenir d'un territoire. -Il est indispensable des contextes dans lesquels il s'inscrit. -Il n'existe pas de diagnostic sans intentions associées au développement.
<p>Le diagnostic : un dispositif pour comprendre le territoire et ses dynamiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Le diagnostic de territoire a pour but d'appréhender de façon globale les composantes d'un territoire. -Il permet de comprendre le territoire tant dabs son organisation interne (processus socio-économiques, spatiaux et environnementaux, acteurs et les systèmes d'acteurs...) que dans son environnement externe et ses dynamiques (contexte régional, national, international). -Il vise également à définir des perspectives de développement.
<p>Le diagnostic : une démarche collective</p>	<p>-Le diagnostic de territoire implique dans sa réalisation : une équipe pluridisciplinaire, une mobilisation et /ou association des acteurs du territoire, une prise en considération des pratiques, points de vue des acteurs du territoire, y compris de la population.</p>
<p>Le diagnostic : un ensemble de méthodes et d'outils</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il n'existe pas une méthode exclusive de diagnostic « la bonne recette » de territoire mais un ensemble de méthodes et d'outils disponibles. -Il est possible selon les objectifs recherchés de recourir à l'analyse de documents, l'observation de terrain, l'analyse de données statistiques, la réalisation d'enquêtes (entretiens et /ou questionnaires) auprès des acteurs...
<p>Le Diagnostic : un dispositif d'actions</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Le diagnostic peut être conçu comme un dispositif ayant un impact direct en termes d'actions. Au cours de sa réalisation, celui-ci est susceptible de permettre la réalisation d'actions concrètes sur le territoire : Actions d'information, de sensibilisation, d'aménagement... -Le diagnostic de territoire partagé permet une meilleure appropriation du projet de territoire par l'ensemble des acteurs.

Tableau n°3 : Qui résume les définitions du diagnostic

Source : DAT-CERAM-IRATE-DIACT, « Diagnostic stratégique du territoire » Maroc 2007.

Grosso modo, le diagnostic territorial constitue une analyse multi systémique, à la fois quantitative et qualitative, d'un territoire. Il oriente la vision et sert de référentiel au suivi en mobilisant les parties prenantes (les acteurs concernés), en évaluant les composantes du milieu et en analysant les enjeux locaux. En respectant certaines conditions de mise en œuvre.

Bien qu'il porte le nom de diagnostic territorial, il vise à comprendre l'ensemble des dynamiques (urbaines, sociales, environnementales et économiques) sur un territoire donné et non simplement à diagnostiquer la gestion physique du territoire. Et cela par la formulation des hypothèses à partir des signes, puis à prévoir dans un objectif de décision. Le diagnostic territorial est une forme d'évaluation, permettant d'établir des faits pour émettre un jugement sur une situation, et finalement, au travers de l'identification des opportunités et des menaces, le diagnostic territorial n'est pas une fin en soi mais doit être un outil de prospective et d'aide à la décision pour l'action publique.

1.2. Fonctions et objectifs du diagnostic territorial

Le diagnostic territorial remplit deux fonctions principales en atteignant deux objectifs. « Sa fonction première est de fournir une représentation consensuelle et fidèle de la réalité du milieu qui orientera le processus de définition de la vision, des engagements et des actions. Sa seconde fonction est de servir de référentiel au suivi de la démarche »⁸⁹.

Dans ce cas, le diagnostic est un portrait détaillé ou une carte d'identité du territoire pour servir de référentiel pour les futurs projets d'aménagement.

Quant aux objectifs sont :

Le premier objectif est d'établir ce qu'il faut savoir pour agir sur un territoire et à rassembler les informations nécessaires à cette fin.

Quant au deuxième objectif est, la connaissance du territoire : Plus on connaît son territoire, plus on est à même de mettre en œuvre un projet, une action, une stratégie future qui lui soit adapté. Une bonne identification des forces et faiblesses de la zone

⁸⁹Alexandre Provost, (2011).REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES POUR LA RÉALISATION DE DIAGNOSTICS TERRITORIAUX AU QUÉBEC

(Atouts, vecteurs d'innovation, handicaps principaux, «verrous » de développement, etc.) Va faciliter la construction d'une dynamique de développement.

Cette connaissance va permettre par la suite de mieux évaluer les effets de la démarche de développement d'un territoire.

Donc le diagnostic territorial permet :

Une photographie du territoire : Il permet de :

- ❖ fournir des éléments de vision globale (des caractéristiques, des atouts, des faiblesses, des besoins) d'un territoire et de sa population, et anticiper l'avenir à court, moyen et long terme c'est-à-dire la production d'une prévision de son évolution futur.
- ❖ positionner le territoire par rapport aux autres territoires

Un support de discussion pour les étapes de concertation et de prise de décision :

Le diagnostic qui ne se partage pas perd son utilité, c'est pour cela il y'a quelque année une autre notion a vu le jour qui est le diagnostic partagé, l'objectif de cette méthode « sensible ou qualitative » est de permettre à partir de vision différentes :

- ❖ D'élaborer et de partager une vision commune du territoire (sa situation, ses enjeux, ses ressources, ses potentialités, ses besoins, ses contraintes, ...)
- ❖ C'est un processus de travail participatif qui met en évidence les points forts, les points faibles, les menaces et les opportunités
- ❖ il recherche aussi les causes de dysfonctionnement constatés et surtout des axes de progrès.

1.3. Présentation et composition du diagnostic territorial

La compréhension du fonctionnement du système territorial (au moins dans ses grandes lignes) permet alors d'évaluer les dynamiques observées et d'apprécier les évolutions futures. Le diagnostic se fait ainsi prospectif ouvrant de ce fait sur le projet d'aménagement futur. Normalement les évaluations du diagnostic s'organisent en quatre grandes sections (approche AFOM) :

- **Les Atouts** : En évaluant les dynamiques présentes et passées du territoire par rapport au fonctionnement général du système et à sa capacité à atteindre les objectifs politique formulés sur son périmètre, on peut mettre en évidence les points de force, les atouts d'un territoire. Ceux-ci peuvent-être de plusieurs ordres :

économiques, sociaux, environnementaux, architecturaux... la présence/absence de certaines ressources/problèmes sont souvent évoqués comme étant des atouts pour le territoire. En termes de spatialité, l'atout peut à tour de rôle concerner la concentration d'un certain phénomène dans un espace bien délimité ou bien sa présence capillaire sur le territoire et sa mixité par rapport à d'autres phénomènes.

- **Les Faiblesses** : L'évaluation des dynamiques présentes et passées peut également conduire à mettre en exergue des faiblesses du territoire, se traduisant souvent en dysfonctionnements par rapport aux fonctionnements systémiques souhaités. Les points faibles peuvent également renvoyer à des configurations spatiales particulières de phénomènes (déséquilibres territoriaux, spécialisations exacerbées, ségrégation socio-spatiale, conflits d'usage, etc.).

- **Les Opportunités** : En portant le regard vers les évolutions possibles futures du territoire, on peut mettre en évidence des éléments susceptibles de devenir des atouts futurs pour le territoire. Les opportunités ne sont pas nécessairement les points forts d'aujourd'hui. Dans une approche volontariste de mobilisation des ressources du territoire, le diagnostic cherche surtout à identifier les points faibles et qui recèlent un fort potentiel d'amélioration, susceptibles de devenir des véritables opportunités pour le futur. L'existence d'une friche industrielle, constituant aujourd'hui un point faible du territoire, peut être en même temps évaluée comme étant une grande opportunité de développement futur.

- **Les Menaces** : La même vision prospective doit identifier ce qui dans les dynamiques actuelles risque à terme de poser problème pour le territoire. Opportunités et menaces peuvent également provenir de l'environnement externe du système (décisions politiques prises ailleurs, scénarios de développement d'espaces en forte interaction avec le système étudié), dans la mesure où elles sont susceptibles d'enclencher des évolutions considérées positivement ou négativement pour le système. Un fort renchérissement des prix des carburants (scénario sur l'environnement externe) peut ainsi constituer une menace pour un territoire fortement dépendant de la mobilité motorisée privée dans son fonctionnement quotidien

Le tableau ci-dessous résume comment se présente un diagnostic territorial

	Positif	Négatif
	Pour atteindre l'objectif	Pour atteindre l'objectif
Origine interne	<p>ATOUS</p> <p>Les ressources et caractéristiques qui mettent le territoire en valeur, lui procurant un avantage comparatif</p>	<p>FAIBLESSES</p> <p>Les défauts du territoire, les entraves à son développement</p>
Origine externe	<p>OPPORTUNITES</p> <p>Situation ou élément qui peut favoriser le développement du territoire</p>	<p>MENACES</p> <p>Situation ou élément qui peut nuire le développement du territoire</p>

Tableau n°4 : La présentation du diagnostic territorial.
Source auteur.

1.4. Les méthodes d'élaboration du diagnostic territorial

Il n'existe pas à proprement parler une méthode de diagnostic territorial. Ce dernier n'étant pas une fin en soi, mais une étape dans une démarche, la méthode utilisée doit prendre en compte la diversité des territoires et des acteurs qui le composent.

Il existe plusieurs modèles d'élaboration d'un DT, selon S. Lardon et V. Piveteau, un diagnostic territorial doit passer par ces étapes :

- l'état des lieux proprement dit : c'est-à-dire l'analyse organisée des faits et des actions qui caractérisent un territoire. L'état des lieux consiste souvent à considérer le territoire comme un système organisé et hiérarchisé, dont on analyse à la fois les éléments structurants et les relations entre ces éléments ;
- la détermination des enjeux : c'est la formulation en termes économiques, sociaux ou environnementaux des effets possibles des dynamiques à l'œuvre et des risques encourus ;
- le choix d'une stratégie : c'est la hiérarchisation des enjeux en fonction des dynamiques observées et des objectifs visés ;
- la proposition de pistes d'actions possibles : c'est l'argumentation ouverte de mesures ou d'actions permettant le changement dans le sens voulu par les acteurs.

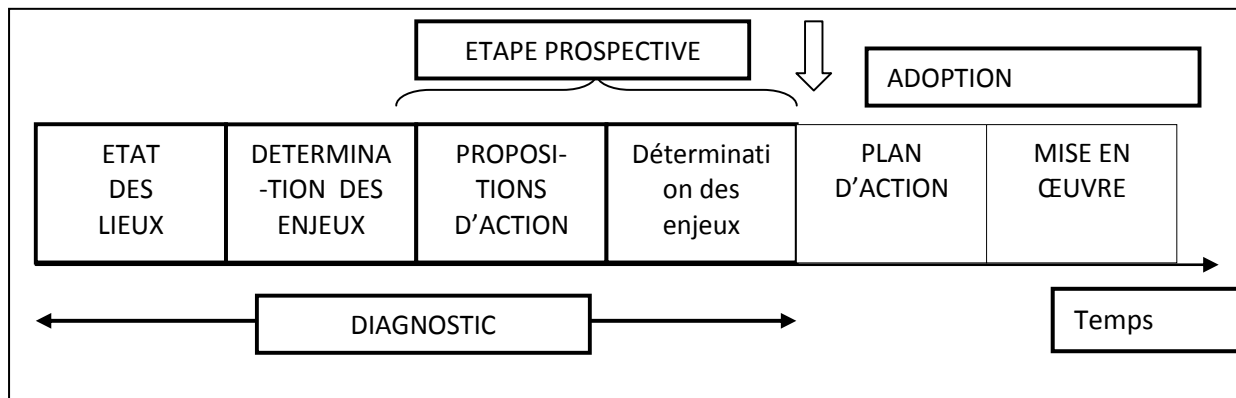


Figure n°5 : Les différentes phases du diagnostic de territoire selon LARDON et PIVETEAU.

Alexandre Provost⁹⁰ propose 6 phases pour réaliser un DT, ces phases sont :

1. La phase de « Préparation » du travail inclut l'élaboration et la planification, mais aussi le premier contact avec le milieu.
2. La phase « Parties prenantes » inclut l'analyse des parties prenantes, la composition des groupes et la formation des participants au concept de DD (développement durable).
3. La phase « État des lieux » vise à rassembler une variété d'informations sur différents thèmes afin d'obtenir une vision générale de la situation.
4. La phase « Analyse des enjeux » permet d'aller plus loin et d'établir des corrélations entre les enjeux locaux et leurs facteurs contributifs.
5. La cinquième phase est celle de la « Production » durant laquelle on présente, dans la forme choisie, les résultats des phases 3 et 4 ; on pourra aussi procéder à la validation du document sous forme de consultation publique.
6. Lors de la toute dernière phase de « Clôture », on déposera le livrable qui devra ensuite être distribué suivant les modalités convenues ; on terminera le projet en faisant un retour avec les participants sur le déroulement du diagnostic.

⁹⁰Alexandre Provost., 2011. REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES POUR LA RÉALISATION DE DIAGNOSTICS TERRITORIAUX AU QUÉBEC , Essai présenté au Centre Universitaire de Formation en Environnement en vue de l'obtention du grade de maître en environnement

**DEUXIEME PARTIE
METHODES ET EXEMPLES**

La figure suivante présente sommairement ces 6 phases.

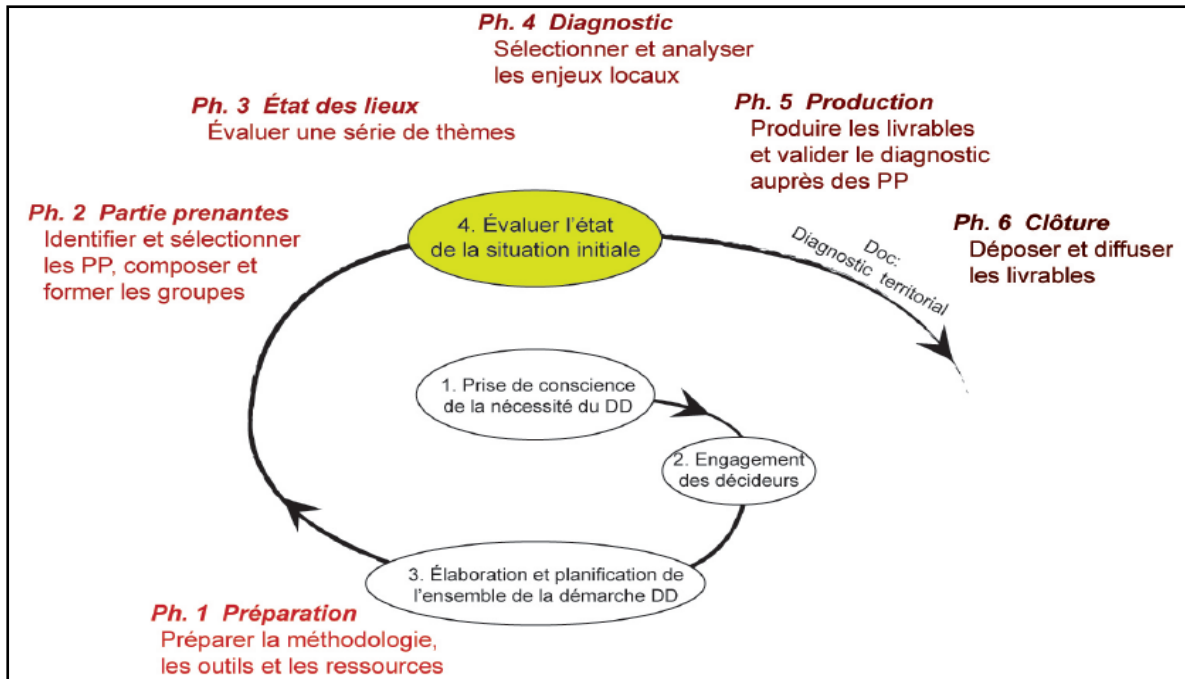


Figure n°6 : Le diagnostic territorial en 6 phases
Source Alexandre Provost., 2011.

Il existe d'autres approches du diagnostic territorial, le tableau ci-dessous résume la méthode d'approche du diagnostic au Maroc.

Le diagnostic	Approches
<p>Apprécier les forces et les faiblesses du territoire.</p> <p>Diagnostic « interne », Autocentré.</p>	<p>-Ce diagnostic est basé sur l'analyse du contexte interne du territoire, identifiant les ressources du territoire (ressources naturelles patrimoniales, économiques, sociales, humaines, savoir-faire...).</p> <p>-Il s'agit de déterminer les composantes clés du développement (situation du territoire, ses valeurs et modes de fonctionnement), afin d'appréhender les contextes dans lesquels se situe le projet envisagé.</p> <p>- les potentiels peuvent être évalués en termes d'atouts-contraintes liés au contexte du territoire (naturels, géographiques...) et de forces- faiblesses liés aux facteurs internes du territoire sur lesquels il est possible d'agir (organisations locales, tissu local, compétences...).</p>

DEUXIEME PARTIE
METHODES ET EXEMPLES

<p>Se positionner (menace-opportunité). Diagnostic « externe ».</p>	<p>Ce diagnostic propose d'analyser le positionnement du territoire par rapport à « l'extérieur » au travers de la mise en évidence d'opportunités et de menaces issues de l'environnement proche ou lointain.</p> <p>Il permet d'identifier des potentiels de relations à développer avec d'autres territoires.</p>
<p>Comprendre les logiques d'acteurs. Diagnostic des acteurs.</p>	<p>Ce diagnostic repose sur l'identification des acteurs, de leurs représentations (systèmes de valeurs), de leurs logiques, de leurs stratégies par rapport aux projets de territoires (enjeux, contraintes).</p> <p>Il s'agit d'appréhender leur positionnement vis-à-vis d'un projet (ressources mobilisables, leaders, implications possibles, positionnements...).</p> <p>Il s'agit de permettre leur mobilisation (échange, partage sous forme de réunions, commissions, groupes de travail...) dans la définition des enjeux, des stratégies et actions expérimentales, etc.</p>
<p>Prendre en considération les ressources du territoire au regard des objectifs proposés.</p>	<p>Il convient de vérifier l'adéquation entre objectifs proposés et les moyens susceptibles d'être mobilisés et d'évaluer la faisabilité du projet de territoire</p>

Tableau n° 5 : Les approches du diagnostic.

Source : DAT-CERAU-IRATE-DIACT « Diagnostic stratégique du territoire » MAROC 2007.

Nous avons vu que La plupart des méthodes de diagnostic reposent sur deux approches : la première est **une approche quantitative** dite « **technique** », il s'agit d'un travail de recueil de données objectives et de leurs analyses (état des lieux, *statistiques, approches cartographiques, enquêtes ...*). Il faudrait d'une part déterminer les éléments à interroger, et d'autre part trier les données recueillis à fin de leur donner du sens. On mesure l'intérêt de réaliser le diagnostic technique au préalable car il va en quelque sorte fournir la matière première des échanges entre les acteurs au cours de la seconde phase.

Le second, plus sensible, c'est **une approche qualitative** dite aussi « **diagnostic partagé** », permet une approche plus nuancée du territoire. Il suppose la confrontation de visions différentes pour évaluer les enjeux locaux.

L'objectif du diagnostic partagé est de permettre, à partir des visions différentes d'élaborer et de partager une vision commune du territoire (sa situation, ses enjeux, ses ressources, les besoins, les contraintes, ... Etc.).

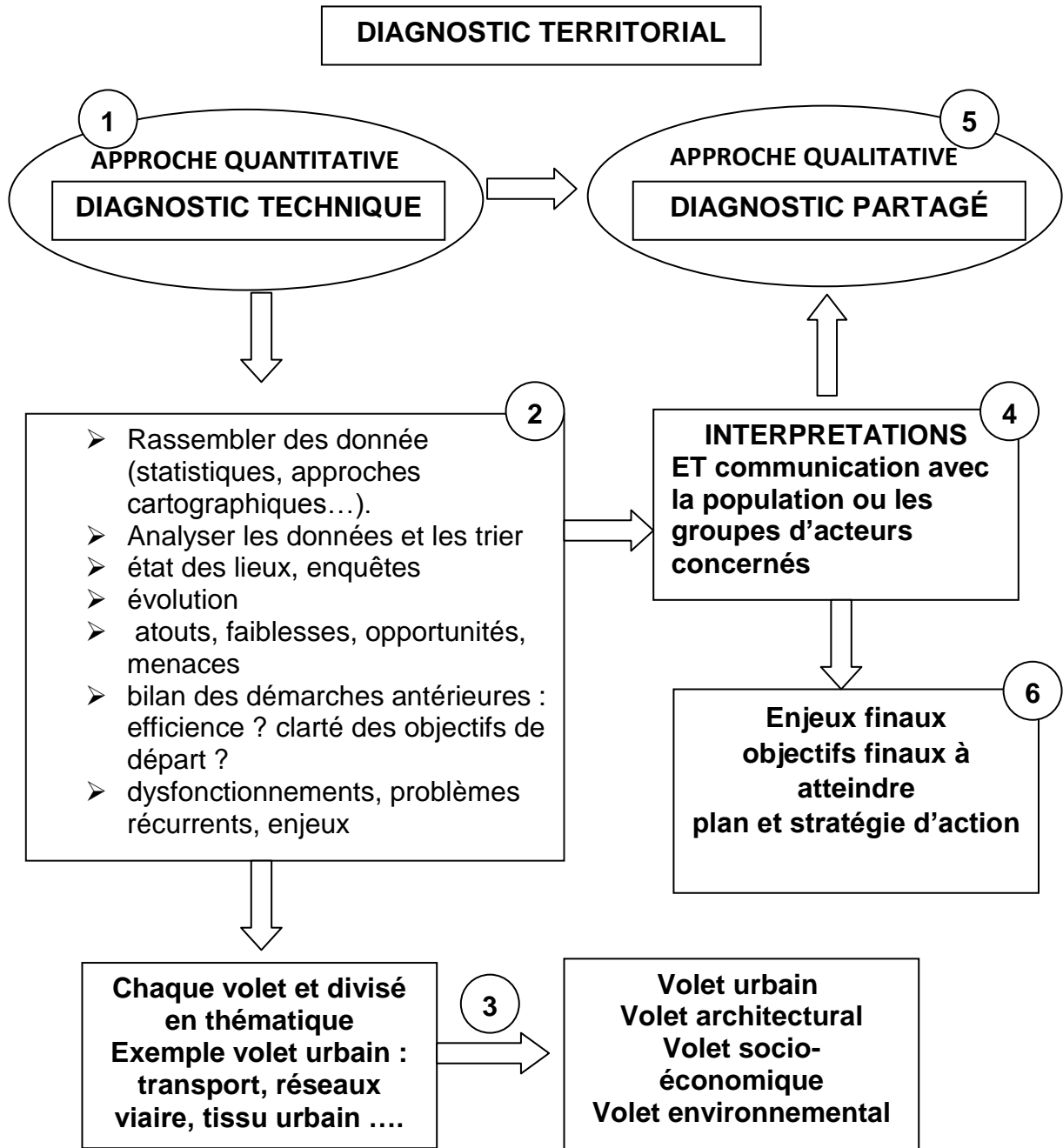


Figure n°7 : Méthode d'élaboration d'un diagnostic, résumé par l'auteur.

2. Développement d'une méthode de diagnostic appropriée au thème d'étude

Pour notre cas d'étude, le diagnostic territorial constitue un outil d'étude (d'attractivité par son facteur de qualité vie urbaine quotidienne) par excellence, afin d'aboutir à une connaissance très fine du territoire, de déterminer ses atouts, faiblesses, opportunités et menaces, discuter avec les acteurs concernés sur la situation existante que vit les habitants de SIDI SALEM, de leurs besoins et de carences, pour définir ensemble les futurs orientations. Cela va aussi enrichir les relations universités, collectivités longtemps marginalisées. Mais comme nous avons vu que la démarche du diagnostic territorial exige des ateliers de travail, et toute une équipe qui n'est pas possible dans notre cas, nous essayerons d'adapter cette méthode selon notre contexte et thème de recherche.

2.1. Les Objectifs du diagnostic territorial à SIDI SALEM

Tout d'abord la première question qui se pose pour quoi réaliser un diagnostic territorial à SIDI SALEM ?

-Réaliser un diagnostic territorial à Sidi Salem va permettre :

Premièrement et avant tout le diagnostic territorial sera un outil d'aide à la décision dans la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'intervention sur les quartiers en difficultés en constituant un cadre de référence et d'éclairage de la vie quotidienne des habitants de Sidi Salem. (En cas d'une intervention futur).

Deuxièmement, la problématique de l'attractivité ou le manque d'attractivité des quartiers en difficulté par la compréhension de la situation complexe que vit ces quartiers. Nous nous permettrons d'employer l'analogie avec le corps malade, ce dernier a besoin d'être diagnostiquer pour comprendre ce qui s'était passé (histoire), et ce qui continue à se passer (en cours et dans le futur), bien sûr, en restant sur l'objet principal de cette étude qui est l'étude de l'attractivité des quartiers en difficultés par son facteur qualité de vie c'est-à-dire un diagnostic de la qualité de vie quotidienne des habitants, en essayant de comprendre la relation entre ces dimensions pour parvenir à des orientations d'aménagement futurs.

Troisièmement le diagnostic territorial, va nous permettre d'identifier les déséquilibres qui existent, et Le manque ou la présence d'attractivité dans ces quartiers aussi les facteurs qui participent à ceci.

Et finalement déterminer les conditions d'améliorations futures par les propositions des orientations futures à long termes et des plans d'action.

Dans ce cas il est important d'adapter le diagnostic aux caractéristiques de territoire et à notre thème de recherche, car on ne peut pas copier la méthode telle qu'elle est puisque on est confronté à des conditions, des acteurs un contexte complètement différents des autres pays à l'instar de la France.

Notre diagnostic s'inscrit dans une démarche d'étude de la qualité de vie quotidienne pour déterminer l'attractivité ou le non attractivité de Sidi Salem considéré comme quartiers en difficulté souvent possédant une image dégradé et éventuellement pour une future amélioration. De ce fait, il faut cibler les acteurs concernés directement par cette thématique.

Cela suppose donc de s'interroger – préalablement au diagnostic mais aussi tout au long de la démarche – sur les enjeux prioritaires pour le territoire, les objectifs poursuivis par le POS et le PDAU (s'ils existent) accordés à la population de SIDI SALEM.

2.2. Les fonctions que doit accomplir le diagnostic territorial à SIDI SALEM

Premièrement, le diagnostic territorial va permettre de recenser l'ensemble des informations relatives à la qualité de vie quotidienne des habitants de Sidi Salem c'est-à-dire le vécu de la vie quotidienne, les attentes exprimées par les habitants, ...etc.

Deuxièmement, mettre en évidence les atouts et les faiblesses de l'existant au regard des objectifs et des priorités éventuellement pour une orientation future ;

Troisièmement, développer un débat avec les acteurs impliqués et élaborer une vision commune par le partage des connaissances et l'échanges des analyses ;

Et finalement mieux repérer les problématiques, les enjeux et les priorités stratégiques d'actions.

2.3. La Démarche choisie

D'abord il faut donner un nom à notre diagnostic : **Diagnostic de la qualité de vie quotidienne à SIDI SALEM**. Notre diagnostic a pour objectif de déterminer les éléments et les critères de la qualité de vie quotidienne en milieu urbain et cela par :

2.3.1. La préparation

C'est la phase préliminaire du Diagnostic c'est le premier contact avec le milieu ; et les acteurs, où il convient de s'interroger sur :

- La documentation à récolter ;
- Les acteurs concernés ;
- Les dimensions à traiter ;
- La préparation de l'enquête.
- Elaborer un planning des visites de terrain et du diagnostic (détailler dans la 3^{ème} partie).

2.3.1.1. La documentation à récolter

Elle consiste à s'interroger sur le type des données à recueillir : quantitatives et objectives, s'appuyer sur des données qualitatives pour caractériser le territoire et en identifier les atouts, opportunités, menaces et faiblesses.

2.3.1.2. Les acteurs concernés

Ce sont les responsables des directions, les techniciens, les professionnels, dont il faut les cibler par rapport à notre thème d'étude.

(On va détailler ce point dans le sous-titre 2.4).

2.3.1.3. Les dimensions à traiter

Les différentes dimensions ; urbaine, architecturale socioéconomique, environnementale. C'est l'état des lieux de SIDI SALEM, ensuite nous avons choisi des dimensions de la qualité de vie à détailler.

2.3.1.4. La préparation de l'enquête

Le choix des dimensions à traiter pour définir les critères qui évaluent la qualité de vie à SIDI SALEM et qui définiront l'attractivité ou le manque d'attractivité de ce

dernier. L'enquête est la phase la plus difficile du travail parce qu'il fallait tester nos choix au fur et à mesure par le va et vient et la discussion avec les habitants pour en déduire ces dimensions.

2.3.2. L'état des lieux : cela par un

2.3.2.1. Diagnostic technique : (l'approche Objective)

Composé de 4 volets, chaque volet est composé de plusieurs thématiques à son tour :

Le volet urbain

Le volet paysager et environnemental

Le volet socioéconomique :

Une enquête avec les habitants

Synthétiser les informations
et trier les données

L'État des lieux vise à rassembler une variété d'informations sur différents thèmes pour obtenir une vision générale sur le thème d'étude et en déduire les enjeux pour chaque volet.

2.3.2.2. L'enquête

L'enquête peut être classée, à la fois dans l'approche objective puisque c'est un outil de récolte d'information aussi dans l'approche subjective puisque elle permet de définir la perception des habitants.

L'utilisation de l'enquête par questionnaire, permet de se confronter aux réalités du terrain et l'appréhension de la qualité de vie quotidienne par le contact direct avec les habitants.

Le recours au questionnaire permet ainsi une inférence statistique⁹¹ pouvant vérifier les hypothèses énoncées et les compléter par des renseignements chiffrés.

⁹¹L'**inférence statistique** consiste à induire les caractéristiques inconnues d'une population à partir d'un échantillon issu de cette population. Les caractéristiques de l'échantillon, une fois connues, reflètent avec une certaine marge d'erreur possible celles de la population.

L'inférence statistique est donc un ensemble de méthodes permettant de tirer des conclusions fiables à partir de données d'échantillons statistiques. L'interprétation de données statistiques est, pour une large part, le point clé de l'inférence statistique. Elle est guidée par plusieurs principes et axiomes.

Consulté en ligne le 28-12-2014 : www.techno-science.net/?onglet=glossaire&definition=5992

Les enquêtes par questionnaire sont en mesure de fournir des connaissances à la fois :

- des faits « objectifs » concernant le cadre de vie (logement, espaces publics,...) ;
- des comportements (groupes socioprofessionnels) selon les caractéristiques Personnelles des individus (âge, niveau de formation, revenu,...) ;
- les liens sociaux et la vie sociale (relations de voisinage, sécurité, promenade, ...) ;
- des jugements subjectifs (opinions, attitudes ou attentes) concernant des Faits, des idées, des évènements ou des personnes.

Tous ces objectifs pour pouvoir passer à l'étape suivante qui est le partage du diagnostic avec les acteurs public pour en déduire les enjeux finaux et les futur plan d'orientation d'aménagement ou d'action). C'est pour cette raison qu'on a placé l'enquête dans l'approche technique ou objective.

2.3.2.2.1. Méthodologie de l'enquête

Pour évaluer la qualité de vie quotidienne à Sidi Salem, il est nécessaire d'élaborer une enquête sociologique par le choix de quelques dimensions jugés importantes de cette dernière, au premier lieu nous avons tester notre questionnaire ensuite nous avons établi le questionnaire final pour l'enquête.

N'importe quelle enquête se déroule à travers trois étapes : la quantification, l'analyse et l'interprétation. Etant donnée la nature de cette étude qui porte sur des connaissance des perceptions et des attitudes, c'est l'approche qualitative qui s'est imposée comme la plus appropriée pour en cerner l'objet dans l'optique des objectifs qui lui est assignés. Ces données seront quantifiées pour pouvoir déduire des conclusions et des résultats.

En se basant sur un questionnaire de main en main et avec un contacte direct avec chaque individu, nous avons divisé le questionnaire en 7 section et un tableau récapitulatif (cf. le questionnaire en annexe I).

Nous avons opté pour 100 personnes des habitants en faisant que toute la catégorie (âge, sexe,...) de la population soit choisit.

2.3.2.2.2. Les dimensions ou les thématiques à traiter dans le questionnaire

Les thématiques ou les dimensions traitées dans le questionnaire ne sont pas aléatoires, elles sont choisies à partir des éléments analysés au diagnostic technique et les résultats des (atouts, faiblesses), et un pré-test auprès des habitants de SIDI SALEM pour aboutir à ces thématiques finaux.

Le questionnaire comprend une cinquantaine de questions. Cette enquête est majoritairement constituée de questions fermées qui se prêtent le mieux au dépouillement et à l'analyse statistique.

Quelques questions semi-ouvertes où on laisse la possibilité d'ajouter des réponses libres font partie du panel. Enfin, les questions ouvertes sont minoritaires.

Ce questionnaire comporte :

- Des questions permettant de définir le profil du ménage enquêté (âge, situation Familiale, nombre d'enfants...).
- des questions d'opinion et de comportement relatives à l'appréciation des habitants de leur quartier.
- Les questions sont organisées autour de 6 thèmes :
 - Le logement : Ses conditions, satisfaction, état du logement.
 - Pratique urbaine quotidienne (le quotidien) : l'usage des différents équipements collectifs, commerces, transport, espaces publics et promenade.
 - La perception de la qualité de l'environnement : Propreté, espace vert, collecte des déchets, nuisance sonore, pollution atmosphérique et les risques existants.
 - la vie sociale dans les quartiers : composition sociale, relation de voisinage, Sécurité/ insécurité vécu et perçu dans le quartier, la satisfaction de logement et des espaces communs, pratique urbaine et perception de la qualité de l'environnement.
 - transformation et amélioration du quartier.
- Les Sentiments : le sentiment d'appartenance, d'attachement et la représentation du quartier pour ces habitants.

2.3.3. Le partage diagnostic ou le diagnostic partagé

Le diagnostic partagé permet d'affiner et faire partager la connaissance du territoire par la définition des enjeux et la discussion avec les acteurs concernés par l'intermédiaire des entretiens et des débats.

2.3.3.1. Concertation avec les acteurs

La concertation est faite par des entretiens établis pour chaque dimension ou thématique, est à discuter avec un acteur par exemple celui de l'environnement avec les professionnels de l'environnement, dans les entretiens, les débats été sur les enjeux déduits de chaque dimensions et des résultats de l'enquête pour faire sortir les enjeux finaux et les orientations futures. (cf. les entretiens en annexe II).

2.3.4. La détermination des orientations et du plan futur d'action

La synthèse des enjeux à l'issue de cette phase de mise en débat et d'échanges avec les habitants et les acteurs, sont traduits en orientations et plan d'action.

2.4. Les acteurs concernés par le Diagnostic territorial

Le choix des acteurs concernés par la qualité de vie quotidienne dans les quartiers en difficulté doit être représentatifs ainsi de déterminer les acteurs qui conçoivent la qualité de vie quotidienne dans ces quartiers pour en discuter de la situation existante et essayer de trouver une solution ensemble.

Trois sphères d'acteurs ont été déterminées

2.4.1. Les habitants

Les habitants de Sidi Salem sont le premier acteur qui peut nous aider à évaluer la qualité de vie dans leur milieu urbain et pour cela, nous avons réalisé une enquête par questionnaire effectuée de main en main sur terrain par une prise de contact directe avec la population résidente. Cette approche quantitative a l'avantage de conféré à la connaissance acquise un caractère général ou au moins mesurable.

L'enquête auprès des habitants est par échantillonnage aléatoire simple.

Avec objectif de rendre intelligibles les représentations et les perceptions des habitants, et de connaître la dimension la plus représentative de qualité de vie à SIDI SALEM ainsi de déduire les besoins, les attentes et les carences.

2.4.2. Les collectivités locales

Ce sont toutes les directions étatiques premièrement pour la collecte des données ensuite pour le débat et les entretiens.

Nous avons sélectionné les acteurs suivant :

- Direction de l'urbanisme et de la construction Annaba
- Direction de l'environnement
- APC El Bouni ANNABA
- L'agence nationale du développement touristique (l'ANDT).
- Direction des transports Annaba
- OPGI Annaba

2.4.3. Les professionnels

Le bureau de réalisation des études et d'aménagement urbaine URBAN Annaba comme acteur technique du terrain.

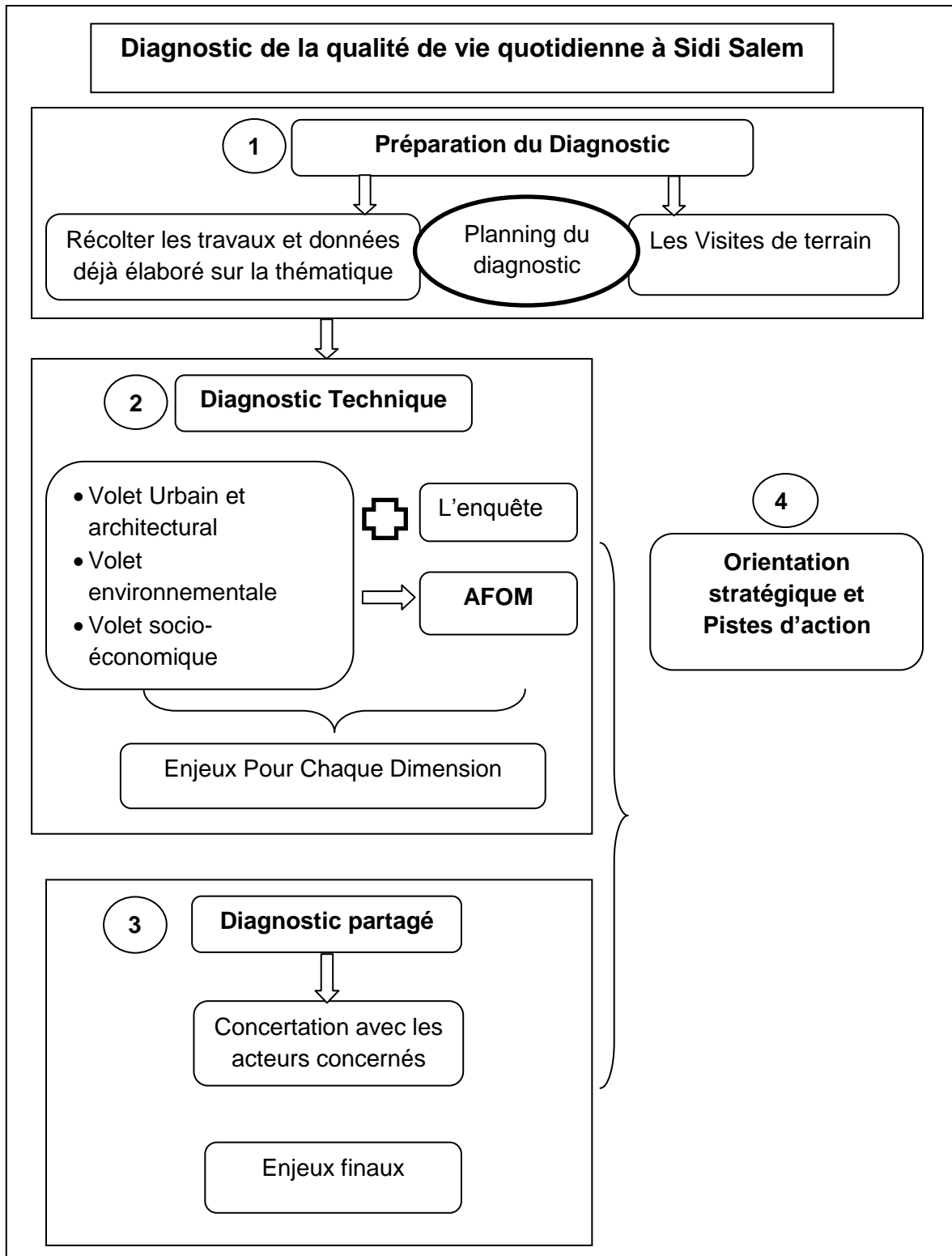


Figure n°8 : Les étapes du diagnostic de la qualité de vie à Sidi Salem.

La méthode diagnostic territorial n'est pas réduite à un simple état des lieux qui recense et quantifie. Cette approche, compilant l'un après l'autre des états des lieux de multiples thématiques selon le cas d'étude, (démographie, du logement, des transports, des activités économiques, des espaces agricoles, de l'air, de l'eau, etc.), tout en essayant de souligner les problèmes qui émergent pour chaque thématique abordée.

La compréhension du fonctionnement qui existe dans le territoire permet alors d'évaluer les dynamiques observées et d'apprécier les évolutions futures. Le diagnostic se fait ainsi prospectif ouvrant de ce fait sur le projet d'aménagement ou le plan d'action futur.

En effet, il n'existe pas une recette précise pour établir un diagnostic territorial, le plus important c'est de l'adapter selon les conditions locales du site, des acteurs concernés et du thème d'étude.

Pour approfondir notre connaissance et une meilleure compréhension de cette méthode, nous allons présenter des exemples propres au diagnostic territorial en France.

QUATRIEME CHAPITRE

L'ETUDE DES EXEMPLES

CHAPITRE IV : L'ETUDE DES EXEMPLES

Pour une meilleure compréhension du diagnostic territorial, nous allons étudier des exemples en France. Le premier exemple est le diagnostic du secteur ouest de l'agglomération Caen la mer réalisé dans le cadre d'une étude de prospective urbaine visant à coordonner l'ensemble des actions d'aménagement à l'échelle métropolitaine, proposé par le schéma de cohérence urbaine

Le deuxième exemple est un diagnostic urbain du quartier Ville Nouvelle à METZ réalisé dans le cadre du programme partenarial 2011. La Ville de Metz a confié à l'AGURAM une mission d'étude générale sur le quartier Nouvelle Ville afin d'appréhender les grandes caractéristiques et les enjeux urbains inhérents à cet espace.

Le choix de ces deux exemples est justifié par leur diversité d'échelle d'approche. Cela nous aidera à une meilleure compréhension de la méthode appliquée à différents échelles dont le premier est à l'échelle de l'agglomération et le deuxième à l'échelle du quartier.

Il est a souligné que ces exemples sont tirés d'exposés plus détaillés sur des sites internet et ce qui suit en est la synthèse.

1. Le premier exemple : Diagnostic du secteur Ouest de l'agglomération Caen la mer :

1.1. Intérêt de choix de l'exemple

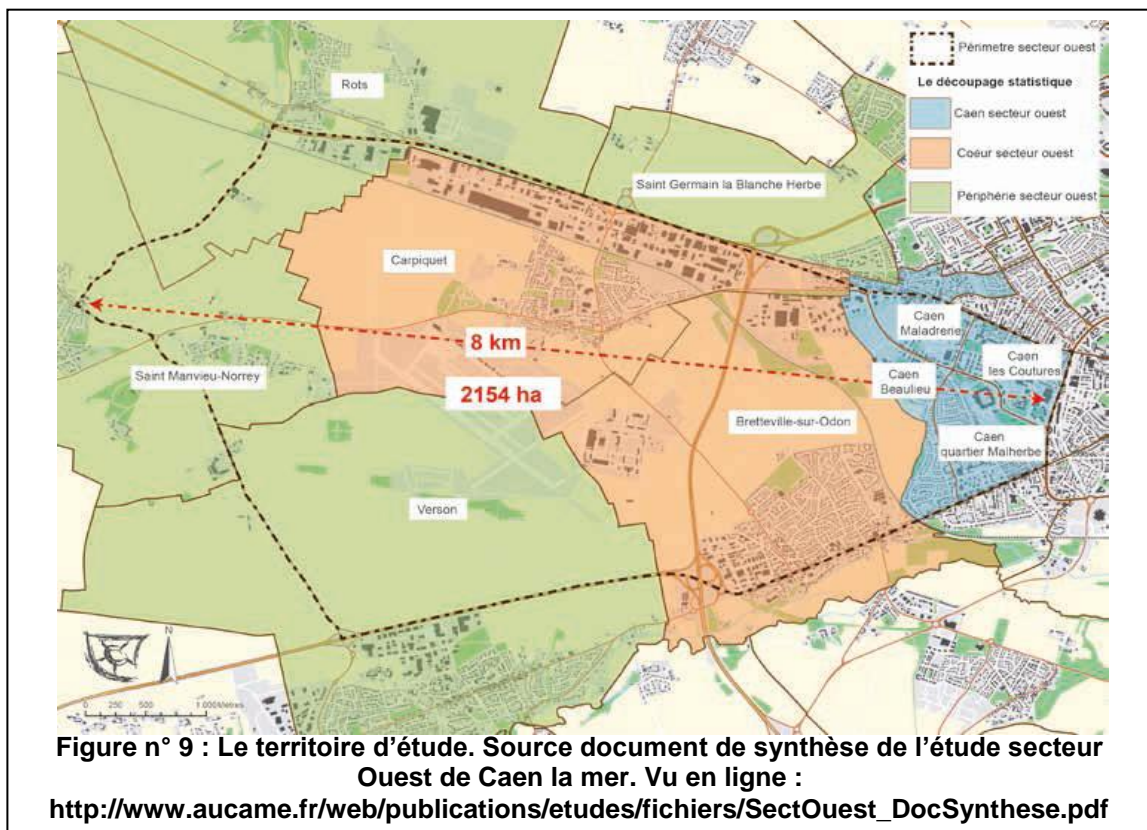
Les thématiques abordés sont: les paysages, le logement et la population, les équipements, l'activité économique, l'agriculture, les déplacements des habitants, l'attractivité du secteur, les infrastructures, les servitudes et les contraintes des thématique très intéressantes et qui vont nous aider pour notre cas d'étude. Ce choix est justifié aussi par des raisons méthodologiques.

1.2. Les objectifs

Ce diagnostic a pour objectif de doter la grande agglomération caennaise d'un véritable projet de territoire articulant plusieurs échelles.

Il vise aussi à aider l'agglomération et les communes à établir une vision partagée de l'aménagement à venir sur ce secteur par l'obtention d'un plan guide directeur.

Ajouter à cela la réflexion à la coordination des projets et des ambitions sur ce secteur, et anticiper la mise en place des opérations d'aménagement pour tirer parti du potentiel de développement du site.



1.3. Composition du Diagnostic territorial

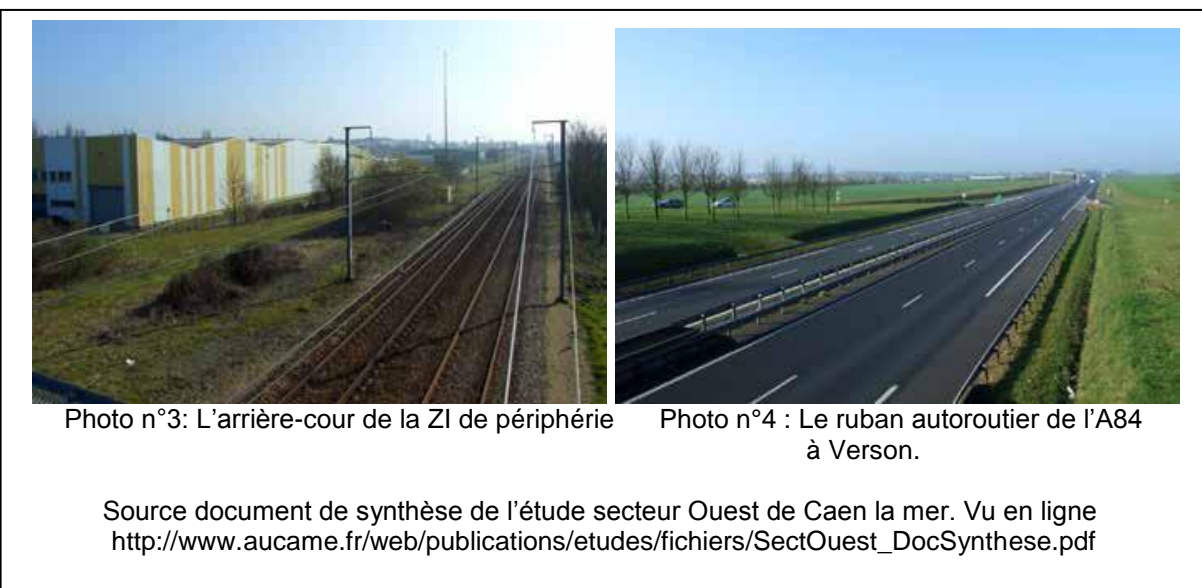
1.3.1. L'état des lieux

1.3.1.1. Les paysages

Les paysages du secteur Ouest sont marqués par la plaine agricole. Ce paysage participe de manière forte à l'image du secteur et constitue un atout pour son aménagement. Bordé par deux parcs périurbains de l'agglomération caennaise qui représente des espaces paysagers ou naturels majeurs.



Les grandes infrastructures qui sillonnent le secteur Ouest marquent le territoire. Sur les 10 km de voies rapides passent chaque jour près de 150.000 véhicules.



DEUXIEME PARTIE METHODES ET EXEMPLES

Les paysages urbains du secteur Ouest sont construits autour de grandes entités monofonctionnelles. Les premières d'entre-elles, secteurs pavillonnaires et zones industrielles. Les secteurs d'habitat collectif ou plus mixtes (avec des commerces) sont bien moins visibles, peu hauts et situés au cœur du tissu urbain bâti. Les autres grandes entités sont dues à des grands équipements ; aéroport, quartier Koenig et parc d'attraction Festyland, dont les architectures, aussi différentes soient-elles, se distinguent nettement des paysages environnants.



Photo n°5: L'aéroport Caen-Carpiquet



Photo n°6: Le quartier Koenig



Photo n°7: La zone d'activités de Carpiquet Photo n°8: Secteur pavillonnaire à Brette ville
Source document de synthèse de l'étude secteur Ouest de Caen la mer. Vu en ligne
http://www.aucame.fr/web/publications/etudes/fichiers/SectOuest_DocSynthese.pdf

1.3.1.2. Le logement et la population

La population des quartiers de Caen composant le secteur avoisine les 23.000 habitants, soit environ un dixième de la population de l'agglomération caennaise. A l'extérieur de Caen, la population est vieillissante. Le secteur connaît une croissance démographique plus soutenue que la moyenne de l'agglomération (0,77%/an contre 0,03%/an).

DEUXIEME PARTIE METHODES ET EXEMPLES

La croissance du parc de logements est plus rapide que celle de la population. Au cœur du secteur Ouest, les caractéristiques du parc de logements - part importante de propriétaires, maisons individuelles, taille des logements et des ménages supérieure à Caen- rapprochent plus ces communes du périurbain que de l'agglomération dense.

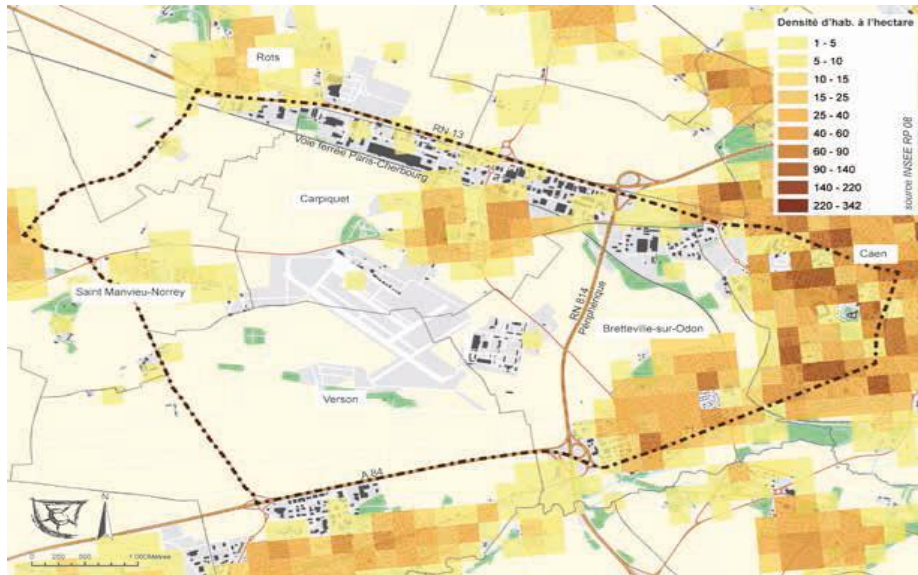


Figure 10: Les densités de population. Source document de synthèse de l'étude secteur Ouest de Caen la mer Octobre 2014. Vu en ligne http://www.aucame.fr/web/publications/etudes/fichiers/SectOuest_DocSynthese.pdf



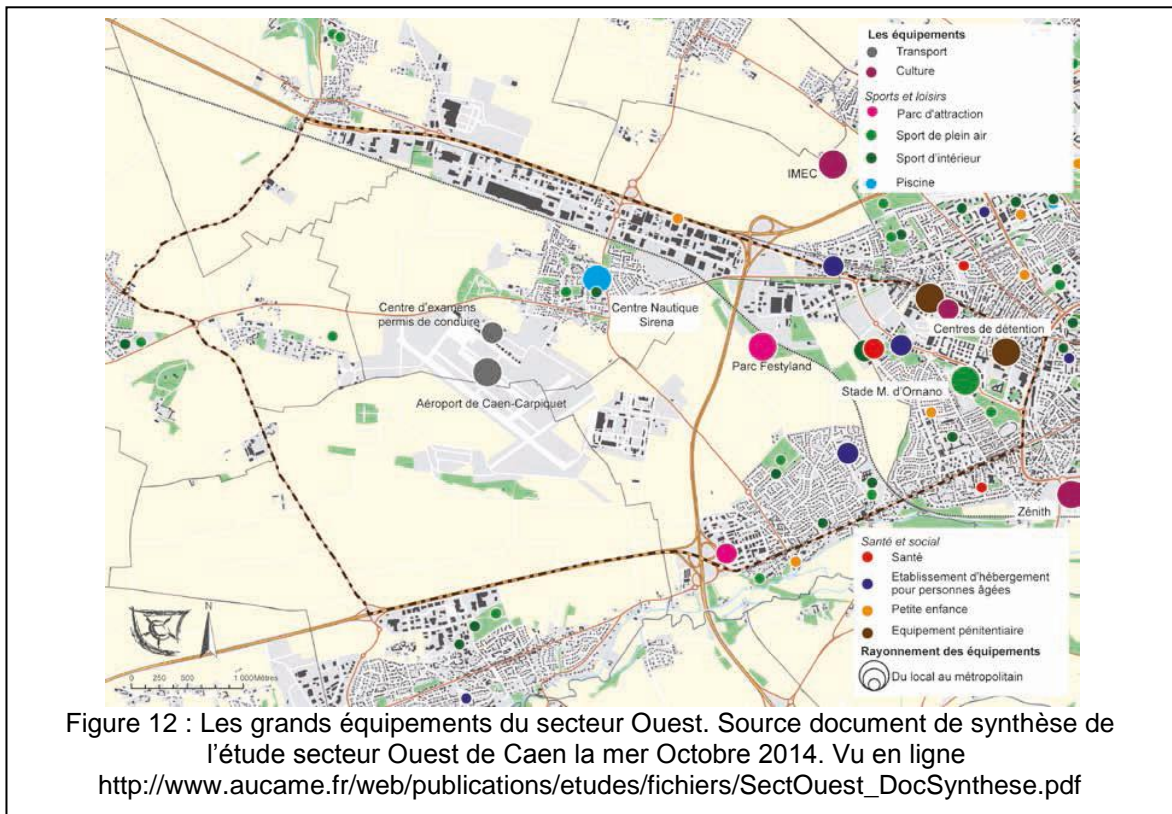
Figure 11: Les projets de logements. Source document de synthèse de l'étude secteur Ouest de Caen la mer Octobre 2014. Vu en ligne http://www.aucame.fr/web/publications/etudes/fichiers/SectOuest_DocSynthese.pdf

1.3.1.3. Les équipements

Le secteur est bien pourvu en équipements de proximité (écoles et terrains de sports). En revanche, les équipements culturels, sont peu présents.

Quelques équipements ont un rayonnement qui dépasse le cadre communal. Outre l'aéroport de Caen-Carpiquet qui accueille plus de 100.000 passagers par an, il s'agit plutôt d'équipements de loisirs (Stade d'Ornano, parc d'attraction Festyland et centre aquatique Siréna). Ces équipements peuvent constituer un atout pour le secteur Ouest, en termes d'image et pour asseoir son développement à venir.

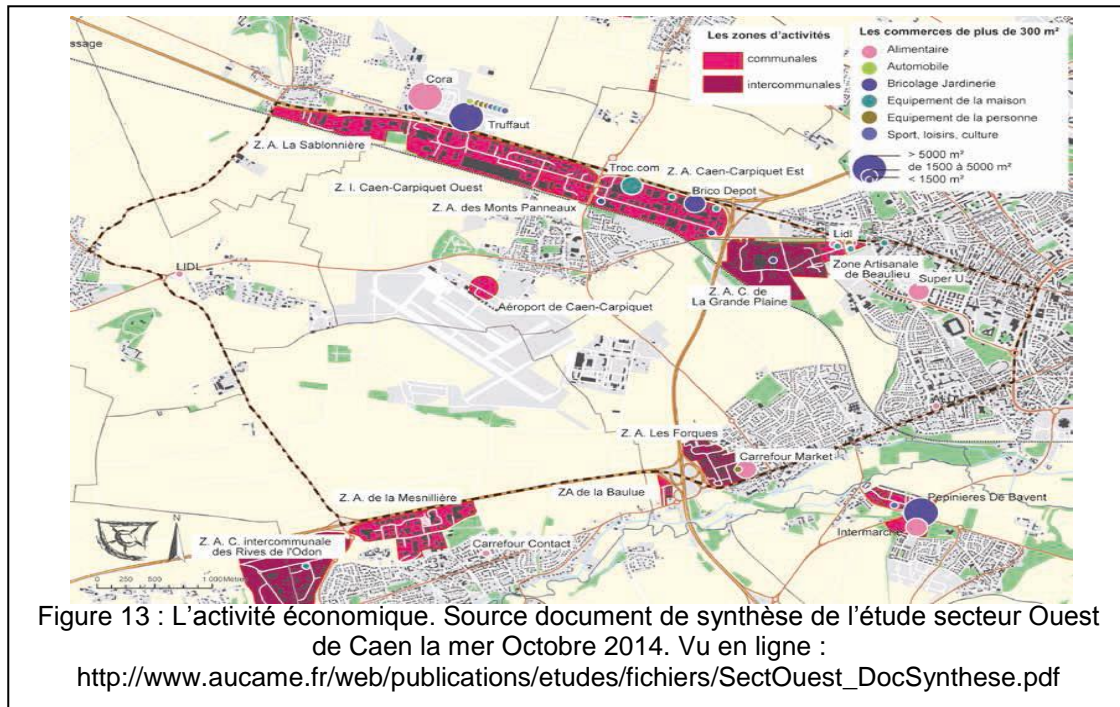
1.3.1.4. L'activité économique



L'activité économique représentant plus de 300 ha au total. La zone industrielle de Carpiquet est la plus ancienne de l'agglomération caennaise. Comptant près de 5.000 emplois, les autres zones d'activités et commerciales le long de la RN13 représentent le quatrième pôle d'emplois de l'agglomération.

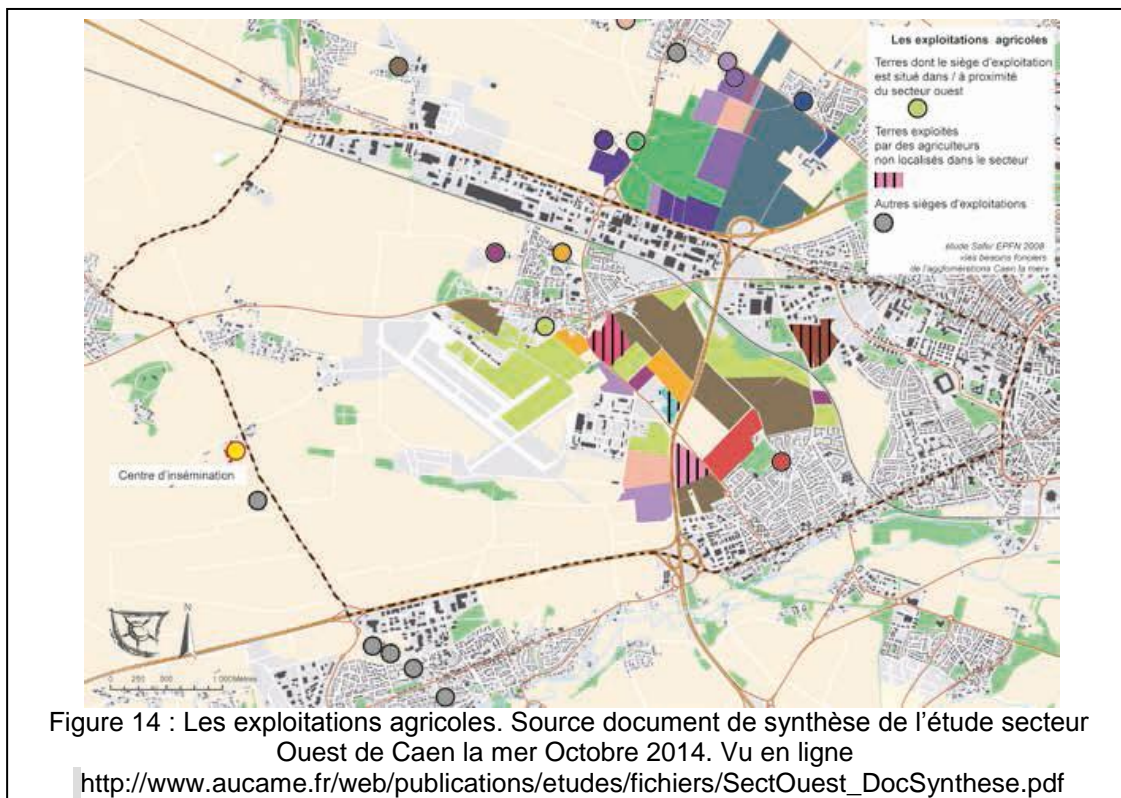
Alors qu'une partie des zones d'activité est en cours de renouvellement et de modernisation, certaines zones plus récentes (La grande Plaine, Rives de l'Odon) sont toujours en cours de développement.

DEUXIEME PARTIE METHODES ET EXEMPLES



1.3.1.5. L'agriculture

Avec plus de 1.200 ha de terres exploitées, l'agriculture représente, de loin, la première occupation du sol dans le secteur Ouest ainsi qu'une vraie richesse pour ce territoire, aux portes de la ville. La grande culture, notamment le blé et les cultures industrielles, prédomine.



1.3.1.6. Les déplacements des habitants L'attractivité du Secteur

L'analyse des données de l'Enquête Ménages Déplacements (EMD) en 2011 montre des comportements de déplacement des habitants du secteur Ouest plus proches du périurbain caennais que de l'urbain dense. L'usage de la voiture y est très largement majoritaire, les motifs liés au travail sont fortement présents. L'usage des transports collectifs, y compris dans les secteurs caennais, et de la marche à pied (à l'extérieur de Caen) y sont faibles. Le secteur est fortement polarisé par Caen et l'agglomération caennaise. Cependant, contrairement à des espaces entièrement périurbains, une part importante (plus de la moitié) des déplacements des habitants se fait à l'intérieur ou entre les communes du secteur Ouest.

1.3.1.7. L'attractivité du Secteur

L'analyse de l'EMD 2011 permet aussi d'appréhender le rayonnement du secteur Ouest, par l'analyse de l'origine et des motifs des personnes qui le fréquentent. Sur les 87.000 déplacements quotidiens à destination du secteur Ouest, plus de 35.000 (soit 40%) sont effectués par des personnes qui n'y résident pas. Fort de ses grandes zones d'activité, la fréquentation du secteur Ouest par les personnes n'y habitant pas se fait principalement pour des motifs de travail. L'importance des motifs achats et loisirs traduit bien aussi le rayonnement des grands équipements du secteur et de la zone commerciale de Rots.

1.3.1.8. Les infrastructures

Le réseau de voirie primaire est très important: la RN13, A84 et périphérique assurent des fonctions de transit mais aussi d'accès/diffusion dans l'agglomération. Un réseau de liaisons inter-quartiers ou intercommunales existe pourtant, mais il n'est pas complet. Les franchissements des grandes infrastructures routières et de la voie ferrée limitent les liaisons inter-quartiers.

En raison de la configuration de l'échangeur du Bessin et du diffuseur de Rots, un trafic poids lourds important traverse la ZI de Carpiquet pour atteindre la Grande Plaine ou la ZA de Rots. Le quartier Koenig et les secteurs à l'intérieur du périphérique ne disposent pas encore de liaisons structurantes connectées au réseau magistral pour leur desserte.

DEUXIEME PARTIE METHODES ET EXEMPLES

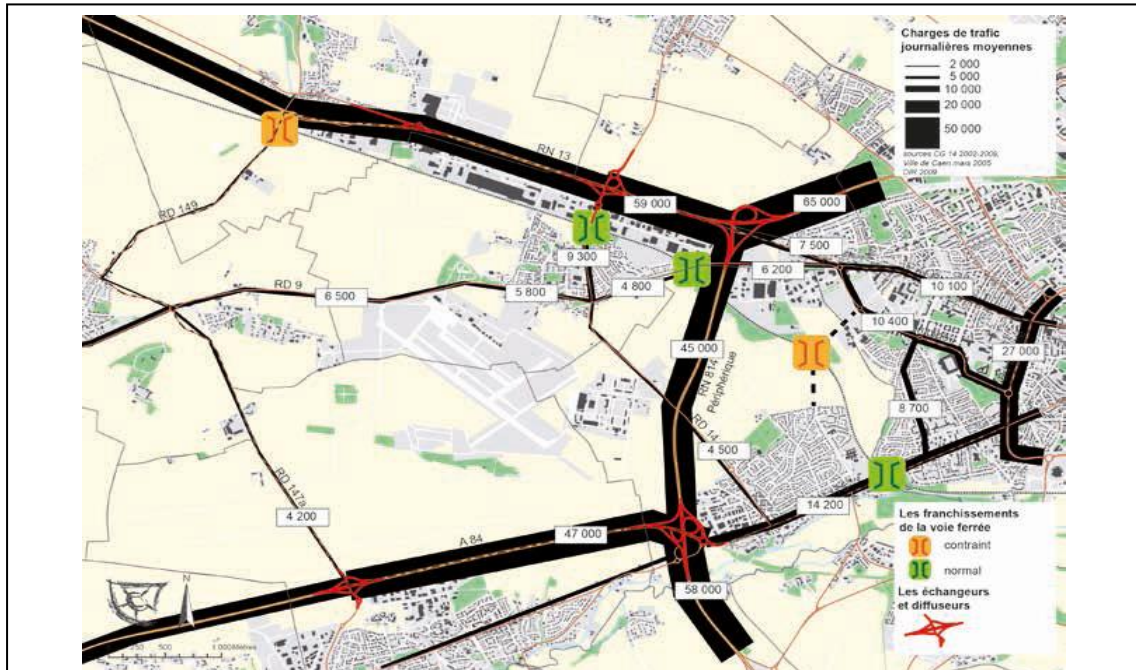


Figure 15 : Le réseau routier principal. Source document de synthèse de l'étude secteur Ouest de Caen la mer Octobre 2014. Vu en ligne : http://www.aucame.fr/web/publications/etudes/fichiers/SectOuest_DocSynthese.pdf

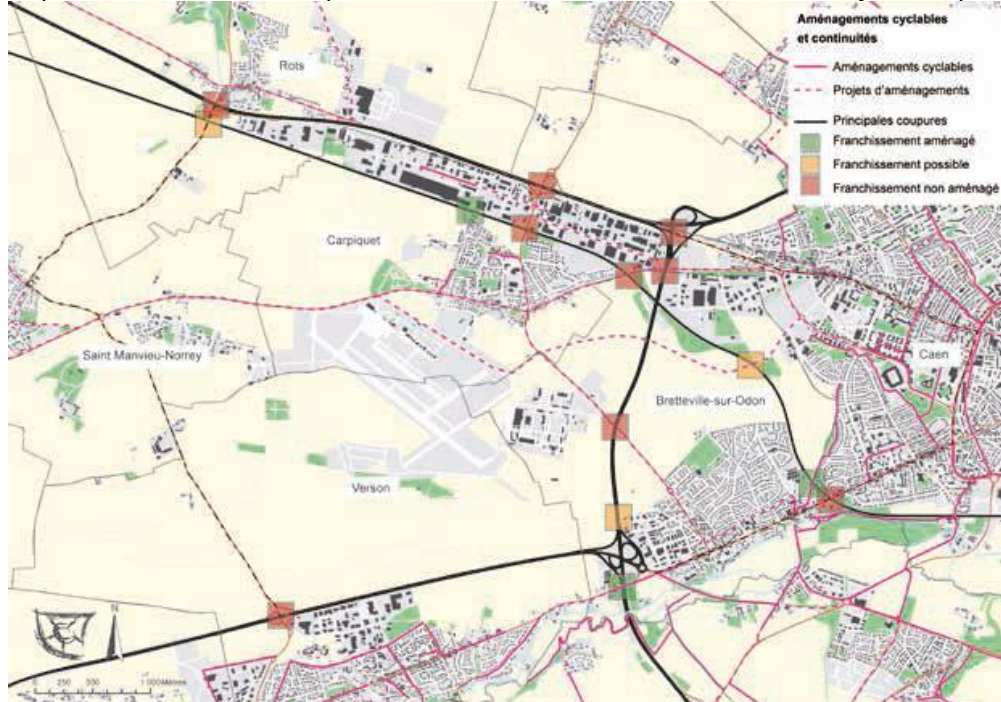


Figure 16 : Les aménagements cyclables

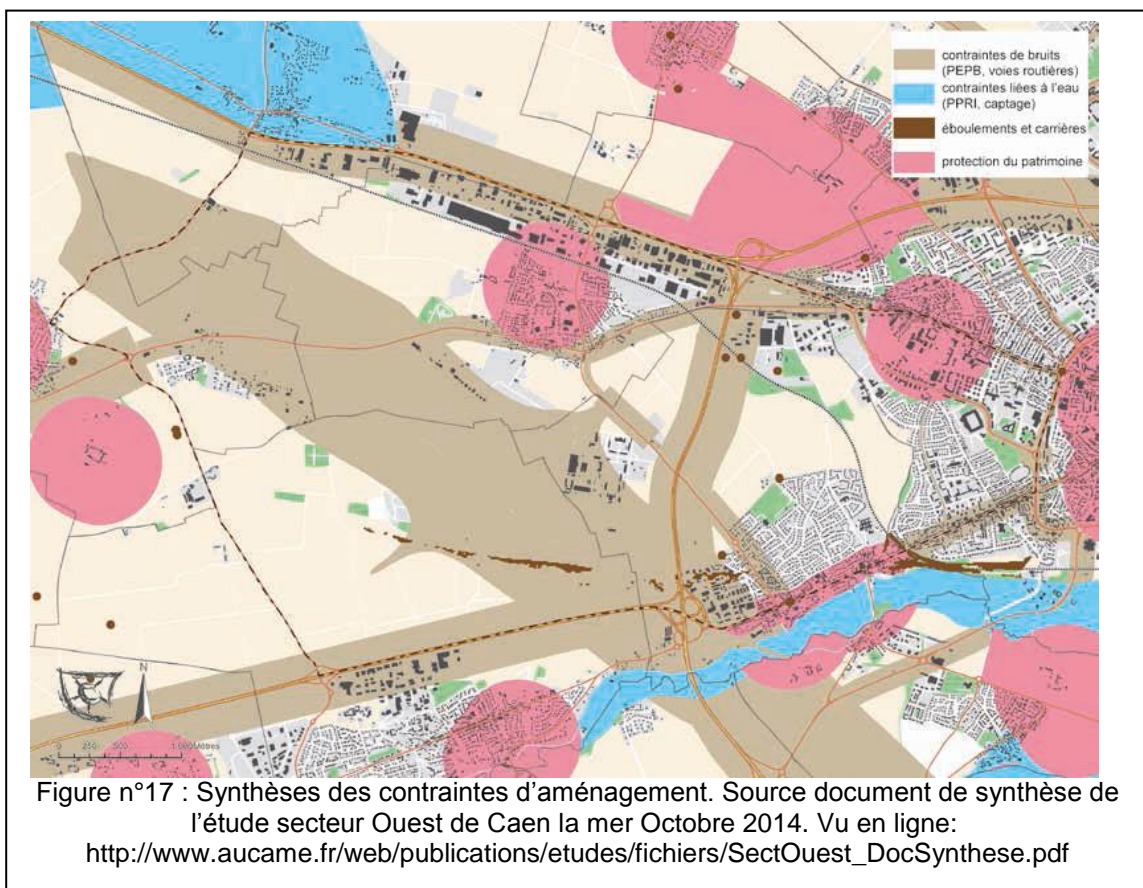
Source document de synthèse de l'étude secteur Ouest de Caen la mer Octobre 2014.
Vu en ligne:
http://www.aucame.fr/web/publications/etudes/fichiers/SectOuest_DocSynthese.pdf

1.3.1.9. Les servitudes et contraintes

De nombreuses servitudes et contraintes sont à prendre en compte sur le secteur Ouest. Elles sont notamment liées :

- à l'aéroport (zone de bruit, cône d'envol, servitude radioélectrique),
- aux grandes infrastructures routières et ferroviaires
- aux risques de cavités et d'affaissements,
- aux monuments historiques et secteurs de protection,
- à l'impact du ruissellement et à l'évacuation des eaux lors de l'urbanisation.

Néanmoins, la plupart de ces contraintes ne rendent pas l'urbanisation impossible, mais obligent à faire preuve de vigilance et à proposer un urbanisme de qualité.



1.3.2. Enjeux et synthèse du diagnostic

1.3.2.1. Des atouts pour un rayonnement métropolitain

Les caractéristiques du secteur Ouest sont exceptionnelles dans l'agglomération caennaise. Il s'agit du lieu où se connectent au périphérique deux autoroutes ou routes nationales majeures, au cœur duquel se situe l'un des principaux aéroports de Normandie et traversé par une grande ligne ferroviaire.

Ses grandes zones d'activité en font le quatrième pôle d'emploi de l'agglomération, largement ouvert vers l'ouest du Calvados. Enfin, avec la mutation à venir du quartier Koenig et le dernier espace majeur non urbanisé à l'intérieur du périphérique, il présente un capital d'aménagement rare pour l'agglomération.

Enjeu n°1 : Faire de ce territoire la porte d'entrée ouest de l'axe Vallée de Seine en Normandie

La conjonction de deux autoroutes, du premier aéroport normand et de la voie ferrée grande ligne constitue l'opportunité de créer un hub multimodal de niveau régional. Dans la dynamique métropolitaine de la vallée de Seine, l'agglomération caennaise, et notamment le secteur Ouest, permet de faire le lien avec le Cotentin et la Bretagne. Le secteur Ouest de l'agglomération caennaise constitue déjà une porte d'entrée du territoire, mais l'interconnexion entre les différents modes de déplacements présents sur le territoire décuplerait son effet.

Enjeu N°2 : Une ambition forte pour l'un des principaux secteurs de développement à venir de l'agglomération

Pour répondre à cette ambition forte, trois pistes complémentaires doivent être explorées :

- * La vocation économique doit être porteuse d'image, pour le secteur en lui-même mais aussi pour l'ensemble de l'agglomération ;
- * La présence de l'aéroport représentant un élément exceptionnel, les projets d'aménagement et de transports doivent jouer ce lien avec l'aéroportuaire ;
- * L'importance du secteur urbanisable doit être vue au regard des enjeux de logements identifiés dans le PLH, pour accueillir à un coût acceptable de nouveaux habitants.

1.3.2.2. Une image à construire

Les paysages du secteur Ouest constituent, pour des milliers de personnes empruntant chaque jour l'A84, la RN13 ou la voie ferrée, la première image de l'agglomération caennaise.

Cette image se caractérise notamment par de larges vues sur les paysages agricoles et sur les paysages urbains de l'agglomération. Le relief, doux mais bien présent, contribue à mettre en valeur ces vues.

Comme souvent aux portes de l'agglomération, agriculture et secteurs urbains s'imbriquent, dans une transition entre l'agglomération dense et la campagne Caennaise. Face à une image peu qualitative des entrées de ville industrielles le long de la RN13 et de l'A84, le secteur Ouest dispose d'atouts paysagers, mais ceux-ci sont moins visibles. Les parcs périurbains de l'abbaye d'Ardenne et des vallées de l'Orne et de l'Odon, ainsi que le vallon de Venoux sont en effet des éléments forts sur lesquels s'appuyer pour construire l'image du secteur Ouest.

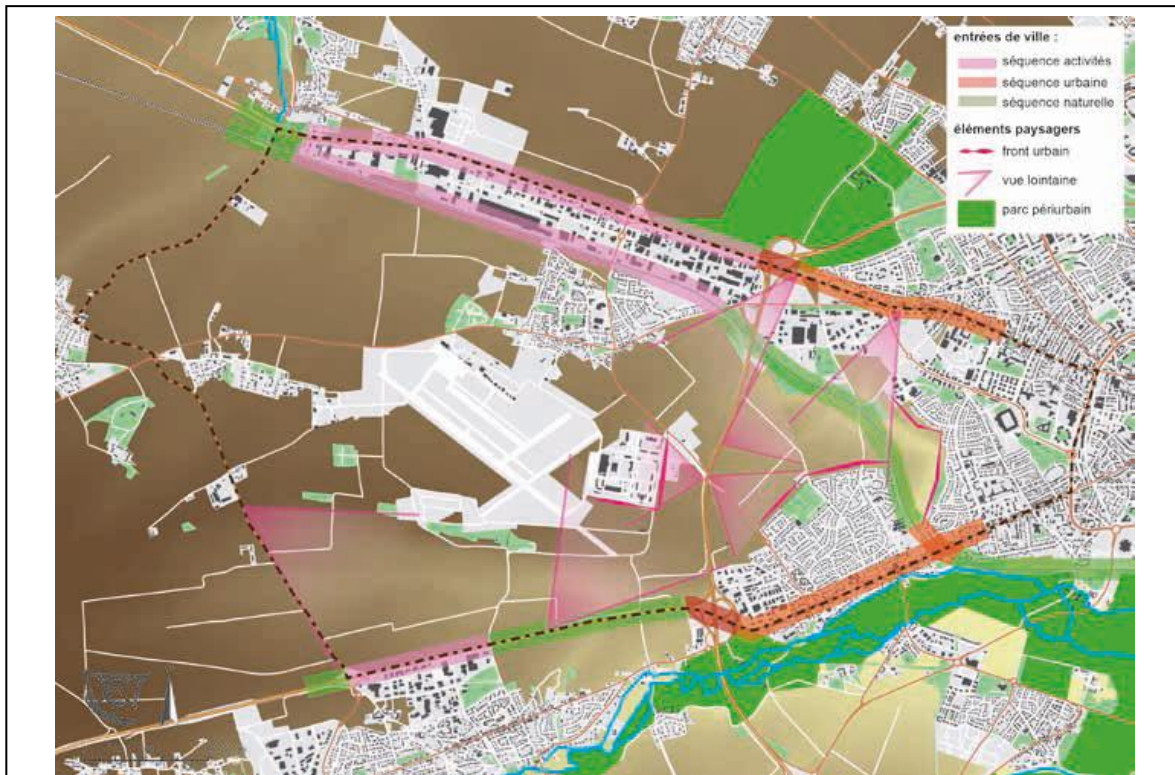


Figure n°18: Une image à construire. Source document de synthèse de l'étude secteur Ouest de Caen la mer Octobre 2014. Vu en ligne: http://www.aucame.fr/web/publications/etudes/fichiers/SectOuest_DocSynthese.pdf

Enjeu n°3 : Construire une image plus qualitative pour le secteur Ouest

- * Soigner les entrées de villes, vitrines de l'agglomération ;
- * Organiser la façade urbaine de la zone de Carpiquet ;
- * Protéger le val d'Ardaïne (entre l'A84 et l'aéroport) ;
- * Prendre en compte les vues depuis le train dans les aménagements futurs ;
- * Utiliser le relief et les nouveaux aménagements pour mettre en scène les paysages urbains et ruraux ;
- * Faire émerger un projet porteur d'image pour le quartier Koenig et préserver sa situation ;
- * Réintroduire l'eau et la nature en ville dans l'aménagement du vallon de Bretteville et faire le lien entre les parcs périurbains (PPU).

Enjeu n°4 : Préparer la mutation des terres agricoles dans un secteur aux portes de l'agglomération

Les conflits d'usages des sols, entre les impératifs du développement urbain et la préservation de l'activité agricole, sont inévitables. Réfléchir à l'aménagement à long terme du secteur Ouest qui doit permettre de trouver l'équilibre entre ces fonctions dans un souci de responsabilité. Cela passe par :

- * donner de la visibilité dans les projets d'extension urbaine pour anticiper les mutations des terres agricoles ;
- * densifier impérativement les projets d'extension urbaine ;
- * urbaniser dans la continuité de l'agglomération ;
- * éviter le fractionnement des terres agricoles ;
- * favoriser l'agriculture péri- urbaine et les circuits alimentaires courts

1.3.2.3. Une cohérence d'ensemble à trouver

Le secteur Ouest s'est construit progressivement, tout d'abord autour de noyaux villageois distincts (Carpiquet, Verson, Brette ville, Saint-Manvieux Norrey) d'une part, et de l'extension de la ville de Caen d'autre part. L'aérodrome militaire et la caserne Koenig étaient dès l'origine à l'écart de l'urbanisation.

La seconde moitié du 20ème siècle a vu la création d'un réseau de voirie rapide (mise à deux fois deux voies de la RN13, périphérique, A84). La bonne accessibilité

et la visibilité apportées par ces voies ont favorisé le développement de grandes zones d'activité industrielles ou commerciales.

Parallèlement, la ville de Caen s'est développée autour de nouveaux quartiers (Venoix, Beaulieu) alors que les autres communes, plus rurales à l'origine, ont aménagé de grandes zones pavillonnaires. Aujourd'hui, le secteur Ouest garde les traces de son histoire et apparaît comme segmenté, manquant de cohérence :

- * des noyaux urbains discontinus ;
- * une séparation des fonctions très marquée ;
- * des grandes infrastructures qui renforcent le cloisonnement des espaces ;
- * un réseau secondaire incomplet pour faire le lien entre les secteurs (et qui oublie les modes doux) ;
- * de grandes emprises «posées» au cœur du secteur (aéroport et quartier Koenig).

Enjeu n°5 : Prévoir les conditions d'urbanisation à long terme du secteur compris entre Caen et le quartier Koenig

- * Donner une dimension urbaine au boulevard des pépinières pour structurer l'aménagement du secteur.
- * Anticiper la desserte en transports collectifs cohérente avec le projet.
- * Anticiper sur les contraintes inhérentes au secteur (bruit, carrière, ruissellement...).

Enjeu n°6 : S'appuyer sur un réseau d'infrastructures qui crée du lien plutôt qu'il ne segmente

- * Donner la priorité à la structuration paysagère.
- * Pouvoir passer d'un secteur à l'autre par les modes doux.
- * Utiliser la voie ferrée et de possibles arrêts comme points d'ancrage du développement et non comme coupure du territoire.
- * Compléter le maillage routier lorsqu'il sert d'appui au développement urbain.
- *Hiérarchiser pour rendre plus lisible et compétitif le réseau des TC.

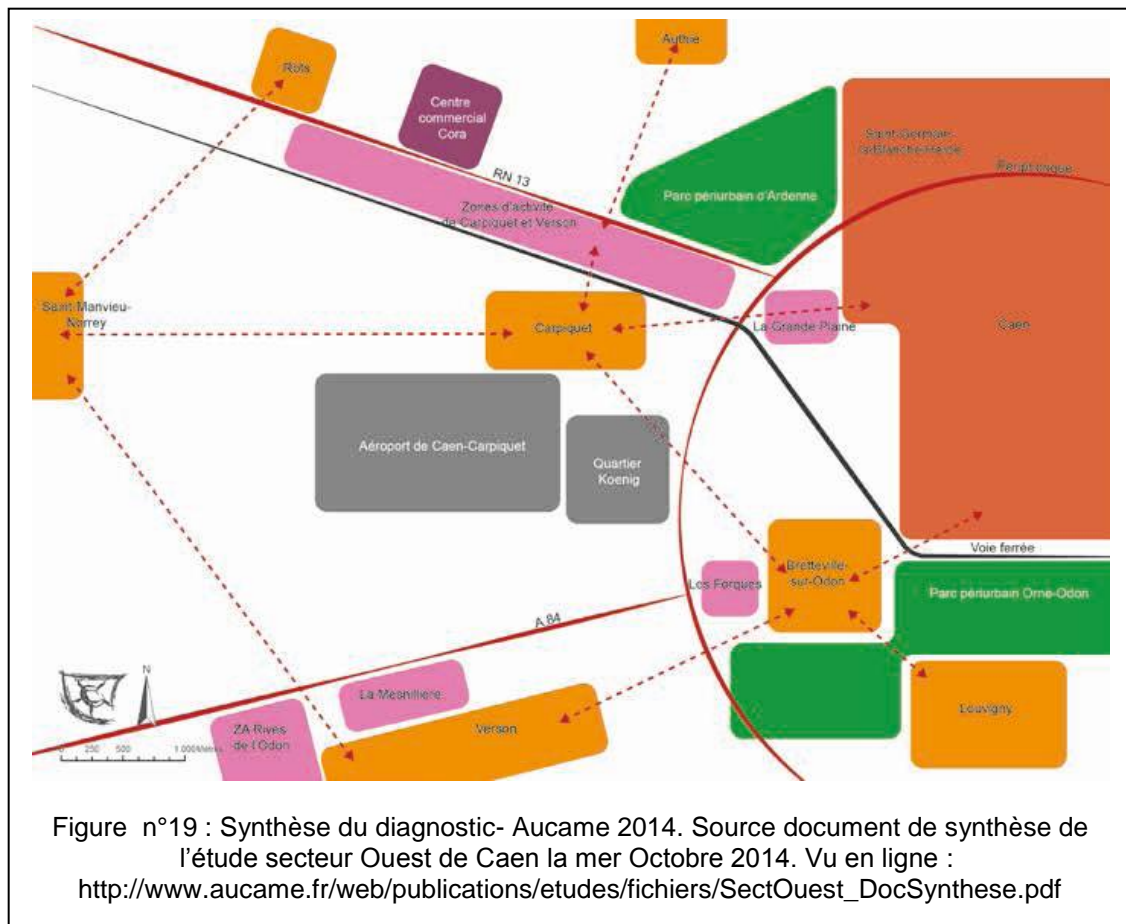


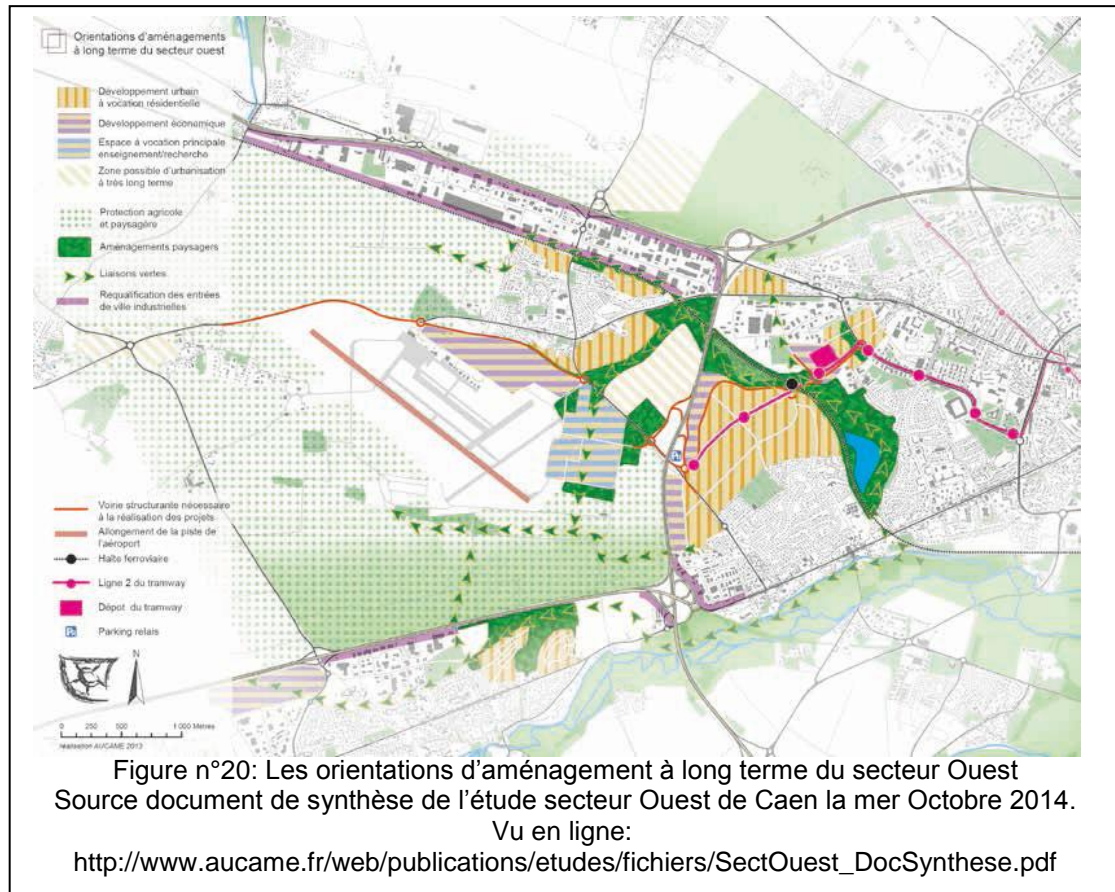
Figure n°19 : Synthèse du diagnostic- Aucame 2014. Source document de synthèse de l'étude secteur Ouest de Caen la mer Octobre 2014. Vu en ligne : http://www.aucame.fr/web/publications/etudes/fichiers/SectOuest_DocSynthese.pdf

1.3.3. Les orientations

- Axe 1 : la valorisation paysagère, agricole et naturelle du secteur
- Axe 2 : un projet d'aménagement majeur à l'intérieur du périphérique
- Axe 3 : quartier Koenig, aéroport de Caen-Carpiquet, des équipements constitutifs du rayonnement de l'agglomération
- Axe 4 : un développement communal cohérent avec le projet du secteur Ouest

Ces orientations sont décidées par un : **Un workshop pour penser à plusieurs l'aménagement du secteur Ouest.**

DEUXIEME PARTIE METHODES ET EXEMPLES



✓ Les points clés du projet

Maintien de l'activité agricole sur plus de 850 ha.

* L'aéroport et le quartier Koenig au cœur du secteur Ouest : des éléments importants au service du rayonnement de l'agglomération et des projets moteurs pour l'aménagement du secteur.

* À l'intérieur du périphérique : un projet d'envergure pour l'agglomération caennaise, permettant d'accueillir plus de 4 000 logements et 8 ha d'activités directement desservis par le tramway.

* La reconstitution de continuités vertes, de liaisons douces et d'aménagements paysagers apporte au projet une cohérence d'ensemble et permet d'ouvrir le secteur Ouest vers l'extérieur.

* Une haute qualité paysagère (protection paysagère des vallons, exemplarité des projets urbains, requalification des entrées de villes industrielles et commerciales) : un meilleur cadre de vie pour les habitants du secteur et un effet vitrine pour l'agglomération.

* Un projet innovant et une mise en œuvre souple : les aménagements prévus à court terme sont compatibles avec le développement à long terme ; le quartier Koenig constitue un véritable laboratoire urbain et une mise en application des savoir-faire caennais.

1.4. Synthèse de l'exemple

Le diagnostic du secteur ouest de l'agglomération Caen la mer se compose de trois parties, en premier lieu c'est l'état des lieux qui traite neuf thématiques :

Les paysages, le logement et la population, les équipements, l'activité économique, l'agriculture, les déplacements des habitants, l'attractivité du secteur, les infrastructures, les servitudes et contraintes.

En deuxième lieu, c'est la synthèse du diagnostic et les enjeux déduit de chaque thématique étudié.

En troisième lieu, les orientations qui on été décidé par l'intermédiaire d'un Workshop entre les différent acteurs concernés.

2. Deuxième exemple : diagnostic urbain du quartier Nouvelle Ville à METZ (France)

2.1. Intérêt de choix de l'exemple

Cet exemple est un autre modèle du diagnostic territorial mais qui développe uniquement la dimension urbaine à l'échelle du quartier «Ville nouvelle» à METZ. Il représente un support méthodologique par excellence vu les détails des sous dimensions traités ce qui va nous aider à s'inspirer de ce dernier.

Le quartier «la Ville Nouvelle» présente certaines disparités, notamment en matière de dynamique commerciale, sociale et culturelle. Inscrit au cœur de problématiques diverses.

2.2. Présentation

L'étude du quartier «Ville Nouvelle» a été établit dans le cadre du programme partenarial 2011. La ville de METZ a confié cette étude à l'agence d'urbanisme d'agglomération de Moselle (AGURAM) afin d'appréhender les grandes caractéristiques et les enjeux urbains inhérents à cet espace.

Le diagnostic est divisé en quatre parties, la première, c'est les éléments de contexte urbain (situation, limites). La deuxième, c'est le portrait du quartier en analysant la dimension perçue composée de cinq thématiques (approche statistique de la population et de l'habitat, équipements publics et vie de quartier, profil(s) économique(s), déplacements, rapport entre espaces publics et piétons et vécue. La troisième c'est la synthèse du diagnostic et enjeux urbains. La dernière est la programmation des actions.

Nous n'allons pas détailler toutes les thématiques étudiées puisque c'est trop long.

2.3. Eléments de contexte urbain

Le quartier de la Ville nouvelle est considéré comme :

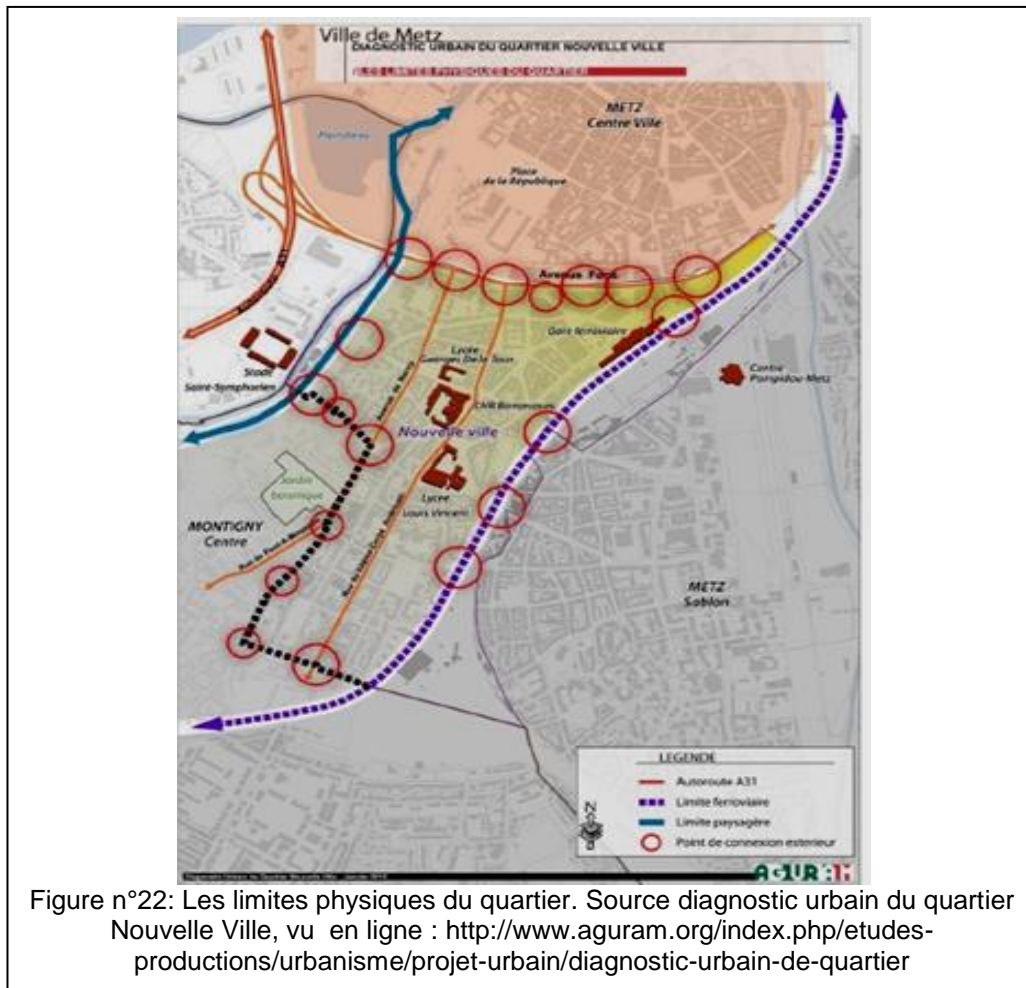
2.3.1. Un carrefour urbain au cœur de l'agglomération Messine

Le quartier desservi par tous les réseaux de communication de la ville (les atouts) :

-Une connexion directe à l'A31 depuis l'échangeur de Metz-centre et au réseau ferroviaire par la Nouvelle Gare,

DEUXIEME PARTIE METHODES ET EXEMPLES

- Une limite paysagère de grande qualité à l'ouest : le canal de Jouy et le bras de Moselle ;
- Un quartier qui bénéficie d'un point d'accroche sur les principales trames vertes et bleues de la ville ;
- Une limite uniquement administrative avec Montigny-lès-Metz ;
- Un prolongement « naturel » du quartier vers le sud hors des limites de la ville ;
- Un quartier qui bénéficie d'un excellent niveau d'échanges avec les communes et quartier voisins ;
- Une multiplication de points de connexion répartis de manière homogène tout autour du quartier.



2.4. Portrait de quartier : Dimension « perçue »

2.4.1. Approche statistique de la population et de l'habitat

Un quartier qui présente une bonne dynamique démographique avec :

- 11.111 habitants soit 9% de la population totale de Metz, 5ème quartier le plus

DEUXIEME PARTIE METHODES ET EXEMPLES

peuplé de la ville ;

-Une population en progression de 15%entre 1990 et 2007 1990-1999 : + 6,7 %1999-2007 : + 7,8 % ;

-Un indice de jeunesse situé au niveau de la moyenne messine ; un quartier peu touché par le phénomène de vieillissement de la population.

- Une évolution démographique expliquée à la fois :

- Par une forte attractivité du quartier,
- Par un développement régulier du parc de résidences principales

4490 logements en 1990

5094 logements en 1999

5707 logements en 2007

L'évolution démographique est contrastée au sein du quartier :

-Un quartier découpé en 4 IRIS, présentant 4 tendances d'évolution démographique différentes (comme c'est illustré dans la figure n° 23)

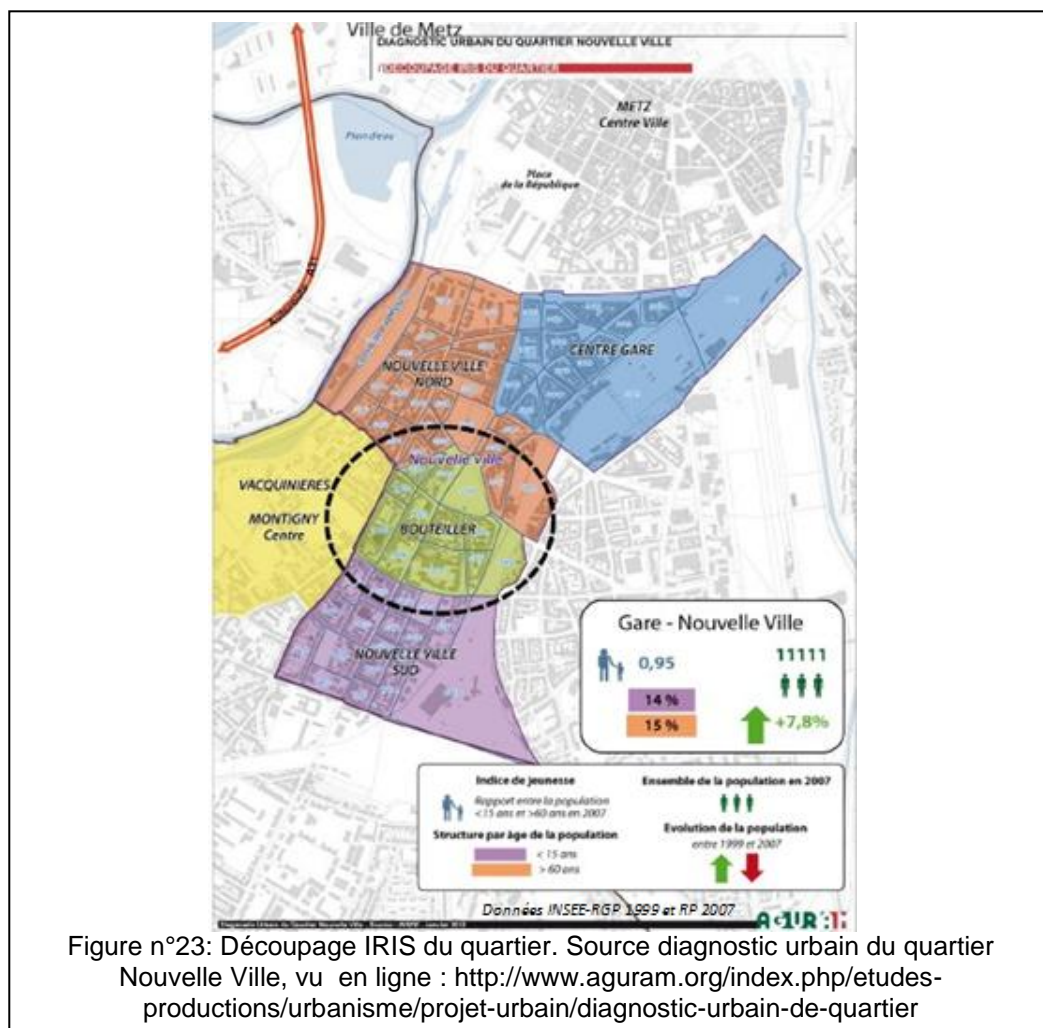


Figure n°23: Découpage IRIS du quartier. Source diagnostic urbain du quartier Nouvelle Ville, vu en ligne : <http://www.aguram.org/index.php/etudes-productions/urbanisme/projet-urbain/diagnostic-urbain-de-quartier>

DEUXIEME PARTIE
METHODES ET EXEMPLES

Un phénomène « masqué » de vieillissement de la population :

Un phénomène de vieillissement de la population constaté sur Metz qui a peu évolué en 10 ans sur l'ensemble du quartier

-Une diminution/stagnation de la classe d'âge des 55 ans et + entre 1999 et 2007 :

(- 0,7%), (1) Une évolution légèrement à la hausse des 55-60 ans : (+ 4 %) ;

-Un quartier qui a bénéficié d'un apport de populations extérieures de « jeunes ménages » à l'occasion des programmes immobiliers réalisés à la fin des années 90 (ZAC AMOS) et dans les années 2000 ;

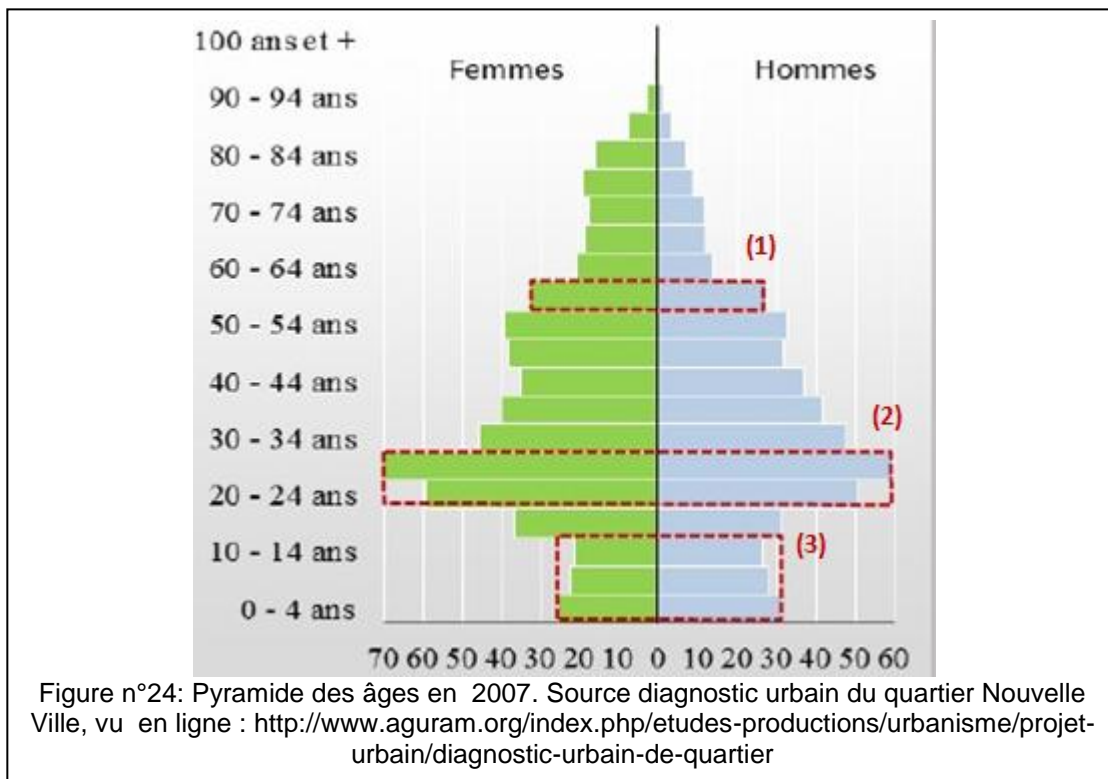
- Une consolidation des classes d'âges 20-39 ans

43,1 % de la population de la Nouvelle Ville à moins de 30 ans

(2) Un renflement de la classe d'âge des 20-29 ans entre 1999 et 2007 : + 2,3 %

-Un quartier qui est toutefois marqué par un faible développement des 0 - 14 ans (3)

Une situation qui soulève une inquiétude à long terme sur la possibilité d'une reprise du vieillissement de la population. Mais qu'il faut toutefois nuancer en raison de l'effet attractif généré par le quartier vis-à-vis des jeunes ménages (qualité logements, écoles, ...).



DEUXIEME PARTIE
METHODES ET EXEMPLES

✓ Les caractéristiques sociales d'une population très active et plutôt aisée

-Un taux d'activité très important :

-Nouvelle Ville → 77,2%, Metz → 69,9%, 10, 8% de la population active messine proviennent de la Nouvelle Ville → 4ème quartier le «plus actif» de Metz

-Un niveau de chômage relativement contenu dans l'ensemble y compris pour les jeunes.

-Une part importante de cadres supérieurs (32,7%) en particulier dans la moitié nord du quartier (40%).

-Un niveau de revenu mensuel moyen le plus élevé de la ville mais une légère disparité entre le sud et le reste du quartier.

✓ Un quartier plutôt résidentiel au cœur de la ville :

-Un quartier de centre urbain qui présente malgré tout une morphologie plutôt résidentielle

-Un parc de 6460 logements dont 5 707 résidences principales.

-Une augmentation du nombre de logements de 11,8 % entre 1999 et 2007

-Une évolution qui suit logiquement les constats observés en matière démographique

-Sur les 5000 logements construits sur Metz entre 1999 et 2007, ceux de la Nouvelle Ville constituent 13,6% (ZAC Amos, ...), un chiffre qui reste très important compte tenu de la morphologie urbaine du quartier et de la «rareté» des espaces constructibles pour des nouveaux logements.

Un parc de logements en très bon état mais une vacance importante :

• Plusieurs phénomènes concomitants expliquent cette vacance :

-Une trop forte concurrence du neuf, générée par les grands programmes immobiliers de ces dernières années :

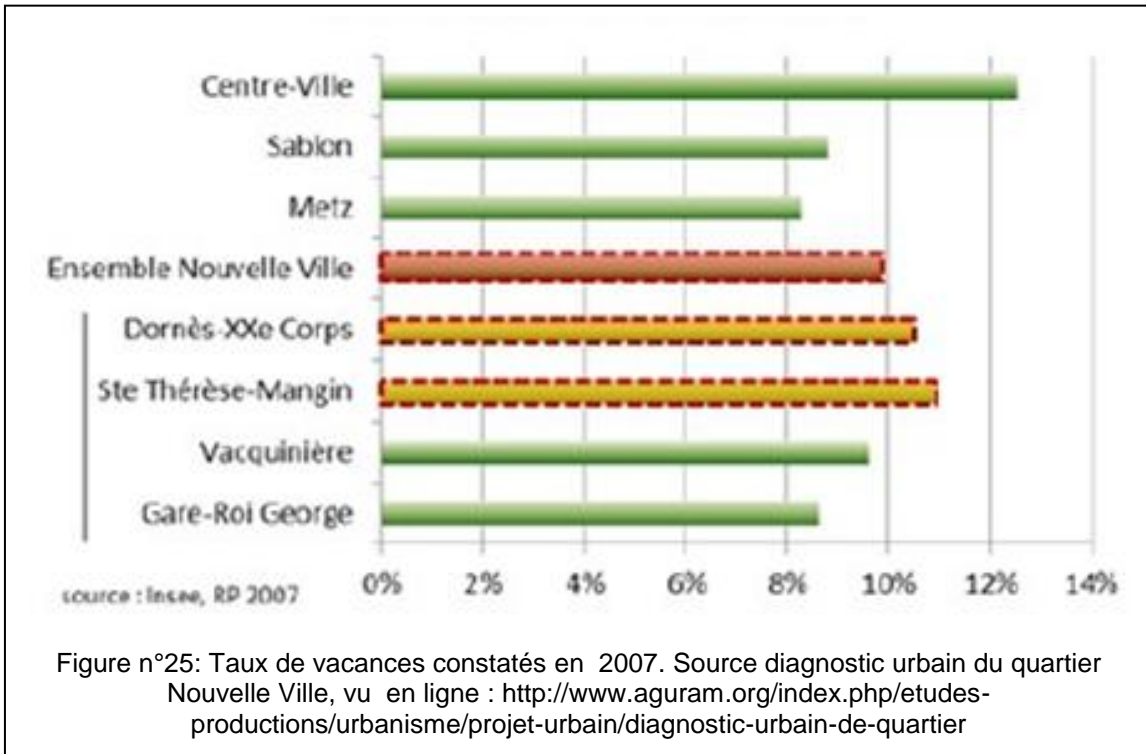
- Des logements parfaitement adaptés à la demande locative (ascenseurs, garage, cave, équipements),

- Des loyers peu supérieurs lorsque l'on prend en compte les charges (déficit d'isolation thermique).

• L'inadaptation du parc de logements.

- La majorité des immeubles anciens du quartier ne sont pas équipés en ascenseur.

- L'absence de parking ou de garage avec les logements.



✓ Un quartier qui présente la plus faible mixité sociale de Metz :

-430 logements sociaux recensés, la plus faible mixité sociale de tous les quartiers messins ;

- Une répartition inégale dans la ville mais également au sein du quartier ;

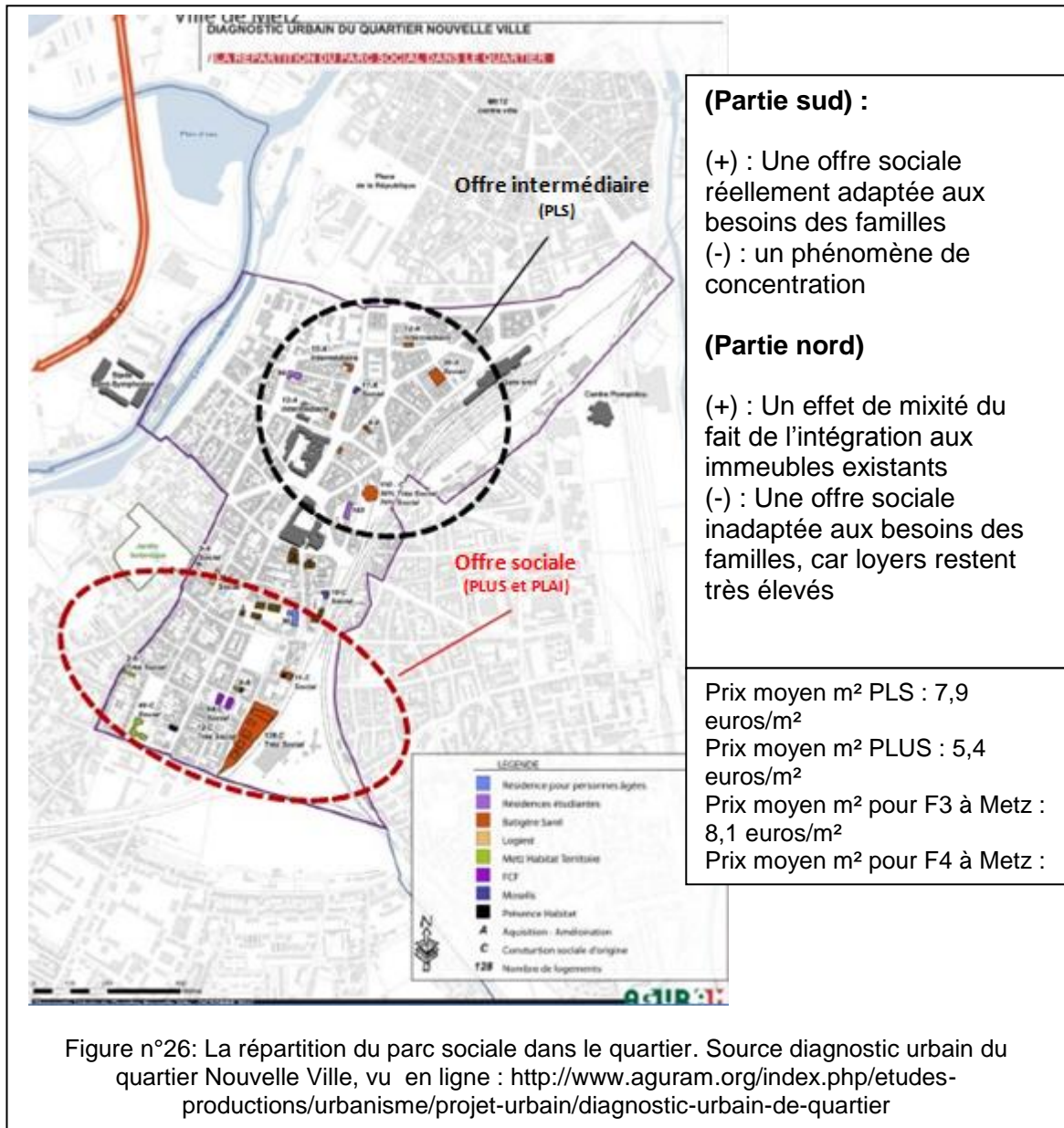
Les $\frac{3}{4}$ des logements du parc social sont concentrés sur la partie sud du quartier au-delà de la rue Mangin ;

✓ Une offre sociale mal répartie et pas toujours adaptée aux besoins réels de la Population :

-Les $\frac{3}{4}$ des logements localisés dans la partie sud de la Nouvelle Ville, au-delà de la rue Mangin, ont initialement été bâtis en vue de cette destination (en PLUS et PLAI).

-Le dernier $\frac{1}{4}$ situé dans la partie nord du quartier, au-delà de la rue Mangin, relève plus de l'acquisition d'immeubles anciens (début de siècle – années30) avec ou sans amélioration (en PLS).

DEUXIEME PARTIE METHODES ET EXEMPLES



✓ La recherche d'un nouvel équilibre social : enjeux et premières perspectives :
 Deux enjeux essentiels en termes de diversité et de mixité sociale afin de répondre aux besoins réels du quartier :

1. Rééquilibrer la répartition des logements sociaux entre le nord et le sud du quartier
2. Proposer une offre sociale adaptée à tous les publics

✓ Plusieurs espaces importants de reconversion urbaine, tant pour leur localisation que pour leur superficie respective, peuvent permettre de répondre à ces enjeux :

-Le patrimoine foncier du CHR et l'ancien tri postal ;

-La constitution d'un «projet social» sur l'ancien Tri Postal (BATIGERE) pose question ;

-110 à 120 logements conventionnés

- **Des perspectives de programmation urbaine à la fois intéressantes et contestables**

Les atouts(+)

-Une réponse satisfaisante en types de logements sociaux recherchés ;

-Un redéploiement statistique de « l'offre réellement » sociale au nord du quartier.

Les faiblesses(-)

-Une opération surdimensionnée par rapport à l'évolution des 20 dernières années de ce type de logements dans le quartier

-Un programme qui concentre beaucoup de logements Sociaux au même endroit et qui rend difficile l'intégration des populations dans le quartier

-Une localisation contraignante dans un espace sans aménité urbaine sur la frange est du quartier (rue Clotilde Aubertin, proximité de la voie ferrée, ...) ;

-Un projet qui doit être inscrit dans une réflexion plus globale en matière d'intégration à la vie urbaine du quartier, afin qu'il ne soit pas exclu du fonctionnement général de la Nouvelle Ville et qu'il réponde pleinement aux grands enjeux sociaux de la Ville.

-Un projet à inscrire dans une requalification générale de la frange est du quartier.

2.4.2. Equipements publics et vie de quartier

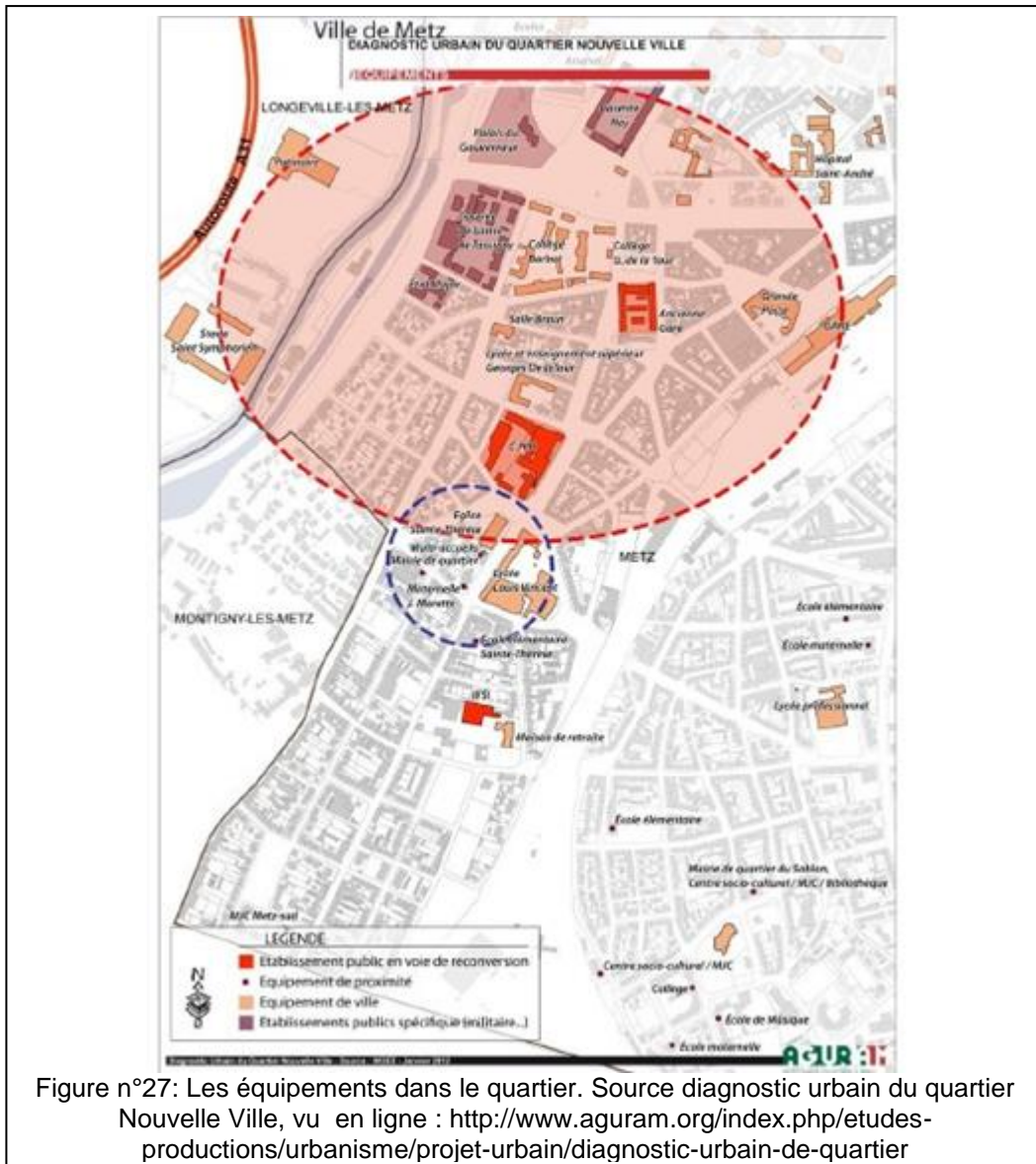
- ✓ Une différence nord/sud très prononcée sur la nature et la vocation des équipements publics :

-La partie nord du quartier s'inscrit au cœur d'un réseau d'équipements structurants de la ville (stade, palais des Sports-patinoire, Lycées, Grande Poste, Gare, ...) et de grands établissements publics spécifiques (militaire, ...).

-Un Réseau d'équipements de proximité concentrée principalement au cœur du quartier, le long de l'avenue du XXème Corps Américain.

-Composé essentiellement d'établissements scolaires et caractérisé par l'absence d'équipements sportifs et de locaux pour les différentes associations du quartier.

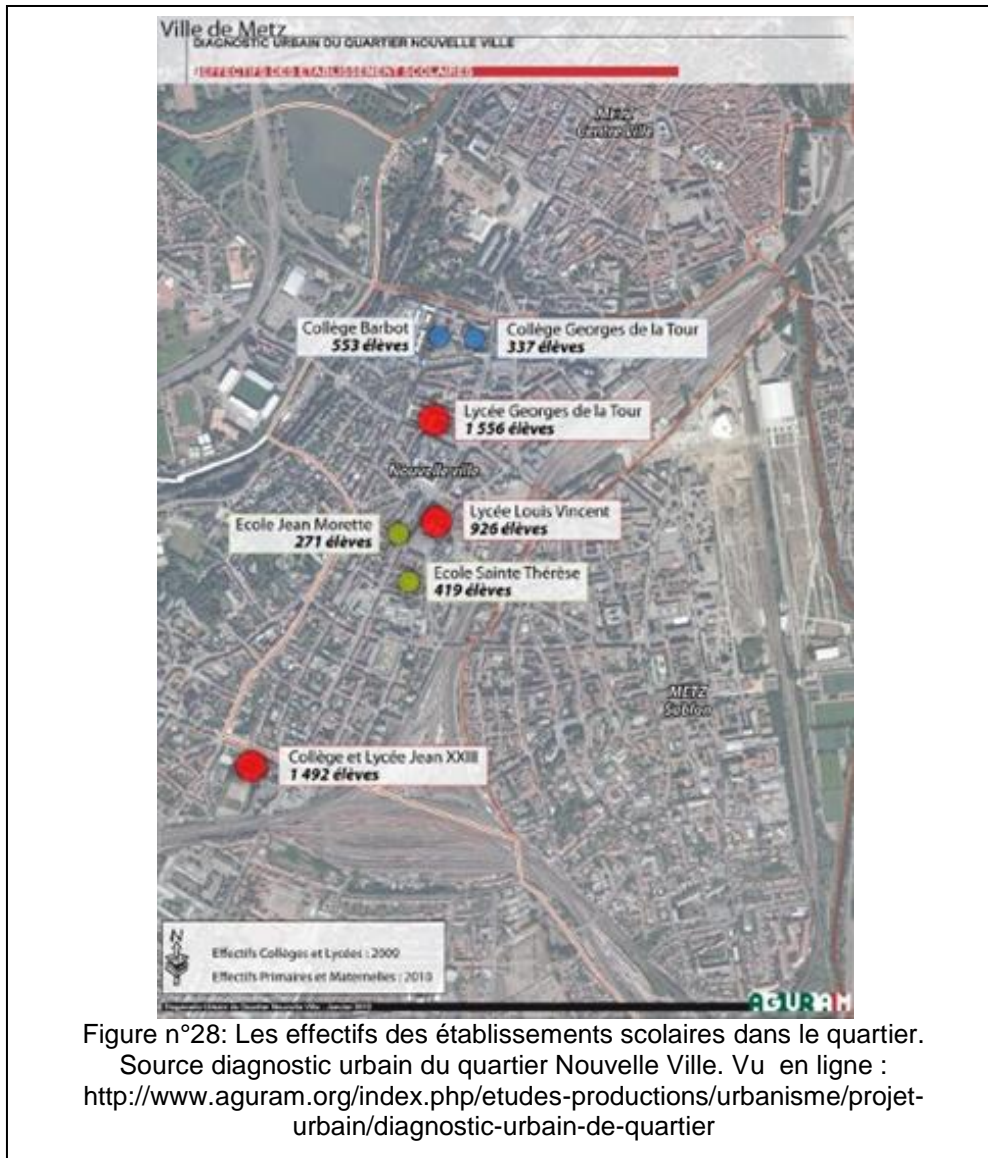
DEUXIEME PARTIE METHODES ET EXEMPLES



- ✓ Un quartier remarquable pour son nombre d'établissements et l'importance des effectifs scolaires :
- La Nouvelle Ville présente des effectifs scolaires de près de 4000 élèves (lycées, collèges, écoles) répartis principalement au cœur et au nord du quartier ;
- La présence d'environ 1 500 élèves de plus en limite sud avec Montigny- lès-Metz (Jean XXIII) ;
- Un poids de population considérable qui interroge sur la sécurité et le confort des espaces publics du quartier ;

DEUXIEME PARTIE METHODES ET EXEMPLES

- Des effectifs qui demeurent très importants au regard des carences en installations culturelles et sportives ;
- A noter malgré tout que la Nouvelle Ville bénéficie de la présence de nombreux équipements de ce type situés en périphérie du quartier.



- ✓ Un réseau d'espaces verts de proximité de grande qualité :
- Les riverains du quartier disposent de 12 espaces verts significatifs pour les besoins de loisirs et de proximité, mais qui se hiérarchisent et se différencient en fonction de leurs dimensions, de leurs compositions et des fonctions que l'on y recense ;
- 4 espaces remarquables pour leurs paysages et leurs aménagements, inscrits en périphérie hors des limites du quartier :

DEUXIEME PARTIE
METHODES ET EXEMPLES

Le Jardin Botanique, Le Château de Courcelles, Le Canal – Plan d'Eau, Le Parc de la Seille ;

-5 sites localisés en Nouvelle Ville :

Square du Chanoine Martin (8000 m²),

Square Dornès (env. 6000 m²),

«Square Drogon» (env. 900 m²) dans la partie sud du quartier ;

Place de Maud'Huy (4.500 m²), Square du Général Mangin (env. 600 m²) dans la partie nord du quartier ;

-Trois espaces secondaires, en périphérie et qui ne concernent qu'à la marge les besoins de proximité des riverains de la Nouvelle Ville : Le square Gallieni,

Le square Camoufle,

Le «parc du Sablon».



Photo n° 9 : Le Jardin Botanique, en limite du quartier,

Photo n°10:Le square du Chanoine Martin

Source diagnostic urbain du quartier Nouvelle Ville, vu en ligne :
<http://www.aguram.org/index.php/etudes-productions/urbanisme/projet-urbain/diagnostic-urbain-de-quartier>

✓ Des rues où l'ambiance reste plutôt «minérale» :

Une grande partie du quartier est marquée par un manque important d'aménagements verts au niveau de ses rues.

DEUXIEME PARTIE METHODES ET EXEMPLES



Photo n°11 : Place P. de Vigneulles
Source diagnostic urbain du quartier Nouvelle
Ville, vu en ligne :
[http://www.aguram.org/index.php/etudes-
productions/urbanisme/projet-urbain/diagnostic-
urbain-de-quartier](http://www.aguram.org/index.php/etudes-productions/urbanisme/projet-urbain/diagnostic-urbain-de-quartier)



Photo n° 12: Rue Charles Abel. Source diagnostic urbain du quartier Nouvelle Ville, vu en ligne :
[http://www.aguram.org/index.php/etudes-
productions/urbanisme/projet-urbain/diagnostic-urbain-
de-quartier](http://www.aguram.org/index.php/etudes-productions/urbanisme/projet-urbain/diagnostic-urbain-de-quartier)

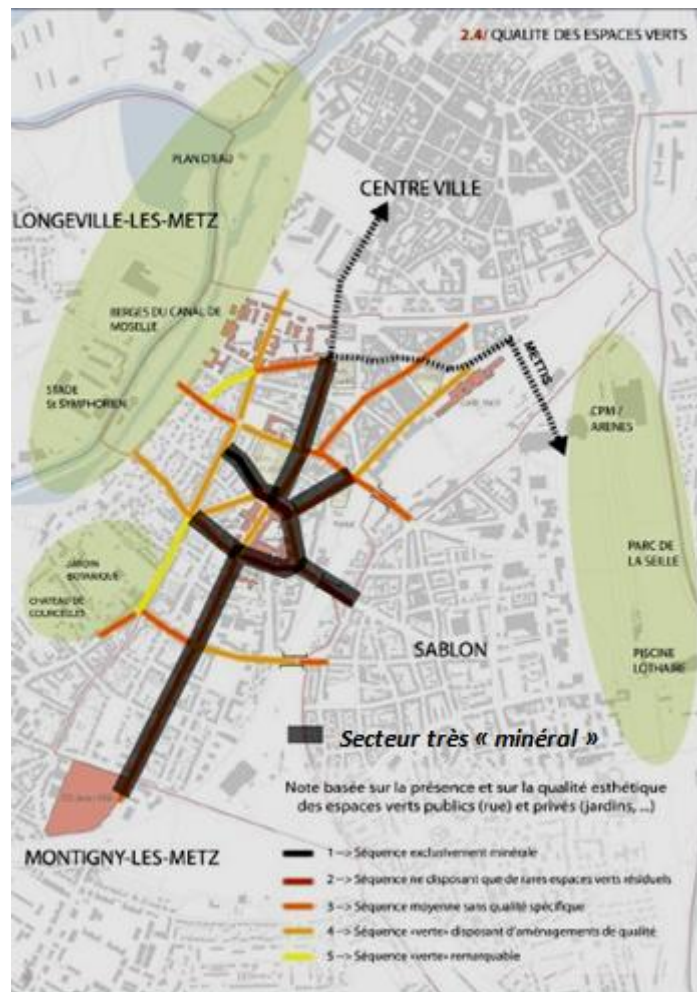
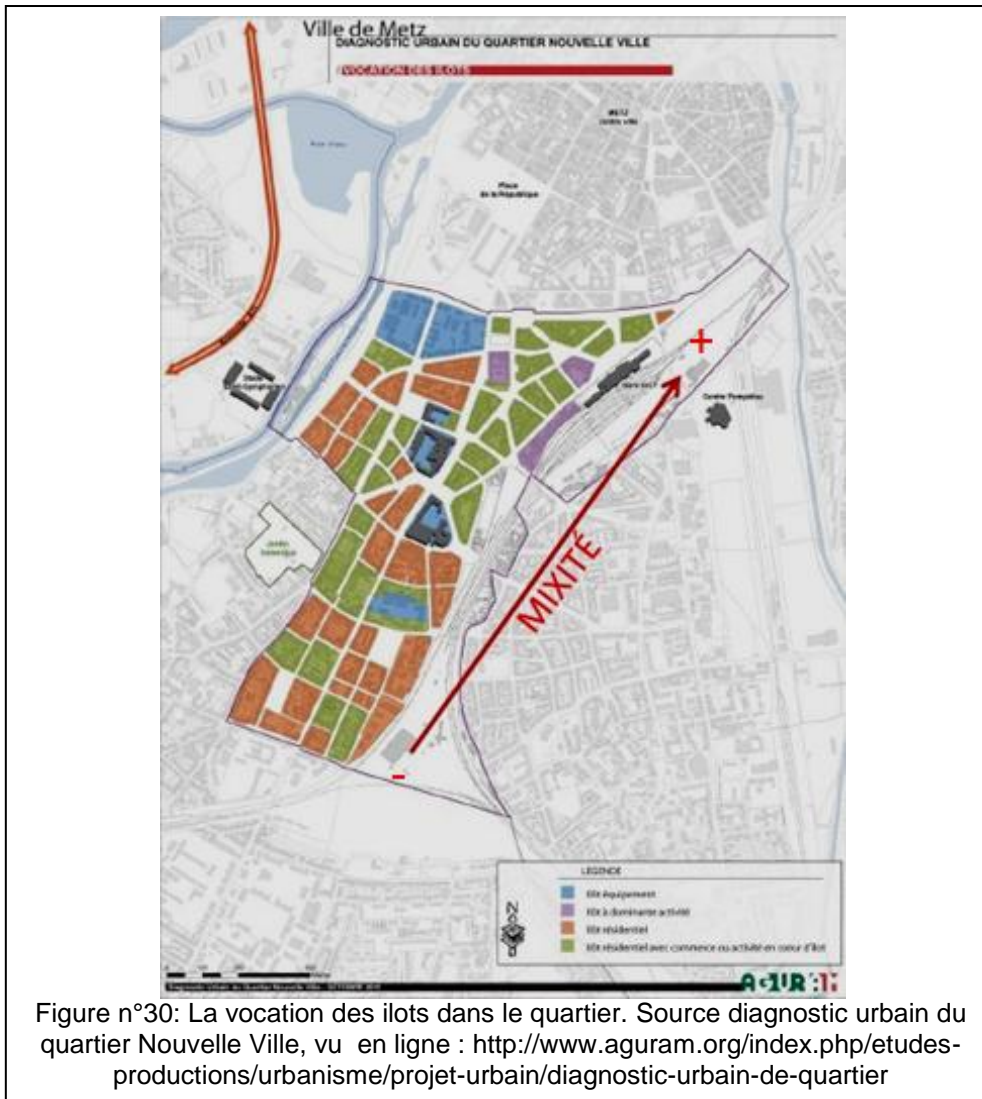


Figure n°29: La qualité des espaces verts dans le quartier. Source diagnostic urbain du quartier Nouvelle Ville, vu en ligne : [http://www.aguram.org/index.php/etudes-
productions/urbanisme/projet-urbain/diagnostic-urbain-de-quartier](http://www.aguram.org/index.php/etudes-productions/urbanisme/projet-urbain/diagnostic-urbain-de-quartier)

2.4.3. Profil(s) économique(s)

- Un quartier qui occupe une place singulière dans la vie économique messine ;
 - ✓ Le quartier de la Nouvelle Ville représentait en 2009 :
- 15 % des établissements du secteur marchand messin (1073 établissements) ;
- 8459 salariés soit 13 % des salariés messins ;
- Environ 11% de la population active de Metz.
 - ✓ Un quartier marqué par la présence de grands équipements et services, notamment publics ;
- Une forte prédominance des services dans les établissements du secteur marchand ;
- Une forte densité de commerces et de services dont les fonctions dépassent la vocation de proximité du quartier et qui renforce la spécificité économique de la Nouvelle Ville par rapport aux autres quartiers messins ;
 - ✓ Un quartier caractérisé par la mixité des fonctions économiques et résidentielles.
- La présence de quelques îlots Constitués uniquement de grands équipements publics ;
- Des îlots exclusivement Résidentiels concentrés principalement au sud et à l'ouest du quartier ;
- Une mixité des fonctions urbaines qui s'observe sur une grande majorité des îlots et qui associe à la fois des logements, des commerces et des services privés ou publics ;

DEUXIEME PARTIE METHODES ET EXEMPLES



- ✓ Une dynamique économique du quartier qui se constitue autour de trois grands types d'espaces :
 - Trois Axes commerciaux à vocation principale de proximité : Avenue de Nancy / rue de Pont-à-Mousson, Rue du XXème Corps Américain / rue de Verdun / Av. Leclerc de Hauteclocque, Rue Saint-Livier (SABLON);
 - Un réseau d'axes de commerces et de services spécialisés concentrés au tour de la Gare et à proximité du centre-ville et dont la portée dépasse le quartier ;
 - Des espaces de commerces spécialisés liés à la présence de grands équipements : Hôpital Bon Secours; Lycées.



2.5. Portrait du quartier : Dimension « vécue »

La dimension vécue se réalise par des enquêtes et des entretiens avec les personnes qui connaissent, travaillent, agissent et/ou vivent dans le quartier.

Basées sur un questionnaire général qui aborde de nombreuses thématiques urbaines :

-Lieu de vie et espace de proximité, Qualité des espaces publics, Pratiques de déplacement, Logements, Commerces/services. C'est ce qu'on appelle Appréhender une vision « vécue » du quartier.

- ✓ Quelles définitions de leur territoire ? (représentations, particularités et grandes problématiques) :

DEUXIEME PARTIE
METHODES ET EXEMPLES

La définition spatiale du quartier et de son centre diffère selon les personnes interrogées :

- «Un périmètre administratif peu représentatif » ;
- «Des linéaires où se concentre la vie de quartier » ;
- «Une multiplicité d'espaces fonctionnels significatifs et attractifs » ;

Mais des points de repères quotidiens qui identifient un espace central dans le quartier le long de la rue du XXème Corps Américain et de la rue de Verdun.

✓ Les particularités du quartier :

- Un quartier de passage ;
- Un carrefour routier ;
- Un quartier constamment « en effervescence » ;
- Un quartier à la fois résidentiel où il fait bon vivre et un quartier de passage » ;
- Une architecture et une structure urbaine uniques à Metz mais qui souffre souvent d'être trop minérale ;
- Un quartier de citadins à proximité de la nature ;
- Un quartier très proche du centre-ville qui n'a ni les avantages ni les inconvénients de l'hyper centre messin ;
- Un principe de ville dans la ville lié à la grande mixité des fonctions ;
- Un quartier à la fois résidentiel où il fait bon vivre et un quartier de passage ;

✓ Les grandes problématiques du quartier :

- Des problèmes importants liés à la circulation générée sur les grandes artères du quartier ;
- Un aménagement peu qualitatif de la rue du XXème Corps Américain pour les riverains ;
- Un problème général de gestion du stationnement ;
- Un quartier qui manque parfois d'espaces verts ;
- Un manque d'équipements sportifs et culturels de proximité ;
- Un quartier qui ne dispose pas d'une identité de vie affirmée ;
- Un commerce de proximité relativement impacté ;
- Une peur du vide liée au départ de Bon Secours (l'hôpital).

✓ Quelles attentes sur le devenir du quartier

• Attentes générales :

-Améliorer les conditions de stationnement par : Mise en place de zones bleues sur les principaux « axes commerçants », et la Création d'un espace de stationnement destiné aux résidants (parking en ouvrage) ;

- Offrir une réponse complémentaire en équipements de proximité par :

La Création de nouveaux équipements sportifs et culturels (bibliothèques), l'Aménagement d'un ou de plusieurs squares de proximité supplémentaires, et la Création « d'un espace périscolaire » indépendant ;

-Définir une vraie place publique pour l'animation sociale, commerciale et culturelle du quartier (« place de marché ») ;

-Améliorer les conditions de circulation des piétons et vélos.

2.6. Synthèse du diagnostic et enjeux urbains

Des propositions concernant les principaux enjeux :

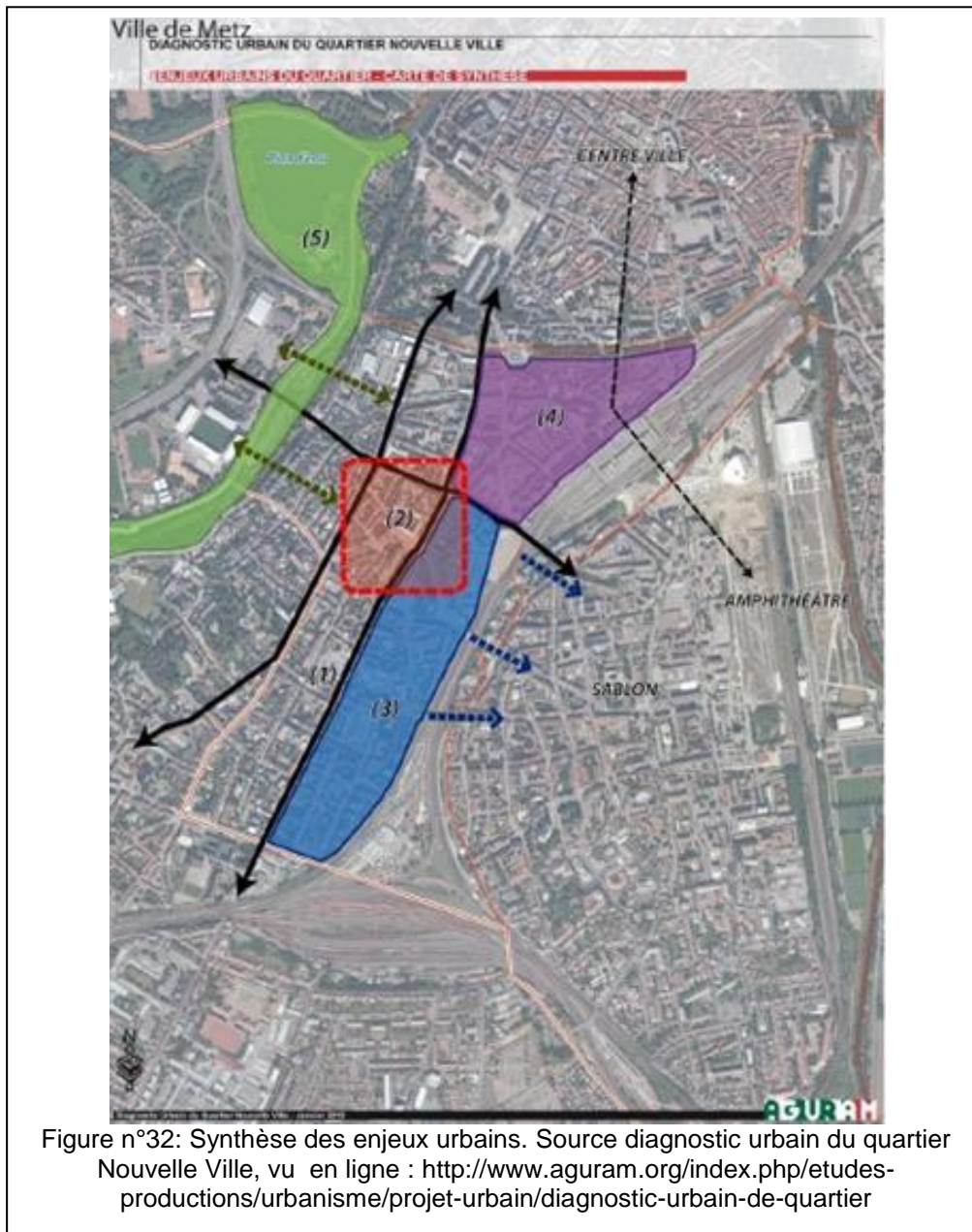
(1) redéfinir la qualité des espaces publics des grands axes structurants du quartier en y intégrant les préoccupations patrimoniales ;

(2) permettre la constitution d'un véritable centre de vie au cœur du quartier.

(3) requalifier la frange est du quartier et améliorer ses relations avec le sablon

(4) redéfinir le rôle du secteur gare dans l'économie générale de l'hyper centre messin

(5) renforcer les relations entre le quartier, les espaces verts du canal et les grands équipements de Metz implantés à Longeville- les-Metz.



2.7. Programmation des actions

1. L'intégration urbaine de l'axe aménagé de transport en commun ;
2. La restructuration de la place Philippe de Vigneulles et du square Jean-Pierre ;
3. Réaménager l'entrée-est du quartier depuis le pont de l'Argonne en vue d'offrir une urbanité à cet espace ;
4. Améliorer la qualité des espaces publics de transition entre front bâti et voie ferrée rue Drogon ;

5. Poursuivre le réaménagement de la rue c. Aubertin pour intégrer le projet de reconversion de l'ancien tri postal ;
6. Rééquilibrer le partage de l'espace public de l'avenue du président JFK ;
7. Mettre en cohérence l'ensemble des aménagements des espaces publics de la rue de Pont-à-Mousson entre Metz Etmontigny-lès-Metz ;
8. Sécuriser les abords du carrefour av. De Nancy / rue Charles Pêtre ;
9. Favoriser la continuité des déplacements modes doux entre l'ouest du quartier et les espaces de loisirs de la Moselle ;

2.8. Synthèse de l'exemple

L'étude met en évidence un diagnostic permettant de définir une véritable carte d'identité de la Nouvelle Ville, tant par rapport à sa structure et à son organisation urbaine qu'à ses modes de fonctionnement.

Elle expose enfin l'ensemble des enjeux urbains auxquels le quartier doit aujourd'hui faire face en s'appuyant particulièrement sur les problématiques dégagées par les grands projets urbains Mettis et Bon Secours, mais également sur celles issues des autres espaces de renouvellement urbain (Tri Postal, ...) tout en intégrant les questions d'évolution du rôle et de l'organisation des espaces publics du quartier (stationnement, modes doux, ...).

Cet exemple va nous servir comme Reppert méthodologique par excellence pour la partie pratique (l'étude de terrain).

Conclusion de la deuxième partie

Il est important de dire qu'il n'existe pas une recette précise du diagnostic territoriale, mais généralement il est composé en premier lieu d'un diagnostic des états lieux, qui s'appelle aussi diagnostic technique ou dimension perçue (objectif) avec l'étude des thématiques déterminées selon les objectifs à atteindre de l'étude.

En second lieu, un diagnostic partagé qui est la dimension vécue ou subjectif qui se réalise par des enquêtes basées sur un questionnaire général qui aborde de nombreuses thématiques et des entretiens avec les personnes qui connaissent, travaillent, agissent et/ou vivent dans le quartier, le territoire ou la ville.

En troisième lieu c'est la synthèse des enjeux et les orientations, en quatrième lieu c'est le programme du plan d'action.

Le premier exemple nous a montré d'une manière détaillée le diagnostic de l'agglomération cannoise qui a été élaboré pour doter cette dernière d'un vrai projet de territoire, c'est un diagnostic à l'échelle de l'agglomération.

Le deuxième nous a montré le diagnostic urbain détaillé à l'échelle du quartier et qui développe la dimension urbaine avec de multiples thématiques détaillés.

TROISIEME PARTIE :

CAS D'ETUDE ET RESULTATS

Introduction

Dans cette partie nous allons détailler le diagnostic de la qualité de vie à Sidi Salem en suivant la démarche prédéfini dans la deuxième partie du présent mémoire.

La démarche du diagnostic de la qualité de vie à Sidi Salem est composée premièrement d'une étape préliminaire " la préparation du diagnostic". Cette étape très importante consiste en premier lieu à récolter tous les travaux et les données déjà élaboré concernant Sidi Salem (mémoires, articles,...) ; à visiter le terrain pour se familiariser avec. La visite est accompagnée par une carte pour dessiner les circuits à élaborer et les dysfonctionnements perçus.

Deuxièmement, le constat de l'état des lieux qui est le diagnostic technique, composé de plusieurs volets ; urbain, architectural, environnementale et paysager, socio-économique, pour en déduire les atouts, faiblesses, opportunités et menaces propres à chaque dimension, qui va permettre la détermination des enjeux préliminaires, et cela par le tri des données récoltées et traitées.

Troisièmement, la concertation de ces enjeux avec les acteurs concernés, c'est-à-dire le partage du diagnostic pour en sortir en quatrième lieu les enjeux finaux et les futures pistes d'action et orientations.

Ensuite, nous allons établir la vérification des hypothèses pour répondre aux questions posées dans la problématique. Enfin donner quelques pistes et stratégies d'amélioration de l'attractivité et de la qualité de vie en milieu urbain dans les quartiers en difficulté dans la conclusion générale.

CINQUIEME CHAPITRE

***LE DIAGNOSTIC DE LA QUALITÉ DE VIE URBAINE
À SIDI SALEM***

CHAPITRE V : LE DIAGNOSTIC DE LA QUALITÉ DE VIE URBAINE À SIDI SALEM

1. La préparation du diagnostic

Cette étape est propre à chaque chercheur, avant toute étude plusieurs questions doivent être posés, concernant le but et les objectifs de la recherche afin d'essayer de trouver des réponses au problème posé sur terrain, en discutant avec les acteurs concernés, les habitants, en consultant des recherches similaires,...etc.

Dans notre cas, nous avons élaboré un planning prévisionnel de visite de terrain et du diagnostic avec un délai à respecter pour chaque volet du diagnostic. Ce dernier est composé des dimensions à traiter ainsi que des indicateurs de ces dimensions (objectifs et subjectifs). L'élément le plus difficile été de choisir les dimensions à traiter de la qualité de vie, et tester leur pertinence sur terrain.

Pour cela plusieurs visites guidées sur terrain(c'est ce qu'on appelle diagnostic en marchant) par une équipe composé de quatre personne dont un habitant résidant depuis sa naissance à Sidi Salem en même temps autochtone et trois architectes, ensuite un schéma de circuit de la visite a été déterminé accompagné d'une cartographie dont il fallait l'actualiser puisqu'elle date du dernier PDAU de 2008 et du POS de 1996.

Planning prévisionnel du diagnostic					
Délai	Dimensions	indicateurs	Dysfonctionnements observés	évaluation	Acteurs concernés
Avril 2013- Avril 2014	Récoltes des données pour le diagnostic technique	-	-	-	Tous les acteurs+ les travaux précédents
Novembre 2014	le Logement	-	-	-	OPGI, APC, habitants
	Pratique urbaine quotidienne, (le quotidien)				APC, DUC, URBAN, habitants
Décembre 2014	La perception de la qualité de				Dir.ENVIR, l'ANDT,

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

	l'environnement				Dir.Pêche, habitants
	vie sociale dans les quartiers				Les habitants de Sidi Salem
Janvier 2015	transformation et amélioration du quartier				Les habitants
	Sentiment d'attachement au quartier				Les habitants

Tableau n°6 : Planning prévisionnel des visites de terrain et du diagnostic. Source auteur.

Les figures n°33 et 34 ci-dessous montre le circuit adapté de la première et de la deuxième visite.



Figure n° 33 : Schéma de circuit de la première visite (Source Google earth 2014 traitement auteur).

● → Circuit de la première visite



2. Le diagnostic technique (l'état des lieux) :

Ce diagnostic représente l'évaluation objective de la qualité de vie urbaine à Sidi Salem, il comporte plusieurs volets : urbain, architectural, environnemental et socio-économique. Pour chaque volet il convient de sortir les atouts, faiblesses, opportunités et menaces (AFOM) et les enjeux que nous allons utiliser plus tard pour la concertation avec les acteurs concernés.

2.1. Diagnostic urbain et architectural

A partir d'une analyse générale de l'état actuel du quartier et de son environnement proche, ce diagnostic va permettre de définir une véritable carte d'identité de Sidi Salem tant par rapport à sa structure et son organisation urbaine, qu'à ses modes de fonctionnement.

Elle expose enfin les enjeux urbains auquel le quartier doit faire face.

Les éléments traités sont : l'organisation spatiale, la typologie de l'habitat existante et sa qualité, le logement ; dimension très importante dans notre cas, l'espace public et voirie et transport. Enfin, déterminer les atouts, faiblesse, menaces et opportunité pour en déduire les enjeux urbains.

2.1.1. Eléments de contexte urbain

2.1.1.1. Présentation

Sidi Salem est une agglomération secondaire de la commune d'El Bouni, elle se situe au sud-est du périmètre intercommunal à 4 km du centre-ville d'Annaba, implantée sur une plaine le long de la mer méditerranée sur une superficie de 114ha.



2.1.1.2. Les relations qu'entreprind Sidi Salem avec les autres agglomérations

Sidi Salem entretient des relations très fortes (de dépendance) avec Annaba sur le plan de l'usage, l'équipement et les services contrairement avec son agglomération chef-lieu El-Bouni qui est plutôt de nature administrative. Cela est dû à :

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

-Annaba et El-Bouni se situent au même éloignement mais à des niveaux d'équipements très différents.

-C'est aussi une question d'habitude.

- Sidi Salem entretient des relations de dépendance très fortes avec la métropole « Centre-ville » sur le plan de l'usage d'équipement et des services.

Avec son chef-lieu d'El Bouni, la relation est plutôt de nature administrative, les relations s'effectuent grâce aux axes RN44 et RN16 qui le relie respectivement avec Annaba et EL Bouni.

Du côté Est « Echatt », Sidi Salem exerce une certaine influence qui se présente par l'arrivée de quelques pêcheurs exploitant la plage de Sidi Salem. Mais la relation est faible puisqu'il n'existe pas un moyen de transport public direct de Sidi Salem à Echatt. Il ne faut pas oublier l'aéroport d'Annaba qui se situe à 10min de Sidi Salem.

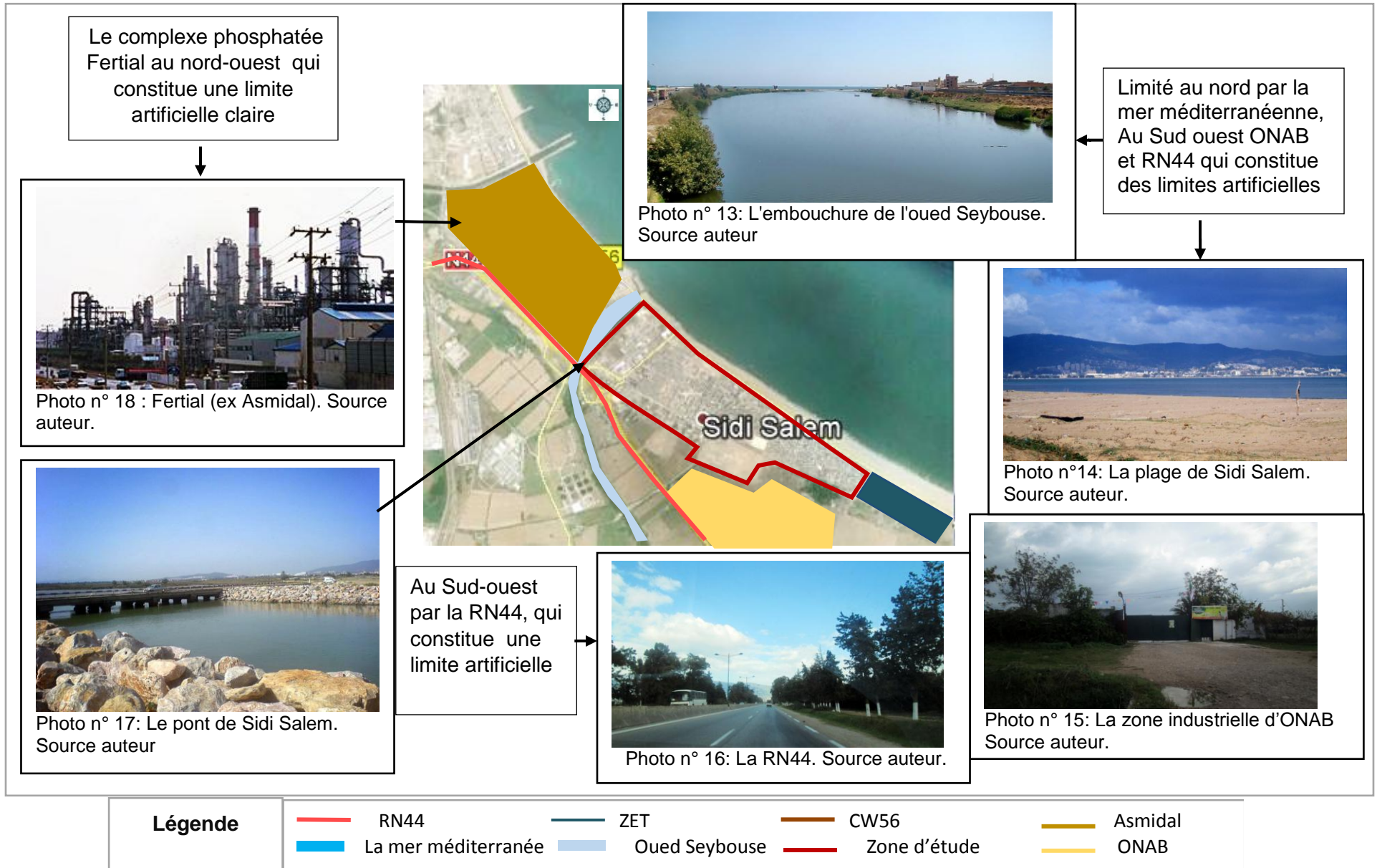


Figure n°36: les relations qu'entretient Sidi Salem avec les autres agglomérations (Source Google earth 2014 traitement auteur).

Légende :

- | | | | | | |
|--|------------------|--|---------------------|--|----------|
| | Relation forte | | Centre-ville Annaba | | Aéroport |
| | Relation moyenne | | Echatt | | |
| | Relation faible | | El Bouni | | |

2.1.1.3. Des Limites physiques et artificielles qui identifient nettement Sidi Salem



2.1.1.4. L'histoire de Sidi Salem : l'origine des problèmes

- **Époque coloniale**

Rattachée à la daïra d'El Bouni, Sidi Salem est surtout connue pour son bidonville dit "la SAS". Ce terme désigne les Sections administratives spécialisées créées durant la guerre d'Algérie par l'armée française dans le cadre du plan de Constantine en 1956 sous forme d'une cité de recasement organisée en une trame régulière dense autour d'une place centrale.

Elle servait dans le temps pour loger les Algériens à la périphérie d'Annaba afin de mieux contrôler leur mouvement. Bien qu'elles aient été chargées de missions administratives, sociales et sanitaires, car elles côtoyaient souvent les camps de regroupement, les SAS servaient également le renseignement par l'utilisation d'informateurs ou de la torture. La dénomination "SAS" persiste aujourd'hui encore, à tel point qu'il convient de la normaliser dans le terme "Sasse" tant cet espace n'a plus ni la même fonction, ni la même ampleur que durant la période coloniale. Le reste du quartier est fait de logements en tours ou en barres, construits progressivement durant les vingt dernières années. Par la suite l'urbanisation a connu un certain ralentissement dû à la guerre de libération.

- **Après l'indépendance**

Avec la création du complexe sidérurgique d'El-Hadjar en 1970, et Le complexe de Ferial ex Asmidal en 1972⁹², cette cité a vu sa population s'accroître, ce qui a causé l'apparition et la multiplication de l'habitat précaire (bidonvilles) qui se sont concentrés le plus au sud-est de l'agglomération à proximité de la plage et du Oued Seybouse. Même la cité SAS s'est transformée en bidonvilles avec la greffe de pièces supplémentaires dans chaque maison. Ils ont empiété sur tous les espaces extérieurs libres (places, voies, cheminements,... etc.), ce qui a formé une masse compacte où les rues se transformaient en labyrinthes.

⁹² Asmidal a été créé suite à la restructuration de SONATRACH dont le contrat a été signé en 07/06/1969, sa production a démarré le 15/05/1972.

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

Vers la fin des années soixante-dix 70 une tentative de stopper l'évolution de l'habitat précaire a amené les autorités à projeter une zone urbaine d'habitat nouvelle au prolongement de la cité S.A.S. Rien à voir avec la première ; il s'agit d'une zone d'habitat collectif organisée suivant une trame éclatée le long des voies qui la dessert. Les différents programmes de logements réceptionnés n'ont pas pu malheureusement couvrir les besoins des habitants.

Vers la fin des années 80 et dans le même contexte de résorption de l'habitat précaire deux programmes de logements sociaux évolutifs⁹³ ont été réalisés (Boukhmira -I- et II-), au prolongement de la ZHUN.

Cette opération consiste à transférer les familles dans les nouvelles cités et raser les baraques en un temps très court, ce tissu se compose par de l'habitat individuel organisé en une trame régulière dense le long des voies qui la dessert en ordre discontinu. Cette démarche reste jusqu'à maintenant inachevée par manque de moyen de la population, ce qui a laissé sans réussite.

A partir du 1989, l'état a voulu renforcer le quartier par la réalisation d'une Zone d'activité commerciale (ZAC Sidi Salem), ainsi près de 80 investisseurs sont venus d'un peu partout pour réaliser leurs projets.

En 1999, le programme de 400 logements complété par celui de 700 logements qui viennent combler le vide restant entre la ZHUN et Boukhmira -I- et -II- ont été réalisés.

Il s'agit d'un troisième type de logement social sous forme d'habitat collectif organisé en une trame lâche assez régulière disposé en de petits groupements autour d'espaces collectifs. Cette opération a pour but d'éviter les résultats des deux opérations Boukhmira -I- et -II- qui restent jusqu'à nos jours dans leur majeure partie inachevées.

Un autre programme d'habitat achevé le début des années 2000, c'est les 300 logements OPGI en bande pour meubler la corniche de Sidi Salem.

En 2013 et dans le cadre de résorption de l'habitat précaire, un programme de 1200 logements sociaux ont été projetés dont (383) sont en cours de réalisation à Sidi

⁹³Le système d'habitat évolutif est né par « L'introduction des méthodes d'ingénierie sociale et participative, mettant en œuvre les recommandations et les requêtes de la Banque Mondiale pour la continuation de l'aide internationale pendant les années de la crise financière » source: « Madani Safar Zitoun. Les Politiques D'Habitat et D'Aménagement Urbain en Algérie ou l'Urbanisation de la Rente Pétrolière ». Vu le 21-01-2015 [En ligne] : [http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/FIELD/Beirut/pdf/Madani%20Safar%20Zitoun%20\(Fr\).pdf](http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/FIELD/Beirut/pdf/Madani%20Safar%20Zitoun%20(Fr).pdf)

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

Salem, ce qui reste du programme (817), vu l'inexistence de poches vides vont être réalisé dans le nouveau pôle urbain de Draa Erich.

Aujourd'hui, ce sont environ **4 800**⁹⁴ familles qui vivent désormais dans ces habitations précaires où la densité de la population atteint jusqu'à 5 personnes au mètre carré.

L'histoire révèle que l'évolution de Sidi Salem s'est faite par la superposition de plusieurs programmes guidée par deux barrières de croissance (la mer Méditerranée et l'Oued Seybouse) mais sans aucun souci d'articulation entre les différentes parties, donnant ainsi à l'agglomération l'image d'un ghetto et que le complexe asmidal a été construit avant que l'urbanisation se prolonge (1972), ce qui prouve que c'est l'urbanisation qui n'est pas pensés.

Du point de vue urbanistique, le complexe des engrais phosphatés d'ASMIDAL, constitue une rupture franche au niveau du tissu urbain de la ville d'Annaba. Ce dernier érigé autrefois à l'extérieur de la ville, se trouve aujourd'hui par le fait de l'étalement urbain, en plein centre de l'agglomération, générant ainsi une discontinuité évidente dans la ville.

Cette hétérogénéité dans le tissu urbain, influe négativement sur le paysage urbain de la ville. Sa situation particulière, par rapport à l'entrée de ville sur la route nationale n° 44 reliant la ville à l'aéroport, fausse la lecture de l'espace urbain de la ville d'Annaba.

En 1992, il y'a eu une volonté de délocalisé le complexe, mais elle a pris fin à cause des frais important de délocalisation.

La figure ci-dessous montre la rupture urbaine du paysage urbain à Sidi Salem.

⁹⁴ APC EL Bouni, Rapport RGPH 2012 (résorption de l'habitat précaire).



2.1.1.5. Périmètre d'étude

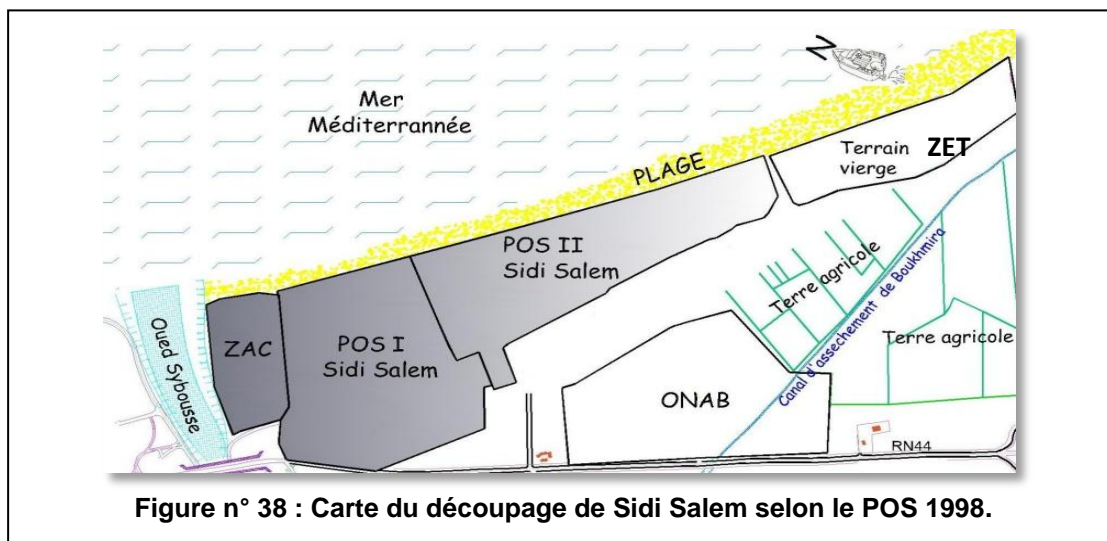
L'agglomération de Sidi Salem a fait l'objet d'un découpage en périmètre de POS (découpage) :

-POS I : a concerné l'ancien tissu (cité SAS et le groupement scolaire)

-POS II : a pris en charge les programmes de logement sociaux.

-Le terrain vierge est classé comme zone d'expansion touristique, classée le 30 mai 2007 comme une ZET et délimitée en 2009 vers 32 ha par le journal officiel du 15 novembre 2009 n°66.

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS



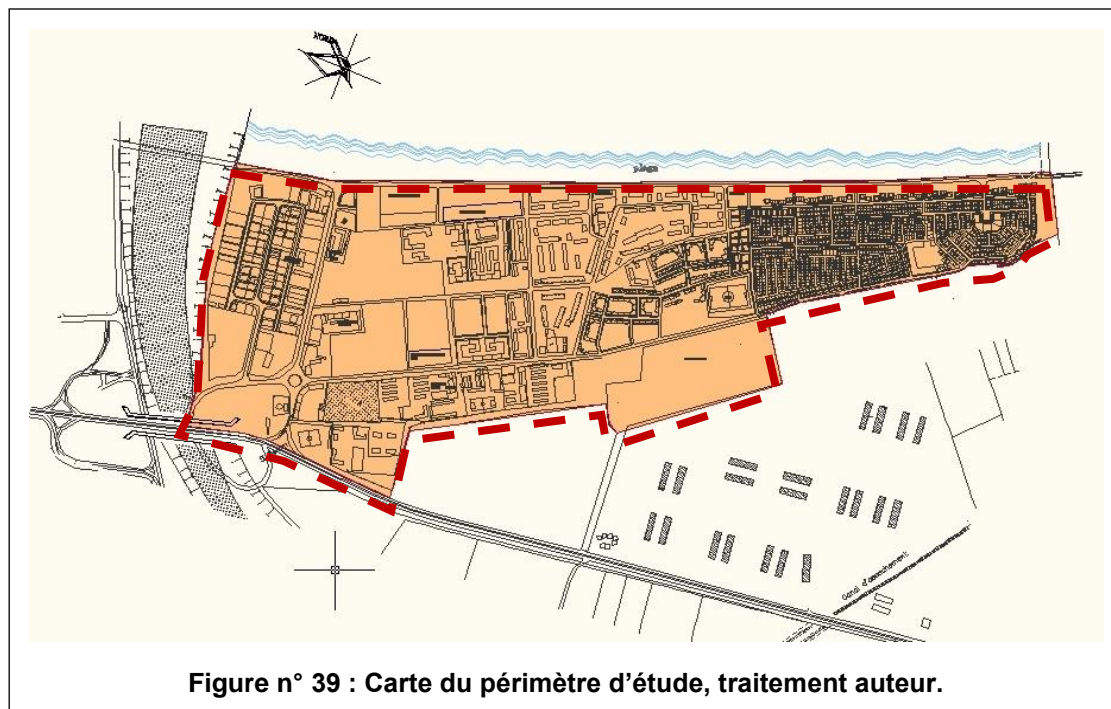
Notre périmètre d'étude englobe toute l'agglomération de Sidi Salem, la zone d'activités commerciales (ZAC) et le marché Sidi Salem, d'une surface foncière de toute la zone est de 112 ha, limitée par :

Au Nord : la mer méditerranée ;

Au Sud et Sud-ouest: la RN44, les terres agricoles et la zone industrielle ONAB ;

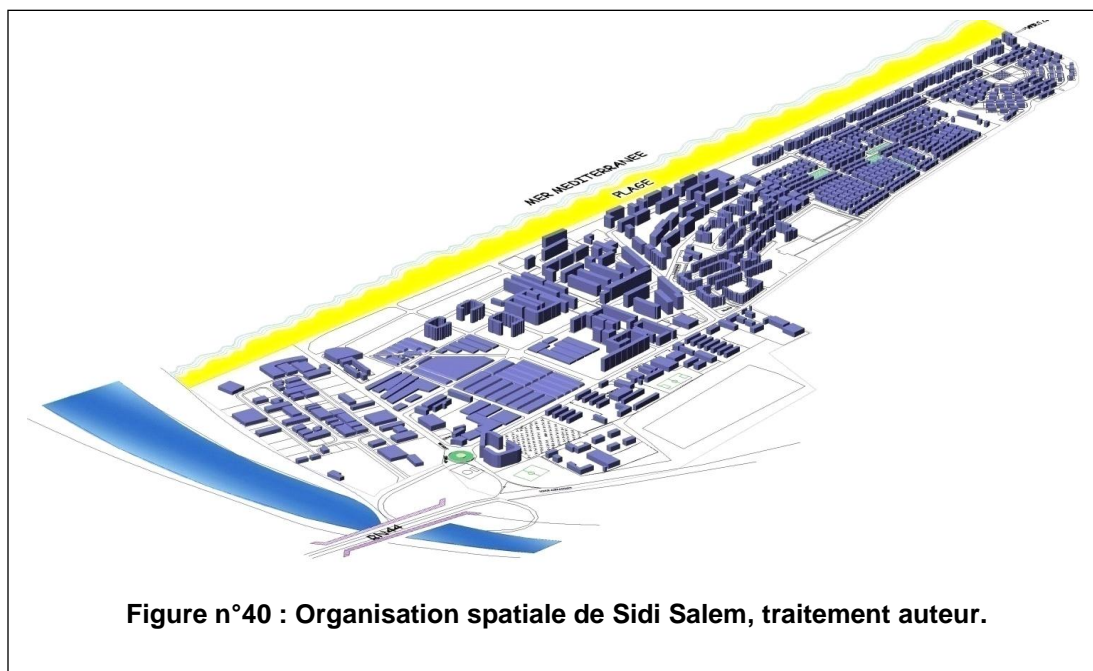
Au Sud Est : des terrains vierges fin de l'agglomération ;

Au Nord-Ouest par Fertial (ex Asmidal).



2.1.2. L'organisation spatiale

A l'origine de sa structure, une trame quadrillée obéissant à des coordonnées cartésiennes avec une hiérarchisation dimensionnelle de la voirie (cité de recasement) l'extension anarchique du tissu explique aujourd'hui la succession de tissus urbains hétérogènes sans articulation entre les parties composantes, les constructions d'habitation dominant de par leur occupation tout le périmètre d'étude et des programmes présentant une indépendance totale les uns des autres. Une masse compacte et hétérogène, présentant de rare poche vide constitue l'agglomération.



2.1.3. Typologie et qualité de l'habitat existante

Les tissus d'habitat existants au niveau de l'aire d'étude sont présentés selon leur ordre chronologique dans le tableau ci-dessous.

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

Programme de logements	Date de réalisation
La cité SAS	1958
La ZHUN	Fin des années 1980
Boukhmira I Et II	1995
400 700	1999
300 450 280	2001
114	2004
206	2005
280	2007
120	2008
383 logements : 163 220	2009
	En cours depuis septembre 2014

Tableau n°7 : Les différents programmes de logements

2.1.3.1. La cité de recasement (SAS): organisée en une trame régulière dense autour d'une place centrale. Chaque parcelle de cette trame est composée de plusieurs maisons de deux pièces et une petite cour (pour chaque maison), mais cette cité s'est transformée dans le temps en bidonville avec la greffe de pièces supplémentaires dans chaque maison. Pour mettre fin à cette situation il y'a eu le lancement des programmes d'habitat social dans le but de résorption de l'habitat précaire.



Photo n° 19 : Cité de recasement (SAS), novembre 2014, source auteur.

2.1.3.2. La ZHUN Sidi Salem

Projetée vers la fin des années 1980 sur quatre étapes en appliquant les opérations tiroirs, sous forme de groupes de bâtiments dont les niveaux varient entre le R+3(h=12,24m) et le R+4 (15,30m) qui s'organisent en une trame éclatée dans l'objectif est d'aérer l'espace urbain, de sauvegarder les conditions d'ensoleillement et d'éclairage.

Cette organisation éclatée produit des espaces intercalaires qui sont prévus pour recueillir les aires de stationnement, espaces verts et terrains de détente pour la population.

Elle intègre quelques équipements et des commerces de première nécessité.

- La densité est de 90 logements par ha.
- Le COS général est de 0.82logts/ha.
- Les volumes sont de formes parallélépipédiques surmontés par des terrasses inaccessibles.
- Elle présente plusieurs accès, au Nord grâce aux voies secondaires (de desserte) qui découlent la voie primaire front de mer.
- Au sud par les voies secondaires découlant de la voie primaire.

La réalité urbaine de la ZHUN est contraire à ce qui était dit dans les principes théoriques :

- L'organisation spatiale n'obéit à aucun principe de composition.
- la pauvreté du langage architectural.
- La sous utilisation des espaces extérieurs, du sous équipement.

La ZHUN est composée de 1554 logement, dont le tracé des voies qui détermine les parcelles ce qui donne des zones très mal définie.



Photo n°21 : Les ZHUN côté mer, photo prise novembre 2014 Photon° 20 : Les ZHUN, photo prise en avril 2013 Qui montre que le bâti se dégrade de plus en plus avec le temps et sans entretien. Source auteur.

2.1.3.3. Boukhmira I et II

Un deuxième modèle d'habitat social (l'évolutif) réalisés en 1995 pour transférer les familles dans de nouvelles cités et raser les baraques en temps très court, mais qui reste inachevées.



Photo n°22,23: Les habitations de Boukhmira I-II. Source auteur.

2.1.3.4. Programme 400 et 700 logements

Ce programme est composé d'habitat social de type collectif implanté au début de 1999.

Les deux ensembles contiennent de petits bâtiments similaires organisés en petites compositions autour d'un espace en commun utilisé que pour le stationnement des véhicules intégrant quelques plantations. Avec une trame assez régulière disposée de petits groupements autour d'espaces collectifs.

- Les hauteurs sont moyennes, elles varient entre le R+2et le R+3.
- Les volumes sont de forme parallélépipédique à cubique couverts par des toitures terrasses inaccessibles.
- La densité est de 135,76 logts/ha.
- Le COS est de 0,94 logts/ha.
- Les bâtiments qui comportent des commerces intégrés au RDC sont implantés le long des axes de circulation.
- L'arrière des bâtiments est insalubre et non aménagé.



Photo n°24: Programme 400 logements.
Source auteur.



Photo n°25: Programme 700 logements
Source auteur.



Photo n° 26 : La façade postérieure des 700 logements. Source auteur.

2.1.3.5. Les 300logements OPGI

En 2000 vient le programme de 300 logements réalisé par l'OPGI Annaba, avec alignement d'une série de bâtiments similaires de R+3 pour la plupart longeant le front de mer dans de meubles la façade maritime. La toiture fabriquée en tuile a été effondré vu la mauvaise qualité des matériaux. Ce programme est composé de 50% de F1, et 50% de F3. Les habitants de F1 ont été transférés vers Kharazza, vu la décision de Monsieur le président de la république de ne plus produire du F1.



Photo n° 27 (à gauche) : Les 300 logements, photo prise en novembre 2014,
Photo n° 28 (à droite) : Les 300 logements, photo prise en avril 2013. Source auteur.

2.1.3.6. Les programmes réalisés après l'an 2000

Ces programmes sont venus compléter les besoins de la population en matière de logement, leur organisation polymorphe diffère d'un programme à l'autre. Ils sont souvent organisés sous forme d'un O, U et aussi sous forme des barres avec des traitements de façades différents.



Photo n° 29 : Programme 114 logements Photo n° 30, 31 : Les deux programmes 280 logements.
Source auteur prise en novembre 2014.

2.1.3.7. Les programmes en cours

383 logements sur 1200 : 220 et 163 logements sociaux.

(Les Equipement services et commerce vont être étudiés dans le diagnostic socio-économique),

Le parc de logement est de 4535 sans compter le programme en cours c'est-à-dire presque 5000 logements dont uniquement les deux programmes réalisés en 2008 et 2009, 280, 120 sont en bonne état.



Photo n° 32 : Le nouveau programme 220 logements, prise en novembre 2014.
Source auteur.

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

La proximité de la mer met à rude épreuve les parties extérieures des logements à Sidi Salem. La corrosion des UV, du vent, de la pluie, de l'humidité ambiante, du sel, voire des projections d'eau de mer et de l'ensablement est visible ; le non-respect de la distance construction mer ainsi la mauvaise qualité des matériaux.

La plupart des programmes sont construits avec des blocs de béton, leurs toitures sont faites de chevrons couvertes par une couche de ciments d'amiante et du ternet sans aucune isolation, l'étanchéité et l'isolation thermiques sont insuffisantes et causent l'humidification et la détérioration de la maçonnerie.

Aucune protection n'a été adaptée à l'orientation lors de la planification de ces programmes. Du point de vue technique, ils ont dépassés leur durée de vie, puisque 90% des logements sont construit depuis plus de 35ans.

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

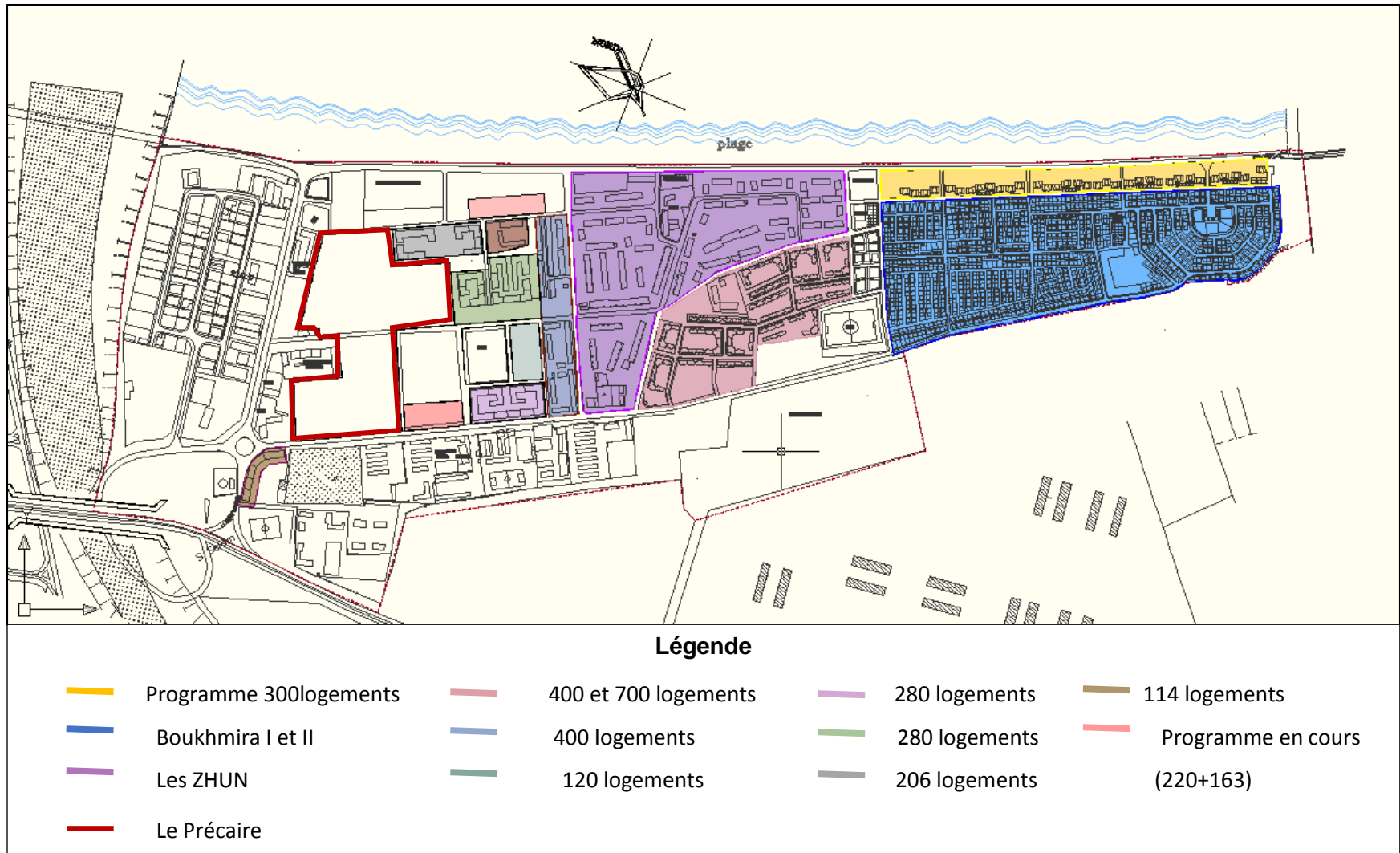


Figure n°41 : Carte des différents programmes de logements à Sidi Salem, traitement auteur.

2.1.4. L'espace public

L'espace public est le lieu des multiples pratiques de la vie urbaine : commerce, détente, rencontre d'échanges, de passage et de représentation, d'enchevêtrement des usages et des fonctions. Il est aussi le lieu par excellence d'apprentissage de l'urbanité, d'activation du sentiment d'appartenance à la Cité.

Malgré tout, l'espaces public est rare à l'échelle du quartier avec le model du zoning qui tend à devenir dominant, et l'application des programmes de zones d'habitat urbain nouvelles (ZHUN) qui sont mal traduits sur terrain.

Les espaces publics ont été négligés et mal gérés à Sidi Salem, le résultat est qu'on se trouve en face à de vagues espaces insalubres et mal entretenue s'ajoute à ceci l'insécurité dans ces derniers.

L'espace public se compose de plusieurs éléments : espaces verts, cheminements piétonniers, voirie, parking, ...etc. Il permet d'organiser le développement d'une ville ou d'un quartier et de renforcer son identité : il peut favoriser le développement des modes de déplacements dits « doux », lier les différents quartiers entre eux, participe au lien social, prolonge le domaine privée, etc.

Dans notre cas nous allons étudier les éléments suivants :

- La promenade du front de mer
- Le mobilier urbain
- L'éclairage public

(Les espaces verts sont abordés dans le volet environnemental, la voirie, et les cheminements des piétons dans le sous-titre (2.1.5 trame viaire et nœuds).

Les espaces extérieurs à Sidi Salem ne sont pas aménagés, les espaces vides entre les bâtiments sont abandonnés et servent de dépôt de déchets, une place à Boukhmira a été planifiée mais reste sans aménagement.

2.1.4.1. La promenade⁹⁵

Une plage de 2klm de longueur mais dont la promenade est dévalorisée. Elle se fait le long de CW56 du côté droit avec un trottoir de 1,80m considéré comme insuffisante.

⁹⁵ Une promenade est une voie urbaine plantée d'arbres, disposés en général en rangées. Elle est le plus souvent ouverte à la circulation : allée, avenue, cours, mail en furent les principales formes.



Photo n°33, 34: La promenade du front de mer, prise en décembre 2014. Source auteur.

2.1.4.2. Le mobilier Urbain

Il existe du mobilier du type décoratif (le seul) sous forme d'une étoile, les habitants l'appellent « Nedjma ». ainsi le mobilier propre à l'hygiène le long des voies principales.



Photo n° 35, 36, 37, 38 : Les différents types de mobiliers urbain à Sidi Salem, Prise en juin 2014. Source auteur.



2.1.4.3. L'éclairage public

Il est seulement présent dans les voies principales avec des lampadaires placés le long du front de mer ; et les voies principales, les autres quartiers vivent depuis des mois dans l'obscurité.



Photo n°39, 40 : L'éclairage public au niveau des voies primaires, prise en novembre 2014.
Source auteur.

2.1.5. Trame viaire et nœuds

Le site est enveloppé par quatre voies primaires qui constituent à la fois ses limites ; ce qui lui confère une forme rectangulaire.

2.1.5.1. Trame viaire

- Voie 1 la RN44 : elle permet de relier l'entrée sud-est de la ville par les autres agglomérations. Elle est très fréquentée par des véhicules plus que par les piétons.
- Voie 2 : qui dérive de la RN44, permet d'accéder à l'agglomération et à la ZAC
- Voie 3 : qui découle de la voie 2
- Voie 4 (route de Sidi Salem) toute au long du front de mer découle du CW 56 : cette voie assure l'accessibilité à toute l'agglomération de Sidi Salem et la liaison entre les différentes parties qui constituent l'agglomération en encadrant tout le tissu en sa limite nord-est. Ainsi elle permet la liaison avec les autres agglomérations (la cité Seybouse, l'aéroport, et Echatt). Elle est bordée d'un côté par de l'habitat en ordre discontinu et de l'autre côté par la mer Méditerranée.
- Concernant les voies secondaires elles découlent des voies primaires et permettent la desserte des ZHUN, d'assurer la liaison entre les voies primaires et la relation entre Boukhmira -I- et -II.

-Quant au Voies tertiaires ou de desserte, elles découlent des voies secondaires, elles sont à l'échelle d'un groupement d'habitat, et permettent la desserte des habitations (immeubles et Parcelles), équipement et activité commerciale.

-Les Passages piéton et trottoirs, sont aux abords des voies primaires et quelques voies secondaires.

2.1.5.2. Les nœuds

Des axes structurants sont nés des nœuds principaux, secondaires, et même tertiaires :

- La rencontre des voies d'entrée découlant de la RN 44, le tronçon qui mène à la voie qui longe la mer et la voie primaire Sud donne naissance à un nœud principal qui est à la fois un point de convergence de tous les axes structurants de Sidi Salem mais aussi un élément qui marque l'entrée du quartier, il lie Sidi Salem avec le contexte extérieur.
- Le deuxième nœud principal est né grâce au prolongement de la voie front de mer par la réalisation d'un pont traversant l'oued.
- L'intersection des voies de desserte du quartier avec les deux voies principales (de structure primaire) qui limitent le quartier des deux côtés Nord et Sud donne naissance à plusieurs nœuds de structure secondaire
- Les nœuds tertiaires sont nés de la rencontre des voies de liaison avec les voies de desserte à l'intérieur du quartier, fréquentés par la population et caractérisés par la présence des commerces avec un flux très faibles de la circulation mécanique.

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

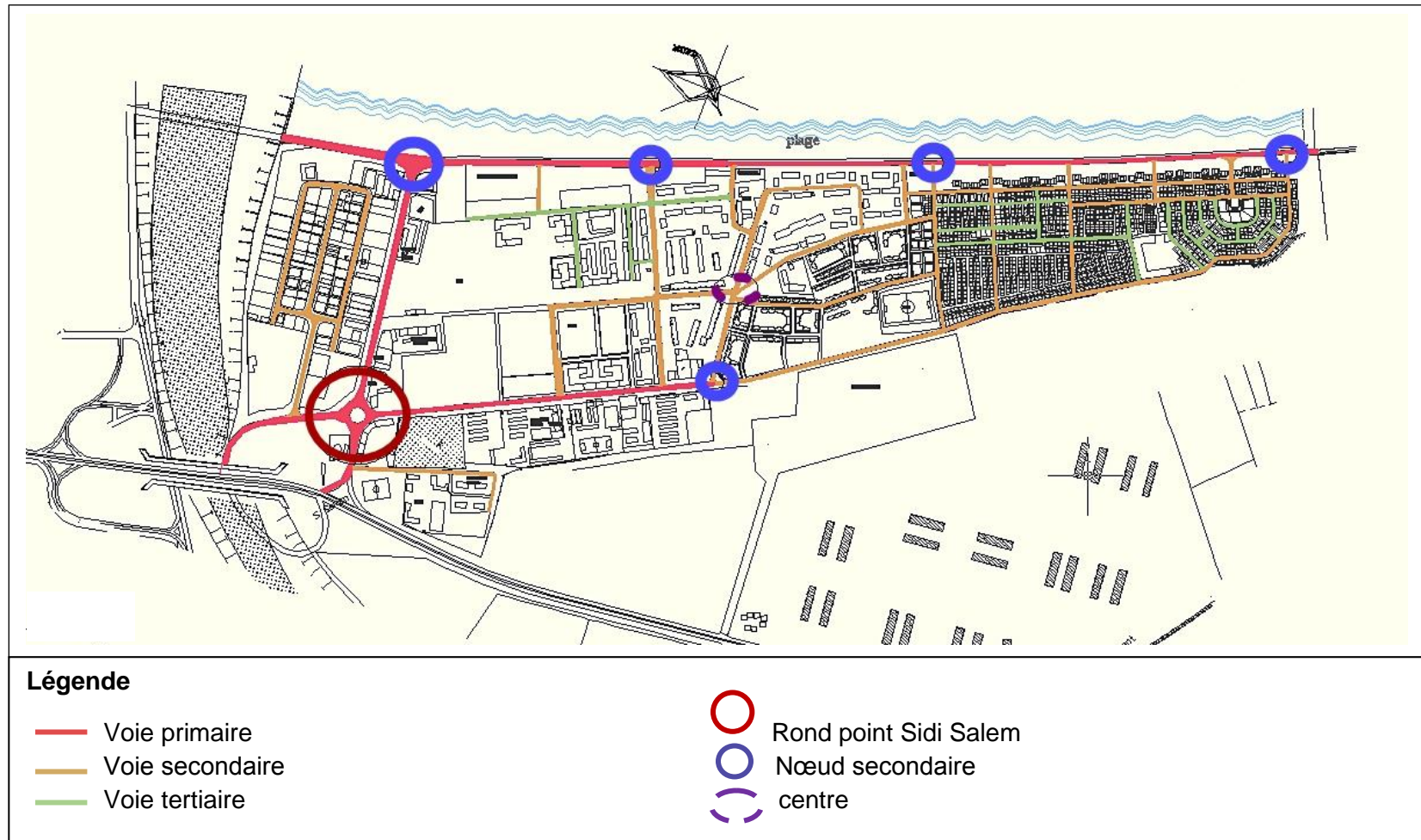


Figure n° 42 : Carte de la trame viaire et les nœuds à Sidi Salem, traitement auteur.

2.1.6. Le transport en commun à Sidi Salem

L'offre du transport en commun à Sidi Salem selon la direction de transport d'Annaba est comme le montre le tableau suivant. Les bus existant sont privés.



Destination	Nombre de bus	Heure de travail
De Sidi Salem à El Bouni	20	De 6h à 19h
De Sidi Salem à Annaba	22	De 6h à 17h

Tableau n°8 : Le transport à Sidi Salem. Source direction de transport d'Annaba.



Figure n°43 : Le transport à Sidi Salem, traitement auteur.

Légende :

-  Trajet de bus D'Annaba à Sidi Salem
-  Trajet de bus de Sidi Salem à Annaba

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

2.1.7. AFOM : (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)

Dimension/indicateur	Atouts	Faiblesses	Opportunités	menaces
Relation avec les autres agglomérations	-La proximité au centre-ville, El Bouni et Echatt cité Seybouse (à 15 min).	-Asmidal qui constitue une rupture urbaine et qui interrompte la continuité et la liaison directe avec la cité Seybouse et le centre-ville.	-Avoir de nouvelles liaisons dans le futur et l'ouverture vers la ville	/
Limites physiques et artificielle et situation	-Des repères physiques (port, aéroport, RN44, CW44, terre agricoles), qui délimitent nettement le quartier et qui influent sur ses types de relations avec le reste de la ville -Une limite paysagère de grande qualité (la mer et l'oued) -Un quartier qui bénéficie d'un point d'accroche sur les principales trames vertes et bleues de la ville -une situation géographique privilégiée	-Une limite uniquement administrative avec El Bouni	-Une limite paysagère de grande qualité qui peut servir l'attractivité touristique (l'oued, et la mer) -le développement de l'agritourisme	-En même temps ces limites peuvent être une menace en cas d'inondation ce qui mérite une vraie étude des risques d'inondation
Type et qualité de l'habitat	- Parc de logement important -Un prix attractif de l'immobilier, un prix réduit par rapport aux autres localités d'Annaba	-Conditions d'habitabilité indécentes et dégradées du point de vue hygiénique -caractère social des programmes de logements conçus sans	-SCU et programme d'amélioration urbaine en cours d'étude, et programme de résorption de l'habitat précaire à fin d'améliorer les conditions de vie des habitants	-Une architecture et une structure urbaine uniques à Sidi Salem mais qui souffrent souvent d'être trop minérale -Un quartier qui se caractérise par l'absence

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

		<p>aucune relation entre ses quartiers et dans état vétuste (le nom respect de la distance de la mer).</p> <p>-Pas d'éléments repère (tout se ressemble)</p> <p>-Un quartier ayant atteint ses limites en termes d'extension urbaine</p>		d'une centralité puisque tout se ressemble.
L'espace public	-Des poches vides qui peuvent servir pour l'aménagement	<p>-l'éclairage public est absent durant 6 mois dans les 400 et 700 (des quartiers qui vivent dans l'obscurité)</p> <p>-l'espace public est mal entretenu</p>	-un aménagement futur d'espace de rencontre de convivialité à l'échelle du quartier et de la ville	<p>-Les espaces vide sont transformés en zone de décharge ce qui accentué la pollution</p> <p>-Un fonctionnement des espaces publics qui présente quelques défaillances</p>
Voirie et transport	<p>-Un quartier desservi par tous les grands réseaux de communication de la ville (CW56, RN44)</p> <p>-un réseau d'infrastructures adéquat (trafic, desserte, accessibilité)</p> <p>L'existence de poche vide derrière les bâtiments</p>	<p>-Des rues où l'ambiance reste plutôt « minérale »</p> <p>-Un transport qui s'arrête vers 18H ils existent des quartiers où il est difficile d'accéder</p> <p>- le nombre insuffisant de parking</p> <p>-un maillage de routes secondaires hétérogènes</p>	-Un quartier dont la desserte et l'attractivité seront renforcées avec le nouveau projet de la construction d'une ligne qui relie la plage de Sidi Salem, et celle de Ras El Hamra	-La RN44 est à la fois un atout et une menace parce qu'elle encercle et enclave le quartier

Tableau n°9 : Atouts, faiblesses opportunités et menaces (AFOM) du volet urbain et architecturale. Source auteur.

2.1.8. Les Enjeux urbains

Les enjeux suivants sont déduits :

- Profiter de la situation stratégique pour renforcer les liens avec les quartiers limitrophes et le centre-ville.
- L'intégration urbaine de Sidi Salem.
- Résoudre le problème des habitations précaires
- Permettre la constitution d'un véritable centre de vie au cœur du quartier
- Redéfinir la qualité des espaces publics en exploitant les poches vides à l'arrière et autour des bâtiments.
- La hiérarchisation de la voirie existante

2.2. Dimension paysagère et environnementale

Dans ce diagnostic nous allons identifier les caractères fondamentaux du territoire en termes de paysage, ainsi les nuisances environnementales qui existent et cela par la mise en évidence des points forts à valoriser et des problèmes à corriger (AFOM). Et enfin de définir les enjeux paysagers et environnementaux.

Le paysage, composante insaisissable et subjective pour certains, n'en demeure pas moins un élément important, dont la prise en compte ne cesse de croître dans tout étude ou les projets d'aménagement, de documents réglementaires ou d'orientations. La définition donnée par la Convention européenne du paysage (ratifiée à Florence en octobre 2000) où « le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »⁹⁶.

Dans la politique Algérienne, la notion de paysage est, souvent, confondue avec la notion de l'environnement, sur lequel le pays a pu produire un arsenal juridique pour sa protection en matière d'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la

⁹⁶ Convention européenne du paysage, 2000. Conseil de l'Europe. Décret 2006- 1643 du 20 décembre 2006.

protection des milieux naturels. Malheureusement cette notion du paysage dans notre pays reste une réalité sans ombre malgré son importance mondiale.

2.2.1. Les éléments structurants du paysage à Sidi Salem

2.2.2.1. Relief, données climatiques et hydrographiques

Le relief à Sidi Salem est constitué principalement de plaine situé dans la zone comprise entre le pied est du massif montagneux de l'Edough⁹⁷, le cordon dunaire littoral⁹⁸ et la mer au nord, l'oued Seybouse au Nord-Ouest.

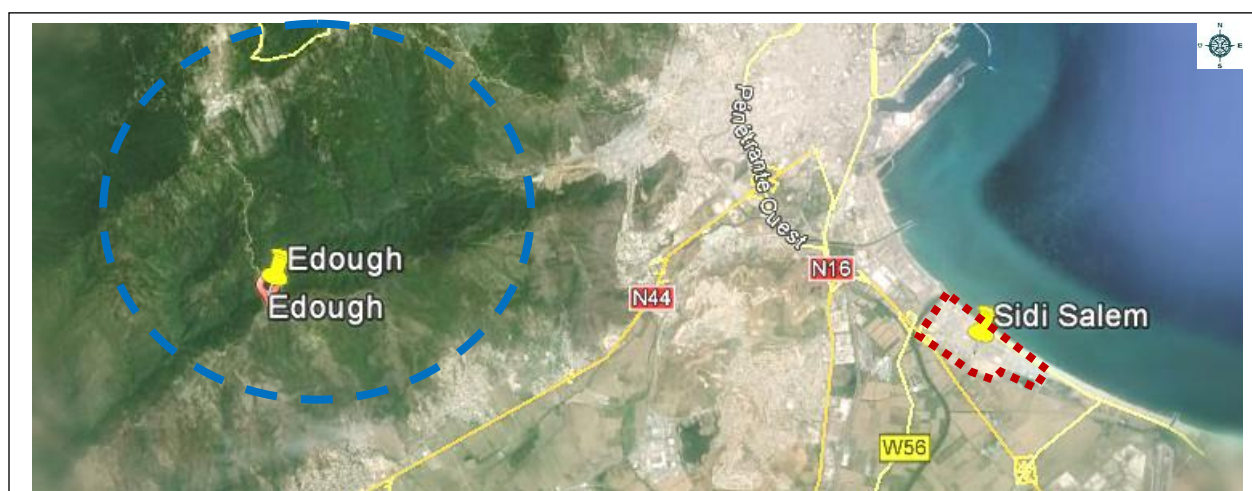


Figure n° 44: Le relief à Sidi Salem. Source Google Earth, traitement auteur.

Légende :

- - - Massif de l'Edough
- - - - L'agglomération secondaire de Sidi Salem

⁹⁷Le massif montagneux : Pratiquement Annaba est entre la mer et la montagne, cette dernière appelée l'Edough d'une altitude de 1 008 m occupant 52.16 %¹²⁶ de la surface totale d'Annaba, et participant à l'image d'Annaba par ses lignes fortes de sa silhouette et sa continuité jusqu'à la mer. Elle offre un paysage forestier remarquable. PDAU Annaba 2008

⁹⁸Le cordon dunaire littoral : Une série de dunes sableuses qui s'étendent de la cité Seybouse de l'Est vers El Kala à l'Ouest et s'élèvent au-dessus de la mer de 3 m à la cité Seybouse et à 18 m face à l'aéroport isolant la grande plaine d'Annaba de l'écoulement superficiel des eaux de la mer et de réseaux hydrographiques.



Photo n° 41 : Vue aérienne du le relief à Sidi Salem, source auteur.

Pour le climat, c'est le climat méditerranéen qui se caractérise par la chaleur et l'humidité de l'été, d'où la température max. peut atteindre de 30-35°C et un taux max. d'humidité arrivant à 94%. L'hiver doux et pluvial d'où le taux de la pluie peut atteindre 120 mm avec des vents dominants venant de la direction Nord-ouest.

En général sur les parties basses (plaine) règne un climat subhumide chaud, l'humidité persiste. Néanmoins le relief intervient pour définir une forme de répartition dans le système bioclimatique.

Pour les vents on a :

-Les brises de mer qui sont orientés du Nord vers l'ouest.



Figure n°45 : Les données climatiques. Source Google Earth 2014, traitement auteur.

Légende:

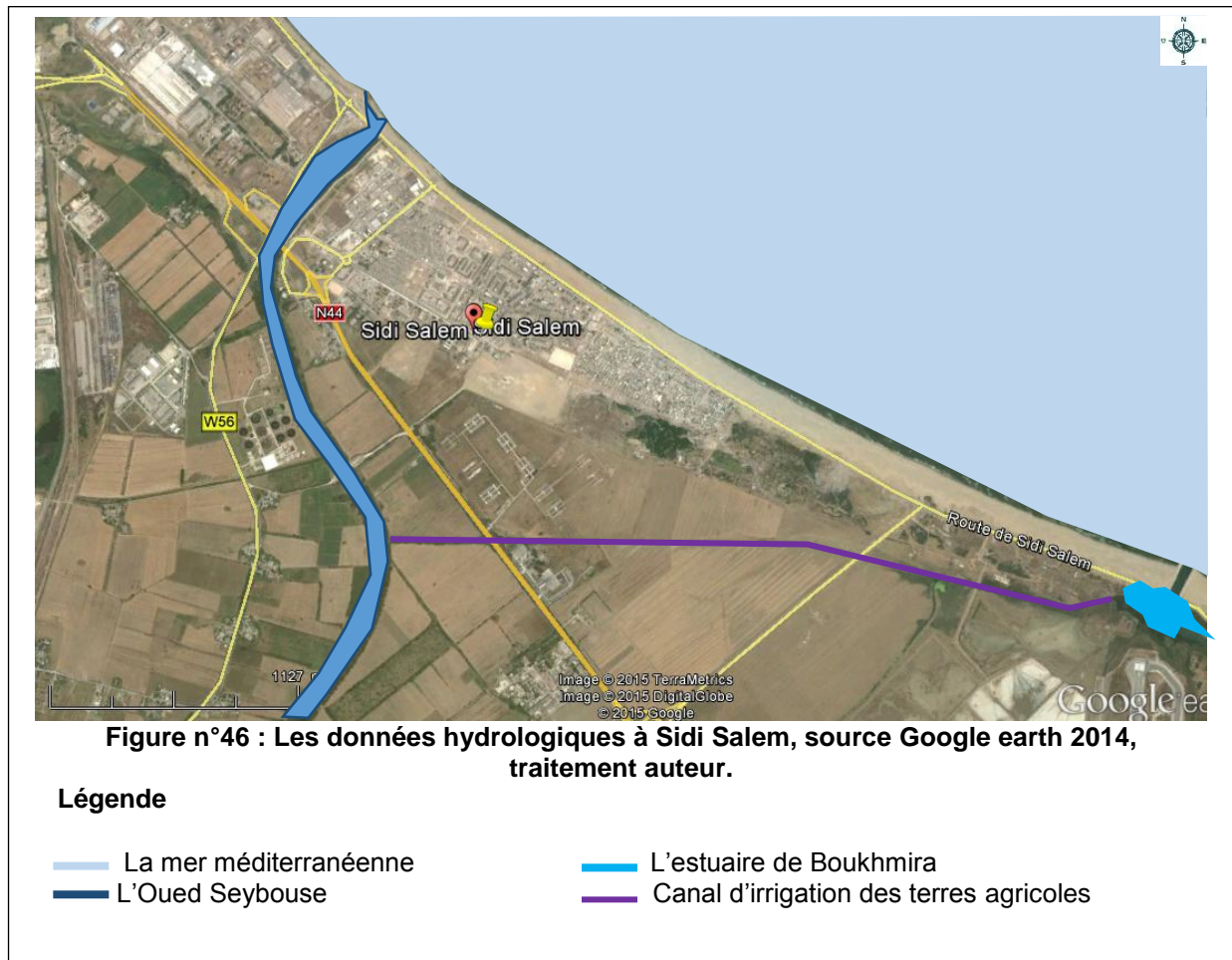
-  Vents froid
-  Vents chaud
-  Humidité

Quant aux données hydrologiques :

Sidi Salem Notre compte d'importants plans d'eaux (marécage, estuaire), nous citons :

Au Nord la mer méditerranéenne exploitée pour la pêche, la baignade et la promenade.

-A l'Ouest, existe l'Oued Seybouse qui rejette directement à la mer, elle s'étend sur une superficie de 5hectares riche en végétation aquatique ; site où on trouve souvent des goélands, des mouettes en nombre assez important.



L'estuaire de BOUKHMIRA qui s'étend sur une superficie de 1,5 hectare situé à l'extrême est de la wilaya avant l'exutoire sur une distance de 300 mètre environ s'élargit pouvant atteindre une longueur de 50mètre.

2.2.2.3. Les activités humaines : agriculture, pêche

Les activités Humaines, contribuent à modeler les territoires de l'intérieur, dans les cas normaux, l'activité à Sidi Salem, vu sa proximité de la mer et de l'oued est pour sa grande part devrait être fortement influencé par les activités balnéaires et tertiaires, la pêche dont la densité de la population et l'urbanisation y sont importantes, ainsi son relief (plaine) qui lui a permis de développer certaine activité d'agriculture autour du site. Cependant ces pratiques restent minoritaires.

L'agriculture influence les paysages principalement par l'usage des sols, mais également par l'intégration des structures d'exploitation et de sa filière agro-alimentaire.

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

À Sidi Salem, l'agriculture est maîtrisée par les habitants (vu leur origine rurale), nous remarquons, qu'il y'a des habitants qui ont des coopératifs au niveau de ces terres et de petites structures agricoles à vocation d'élevages présents sur le site.

Selon les habitants de Sidi Salem, ces terres ne sont pas bien exploitées car son propriétaire chaque année la cultive en blé pour empêcher l'état à l'exproprier.

Ça prouve que ce propriétaire est attaché à sa terre même si elle ne produit pas cela.

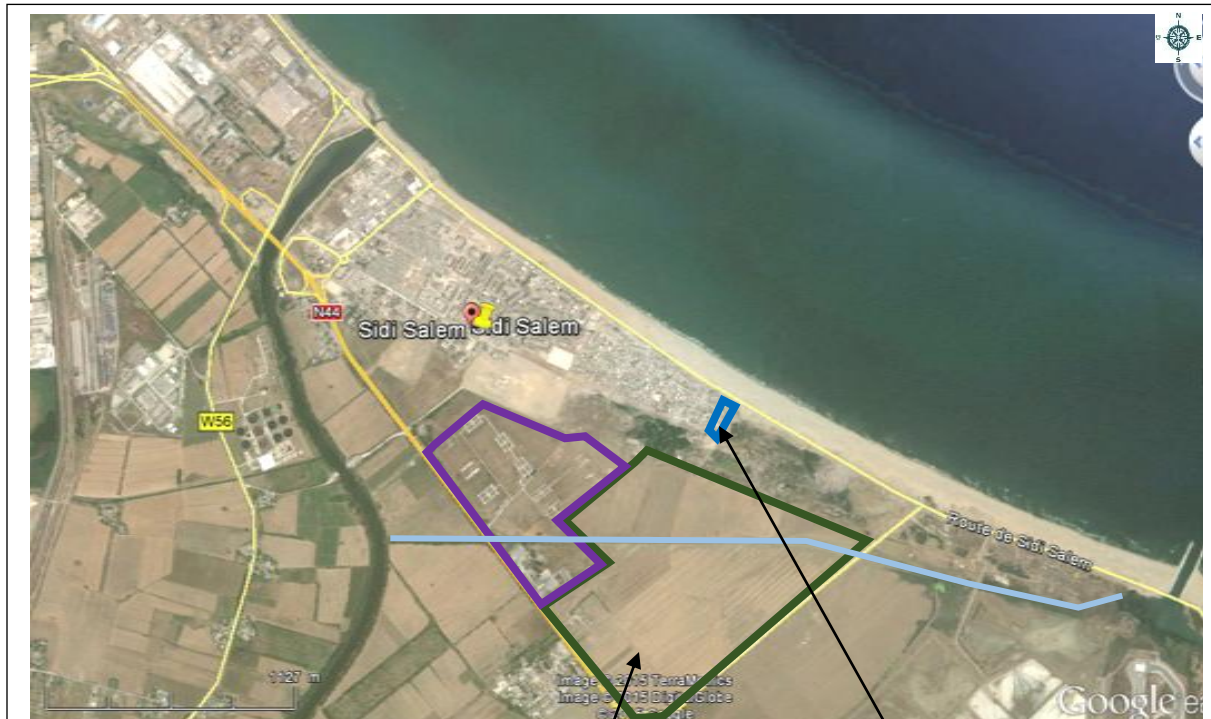


Figure n° 47: L'activité agricole à Sidi Salem, traitement auteur.



Photo n°42 : Terres agricoles à Sidi Salem.
Source auteur novembre 2014.



Photo n°43 : Structures d'élevage.
Source auteur novembre 2014.

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

Quant à la pêche elle est dispersée à Sidi Salem le long de la plage, mais selon les pêcheurs questionnés ils disent que leur filets n'apportent plus de poissons comme les années précédentes, un des pêcheurs nous a dit : « la pollution à fait fuir les poissons et nos filets reviennent vide après une longue journée de pêche ».



Figure n° 48 : L'activité de pêche dans toute l'agglomération secondaire de Sidi Salem
Source : Google Earth 2014 traitements auteur.

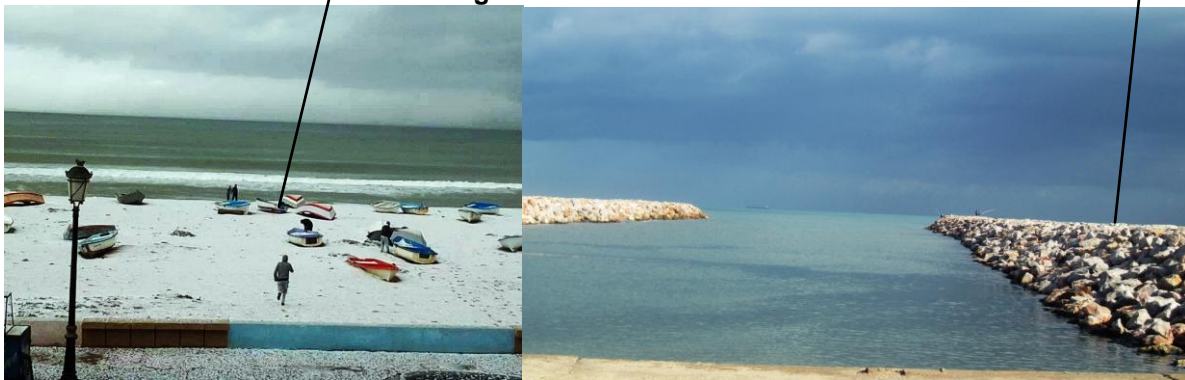


Photo n°44, 45 : La pêche à Sidi Salem. Source auteur.

2.2.2.4. Les principaux traits du paysage

Pour déterminer les principaux traits du paysage, il faut le lire,

La lecture du paysage se fait sous 02 étapes : une approche sensorielle et une autre descriptive.

Dans notre cas l'approche descriptive du paysage est déjà faite. Dans ce qui suit, c'est le tour de l'approche sensorielle. Cette approche a pour but de déterminer les lignes de forces du paysage pour mettre en évidence les points forts à valoriser et les problèmes à corriger (diagnostic).

L'approche sensorielle correspond au recueil des premières impressions liées au champ visuel, et qualifie le paysage en fonction de la sensibilité et de l'imaginaire.

Cette approche utilise les sens et en particulier, la perception tout en utilisant le sens de vision par 02 mouvements optiques nécessaires⁹⁹, l'accommodation qui est un mouvement vertical sur le plan du paysage. Son objectif est de retirer les éléments forts proches et ceux d'arrière-plan par l'outil de l'observation.

Et les limites visuelles, « Un espace lisible est l'espace orienté et facile à être approprié sur le plan physique plus l'espace signifiant sur un plan émotif... »¹⁰⁰.

Le point de départ qui est la première vue est depuis le pont de Seybouse dont l'oued Seybouse constitue une limite naturelle et visuelle très identifiable du paysage.

La deuxième vue, où la ZAC Sidi Salem est une limite visuelle.

La troisième vue, où le nœud de Sidi Salem constitue une accommodation et la mer apparaît comme une limite naturelle très claire.

La quatrième vue, où la route de Sidi Salem constitue une limite visuelle linéaire.

La cinquième vue, depuis la plage de Sidi Salem où la mer apparaît comme une limite physique et le bâti qui n'est pas adapté à la mer, ainsi le massif de l'Edough en arrière-plan qui constitue un point de repère identifiable à partir de grande distance.

La sixième vue, qui est la digue de Boukhmira qui constitue une limite visuelle naturelle, c'est un endroit où les amateurs de la pêche viennent passé d'agréable moment dans la nature.

⁹⁹ J.M. LOISEAU et « al », « le paysage urbain », Paris, ED. San g de la terre, 1993, (P. 15-40).

¹⁰⁰ Kevin Lynch, l'image de la cité, Le moniteur, nd, Paris.

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

La septième vue, qui montre la ligne de retour, on a voulu par cette vue montrer comment le paysage est perçu par les personnes qui viennent à Sidi Salem par la route d'ECHATT ou qui atterrissent à l'aéroport d'Annaba.

La huitième vue, où la route bordé par des terres agricole à droite.

La neuvième vue, qui montre les terres agricoles qui représente une limite naturelle identifiable.

Dixième vue, c'est l'échangeur de Chaouli Belgacem, qui représente une accommodation.

La Onzième vue l'autoroute (RN44), qui représente une limite artificielle et une barrière en même temps.

La dernière vue, c'est depuis le rond-point qui représente un nœud clairement identifiable, à partir de ce nœud on aperçoit la silhouette au niveau de la masse de l'Edough qui valorise le paysage.

La figure ci-dessous illustre avec des photos les différentes vues du paysage à Sidi Salem.

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS



Photo n° 47 : Deuxième vue, où la ZAC Sidi Salem est une limite visuelle. Source auteur.



Photo n° 48 : Troisième vue où le nœud constitue une accommodation. Source auteur.



Photo n° 46 : Point de départ, depuis le pont où l'oued Seybouse est une limite visuelle et naturelle. Source auteur.



Photo n° 49 : Quatrième vue, où la route de Sidi Salem constitue une limite visuelle linéaire. Source auteur.

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS



Photo n° 50 : Cinquième vue depuis la plage de Sidi Salem. Source auteur.



Photo n° 52 : Septième vue qui montre la ligne de retour. Source auteur.

Photo n° 51: Sixième vue, la digue de Boukhmira qui constitue une limite visuelle naturelle. Source auteur.



TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

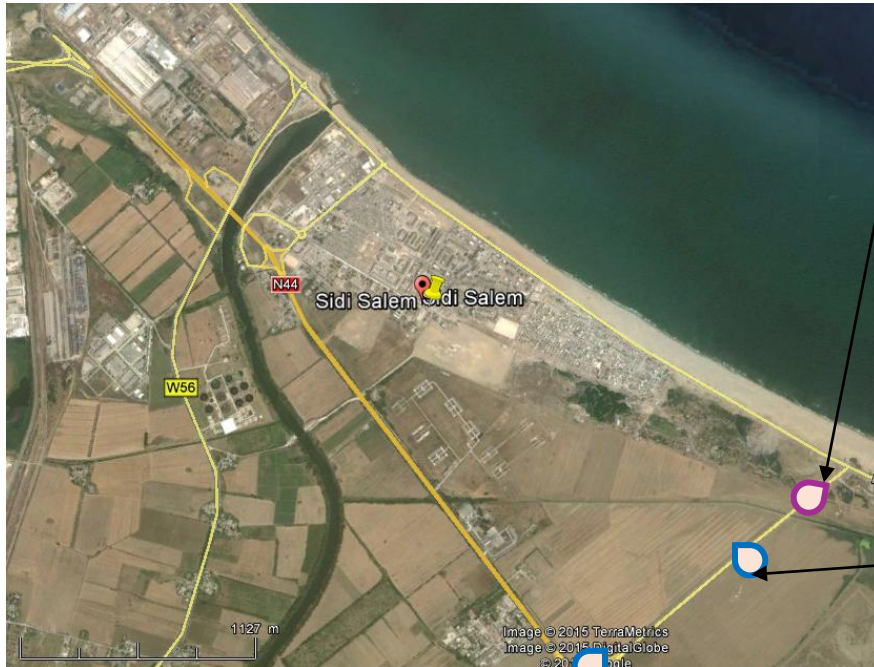


Photo n° 53 : Huitième vue, route bordé par des terres agricole. Source auteur.



Photo n° 54 : Neuvième vue, les terres agricoles. Source auteur.



Photo n° 55,56 : Dixième vue, l'échangeur de Chaouli Belgacem (accommodation). Source auteur.

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS



Photo n° 57 : Le Rond-Point de Sidi Salem (l'accommodation).
Source auteur.

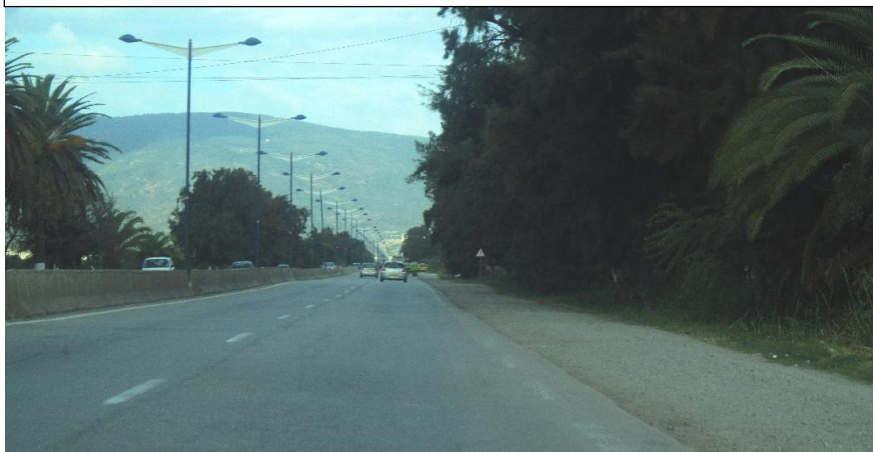
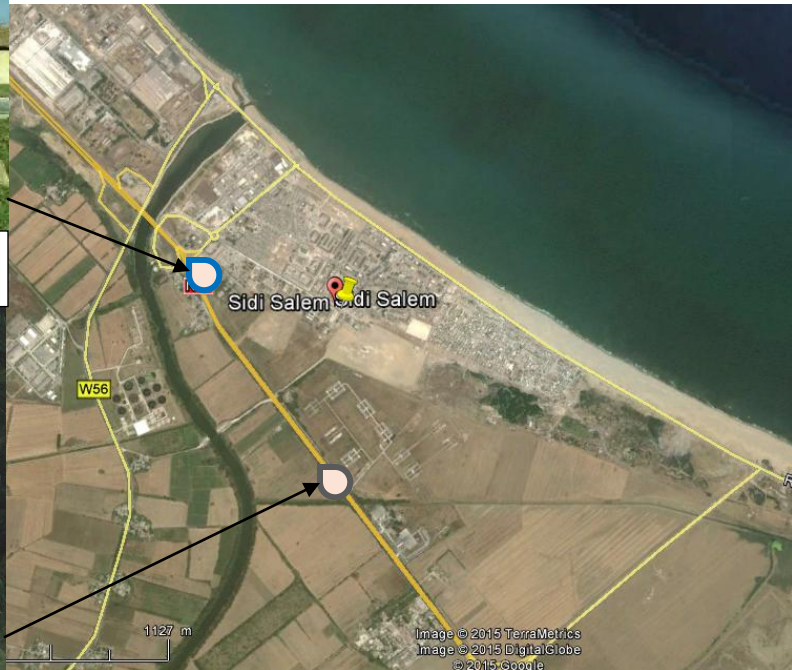


Photo n° 58 : Onzième vue l'autoroute (RN44). Source auteur.



Le paysage à Sidi Salem est un paysage alluvial qui a permis la rencontre de la pleine et d'eau (l'oued Seybouse et l'estuaire de Boukhmira), avec une plaine à faible pente, ça lui a permis de développer l'activité d'agriculture, aussi la présence de la mer qui constitue une limite physique nettement identifiable.

L'autoroute constitue une limite visuelle considérée aussi comme une barrière, c'est vrai qu'elle est importante pour la circulation mais elle isole l'agglomération de Sidi Salem du côté ouest.

Le côté Sud de l'agglomération est bordé par des terres agricoles qui permet de découvrir le paysage agricole ouvert et qui ne représente pas d'obstacles visuels au contraire c'est un paysage qui se dévoile à perte vue, des points de repère perceptible à grandes distances.

Pour le paysage bâti ; cette ensemble qui caractérise les zones bâties qui se sont généralement développées à proximité du site industriels (Asmidal), dont le précaire représente une urbanisation anarchique incontrôlée liée au développement industriel. A non pas douter, l'agglomération joue ici la carte contraste entre le caractère urbain latent et un côté rural aux confins de l'urbanisation, toujours la transition entre ces deux espaces est pratiquement imperceptibles.

2.2.2. La qualité environnementale

2.2.2.1. L'espace vert

L'espace vert est un besoin fondamental pour la vie, pour l'équilibre écologique, notamment pour l'équilibre mentale de l'être humain.

La notion d'espace vert comporte tous les espaces et les lieux à usage de récréations, de loisirs et de repos (place, placette, jardin public, stade,...); des éléments indispensables pour une vie citadine pleine de mouvement quotidien, d'encombrement et de bruit. L'abondance de ce composant peut être un facteur d'attractivité de la population, de multiples études exige un pourcentage de 10% au minimum d'espace vert de la surface totale.

A sidi Salem on constate:

- Le manque si on ne dit pas l'inexistence d'espace vert aménagé ; à cause de la

mauvaise gestion qui fait des espaces vert un lieu de dépôt de déchets.

- Une dominance de l'espace minérale ce qui augmente la chaleur en été.



Photo n° 59, 60 : L'espace vert abandonné à Sidi Salem. Source auteur.

2.2.2.2. Les Nuisances Environnementales

2.2.2.2.1. La Pollution industrielle : FERTIAL EX ASMIDAL (complexe des engrais phosphatés)

Bien que Sidi Salem soit implanté sur une grande et belle plage, malheureusement sa croissance et celle des tissus industriels, ont donné naissance à plusieurs quartiers, érigé dans l'urgence, qui s'apparentent plus à des cités dortoirs qu'à des centres urbains bien pensés, d'autant qu'ils sont localisés à la périphérie immédiate d'un ensemble polluant (ASMIDAL).

ASMIDAL, facteur de croissance économique mais élément de dégradation de l'environnement, a généré une urbanisation démesurée de la ville avec toutes ses conséquences et une importante pollution de l'atmosphère, des sols; et de la mer ainsi de l'oued Seybouse.

Suivis de graves conséquences sur l'environnement et l'homme.

Le bac d'ammoniac du complexe Fertial, contient plus de 200 000 tonnes de déchets pétrochimiques rejeté chaque année (puisque'il n'y a pas un seul centre d'enfouissement à travers le pays), pour les médecins et dermatologues à Annaba, El Tarf, Guelma et Skikda. Le stockage de ces déchets (transformateurs et pétrochimiques) serait la cause de la multiplication des maladies respiratoires - dont le cancer du poumon.

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

La gestion de ces déchets industriels pose un problème aigu en raison de la diversité des produits dispersés dans l'air, l'eau et le sol.

Pour les industries les plus polluantes, le rejet présente des concentrations beaucoup plus élevées (fabriques d'engrais: 1500 à 5000 mg/l)¹⁰⁰. On peut imaginer la quantité d'azote rejetée chaque jour dans la mer et dans l'air.

Dans le cas d'une explosion de ce Bac d'ammoniac, il y'aura une incidence sur un rayon équivalent à 32 km à la ronde, avec une onde de choc équivalente à un séisme de magnitude 2.2 sur l'échelle de Richter, ce qui constitue un risque urbain majeur certain.



2.2.2.2. Pollution atmosphérique

Ce complexe des engrais phosphatés et azotés, implanté en 1972, rejette massivement de l'anhydride sulfureux SO_2 dans l'atmosphère (gaz incolore toxique d'une odeur suffocante) qui se transforme dans l'air en trioxyde de soufre. Ce gaz possède la toxicité la plus élevée par rapport aux oxydes d'azote et de carbone émis par les voitures.

➤ Effet sur l'environnement

*Corrode les édifices et les pierres calcaires

*Provoque la nécrose chez les végétaux.

Participe aux phénomènes de pluies acides et à la pollution acido-particulaire

➤ Effets sur la santé : le mélange acido-particulaire peut :

*Déclencher des effets spastiques chez l'asthmatique ;

¹⁰⁰ KHELLOU Meïada. Flux de l'Azote du phosphore minéraux à l'embouchure de l'oued Seybouse. Mémoire de magister en biologie écologie végétale 2012.

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

*Augmenter les symptômes respiratoires aigus chez l'adulte

*Altérer la fonction respiratoire chez l'enfant ;

*1% du SO² inhalé atteint les bronches ;

*Les effets irritants respiratoires déclenchent une pathologie cardiorespiratoire préexistante.

2.2.2.2.3. La pollution à caractère hydrique (de L'eau)

(01) Million De Mètre Cube rejeté chaque Jour dans la mer engendrant des dégâts énormes, sacrifiant ainsi la baie d'Annaba qui constitue l'essentiel du littoral de la ville.



2.2.2.2.4. La Pollution des sols par les déchets solides

Dans tout le pays, il n'existe pas de centre spécialisé pour le traitement de ces derniers ce qui a engendré de différents aspects de pollution.

➤ **Habitat et rejets domestiques**

La pollution domestique est de plus en plus diffuse. Les eaux, non et mal assainies rejetés vers le milieu aquatique, constituent un grave problème pour la protection de la nature et de santé publique que les gestionnaires essayent toujours de résoudre.

Cependant, et tout aussi grave, celui des ordures ménagères et le plastique non biodégradable en particulier.



Même la futur ZET de Sidi Salem n'a pas été épargnée des rejets domestiques et s'est transformée en décharge de déchet.



➤ **Erosion et ensablement**

La situation de Sidi Salem sur une plaine dont le niveau est inférieur au niveau de la plage, son exposition aux vents dominants et l'organisation du cadre bâti qui longe la plage en ordre discontinu sans aucune protection ou barrière végétale, favorisent le débordement des sables à l'intérieur de l'agglomération, ce qui cause l'ensablement de tous les aménagements des espaces extérieurs et même de l'intérieur des maisons et obstrue les différentes canalisations d'assainissement.



Photo n° 69: L'ensablement à côté des 300 logements.
Source auteur.

2.2.2.2.5. Faune et flore

Sidi Salem compte d'importants plans d'eaux (marécage, estuaire), nous citons :

- L'estuaire de BOUKHMIRA qui s'étend sur une superficie de 1,5 hectare situé à l'extrême est de la wilaya avant l'exutoire sur une distance de 300 mètre environ s'élargit pouvant atteindre une longueur de 50metre.
- L'estuaire de Seybouse qui s'étend sur une superficie de 5 hectares riche en végétation aquatique site où on trouve souvent des goélands, des mouettes en nombre assez important.

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

Sur le site de SIDI SALEM, la végétation s'illustre facilement, on distingue donc, tout le marécage, des plantes palustres qui peuvent présenter un intérêt médicinal.

S'ajoute à ceci, Sidi Salem est construit sur une plaine à faible pente ainsi ses limites avec l'oued augmente le risque d'inondation surtout dans les abords de ce dernier puisque il n'existe aucune protection le temps de pluies à fort débit.



**Photo n° 70, 71, 72 : Sidi Salem lors des pluies fortes, risque d'inondation
Photos prise décembre 2014 par l'auteur.**

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

2.2.3. AFOM

Dimension/indicateur	Atouts	Faiblesses	opportunités	menaces
Relief, activités humaine, et traits du paysage	-Sidi Salem s'étend sur une plaine ce qui facilite l'urbanisation -Sidi Salem est une mosaïque de paysages : La mer, l'oued qui présente des limites naturelles très identifiables. ainsi les terres agricoles qui bordent la route qui mène vers l'aéroport.	Concernant le paysage bâti, il n'existe pas un point de repère identifiable, ça n'empêche pas que les habitants ont créé leur centre auprès des ZHUN. -l'autoroute (RN44) constitue une barrière, importante pour l'agglomération mais en même temps enclave Sidi Salem. Un paysage qui n'est pas bien utilisé	Un paysage naturel très identifiable, la mer, l'oued et les terres agricole avec le massif de l'Edough comme arrière-plan.	La pente faible et la présence de source hydrique, tel que l'oued menace d'inondation surtout les abords de l'oued.
Données climatiques	Climat tempéré	Humidité élevée en été et réchauffement	Ce Climat est facteur d'attractivité touristique	/
Données Hydrologiques	La mer, l'oued et l'estuaire de Boukhmira	pollution	Une potentialité hydraulique qui servira à l'attractivité touristique et à l'amélioration du cadre de vie des habitants si elle est bien exploitée	Dégradation du patrimoine naturel, sa richesse et sa biodiversité
Espaces vert	Existence de surface libre qui pourra être exploitée.	Un espace vert inexistant et quand il existe est un lieu de dépôt de déchet	L'aménagement futur de ces espaces qui offrira un second souffle à ce quartier.	Transformation de ces espaces en lieu de déchets ménagère s'il n'aura pas une intervention rapide
Qualité environnementale	La proximité de la mer, oued et terres agricoles	Une situation privilégiée non exploitée •L'ensablement à cause	Une potentialité naturelle et paysagère qui peut être exploité dans des projets	Risque industriel majeur pour la population, risque d'inondation dont il faut

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

		<p>de la distance proche de la mer</p> <ul style="list-style-type: none">•La pollution de tous types: air, eau, sol à cause d'ASMIDAL•Pas de point de repère ou d'élément d'appel dans tout le paysage.	<p>de valorisation de l'environnement</p>	<p>prévoir et prendre les précautions nécessaire</p>
--	--	--	---	--

Tableau n°10 : Atouts, faiblesses, opportunités et menaces de la dimension paysagère et environnementale.

2.2.4. Enjeux paysagers et Environnementaux

1. Préserver le paysage en profitant de sa diversité pour créer des activités nouvelles et améliorer les activités existantes.
2. Profiter du climat et du potentiel hydraulique (la mer, l'oued) pour créer l'attractivité touristique.
3. protection et préservation du patrimoine naturel existant.
4. protection et information de la population des risques industrielles.
5. traitement des espaces verts élément de vie des quartiers.

2.3. Dimension économique

Dans ce volet on va traiter l'activité économique à Sidi Salem, le commerce (ZAC), le commerce de proximité, les équipements existants et la pêche pour en déterminer les points forts à exploiter ainsi les problèmes qui persistent.

2.3.1. Le commerce

2.3.1.1. Zone d'activité commerciale Sidi Salem (ZAC)

D'une surface de 12 ha, la ZAC Sidi Salem commençait à émerger en 1989 elle s'étale à près de 12ha, avec de 80 investisseurs, venus d'un peu partout pour réaliser leurs projets, dont 8 d'entre eux ont abandonnée à cause des impôts (leurs locaux ont été fermé à cause des impôts). Le reste se main tiennent malgré toutes les difficultés qu'il rencontrent quotidiennement. Cette situation est à l'origine de l'insécurité qui y règne, des vols et des casses sont fréquemment commis sans pour autant que les auteurs soient arrêtés et cela continue. La plupart des investisseurs, menuisiers, imprimeurs, limonadiers, tôliers, confiseurs, transformateurs de plastique, fabricants de pompes à essence.

Selon la direction de commerce Annaba la ZAC Sidi Salem offre l'emploi à 1110 employés qui est un chiffre important malgré le mal vie et les conditions invivable (pollution de tout genre).

2.3.1.2. Le Commerce de proximité

Pour déterminer s'il existe une attractivité commerçante ou non à Sidi Salem, une sortie sur terrain a été menée afin de déterminer le niveau de satisfaction des besoins habitants/commerçants de dynamique et vitalisation dans le rapport commerce/quartier (dans l'enquête). Ainsi en faire ressortir les atouts et les faiblesses.

Il existe 311 locaux commerciaux dont 49 fermés avec une gamme assez variée allant des commerces alimentaires, habillement et chaussures aux services et l'artisanat pour arriver aux commerces de luxe (bijouteries) :

- Alimentaire : fruits et légumes, boucheries, triperies, épiceries, boulangeries.
- Vestimentaire : vêtements.
- Equipement ménager : quincailleries, menuiseries.
- Prestation de service individuel : cordonnerie, coiffeur.
- Commerces de luxe et de loisirs : bijouteries, salle des jeux informatisées.
- Services informatique et multimédia : cybercafé, bureaux d'informatique, gravure /vente CD, disques vidéos musique.
- Prestation de services collectifs : taxiphone, kiosque.
- Hygiène, santé, beauté : salon de coiffure, pharmacie.
- Café restaurant : Fast Food,
- Un marché à ciel ouvert de fruits et légumes (commerce informel) au niveau de la ZHUN et toutes sortes d'étalage en plus des étalages de poisson tout le long de la Corniche.

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

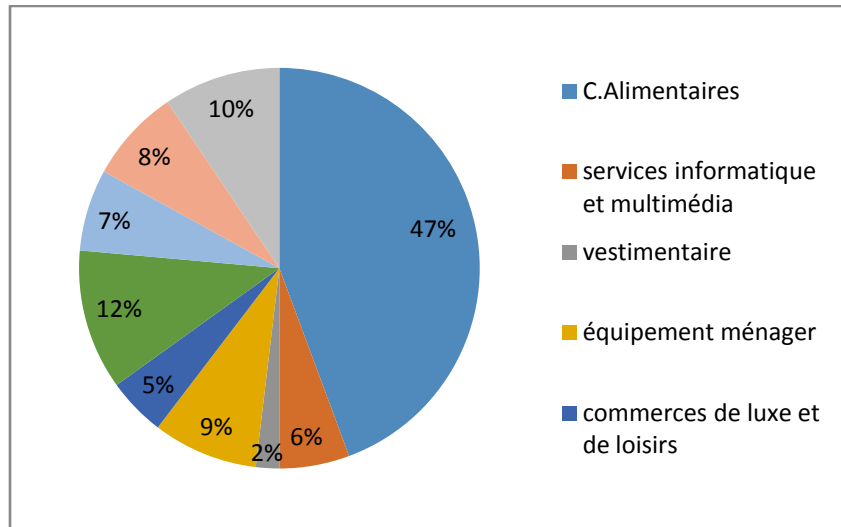


Figure n° 49 : Classification des commerces, traitement auteur.



Photo 73, 74: Les commerces de proximités intégrés au RDC des immeubles d'habitation. Source auteur.

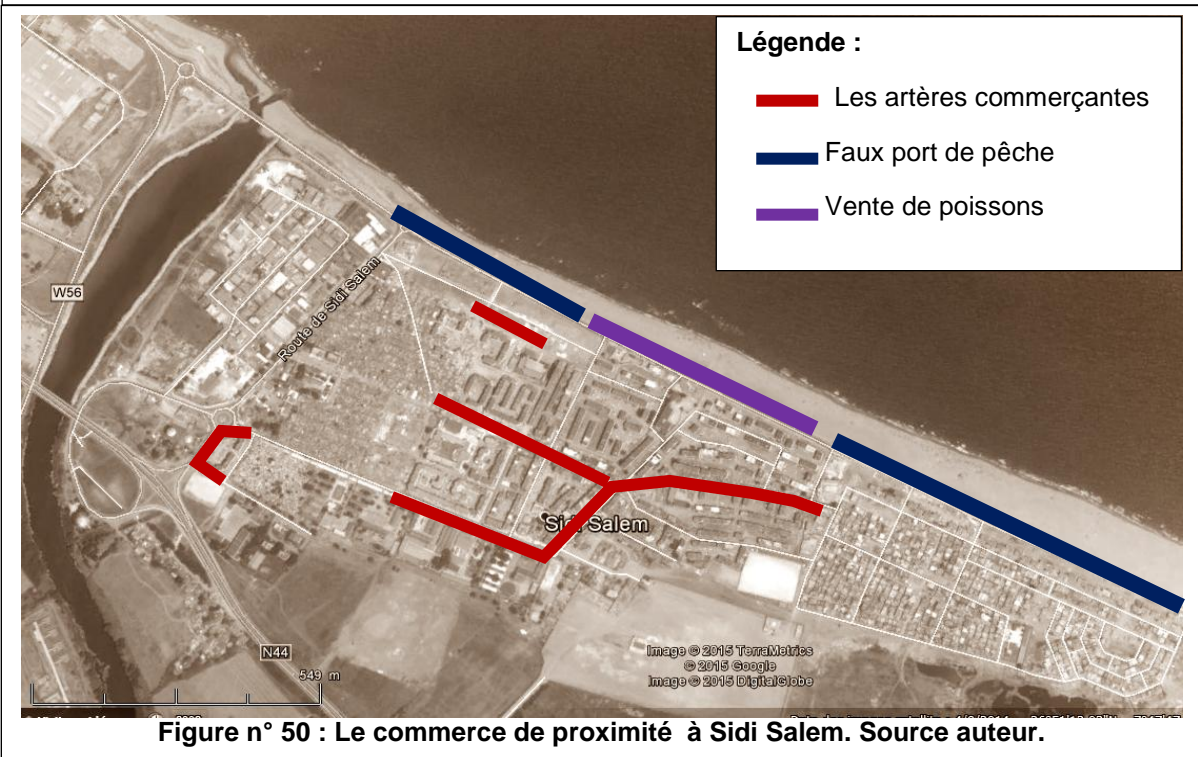


Photo 75 : Le commerce informel à Sidi Salem. Source auteur.

2.3.1.3. Marché de Sidi Salem

-Un grand marché hebdomadaire (marché de voitures d'occasion et pièces de rechanges) à la place de la décharge publique déplacée en 1992, derrière l'agglomération. Le samedi le marché est consacré à la vente de voiture, le jeudi pour la vente de tout genre de produits (fruits légumes, vêtements,...) ce qui attire la population de tous les environs d'Annaba.

Le marché constitue une importance économique pour Sidi Salem.



2.3.2. La pêche maritime à Sidi Salem

A Annaba il existe¹⁰¹ :

*01 port de pêche à Annaba (1 er port de la wilaya) ;

* 01 port à Chetaibi

*01 abri de pêche aménagé et équipé à Ain Barbar (Commune de Séraïdi)

* 04 sites d'échouage répartis d'Est en Ouest du littoral de la Wilaya (plage de Sidi Salem, Seybouse, la caroube et Chetaibi), ces plages ont été réglementées par arrêté de wilaya et ce dans le cadre de l'organisation de la pêche artisanale aux moyens des petites barques.

L'installation de la nouvelle antenne de pêche à Sidi Salem montre l'importance de cette activité avec une longueur de côte de 2km sur 80 km du littoral Annabi et 100 km² de 7680 km² de la surface totale réservée à la pêche, et cette dernière n'est pas bien exploitée, avec la pollution maritime qui fait fuir le poisson et rend la mer agitée. Par conséquent, l'activité de la pêche devient de plus en plus difficile selon les pêcheurs à Sidi Salem.

Malgré les efforts de l'état par l'élaboration d'une Opération Pêche / Solidarité en (2002/2004) qui est inscrite en vertu de la convention signée entre le Ministère de la pêche et des ressources halieutiques et le Ministère de la solidarité nationale en 2002. Cette opération vise à la prise en charge de la population démunie des familles de pêcheurs au niveau des différents sites et plages d'échouage de la wilaya d'Annaba. Un quota de 179 barques artisanales de 4.80m motorisées ont été distribuées aux marins pêcheurs des différentes régions (82 à Sidi Salem, 32 à Seybouse, 16 la caroube ,30 à Ain Barbar et 19 à Chetaibi). Ce pendant, la production halieutique reste insuffisante pour de multiples causes.

2.3.3. Les équipements existants à Sidi Salem

Les équipements sont greffés le long des axes principaux (primaires et secondaires), sont à caractères éducatifs, administratifs, On remarque :

- Une dominance des équipements scolaires (école et C.E.M).
- Un déficit important en équipements sanitaires et socioculturels.

¹⁰¹ Chambre de pêche et d'aquaculture Annaba 2015.

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

Le tableau ci dessous montre le nombre et type d'équipements existants à Sidi Salem

Type d'équipement	L'équipement
Educatifs	2lycée 7écoles primaires 4 C.E.M
Administratifs et associatifs	PTT 1APC 1bureau de CNAS OPGI Antenne de pêche
Des culturels	Une maison de jeunes bibliothèque
cultuels	Une mosquée et une en cours de construction. Un cimetière.
sanitaires	Une salle des soins.
De sécurité	Poste police Protection civile

Tableau n° 11 : Les équipements existants à Sidi Salem. Source auteur.

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

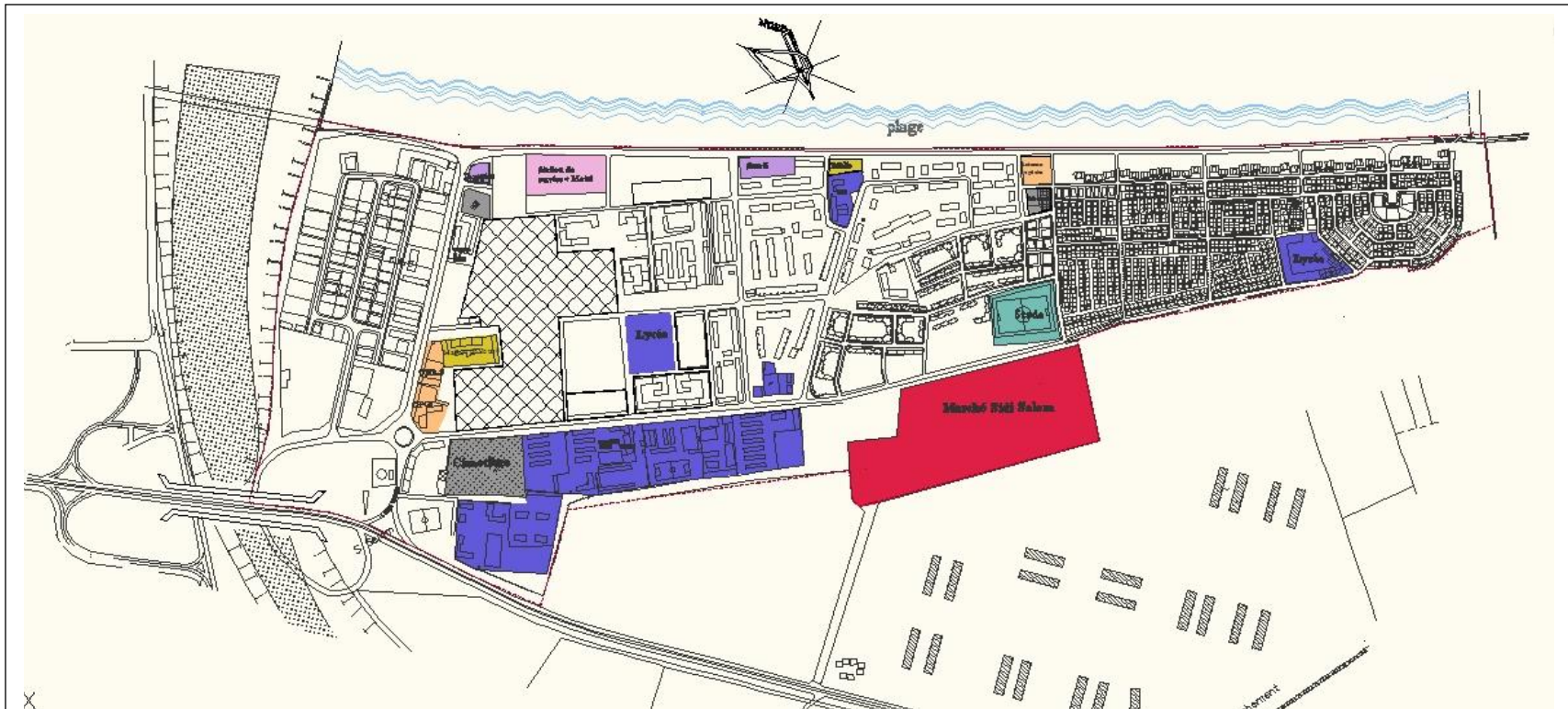










Figure n° 51 : Les équipements existant à Sidi Salem, traitement auteur.

Légende :

	Equipements éducatifs		Equipements de sécurité		Equipement sportif
	Equipements de services		Equipements culturels		Marché de Sidi Salem
	Equipements culturels		Equipement de service en cours		

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

2.3.4. AFOM

Dimension/indicateur	Atouts	Faiblesses	opportunités	menaces
Le commerce	Le marché constitue une vraie dynamique et attractivité commerciale qui attire des flux de tout es wilaya limitrophes Les prix bas des produits par rapport à d'autre localité de la ville	Commerce de proximité insuffisant. Les mauvaises conditions de travail à la ZAC (pollution asmidal et inondation oued Seybouse)	Profiter de cette puissance (marché + ZAC) pour le développement économique de Sidi Salem et de la ville d'Annaba. Les locaux sont moins chers (le foncier à bas prix)	La fuite des investisseurs à cause de l'insécurité et des vols
La pêche	Une cote de 2klm et une surface maritime réservée à la pêche de	La pollution cause la diminution de quota pour les pêcheurs Les petits moyens de pêche locale Seulement 100 km2	De projeter un port de pêche bien équipé pour le développement de l'agglomération	Dégradation de la cote de plus en plus ce qui va rendre cette activité difficile.
Les équipements	Equipements à caractères éducatifs	Manque d'équipements culturels, de loisirs et santé	/	Le phénomène de ghettoïsation

Tableau n° 12 : Les atouts, faiblesses, opportunités et menaces de la dimension économique à Sidi Salem. Source auteur.

2.3.5. Enjeux économique

- Le développement d'une diversité des activités commerciales pour le commerce de proximité.
- Amélioration de la qualité de vie de travail pour La ZAC.
- Profiter de la proximité de la mer pour créer des activités de loisirs et des équipements qui vont de pairs avec la mer.

2.4. Dimension socio démographique

2.4.1. L'évolution démographique

L'évolution démographique à Sidi Salem est marquée par une stagnation de la population entre 1987 (15620) et 1998 (16213)¹⁰² dus aux :

- opérations de relogement qui entrent dans le cadre la résorption de l'habitat précaire.
- la réalisation des ZHUN (fin des années 1970 et début des années 1980).
- les programmes sociaux évolutifs en 1995 (les deux Boukhmira).

D'après les données du dernier recensement (2008) Sidi Salem est habité par 33785 habitants.

TACMA=1.05% (Taux d'accroissement moyen par an)

Population future=?

$$P_t = p_t(r+1) \quad n = p_t (1.05+1) \quad n$$

$$P_{2012} = p_{2008} (1.05+1)^4 / 100 = 35\,226 \text{ habitants}$$

$$P_{2017} = 37\,115 \text{ habitants}$$

$$P_{2022} = 39\,105 \text{ habitants}$$

$$P_{2027} = 41\,201 \text{ habitants}$$

L'évolution démographique à Sidi Salem est marqué par une période d'accroissement

¹⁰² POS SIDI SALEM 1998.

démographique, en particulier durant les Années 2000, et cela est dû au prix de l'immobilier moins cher par rapport aux autres quartiers d'Annaba et aussi au programmes sociaux établit par l'état.

2.4.2. Les tranche d'âges

L'observation des données statistiques montre que l'âge moyen est de 30 selon les statistiques de 2008.

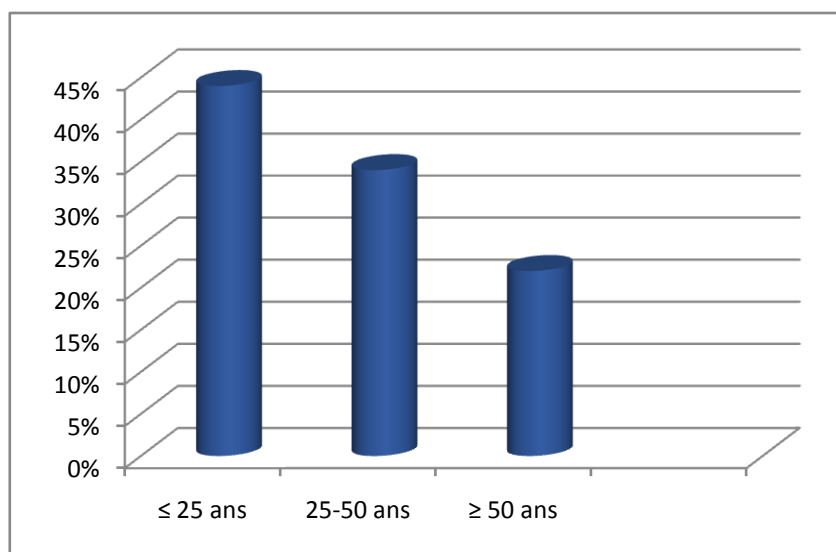


Figure n° 52 : Graphique de tranche d'âge, traitement auteur.

La courbe d'âges est en voie de descendance, donc la population de Sidi Salem est une population jeune, ce qu'il faut prendre en considération leurs besoins pour assurer la satisfaction.

2.4.3. Le chômage

Le taux de chômage est assez élevé (75%) du nombre total. Une Population jeune dont la demande sociale augmente tel que le travail, la santé, les services, mais avec une offre locale minimale de ces derniers.

2.4.4. AFOM

Atouts	Faiblesses	opportunités	menaces
Population jeune	Taux de chômage élevé.	/	la délinquance, drogue violence au sein du quartier et le nouveau phénomène de migration clandestine

Tableau n°13 : Les atouts, faiblesses, opportunités et menaces de la dimension socio démographique à Sidi Salem. Source auteur.

2.5. L'enquête et résultats

Pour l'évaluation subjective de la qualité de vie quotidienne à Sidi Salem, il est nécessaire d'élaborer une enquête sociologique par le choix de quelques dimensions jugés importantes de cette dernière, au premier lieu nous avons tester notre questionnaire ensuite nous avons établi le questionnaire final pour l'enquête.

2.5.1. Le contexte et l'Objet de l'enquête

Dans le cadre de la vérification des hypothèses de la présente recherche, le contexte de cette étude sociologique est d'évaluer la qualité de vie quotidienne des habitants de Sidi Salem, pour vérifier si ce dernier est attractif ou répulsif.

2.5.2. Les objectifs de l'enquête

L'objectif principal de cette enquête est d'essayer d'analyser l'opinion sociale concernant leur qualité de vie quotidienne (le quotidien) ainsi de comprendre comment cette dernière est évaluée selon les habitants de Sidi Salem.

Ce qui va nous permettre d'enrichir la connaissance des perceptions citoyennes de la qualité de vie et des éléments qui la favorise. Ainsi vérifier si l'amélioration du quotidien permet l'amélioration de l'attractivité.

Tout cela, dans le but de constituer une base de réflexion et de débat sur le thème, la vie quotidienne et des besoins des habitants de Sidi Salem avec le acteurs concernés.

2.5.3. Méthodologie de l'enquête

N'importe quelle enquête se déroule à travers trois étapes : la quantification, l'analyse et l'interprétation. Etant donnée la nature de cette étude qui porte sur des connaissance des perceptions et des attitudes, c'est l'approche qualitative qui s'est imposée comme la plus appropriée pour en cerner l'objet dans l'optique des objectifs qui lui est assignés. Ces données seront quantifiées pour pouvoir déduire des résultats et des conclusions.

2.5.3.1. Outils de la collecte et analyse des données

En se basant sur un questionnaire de main en main et avec un contacte direct avec

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

chaque individu. Nous avons divisé le questionnaire en 7 sections et un tableau récapitulatif (cf. le questionnaire en annexe I).

La première section consiste à l'identification de l'enquêté pour pouvoir contrôler la composition de la population enquêtée et la classification de cette dernière selon les caractéristiques sociale, sexe, âge, statut familial, origine, ancienneté dans le quartier, cause d'installation , nombre des personnes dans une maison, statut professionnel, lieu de travail et mode d'occupation du logement.

La deuxième section est la première dimension choisit qui est le logement, les questions concernent, les conditions du logement, satisfaction de l'emplacement du logement, l'évaluation de l'état du logement, et une dernière question consiste à la volonté des personnes de rester ou de déménager pour mesurer l'attachement des habitants à leur quartier.

La troisième section, c'est la deuxième dimension choisit pour évaluer la qualité de vie à Sidi Salem consiste à établir une connaissance des pratiques urbaines quotidiennes (le quotidien) et l'usage des différents : équipements collectifs, commerces, transports, espace public et promenade.

La quatrième section c'est la troisième dimension qui consiste à la perception de la qualité de l'environnement, c'est les perceptions des individus concernant, la propreté de quartier, de l'espace vert, ramassage des déchets, nuisances sonores et pollution atmosphérique. S'ajoute à ceci la détermination de type de risque industriel ou naturel qui existe selon les personnes interrogées.

La cinquième section c'est la quatrième dimension qui consiste à étudier la vie sociale dans les quartiers par la détermination de la composition sociale (bien ou mal fréquenté), la nature des relations de voisinage, la sécurité/ insécurité vécu et perçue dans le quartier, la satisfaction à l'égard de l'habitation, la pratique urbaine pour déterminer si les habitants passent leurs temps dans ou en dehors du quartier et la nature de la vie nocturne et diurne à Sidi Salem, la perception de la qualité de l'environnement par la détermination de la satisfaction ou la non satisfaction des habitants concernant les espaces verts, la propreté des rues, les déchets ménagers, pollution de l'air et de la mer.

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

La sixième section c'est la cinquième dimension et qui consiste à déterminer les transformations et amélioration du quartier selon les habitants, déterminer les perceptions positives ou négatives de ces dernières.

La septième section et dernière dimension consiste à étudier le sentiment d'appartenance des habitants et ceci par leur proximité à la ville, la volonté de déménager ou de rester dans leur quartier, une dernière question ouverte qui consiste à déterminer la représentation de Sidi Salem pour les personnes interrogées.

Les données de l'enquête sont analysées pour déduire, systématiquement, la réalité de la qualité du vécu des habitants de Sidi Salem au quotidien.

-Terrain de l'enquête : du fait que le cas d'étude est à Sidi Salem, la population enquêtée doit être résidente à Sidi Salem, car personne ne peut évaluer le vécu quotidien de la qualité de vie mieux que les habitants eux même

- Population enquêtée : c'est le principe de pertinence par rapport et aux objectifs de l'étude qui était à la base de l'arbitrage des choix relatifs à la taille et à la composition de la population enquêtée dans le cadre de cette étude. Les principales variables, dont le choix de la population à enquêter à tenir en compte, sont tout d'abord le sexe et l'âge, afin de garantir une représentativité conséquente, ensuite le niveau socio-économique. Nous avons donc enquêté auprès d'une population totale de 100 personnes composée de femmes et d'hommes, de jeunes, d'adultes et de personnes âgées, choisies de tous les programmes de logement à Sidi Salem.

2.5.3.2. Portée, limite et difficulté de l'étude

Nous avons collecté un matériel riche, qualitativement comme quantitativement, sur la base duquel nous avons cherché à évaluer la qualité de vie quotidienne par les sept dimensions déjà choisies et testé avec les habitants.

Pour autant, il ne s'agit pas d'une étude à généraliser sur tous les quartiers en difficultés de la ville car chacun à sa qualité de vie et les critères qui la détermine sont éphémères, mais il s'agit d'une étude réalisée pour évaluer la qualité de vie quotidienne à Sidi Salem.

Quantitativement, le nombre de personnes interrogées ne permet pas de prétendre à une représentativité au sens statistique du terme. Mais qualitativement, nous avons

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

multiplié les choix de personnes représentant de toute l'agglomération secondaire de Sidi Salem.

La qualité et la quantité du matériau collecté nous autorisent, toutefois, à tirer des conclusions qui pourront constituer une base pour discuter le problème posé avec les acteurs concernés.

Un autre problème est celui de la langue. Le questionnaire est en langue française pour être en conformité avec le cadre de la recherche, en la même langue. Cependant, la majorité des personnes enquêtées ne maîtrisent pas la langue française, il était nécessaire, donc, de faire deux versions du questionnaire une en français et l'autre en arabe et même d'expliquer en dialecte local, pour que toutes les données collectées puissent représenter l'opinion réelle de chaque individu.

2.5.4. Les résultats de l'enquête

Les résultats les plus significatifs seront exposés par section, on essaiera d'interpréter ces résultats en matière du problème posé.

La composition de l'échantillon est représentée dans le tableau de la section I qui consiste à l'identification du profil des répondants.

2.5.4.1. Section I : Identification des personnes interrogées

Profil des répondants	Réponse				
Sexe	Homme 45%			Femme 55%	
Age	67% de 18 à 40 ans 30% de 41 à 60 ans 3% de plus de 60 ans				
Statut familial	Célibataire : 50%	Marié : 38%	Divorcé : 6%	Veuf : 6%	
Origine	Oum Bouaghi : 42%	Souk Ahras : 11%	El Eulma (Annaba) : 36%	Guelma 7%	El Tarf 4%
Résidence	Sidi Salem 100%			Autre /	
Ancienneté dans le quartier	10 à 20ans 14 %		De 21 à 40ans 40 %	+de 40ans 46%	
Cause d'installation	Travail 13%	Logement 86%	La famille 100%	Les connaissances 2%	La mer /

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

Nombre de personnes dans une maison	De 1 à 2 16%	De 3 à 5 44%	De 6 à 8 38%	+ de 8 2%
Catégorie socio professionnelle	Sans activité 18%		Retraité 5%	Etudiant 14%
	Cadre 7%	Liberal 16%	Enseignement 16%	Mère au foyer 24%
Lieu de travail	Dans le quartier 34%		Dans la ville 20%	En dehors la ville 3%
Mode d'occupation du logement	Locataire 4%	Propriétaire 14%	Social 63%	Autres (précaire) 19%

Tableau n°14 : Profil de répondant. Source auteur.

Le profil des répondants explique que la population ciblée est la catégorie d'âge entre 18 et 40ans (67%), du fait qu'elle couvre les jeunes adultes, tels que les étudiants, les jeunes commerçants, et aussi la catégorie des adultes couvrant les personnes mariés employés, les deux autres catégories couvrent les personnes moins jeunes 30% âgés de 41 à 60ans et 3% de plus de 60%.

Par rapport au sexe, il est utile d'avoir un certain équilibre entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes dont 45% sont des hommes, et 55% sont des femmes.

Pour le statut familial, un grand pourcentage des célibataires (50%) qui ne trouvent pas les moyens de se marier.

Concernant l'origine, les deux grands pourcentages des personnes interrogées sont originaires d'Oum Bouaghi en premier lieu (42%), d'El Eulma de Annaba (36%), les autres sont de Sedrata, El Tarf et Guelma.

Pour la cause d'installation, la famille et le logement sont les plus importantes causes d'installation à Sidi Salem. Les gens interrogés ont ajoutés aussi : « qu'ils sont n'aient à Sidi Salem ».Aucune personne n'a désigné la mer comme cause d'installation à Sidi Salem.

A propos du nombre de personnes dans une maison : deux grands pourcentages celui de famille moyenne de 3 à 5 personnes (44%) et celui de grande famille de 6 à 8 personnes (38%) dans de petits logements.

Pour la catégorie socio professionnelle : un grand pourcentage de mères au foyer (24%), des personnes sans activités (en chômage) (19%),(16%) des enseignants qui

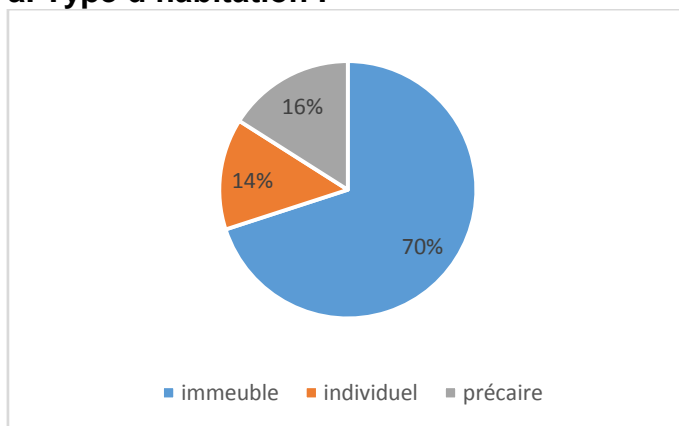
TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

travaillent au quartier, (16%) d'activité libérale tel que les commerçants, artisans, percheurs, (14%) des étudiants, (7%) des cadres, et (5%) de retraités.

Le lieu de travail : le grand pourcentage des personnes interrogées travaillent dans le quartier (34%), (24%) dans la ville et (3%) en dehors la ville ce qui reste sont des chômeurs. Et enfin le mode d'occupation du logement : le social occupe la grande partie (63%), 19% pour le précaire, 14% sont des propriétaires et 4% sont des locataires.

2.5.4.2. Section II : Première dimension : le Logement

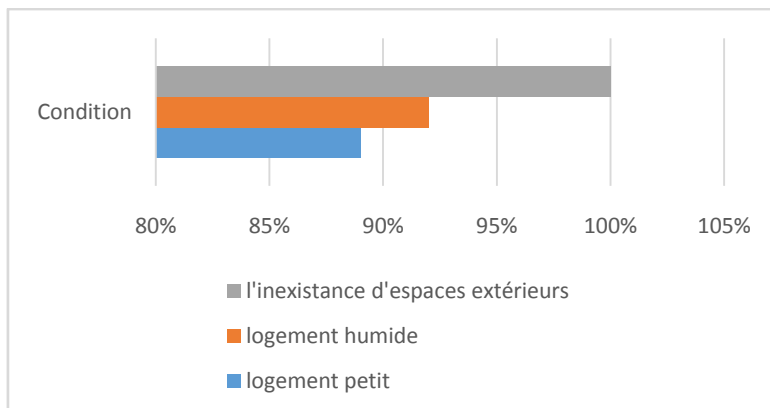
a. Type d'habitation :



L'immeuble collectif occupe le plus grand pourcentage avec 70% de l'ensemble des personnes interrogées habitent dans un immeuble.

Figure n°53 : Type d'habitation. Source auteur.

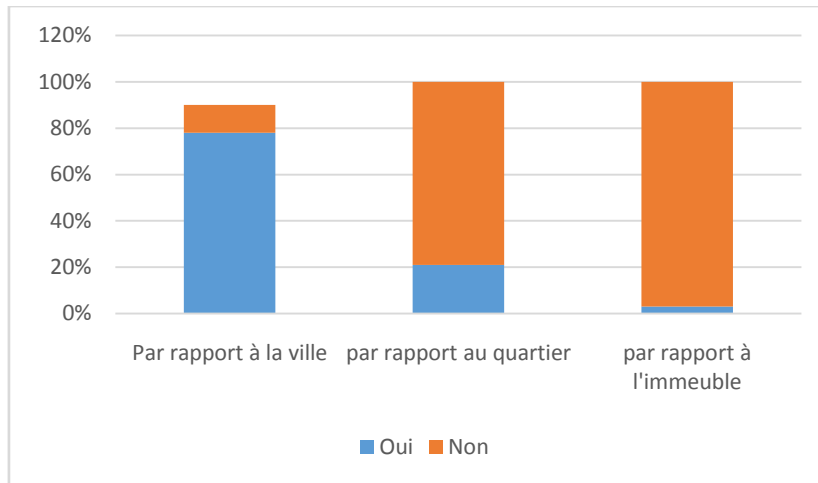
b. Conditions de logements:



L'absence des espaces extérieurs pour le logement est à 100%, l'humidité à l'intérieur du logement est à 92% et le logement est considéré petit par 89% des personnes interrogées

Figure n°54 : Condition du logement. Source auteur.

c. Satisfaction de l'Emplacement du logement



On remarque qu'un grand pourcentage des habitants (78%) se sont installés à Sidi Salem à cause de la proximité de la ville d'Annaba, 21% par rapport au quartier et seulement 3% par rapport à l'immeuble.

Figure n°55 : Satisfaction de l'emplacement du logement. Source auteur.

Les habitants nous on dit que : « habiter à Sidi Salem c'est moins cher et lieu est à proximité de la ville d'Annaba ».

d. L'évaluation de l'état du logement

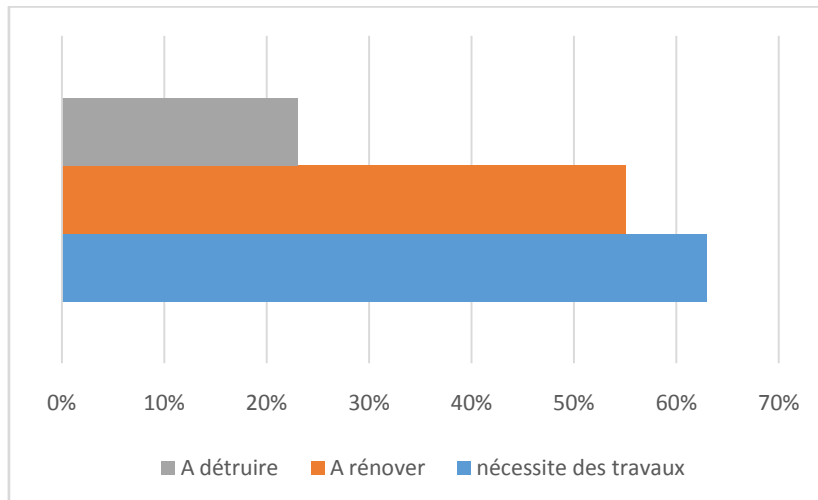


Figure n°56 : L'évaluation de l'état du logement. Source auteur.

63% des habitations nécessitent des travaux selon les personnes interrogés, 12% à rénover et 25% à détruire, 0% en bonne état.

e. Est-ce que vous restez encore ici ? Où vous comptez déménager ?

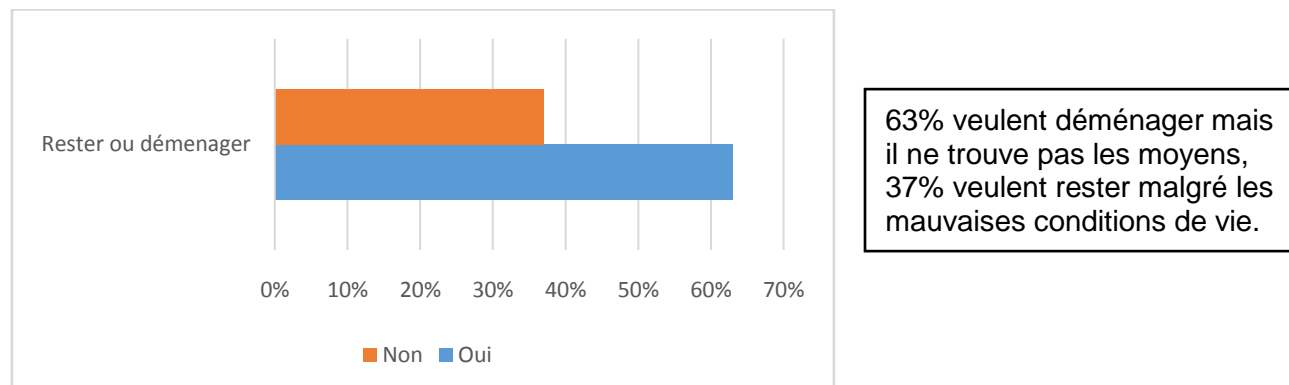


Figure n°57 : Pourcentage des personnes qui veulent rester à Sidi Salem. Source auteur.

f. Pourquoi ?

La plupart des réponses de personnes interrogées : « je veux déménager pour pouvoir améliorer ma vie et chercher un autre travail plus rentable car les conditions ici sont médiocres »

Un autre nous a dit : « je veux quitter Sidi Salem pour travailler, pour me marier car personne ne m'accepte puisque je suis de Sidi Salem ».

«Je veux déménager à cause du manque d'éthique et de culture »

« Je veux déménager par ce que je cherche la sécurité et l'hygiène »

« Si je pouvais déménager, me sauver, mais je ne peux pas, si je quitte les lieux je ne pourrais pas avoir un logement de l'état ».

Pour ceux qui ne veulent pas déménager leur raison est comme de suite : » je suis proche du travail, proche de la ville, j'habite à côté de ma famille, proche de tout »

2.5.4.3. Section III : deuxième dimension : Pratique urbaine quotidienne (le quotidien) usage des différents :

2.5.4.3.1. Les équipements collectifs

Que faites-vous dans le quartier ? Et hors quartier ? Y'a-t-il des équipements qui manquent d'après vous ? Lesquels ?

a. Les équipements sanitaires

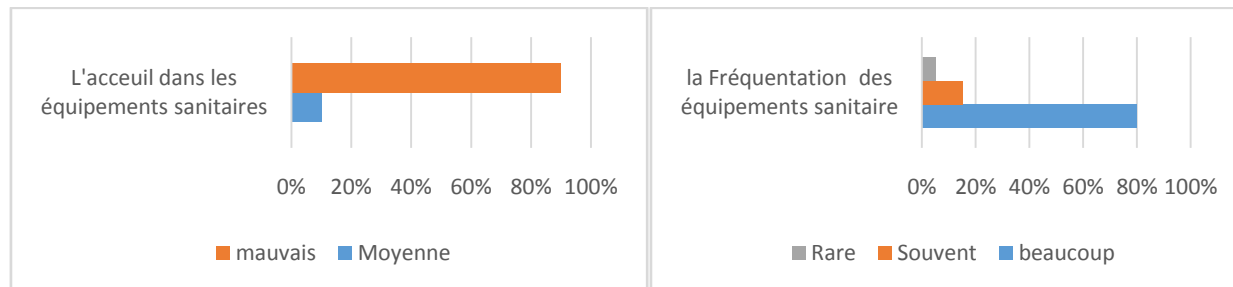


Figure n°58, 59 : L'accueil et la fréquentation dans les équipements sanitaires. Source auteur.

L'accueil des équipements sanitaires est considéré mauvais à 90% et malgré cela elle est fréquentée à 80% selon les personnes interrogés.

10% considère l'accueil comme moyen, 15% est fréquenter souvent alors que 5% de façon rare.

Les équipements culturels, de loisirs et sportifs sont inexistantes selon les personnes interrogés.

b. Les équipements sociaux

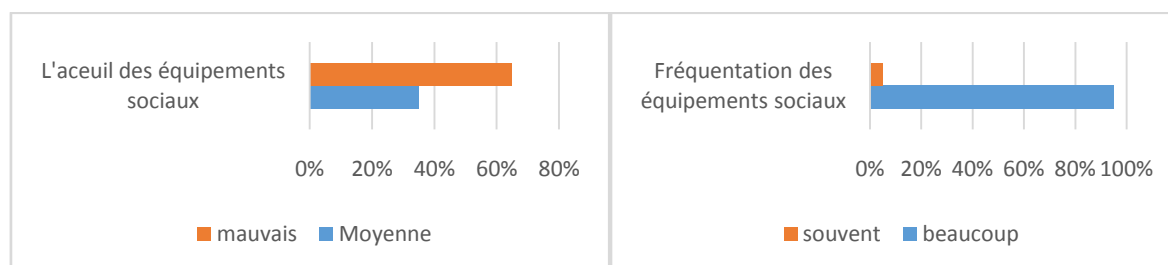


Figure n°60, 61 : L'accueil et la fréquentation dans les équipements sociaux. Source auteur.

L'accueil des équipements sociaux est à 65% moyen et 35 % mauvais, la fréquentation est à 95%.

c. Les équipements qui manquent

Concernant la santé selon les habitants interrogés il manque des médecins spécialistes et des dentistes.

Pour les équipements éducatifs, un lycée et des activités culturelles, des sorties au sein des écoles.

Le manque des équipements de culture et de loisir est important, selon les habitants il existe une bibliothèque construite récemment mais qui ne contient aucun livre.

2.5.4.3.2. Le commerce

Parlez-moi des commerces que vous fréquentez dans le quartier ? Y'a-t-il des commerces qui manquent d'après vous ? Lesquels ?

Selon les personnes interrogées le commerce existant est :

-Alimentaire, boucherie, vente de fruits et légumes, vente matériaux de constructions, informatique, taxiphone, Fast Food, une diversité de commerce de proximité qui existe à Sidi Salem ainsi qu'une bonne qualité, avec des prix moins cher que le centre-ville d'Annaba.

Le commerce qui manque est la vente de vêtements, électroménager, et la couture.

Selon les personnes interrogées, la vente de drogue et le trafic du corail comme activité illégale à Sidi Salem.

2.5.4.3.3. Les transports

-Habituellement quel mode de transport utilisez-vous ? Existe-il des problèmes de stationnement ?

-Les transports en commun vous permettent-ils d'aller où vous voulez dans l'agglomération ?

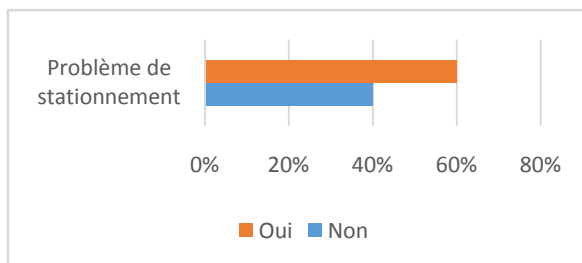


Figure n°62 : Problèmes de stationnement.
Source auteur.

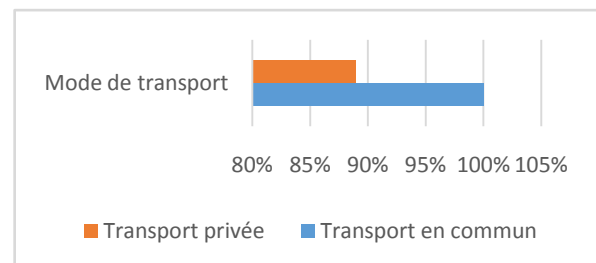


Figure 63 : Mode de transport.
Source auteur.

Les habitants interrogés utilisent les deux modes de transports, le transport en commun est à 100% utilisé quant au transport privé est utilisé à 89%.

Il existe des problèmes de stationnement à 60%, 40% n'ont pas de problèmes de stationnement.

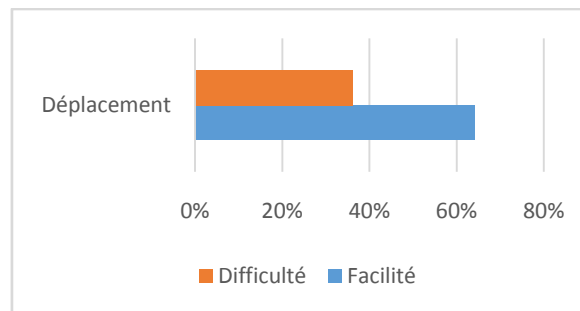


Figure n°64 : Le déplacement à Sidi Salem. Source auteur.

-A quelle heure s'arrête le transport ?

Le transport en commun s'arrête entre 18h et 19h, et le transport privé s'arrête à minuit en été. Selon les habitants le transport est jugé bon.

2.5.4.3.4. Espace public

a. l'espace vert, Cheminement piéton et voirie

Les réponses des personnes interrogées été à 100% négatives pour tous les indicateurs de l'espace vert, cheminement piéton et voirie, « aucune qualité des espaces verts à Sidi Salem, tous les types de déchets existent », « l'entretien est inexistant dans notre quartier, les habitants jettent tous les types d'ordures ».

Les cheminements piétons sont mal entretenus, en hiver avec les inondations c'est la catastrophe.

b. Aires de stationnement : Selon 89% des habitants, les aires de stationnement ne sont pas aménagées, et seulement 11% sont aménagés.

90% disent que la sécurité et le confort sont absents.

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

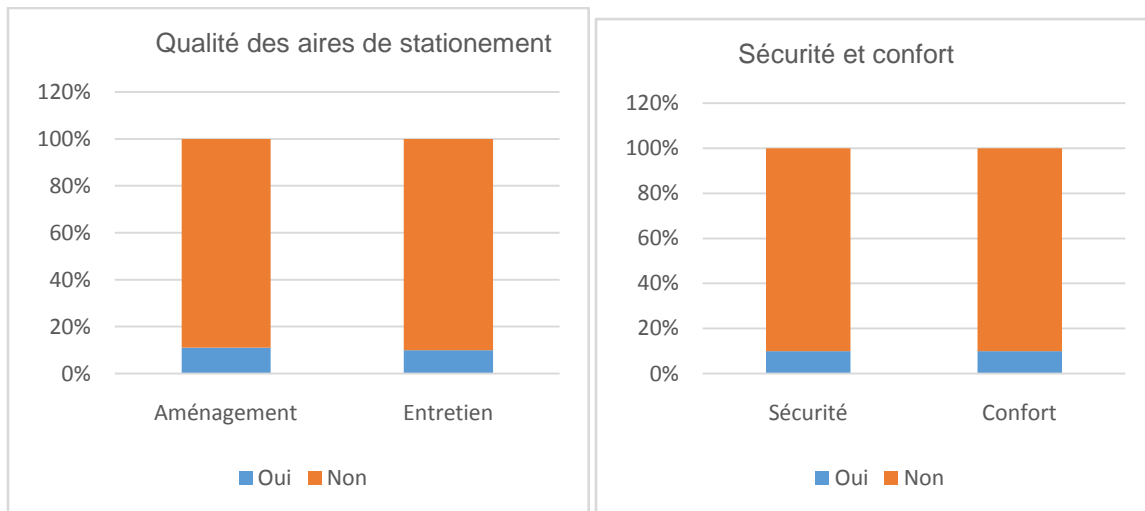


Figure n°65, 66 : Qualité des aires de stationnement, sécurité et confort à Sidi Salem. Source auteur.

c. Le Mobilier urbain : est inexistant à Sidi Salem toute les réponses été négatives.

2.5.4.3.5. La Promenade

a. Vous arrive-t-il de vous promener dans le quartier ?

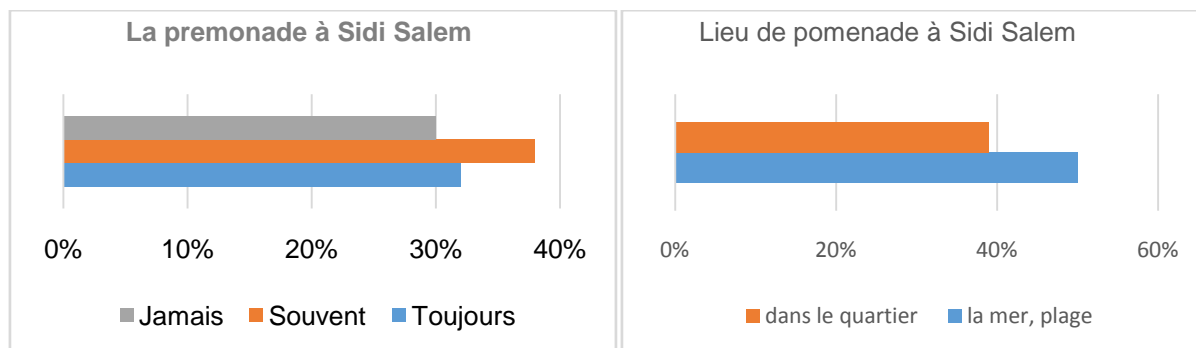


Figure n°67, 68 : La promenade et le lieu de la promenade à Sidi Salem. Source auteur.

b. Vous vous promenez en?

c. Mode de promenade

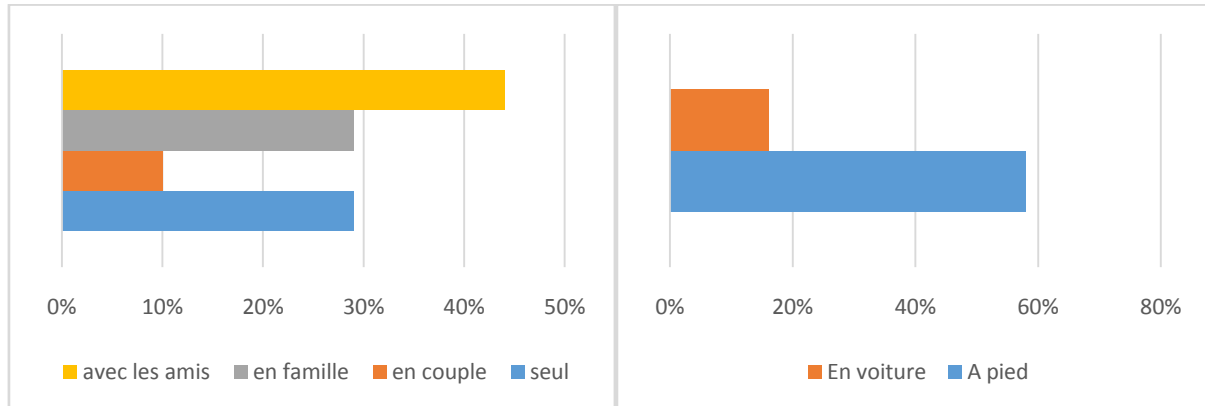


Figure n°69, 70 : Nature et mode de promenade à Sidi Salem. Source auteur.

32% des personnes interrogées se promènent toujours, 38% se promènent souvent et 30% jamais.

Parmi les personnes qui se promènent, 40% d'entre préfère la promenade à coté de la mer, 30% pour faire du shopping et les petits achats quotidienne de chaque jour.

29% se promènent seuls, 10% en couple, 29% en famille, 44% avec les amis.

58% à pied, 16% en voiture.

2.5.4.4. Section IV :Troisième dimension : La perception de la qualité

de l'environnement :

a. Comment trouvez-vous le quartier concernant

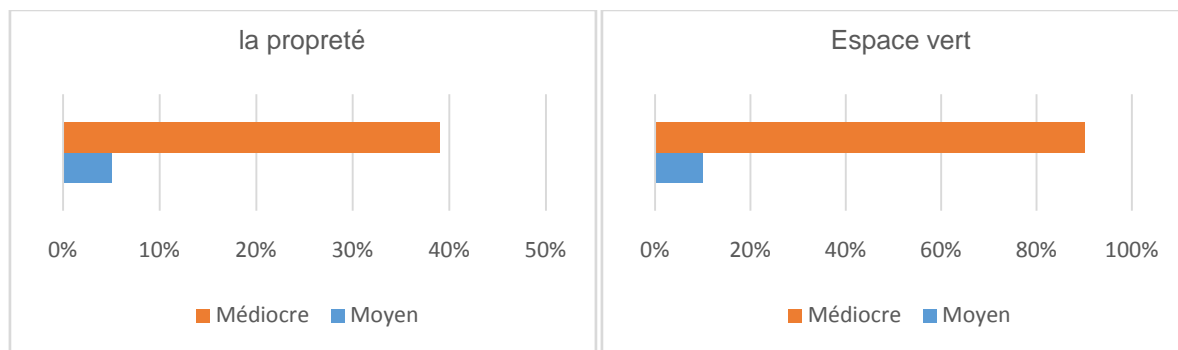
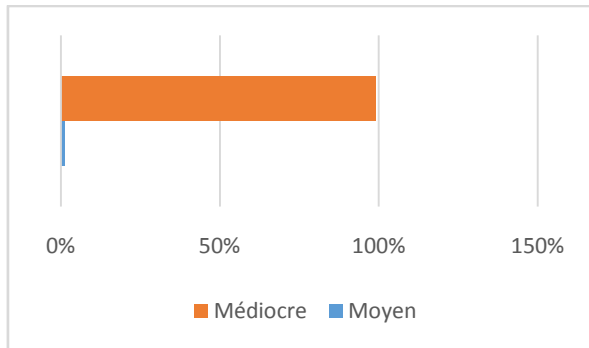


Figure n°71, 72 : La propreté et les espaces vert à Sidi Salem. Source auteur.

b. Ramassage de déchets



c. Nuisances sonores (bruit)

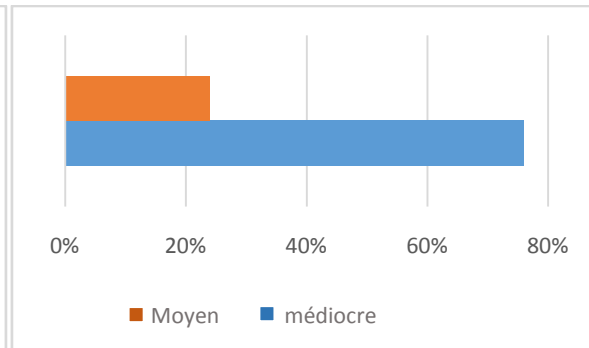
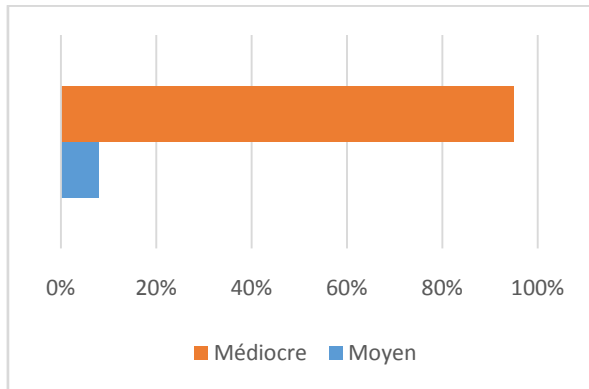


Figure n°73, 74 : Ramassage des déchets et nuisances sonore à Sidi Salem. Source auteur.

d. Pollution atmosphérique



e. Les risques existants

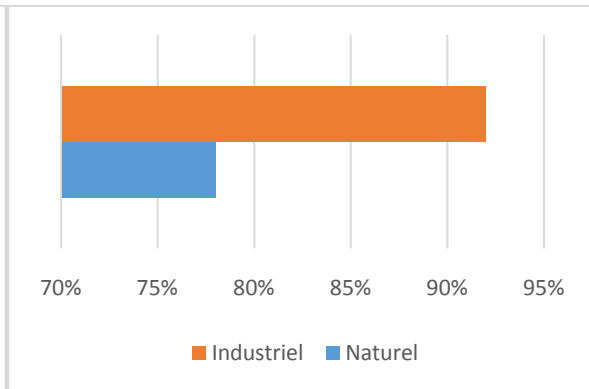


Figure n°75, 76 : Pollution atmosphérique et risques à Sidi Salem. Source auteur.

f. Les types de pollutions existantes

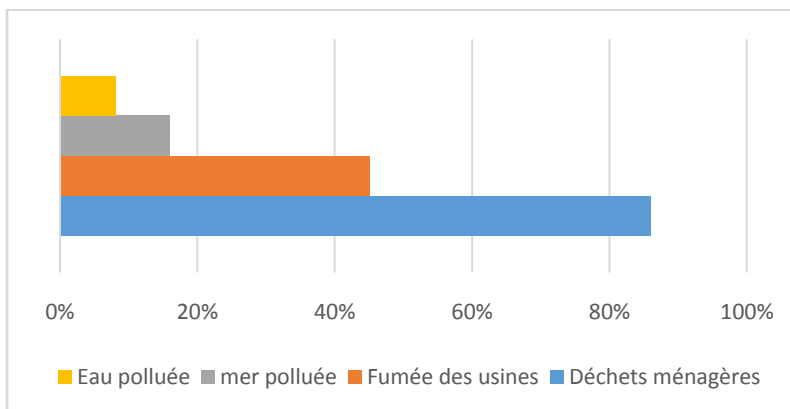


Figure n°77 : Les types de pollutions existantes à Sidi Salem. Source auteur.

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

Les réponses concernant la propreté à Sid Salem été négative, 95% des personnes interrogées révèlent que la propreté est médiocre et que tous les types de déchets et d'ordures sont jetés sans aucune gestion de la commune.

A propos de l'espace vert 90% disent que sa qualité est médiocre vu que l'entretien n'existe pas c'est juste des aires abandonnés,

Le ramassage des déchets est complètement marginalisé à Sidi Salem 99% disent que c'est médiocre, un des habitants nous a révélé que « Sidi Salem est une décharge et non pas un quartier pour les humains ».

Les nuisances sonores sont à 76% médiocre et 24% moyen, les sources du bruit viennent du complexe phosphatier Asmidal, de la zone industriel d'ONAB et des voitures.

Pour la pollution atmosphérique, 93% des personnes interrogées disent que c'est médiocre à cause des fumées et l'odeur puissante de l'ammoniac que rejette le complexe d'Asmidal.

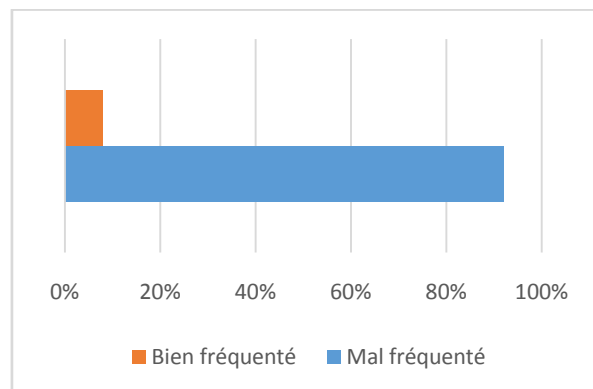
Concernant les risques qui existe, le risque industrielle est à 92% quant au risque naturel est à 78%.

Les types de risques sont les déchets ménagères à 86%, fumée des usines à 45%, mer polluée à 16% et eau potable pollué à cause des fuites dans les canaux à 8% (selon les habitants interrogées).

2.5.4.5. Section V : Quatrième dimension : La vie sociale

2.5.4.5.1. Composition sociale

a. Pouvez-vous me décrire les habitants du quartier ?



Selon les personnes interrogées, Sidi Salem est mal fréquenté à 92%. 8 % disent que c'est bien fréquenté

Figure n° 78 : Composition sociale à Sidi Salem. Source auteur.

2.5.4.5.2. Relation de voisinage

a. Vos relations sont bonnes ou mauvaise ?2. Vous avez de la famille ou des amis dans le voisinage ?

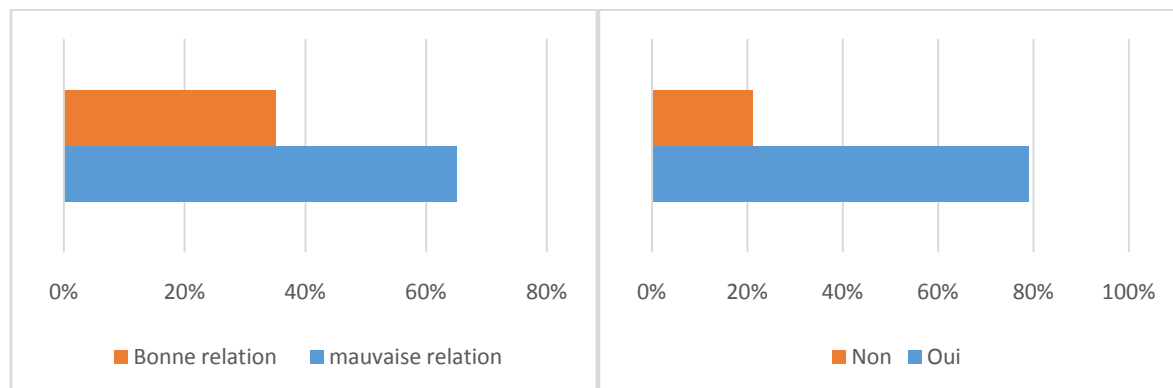


Figure n° 79, 80 : La qualité et les types des relations de voisinage qui existent à Sidi Salem. Source auteur.

b. Est-ce que vous avez des activités communes avec vos voisins ?

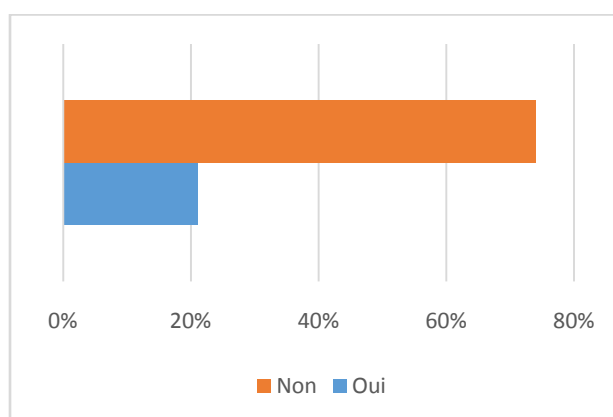


Figure n°81: Les activités avec les voisins à Sidi Salem. Source auteur.

Les relations de voisinage sont à 65% mauvaises, 35% des personnes interrogées entreprennent de bonnes relations avec leurs voisins.

De ces relations, 79% sont de la famille, dont 21% entreprennent des activités communes avec leurs voisins comme la pêche, aller à la plage.

2.5.4.5.3. Sécurité/ insécurité vécu et perçue dans le quartier :

a. Vous sentez vous à l'aise dans le quartier ? b. Criminalité dans le quartier

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

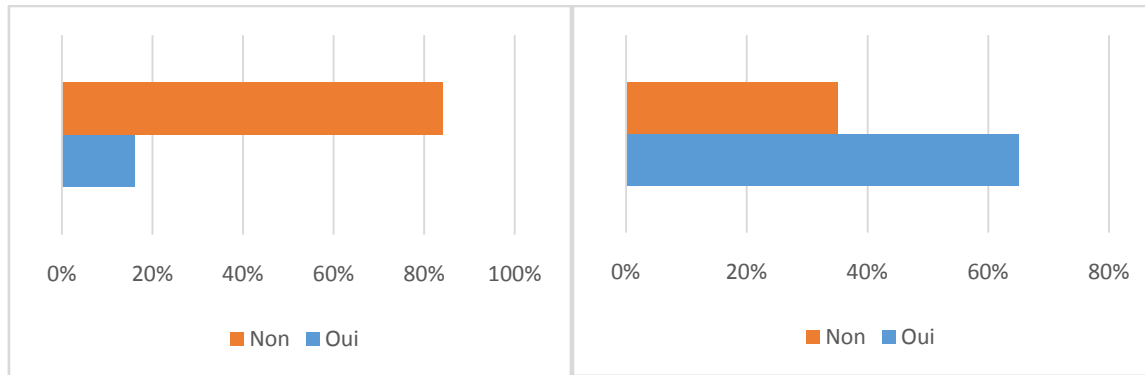


Figure n° 82, 83: Sentiment de sécurité/criminalité à Sidi Salem.

Source auteur.

c. Chômage

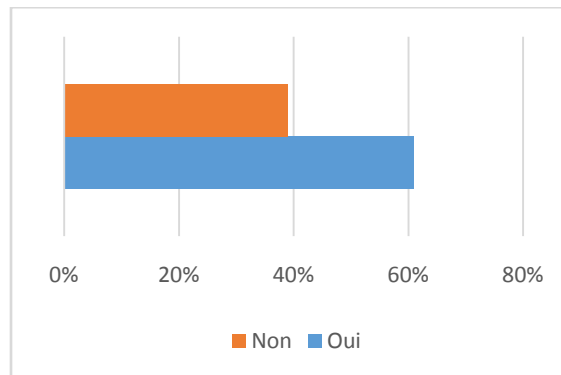


Figure n°84: Le chômage à Sidi Salem. Source auteur.

84% se sentent à l'aise, 65% sentent que la criminalité persiste en quartier et 61% vivent en chômage qui constitue une insécurité économique.

2.5.4.5.4. Logement

a. Est-ce que vous êtes satisfaits de votre habitation ?

Les habitants ne sont pas satisfaits à 100% concernant leur habitation, les espaces en communs, l'entretien et le confort.

2.5.4.5.5. Pratiques urbaines

a. Où est ce que vous passez la plupart de votre temps ?

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

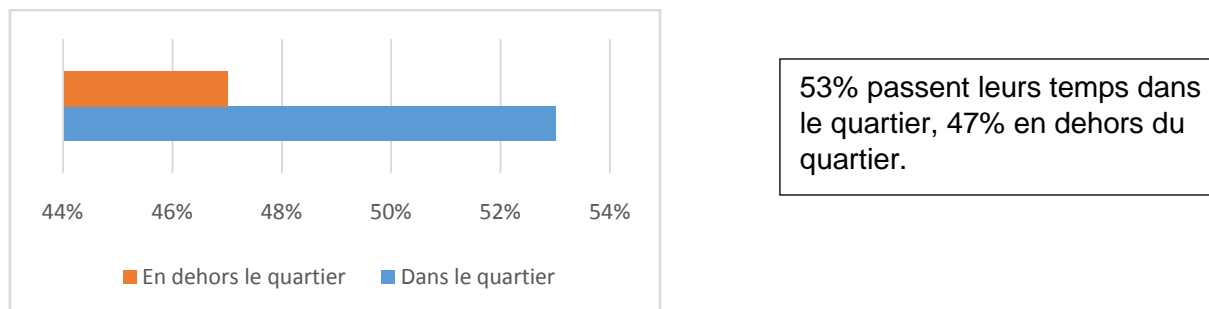


Figure n°85: Le temps passé dans le quartier. Source auteur.

b. Le quartier le jour est comme la nuit ? Est-ce que le quartier est vidé de sa population la nuit ? Et ceux qui restent sont d'où ?

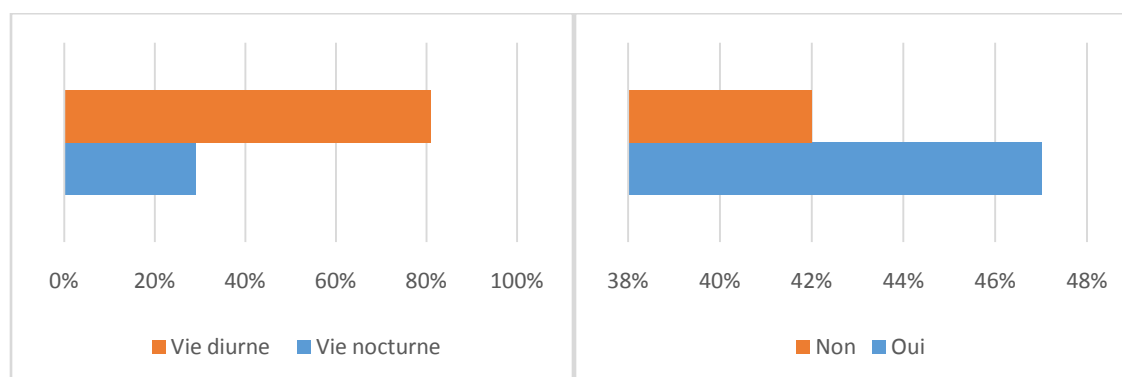


Figure n°86, 87: La Vie nocturne et diurne et la présence des habitants à Sidi Salem. Source auteur.

81% ont une vie diurne, 29% mènent une vie nocturne, 47% disent que le quartier est vidé de sa population la nuit, 41% disent le contraire. Ceux qui restent sont de Sidi Salem.

Paroles d'habitants : « je vis hors quartier, souvent absent, je n'y suis pas souvent, je n'ai aucune relation avec le quartier, un lieu où je dors mais je ne vis pas »

2.5.4.5.6. Perception de la qualité de l'environnement

a. Est-ce que vous êtes satisfait de la qualité de votre environnement ?

Concernant l'espace vert, propreté des rues les réponses à l'insatisfaction été à 100%.

Les déchets, la pollution de l'air et la mer, 99% sont insatisfaits.

2.5.4.6. SECTION VI : Cinquième dimension : Transformation et amélioration du quartier

a. Depuis que vous habitez ici, quelles sont les transformations des quartiers auxquelles vous avez pu assister

La perception des transformations par rapport à la population du quartier, est à 100% négative.

La perception des transformations par rapport aux équipements et les différents services, transport, commerces est aussi à 100% négative. Aucune transformation n'est signalée.

Paroles des habitants : « infrastructure pourries et délabrées, c'est un quartier qui s'est dégradé rapidement ».

b. D'après vous comment est perçu votre quartier par rapport aux autres quartiers de la ville ?

La perception du quartier est aussi à 100% négative, « les gens continuent toujours a porté cette image noir de Sidi Salem », « Sidi Salem représente le sociale, le précaire, le vandalisme et la pauvreté mais je pense que pour juger les gens il faut mieux les connaitre, je suis de sidi Salem et je suis fier”.

L'évolution est à 99% négative et 1% est positive.

c. Connaissance de l'histoire du quartier

-Comment c'était avant ?

-Comment il est maintenant ?

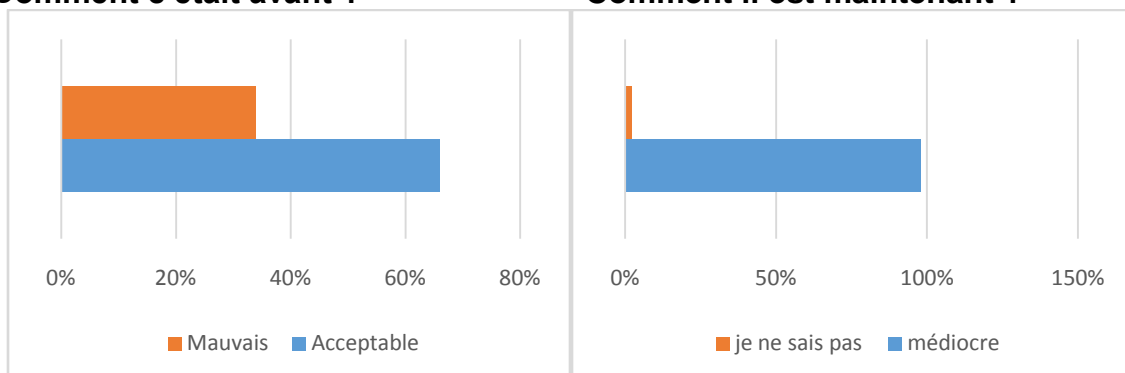


Figure n°88, 89: L'état du quartier avant, l'état du quartier maintenant. Source auteur.

64% disent que le quartier été acceptable avant, et il est à 98% médiocre maintenant, 2% disent qu'ils ne savent pas comment il été avant.

Paroles des habitants : « c'était mieux avant, il n'y avait pas tous ces déchets et mauvaises odeurs, ce n'est plus bien, plus aucun plaisir »

2.5.4.7. SECTION VII : Sixième dimension : Les sentiments

a. Est-ce que vous vous sentez proche du centre-ville ou d'El Bouni ?

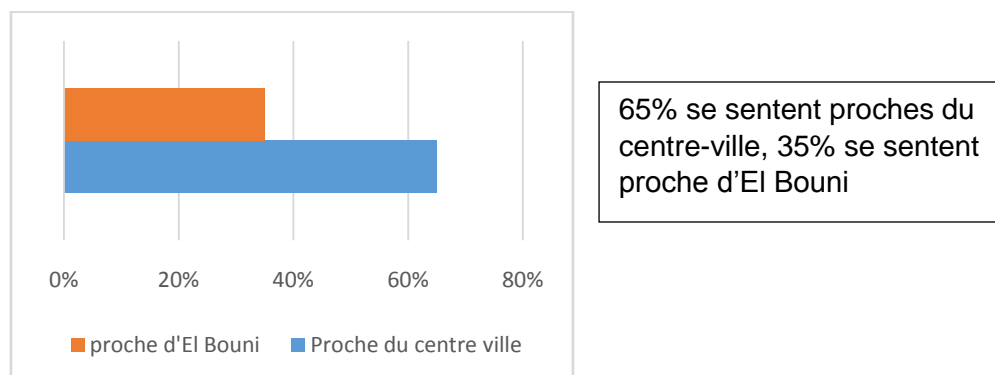


Figure n°90: La proximité de Sidi Salem par rapport au centre-ville d'Annaba et El Bouni. Source auteur.

b. Aimeriez-vous déménager et changer de quartier ?

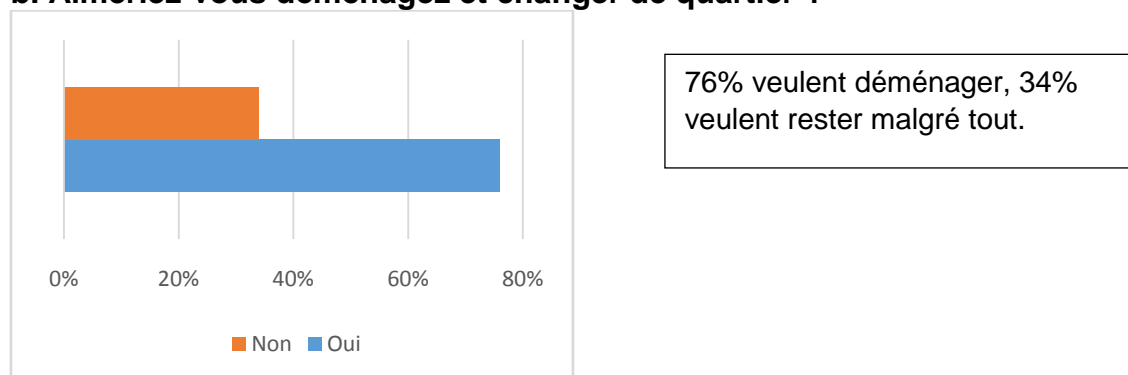


Figure n°91: La volonté de déménager ou de rester. Source auteur.

c. Qu'est-ce que vous voulez changer dans votre quartier ? Qu'est-ce que vous avez besoin dans votre quartier ?

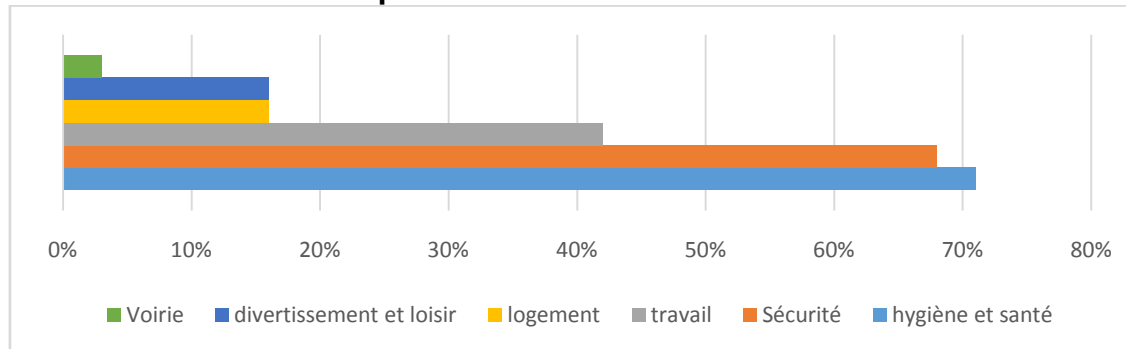


Figure n°92: Les changements et besoins des habitants de Sidi Salem. Source auteur.

L'hygiène et la santé occupent la première place dans les besoins des personnes interrogées (71%), la sécurité avec 68%, le besoin de travail avec 42%, le logement à 16%, divertissement et loisir à 16%, la voirie à 3%.

d. Est-ce que vous voyez que votre quartier est attractif ? Si c'est oui dites-nous pourquoi les gens viennent chez vous ?

67% des réponses été positive, les habitants nous déclarent que sidi Salem possède une certaine attractivité commerciale à cause de son marché hebdomadaires aussi un élément qu'on n'a pas pris en considération dans notre questionnaire le foncier immobilier, dont les prix sont très bas par rapport aux autres quartiers de la ville. Un des habitants nous a dévoilé que habiter à Sidi Salem c'est habiter avec des prix bas et proche du centre-ville, la proximité aussi rend Sidi Salem attractif.

e. SIDI SALEM pour vous ça évoque quoi ? Ça représente quoi ?

Les réponses été diversifiés, les paroles des habitants été : « Sidi Salem est mon lieu de naissance », « Sidi Salem est ma résidence et le lieu de naissance de mes fils et filles », « Sidi Salem est mon origine, mes racines », « Sidi Salem est mon lieu de travail, ma famille, mes amis sont ici, et mes filles étudient ici », « Sidi Salem représente tout pour moi, si seulement il y'avait la sécurité et l'hygiène... », Un autre nous a dit : « Sidi Salem est mon destin certain et inévitable, je n'ai aucun autre endroit où y aller ».

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

“Je suis né à Sidi Salem je suis fier de l'être, je suis ingénieur j'ai deux frères des médecins, et deux autres des licenciés, Dieu merci, on a beaucoup de cadres dans notre quartier, on a des députés au parlement, le directeur de la marine nationale est notre voisin, des milliers de cadres, l'essentiel je voulais dire que notre quartier n'est pas uniquement un drapeau de banditisme mais aussi un drapeau des hommes et de savoir. Mais concernant l'architecture et l'hygiène je pense que c'est un problème de l'APC et de l'APW en premier lieu, et l'état en dernier lieu, et chaque endroit contient des biens et des mauvais”

“Sidi Salem c'est le quartier en Algérie qui vit 24h/24h où les gens vivent la main dans la main c'est la plus grande cité en Algérie, il y a de tout et plein d'ingénieurs et docteurs dans les quatre coins du monde c'est une mine d'or qui attend juste des moyens et du soutien , par rapport à l'APC et l'APW c'est de la rouille seulement il faut juste gratter pour voir la vérité ”

“Je suis né à Sidi Salem, je vis en France et malgré tout, c'est toujours avec une grande joie que je retrouve ma cité”.

« J'ai mes amis, c'est l'endroit où j'habite, j'ai ma famille aussi c'est mon territoire personnel ».

2.5.4.8. Récapitulatif

a. Comment trouvez-vous votre quartier en ce qui concerne

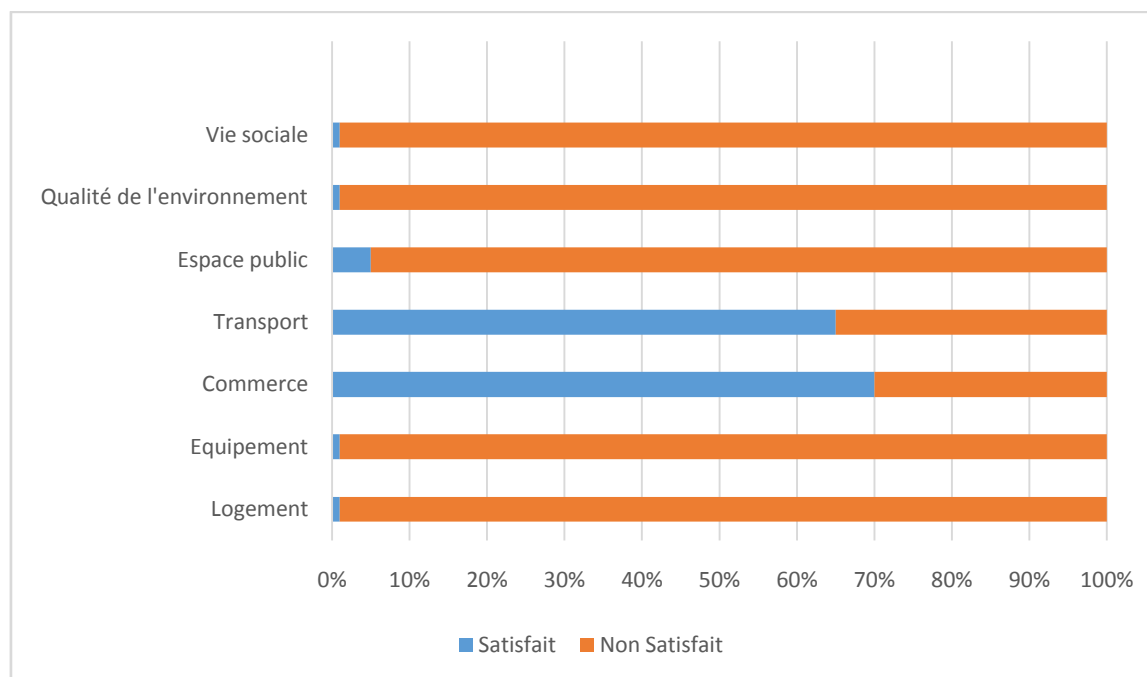


Figure n°93: L'évaluation de la qualité de vie à Sidi Salem selon ses habitants (satisfaction/non satisfaction). Source auteur.

On constate que seulement l'activité commerciale et le transport, qui ont récoltés un grand pourcentage de satisfaction (70% pour le commerce, 65% pour le transport). Quant aux autres dimensions (logement, équipements, espace public, qualité de l'environnement), la situation est vraiment alarmante car seulement 1% des personnes interrogées sont satisfaits, 99% non satisfaits vu la dégradation de ces dernières.

b. Classer les dimensions selon leur importance dans votre vie

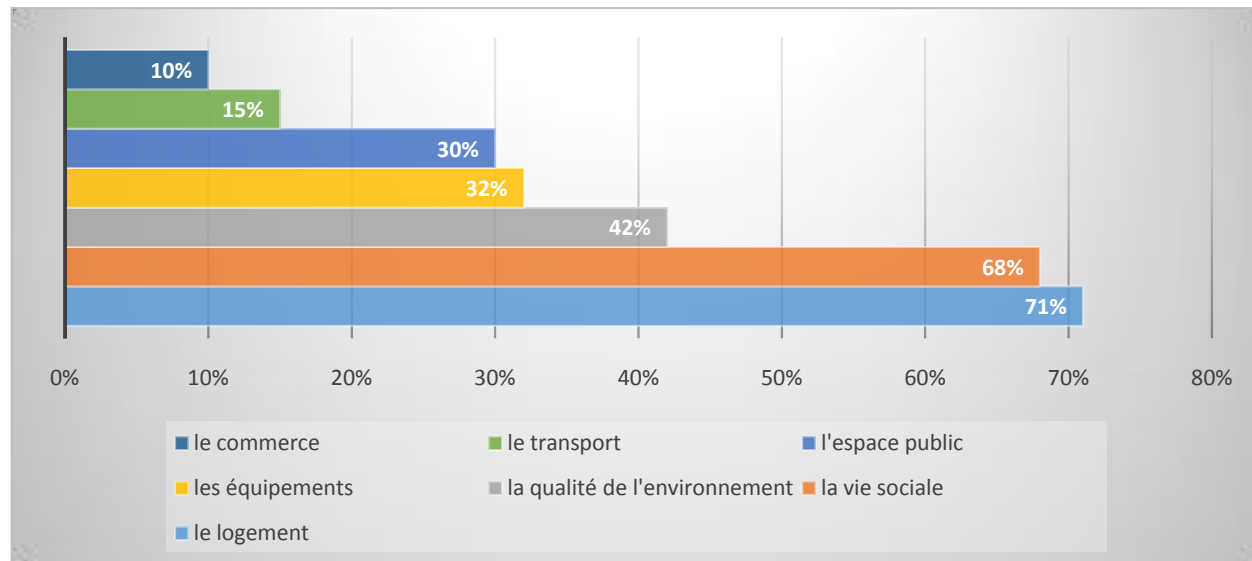


Figure n° 94 : Classement des dimensions de qualité de vie selon leur importance par les habitants de Sidi Salem. Source auteur.

D'après ce classement, le logement est classé premier par les habitants avec (71%), la vie sociale en deuxième rang (68%), la qualité de l'environnement occupe la troisième place avec (42%), les équipements sont classés 4^{ème} avec (32%), l'espace public est cinquième (30%), ensuite c'est le transport avec (15%), et enfin le commerce avec (10%).

Les habitants ont votés pour les dimensions qui sont les plus dégradées selon le diagnostic et dont ils jugent qu'ils ont besoins d'une amélioration urgente.

2.5.4.9. Conclusion de l'enquête

Selon les résultats listés ci haut, il existe des opinions négatives comme la dégradation de l'environnement, l'insécurité physique et financière (chômage), les mauvaises relations de voisinage, le manque d'équipement de loisir, la mauvaise gestion des équipements qui existent, et la mauvaise qualité de l'environnement. La majorité des habitants nous déclarent que Sidi Salem avant été mieux. Tous ces éléments favorisent l'enclavement des habitants de Sidi Salem et causent leur mal de vivre.

Néanmoins, il existe des opinions positives concernant le commerce existant et surtout le marché hebdomadaire, attirant même la population de wilayas limitrophes, aussi le transport est apprécié par les habitants.

Malgré la rupture urbaine faite par Asmidal, la majorité aussi se sentent proches du centre-ville mieux que d'El Bouni

Les prix bas du foncier, par rapport aux autres quartiers de la ville et la proximité aussi offrent une certaine attractivité à Sidi Salem.

Le sentiment de fierté et d'attachement au quartier est très frappant malgré les conditions de vie médiocre.

Selon les habitants les dimensions qui nécessitent une amélioration sont : le logement, la vie sociale, la qualité de l'environnement et l'espace public.

Concernant les entreprises de la ZAC Sidi Salem, nous avons élaboré une visite sur les lieux et qui nous a permis de déduire que cette dernière est fonctionnelle à 100%, d'après notre discussion avec quelques entreprises. Ils se maintiennent tant bien que mal malgré toutes les difficultés qu'ils rencontrent quotidiennement. Cette situation est à l'origine de l'insécurité qui y règne, des vols et des casses sont fréquemment commis sans pour autant que les auteurs soient arrêtés et cela continue. La plupart des investisseurs, menuisiers, imprimeurs, limonadiers, tôliers, confiseurs, transformateurs de plastique, fabricants de pompes à essence, minotiers et autres ont construit l'étage pour y vivre malgré les conditions invivables.

-Paroles des entreprises

En hiver, ce sont les inondations qui paralysent tout, les systèmes d'évacuation des eaux de pluie non entretenus ne fonctionnent pas et la plupart des véhicules sont bloqués à l'entrée. En été, ce sont les nuages de poussière qui prennent le relais, le revêtement de la chaussée a disparu laissant place au gravier et à la terre battue. "Nous avons pourtant payé nos terrains viabilisés et regardez où on en est !".

L'éclairage public fait aussi défaut, il fait noir dans cette zone, ce sont les quelques enseignes lumineuses installées par les propriétaires qui permettent de s'orienter, autrement on s'y égarerait facilement.

Cette mauvaise qualité de vie au travail à la ZAC de Sidi-Salem est un véritable frein pour la relance économique à laquelle le gouvernement s'est attelé et y a consacré des sommes faramineuses.

Certains, profitent de cette conjoncture pour revendre au prix fort des terrains acquis à des prix presque symboliques auprès de l'Etat. La spéculation fait rage de ceux qui malgré tout, veulent rester et projettent de faire des extensions.

2.5. Synthèse du diagnostic technique

Les dimensions	Les problèmes
Urbaine et architecturale	<ul style="list-style-type: none"> - La rupture urbaine causée par Asmidal. -Des façades urbaines répétitives -l'image négative du quartier et son manque d'attractivité. -les sources de nuisances (déchets, l'ensablement,...). - Site linéaire avec une composition urbaine répétitive. -la pauvreté dans la qualité architecturale (des façades monotones). - Manque des aires de jeux, les placettes, les espaces verts, les aires de stationnements. - trafic routier important.
Paysagère et environnementale	<ul style="list-style-type: none"> -Rupture de lien entre la mer et le site. - toutes les sources de nuisances (pollution atmosphérique, déchets, inondation, l'ensablement,...). - terres agricoles non exploités.

TROISIEME PARTIE : CAS D'ETUDE ET RESULTATS

Economique	<ul style="list-style-type: none"> -l'absence des équipements nécessaires. - Nombreux signes de fragilité notamment la fragilité économique : taux de chômage élevé. - une attractivité commerciale (marché) - mauvaise conditions de travail à la ZAC
Socio démographique	Chômage et insécurité qui persistent à sidi Salem
Selon l'enquête avec les habitants	<ul style="list-style-type: none"> - Une composition inédite de famille et d'amis -Les habitants se sentent proche du centre-ville plus que d'El Bouni - ils ne veulent pas quitter leurs quartier mais d'améliorer leur vie et avoir un travail - malgré les conditions de vie médiocre ils sont attachés à leurs quartiers. - le besoin d'améliorer en urgence : la qualité du logement, la vie sociale, la qualité de l'environnement et l'espace public.

Tableau n° 15 : Synthèse du diagnostic technique de Sidi Salem. Source auteur.

La synthèse du diagnostic technique va être la matière de discussion avec les acteurs publics.

3. Diagnostic partagé

Dans cette étape, nous allons faire partager la connaissance du territoire (La synthèse du diagnostic technique) et les différents enjeux avec les acteurs concernés par l'intermédiaire des entretiens.

Il convient tout d'abord d'identifier ces acteurs :

3.1. Identification des acteurs du diagnostic de la qualité de vie à Sidi Salem

- Direction des transports
- OPGI Annaba
- DUC Annaba
- APC El Bouni
- Antenne de pêche Sidi Salem
- Direction de l'environnement Annaba
- L'ANDT (agence nationale de développement touristique)

En plus les habitants de Sidi Salem (100 personnes interrogée).

3.2. La concertation

Après avoir synthétisé et trier les informations récoltées du diagnostic technique, et d'après les résultats de l'enquête, nous allons discuter avec les acteurs sur la situation que vit les habitants de Sidi Salem, la qualité de vie des habitants qui se dégrade de plus en plus depuis l'indépendance.

Pour chaque dimension, nous avons sélectionné un acteur ou deux, les questions posés selon les enjeux déjà déterminés et les résultats de l'enquête et qui tourne autour de :

La première dimension est le logement : les acteurs concernés par cette dimension sont : les habitants de Sidi Salem, l'OPGI d'Annaba, et l'APC d'El Bouni.

Le questionnement tournée autour la qualité du logement à Sidi Salem, la possibilité de réhabilitation et la résorption de l'habitat précaire et les nouveaux programmes projetés.

Deuxièmement c'est les pratiques quotidiennes urbaines des habitants, les différents usages des équipements collectifs, commerce, transport, espace public et promenade, le questionnement tourné autour du quotidien des habitants, de futurs programme

d'amélioration urbaine à Sidi Salem, les acteurs concernés sont : La DUC, direction des transports Annaba, direction de commerce et les habitants.

En troisième lieu c'est la qualité de l'environnement, dimension très négligée à Sidi Salem, les questions tournent autour de la protection de la plage de Sidi Salem et les futurs programmes pour cette dernière.

En quatrième lieu c'est les transformations et améliorations du quartier, les questions posées concernant les perceptions négatives des habitants de Sidi Salem et des gens de ce dernier, les acteurs concernés sont : la DUC, URBAN

Et enfin la vie sociale à Sidi Salem, le questionnement tournée autour de l'histoire de Sidi Salem et les relations entre ces habitants. Les acteurs concernés sont : l'APC et le bureau d'étude URBAN.

Autres questions posé concernant la ZET de Sidi Salem et son état, l'acteur concerné est l'ANDT.

Aussi sur le futur de Sidi Salem s'il y'a des projets programmés pour le désenclaver et l'intégrer à la ville

Les entretiens sont détaillés dans l'annexe II.

3.3. Synthèse du diagnostic de la qualité de vie à Sidi Salem et enjeux finaux

Nous rappelons les constats et tendances suivants :

- **Constats généraux**

- Un quartier enclavé considéré comme un ghetto.
- la rupture urbaine et pollution dont Asmidal est la cause.
- Des habitants qui vivent dans le risque et pollution atmosphérique au quotidien.

- **Constats urbain et architecturaux**

- Situation privilégiée mais mal utilisée.
- Voirie et transport: voirie existante importante mais qui manque d'hierarchie, quant au transport en commun il est satisfaisant mais qui a besoin de modernisation.
- Logement : pas de qualité architecturale ni de confort.
- Espace public : mal géré et mal entretenu.

- **Constats paysagers et environnementaux**

Qualité environnementale médiocre.

Un paysage riche (mer, oued, et terres agricoles), mais qui manque d'entretien.

- **Constats économiques et sociaux**

Des carences en installations culturelles et sportives.

Un grand pourcentage de Chômage.

L'insécurité qui persiste.

Une composition sociale inédite de famille et d'amis.

Dans ce cas les résultats issus de la concertation et du diagnostic, nous conduisent à synthétiser plusieurs grands enjeux comme ci-dessous :

3.3.1. Les enjeux urbains

- Faire de Sidi Salem une vraie entrée Est de la ville d'Annaba ;
- Offrir des logements de qualité et résorber l'habiter précaire ;
- Réhabiliter le bâti en état vétuste ;
- Améliorer les espaces publics ;
- Favoriser la promenade ;
- Améliorer la desserte et la circulation à SIDI Salem ;
- Hiérarchiser les voies existantes ;
- Organiser le stationnement ;
- Lancer SIDI Salem dans une dynamique résidentielle active ;
- Les Liaisons à développer pour désenclaver et intégrer SIDI Salem ;
- Réorganiser les programmes de logements en offrant des espaces de rencontres, de détente et de loisirs ;
- Attirer les flux vers SIDI Salem et rendre le site agréable à vivre par ses habitants ;
- Profiter de la ZET pour améliorer la qualité de vie à Sidi Salem ;

3.3.2. Les enjeux paysagers et environnementaux

-Exploiter le paysage (mer, oued) et les activités existantes (pêche, et agriculture), pour améliorer le cadre de vie et la qualité de l'environnement à Sidi Salem ;

En matière de la qualité environnementale :

-Préserver et protéger le patrimoine naturel du Littoral sa richesse et sa biodiversité ;

-Bénéficier des potentialités naturelles existantes pour faire de Sidi Salem une agglomération ATTRACTIVE ;

-Réduire la pollution, les déchets, améliorer le confort et préserver la santé ;

-Sensibiliser la population pour mieux gérer leur environnement et le préserver ;

-Requalifier les espaces verts.

3.3.3. Les enjeux économiques

- Encourager l'implantation de nouveaux commerces sur le boulevard de Sidi Salem pour le rendre attractive et redynamiser les commerces existants ;

- Développer la zone d'activité commerciale en améliorant les conditions et la qualité de vie en travail.

- Augmenter l'attractivité et le rayonnement du marché de Sidi Salem ;

- Développer une diversité des activités qui correspondent aux attentes des habitants et aux visiteurs et qui permettront de créer de l'emploi et réduire le taux de chômage ;

- Créer des équipements qui peuvent accueillir différents publics à différents moments de la journée ;

-Faire de la Zone d'activité commerciale Sidi Salem (ZAC) une puissance économique ;

- Développer la pêche maritime à Sidi Salem.

- faire de la ZET une puissance économique qui participera dans l'amélioration de la qualité de vie des habitants de Sidi Salem.

3.3.4. Les enjeux socio démographiques

- Créer de nouvelles activités qui permettront de créer de l'emploi et réduire le taux de chômage ;

- Créer des équipements qui peuvent accueillir différents publics à différents moments de la journée ;

- Favoriser l'offre de loisir.

Pour la vie sociale :

- Le renforcement de l'offre de loisirs et d'animation à destination des jeunes ;

4. Orientation stratégique et pistes d'actions

L'amélioration du cadre de vie des habitants, et plus généralement de la qualité de vie, représentent des facteurs déterminants de l'attractivité des quartiers mais aussi de leur repositionnement dans la ville.

Pour améliorer la qualité de vie à Sidi Salem et le rendre attractive, il est nécessaire d'une part d'améliorer la vie quotidienne des habitants afin de répondre à leurs attentes et besoins et ceci par:

1. L'amélioration de la qualité de logement existant par

- La démolition de l'habitat précaire dans le cadre de la politique de résorption de l'habitat précaire et la réhabilitation de l'habitat existante ;
- intervention ciblée et prioritaire sur la résorption du logement Précaire ou en voie de dégradation avancée ;
- lancement d'une dynamique urbaine résidentielle par des actions dépassant le cadre des réhabilitations permettant uniquement une sortie d'insalubrité pour aller vers des réhabilitations plus conséquentes permettant de valoriser le bâti existant (reconfiguration des immeubles, travaux améliorant la performance énergétique, protection contre le sel de mer...) ;
- engagement de programmes de travaux pour des réhabilitations qualitatives et amélioration des conditions d'habitabilité ;

2. La création d'une vraie vie sociale et du principe du vivre ensemble entre les habitants et cela par

- Le renforcement de l'offre de loisirs et d'animation à destination des jeunes ;
- L'encouragement et le développement du vivre-ensemble et des bonnes relations Intergénérationnelles entre habitants, notamment par la création d'espaces d'expression et de participation ;

- La mise en place d'une démarche de gestion urbaine de proximité adaptée aux enjeux spécifiques du quartier, au premier rang desquels, le stationnement, la gestion et la collecte des ordures ménagères, la sensibilisation des habitants concernant leurs environnement.

3. La valorisation de l'image du quartier et l'amélioration de la qualité de l'environnement : par

- Création d'une trame verte le long de front de mer qui réduira l'ensablement et valorisera la promenade,
- création d'une ceinture aux abords de l'Oued qui va construire une barrière pour réduire la pollution et le bruit causé par Asmidal.
- création d'une nouvelle stratégie de gestion des déchets qui ne peut pas réussir sans la participation citoyenne imbibée de civisme, ce ci se fait par la sensibilisation de la population pour la protection de leur environnement et pour le non rejets des déchets en plein air. Il faut que l'habitant sois impliqué et se sens concerné par son environnement immédiat, et par son quartier.

4. L'amélioration de la desserte et de la circulation qui permettrai d'ouvrir le quartier sur son environnement proche : par

- La hiérarchisation des voies ;
- L'organisation du stationnement ;
- La requalification de la voirie existante ;
- le développement d'une trame viaire interne bien défini surtout au niveau des ZHUN cœur de Sidi Salem.
- La création de nouveau réseau de circulation pour les piétons, et empêcher la circulation mécanique à l'intérieur en encourageant la le mode de circulation doux.

D'autre part de profiter des ressources locaux pour redonner un second souffle et redynamiser Sidi Salem et ceci par les actions suivantes

5. l'activité économique qui doit participer à l'amélioration du cadre de vie à Sidi Salem : ceci par

- La création d'un vrai port de pêches ;
- L'encouragement des entreprises à s'installer par la requalification de la ZAC et l'amélioration de la qualité de vie en travail ;
- La reconstruction du marché Sidi Salem ;
- Profiter de la ZET pour améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants.

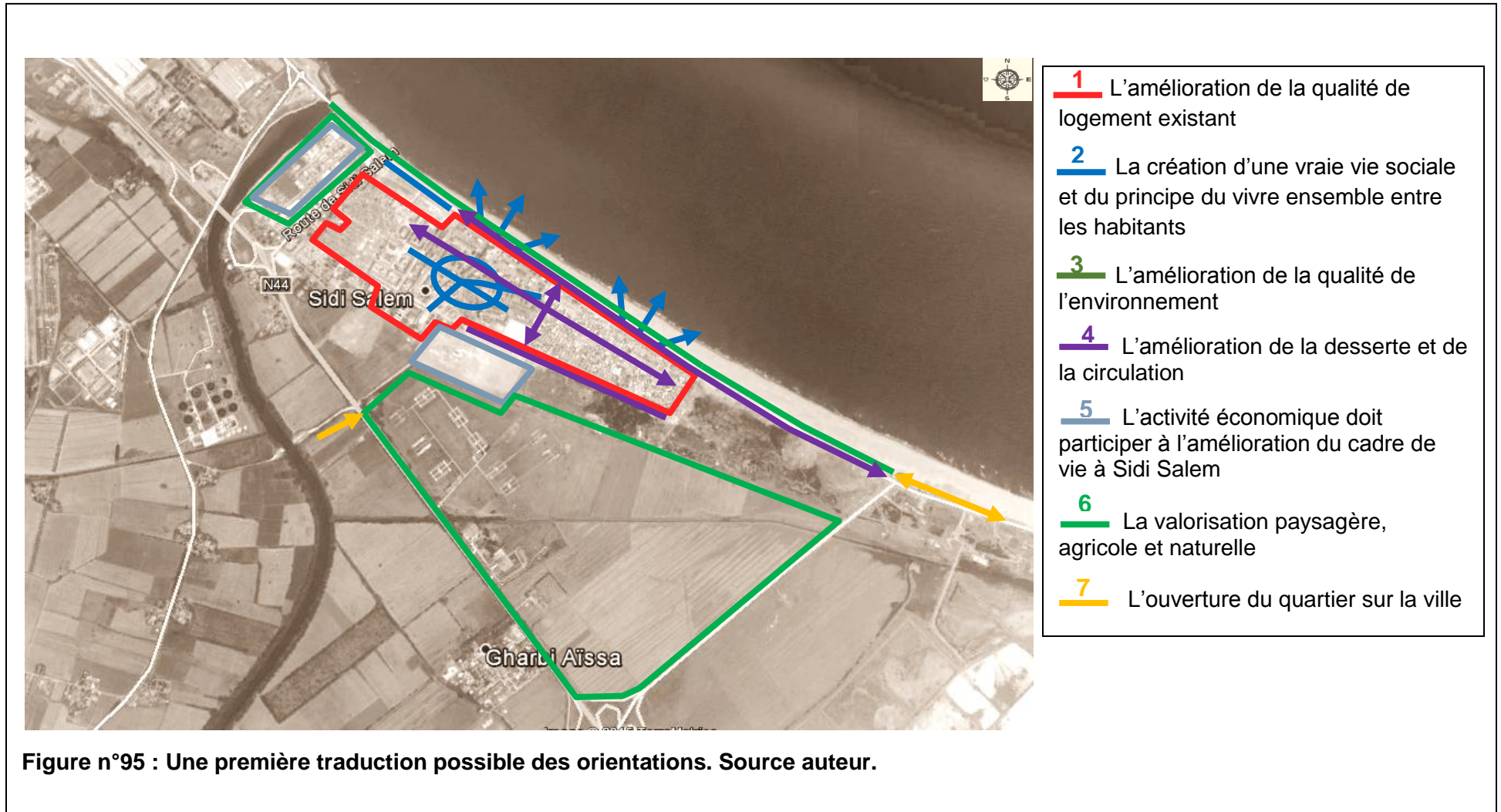
6. La valorisation paysagère, maritime, agricole et naturelle

Soit ces terres seront expropriées par l'état et ainsi les utilisées pour l'amélioration de la vie des habitants de Sidi Salem (agriculture urbaine), ou par l'implantation d'un équipement à caractère social.

7. L'ouverture du quartier sur la ville

- En constituant des points d'ancrage sur les voies périphériques principales (RN44, CW56) afin d'assurer des continuités, des articulations et des liens avec les quartiers périphériques ;
- Ouverture de percées visuelles pour effacer l'effet d'enfermement depuis la RN44 ;
- Une ligne qui relie la plage de Sidi Salem à Ras El Hamra, (un projet en discussion).

-Une Première traduction possible des orientations





1. L'amélioration de la qualité du logement se traduit par :

- La démolition de l'habitat précaire (SAS) et gestion par les autorités pour éviter l'apparition du précaire à nouveau ;
- Réhabilitation légères des façades des immeubles des (ZHUN, 700logts, 400logts, 400logts).
- Réhabilitation lourde par la reconversion des 300logements OPGI en habitat haut standing offrant de multiples services qui favorisent la consommation et développe l'attractivité du site.
- Aux niveaux de Boukhmira I et II réhabilitation des façades en offrant une homogénéité à l'ensemble et une

Figure n° 96: L'amélioration de la qualité du logement. Source auteur.

Légende :

- Démolition de la SAS
- Réhabilitation légère

- Reconversion des 300 logements en habitat haut standing
- Réhabilitation des façades pour une homogénéité de l'ensemble






2. La création d'une vraie vie sociale et du principe du vivre ensemble entre les habitants par :

- Création d'une place publique, lieu de convivialité de détente et de rencontre sur l'assiette dégagée du précaire ;
- Création d'activités propre à la mer, pêche et plaisance ;
- Création d'un vrai centre de vie au cœur du quartier par l'organisation d'un vrai commerce à la place du commerce informel;

Figure n°97: La création d'une vraie vie sociale et du principe du vivre ensemble entre Les habitants. Source auteur.

Légende :

	Création d'une place publique		activités de pêches et de plaisance		un vrai centre de vie au cœur du quartier
---	-------------------------------	---	-------------------------------------	---	---



- 3. La valorisation de l'image du quartier et l'amélioration de la qualité de l'environnement :** par
- Création d'une trame verte le long de front de mer qui réduira l'ensablement et valorisera la promenade,
 - création d'une ceinture aux abords de l'Oued qui va construire une barrière pour réduire la pollution et le bruit causé par Asmidal.
 - sensibiliser la population pour la protection de leur environnement et pour le non rejets des déchets en plein air.

Figure n°98: La valorisation de l'image du quartier et l'amélioration de la qualité de l'environnement. Source auteur.

Légende :

 Ceinture verte



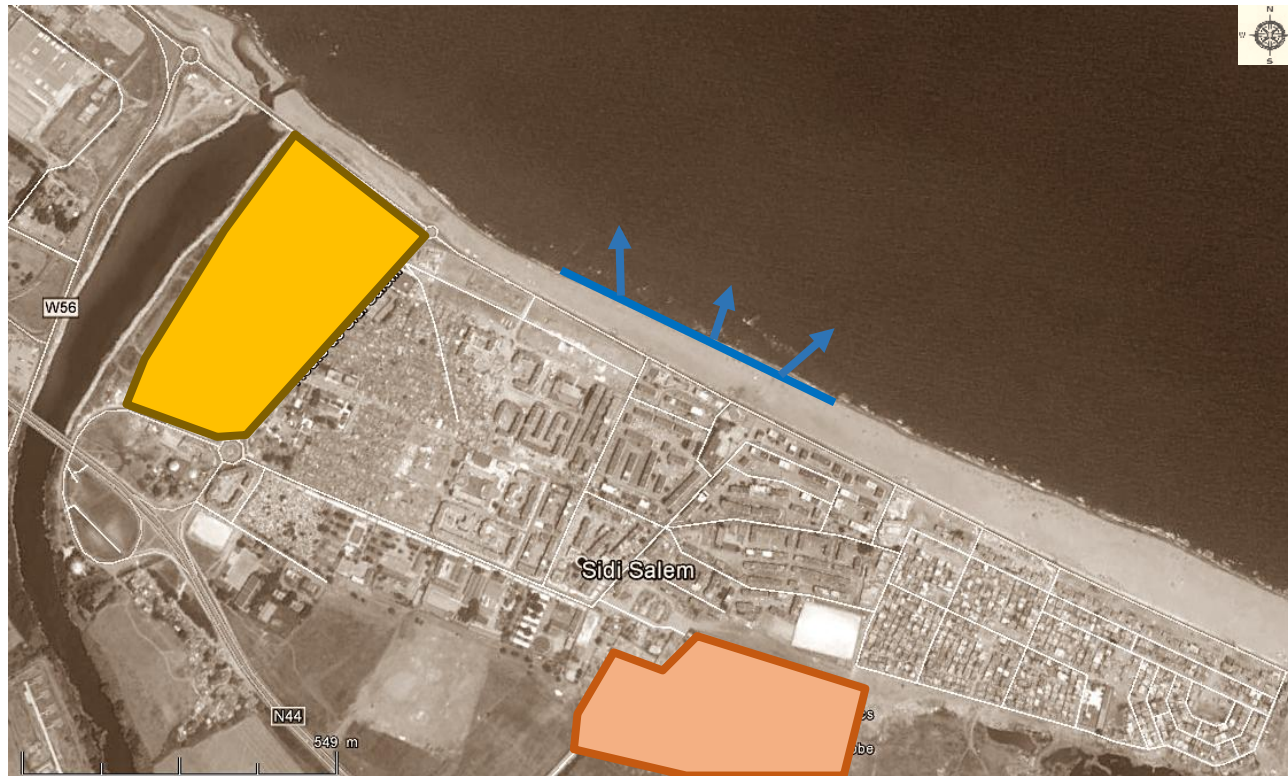
Figure n° 99: L'amélioration de la desserte et de la circulation. Source auteur.

Légende :

— Voies mécaniques — Mode de circulation doux — Cheminement piéton

4. L'amélioration de la desserte et de la circulation qui permettra d'ouvrir le quartier sur son environnement proche par :

- La hiérarchisation des voies ;
- L'organisation du stationnement ;
- La requalification de la voirie existante ;
- le développement d'une trame viaire interne bien défini surtout au niveau des ZHUN cœur de Sidi Salem.
- La création de nouveau réseau de circulation pour les piétons, et empêcher la circulation mécanique à l'intérieur en encourageant la le mode de circulation doux.



5. l'activité économique qui doit participer à l'amélioration du cadre de vie à Sidi Salem : ceci par

- La création d'un vrai port de pêches ;
- L'encouragement des entreprises à s'installer par la requalification de la ZAC et l'amélioration de la qualité de vie en travail ;
- La reconstruction du marché Sidi Salem ;

Figure n°100: L'activité économique qui doit participer à l'amélioration du cadre de vie à Sidi Salem. Source auteur.

Légende :

 Requalification de la ZAC

 Reconstruction du marché

 Création d'un vrai port de pêche

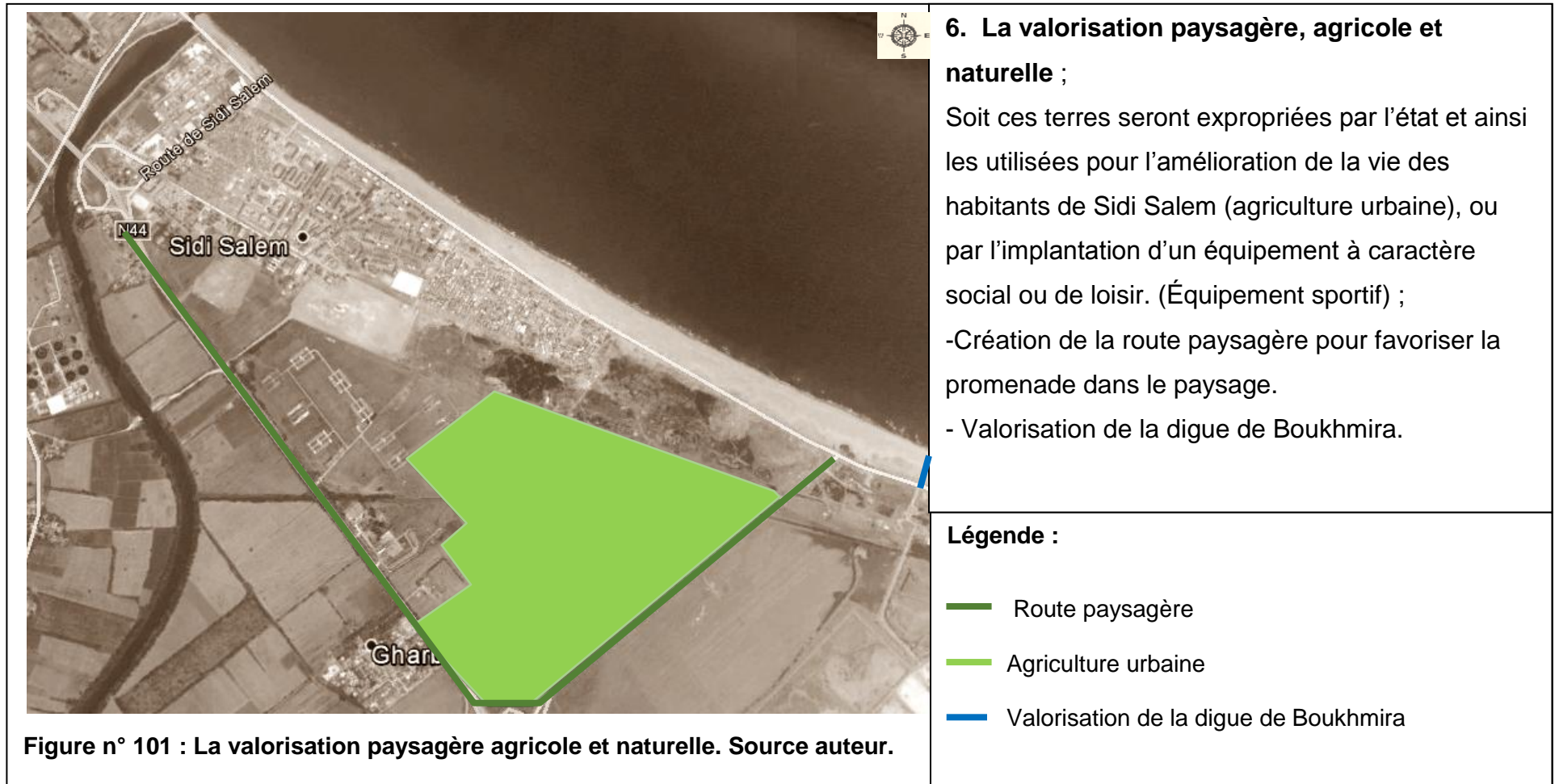




Figure n° 102 : L'ouverture sur la ville. Source auteur.

7. L'ouverture du quartier sur la ville :

- En constituant des points d'ancrage sur les voies périphériques principales (RN44, CW56) afin d'assurer des continuités, des articulations et des liens avec les quartiers périphériques ;
- Ouverture de percées visuelles pour effacer l'effet d'enfermement depuis la RN44 ;

Une autre proposition qui reste déterminante à l'échelle de la ville qui est :

8. La délocalisation d'Asmidal :

Cette délocalisation constituera une extension logique de la ville d'Annaba. L'évolution de cette dernière étant contrainte au nord et à l'est par la mer méditerranéenne, et à l'ouest par le massif de l'Edough. C'est l'occasion même de réconcilier la ville avec son littoral, plus particulièrement avec son front de mer, ce qui aura un impact positif certain sur le plan urbanistique de la ville d'Annaba, sans l'impact environnemental des habitants mais cette proposition reste contrainte à l'économie de la ville.

(Il est à signaler qu'il y'avait une intention de l'état de délocaliser ce complexe phosphatier en 1992 mais cette dernière n'a pas pu aboutir).

CONCLUSION GENERALE

Conclusion Générale

Conclusion Générale :

Le diagnostic de la qualité de vie à Sidi Salem nous a permis de dégager certains déséquilibres dont il faut traiter et des opportunités dont il faut profiter au futur pour l'amélioration de l'attractivité et la qualité de vie à Sidi Salem.

Cette dernière est une agglomération secondaire qui possède une certaine attractivité (commerciale, naturelle, infrastructurelle, proximité de la ville et le prix du foncier), mais qui est insuffisamment valorisée.

Elle est devenue une agglomération secondaire, sans pour autant répondre à ce statut, vu le manque d'équipement, de services et la dégradation de la qualité de l'environnement. Son désenclavement et son amélioration future sont programmés par deux projets projetés; le premier est la construction d'une ligne qui relie la plage de Sidi Salem à la plage de Ras El Hamra, le deuxième est l'étude écologique des plages de l'Est Algérien et parmi ces plages, la plage de Sidi Salem. En ce temps là, la vie quotidienne est marginalisée, puisque réaliser une ZET à Sidi Salem ne peut réussir sans se préoccuper du milieu de vie en amont.

✓ Améliorer la qualité de vie, améliorer l'attractivité ?

Après avoir étudié l'attractivité par son facteur qualité de vie, il convient de dire que cette dernière n'est pas seulement une valeur objective, mais aussi subjective, puisqu'elle est évaluée par le niveau de satisfaction ressenti par les habitants de leur quotidien. Ce dernier constitue un facteur très important pour la détermination de l'attractivité quotidienne.

L'attractivité est une conséquence de la qualité de vie : améliorer le quotidien des habitants participe à l'amélioration de l'attractivité de leur territoire.

La qualité de vie est inséparable de l'attractivité d'un territoire, elle est au cœur des projets actuels dans les pays occidentaux et dont l'objectif est d'attirer la population et les entreprises, en mettant l'individu au cœur du développement économique, plus précisément d'une économie plus humaine et du mieux vivre.

Mais qu'est ce qui fait qu'un territoire est attractif?, qu'est ce qui donne envie à un individu ou une entreprise de s'installer sur un territoire précis ?

Il n'existe pas une réponse unique, c'est tout un système qu'il faut organiser.

Conclusion Générale

Donc, si on améliore, la qualité du logement, la qualité des commerces et des services, la qualité de l'environnement, la qualité des espaces publics, des transports, des liens sociaux, ..., se sont tous les habitants qui gagnent en qualité de vie.

Ces indicateurs se sont des besoins objectifs de lieu de vie (les différents équipements, services, santé, ...etc.) et des besoins subjectifs de l'individu.

Ces lieux doivent générer des sentiments d'attachement, de fierté, d'attractivité, d'engagement, pour que l'habitant se sente responsable de son territoire, de son quartier, ou de son environnement immédiat. Il faudrait remplacer le sentiment d'isolement ressenti par les habitants et augmenter cette sensation d'engagement, de responsabilité et d'attachement.

Les hypothèses sont donc toutes vérifiées à travers le diagnostic de la qualité de vie à Sidi Salem et spécialement par les résultats de l'enquête sociologique, où la réponse à la question clé de la présente recherche, qui prouve que la proximité de la ville, le commerce, le prix du foncier font de Sidi Salem attractive malgré les conditions de vie médiocres.

En ce temps, deux questions qui se posent :

La première est comment utiliser ses atouts du territoire pour le développer et améliorer la qualité de vie de ses habitants ?

L'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain à Sidi Salem et de l'attractivité en générale se concrétise, d'une part, par l'amélioration des dimensions qui l'a définit, de la qualité du logement, de la vie sociale, de la qualité de l'environnement, de l'espace public, des transports et du commerce. La qualité du jeu croisé entre ces dimensions détermine l'attractivité de Sidi Salem. Il est aisé de considérer que l'attractivité résulte de variations positives de ces dimensions.

D'autre part de saisir les atouts qui seront des opportunités au futur et de transformer les faiblesses en atouts. Le grand enjeu et défi reste comme même de définir comment profiter des potentialités existantes pour faire de Sidi Salem une agglomération ATTRACTIVE et améliorer la qualité de vie des habitants.

Conclusion Générale

Ainsi, l'amélioration du cadre de vie des habitants, et plus généralement de la qualité de vie, représentent des facteurs déterminants de l'attractivité des quartiers.

Pour améliorer leur qualité et cadre de vie, il convient de saisir les atouts qui seront des opportunités au futur et de transformer les faiblesses en atouts.

Deuxièmement, comment arriver à cette amélioration de qualité de vie et d'attractivité dans ces quartiers en difficultés, et qu'elle stratégie à utiliser?

L'amélioration du cadre de vie passe en premier lieu par la gestion quotidienne des quartiers. C'est ce qu'on appelle : **La Gestion Sociale et Urbaine de Proximité**, cette dernière permet de développer une approche territorialisée et concertée entre l'ensemble des gestionnaires et les habitants.

Cette démarche va permettre :

- d'améliorer le service rendu aux habitants
- de contribuer à un niveau global d'entretien satisfaisant
- d'adapter les moyens aux besoins du territoire

La mise en œuvre d'un projet de gestion urbaine de proximité (GUP), est essentielle pour préserver la qualité de vie et améliorer l'attractivité de ces quartiers ; ainsi de transformer de manière durable les quartiers les plus en difficulté, de leur donner une nouvelle chance, et améliorer en profondeur les conditions de vie des habitants qui y vivent... et qui y travaillent.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

1. Alexandre Provost., (2011). « *Repères méthodologiques pour la réalisation de diagnostics territoriaux au Québec* », essai présenté au Centre Universitaire de Formation en Environnement en vue de l'obtention du grade de maître en environnement.
2. ANGEON, Valérie et RIEUTORT, Laurent. (2007), « *L'attractivité territoriale en questions* », in Nouvelle attractivité des territoires et engagement des acteurs.
3. Authier, Jean-Yves. (2002), « Habiter son quartier et vivre en ville: les rapports résidentiels des habitants des centres anciens », *Espaces et Sociétés*. No 108-109. 147 p.
4. BAILLY, Antoine. S. (1981), « *La géographie du bien-être* ». Paris, Presses Universitaires de France, 239 p.
5. BERTAUD DU CHAZAUD, H. (2007), « *Dictionnaire de synonymes, mots de sens voisin et contraires* ».
6. BLOCH, Oscar. (2008), « *Dictionnaire étymologique de la langue française* ». PUF, Paris, France, 10ème Edition, 144p.
7. CATHERINE, Charlot et VALDIEU Philipe, Outequin. (2006), « *Développement durable et renouvellement urbain des outils opérationnel* », HERMATAN 2006 p 296.
8. CELLIER, H. (2008), « Algérie France : Jeunesse, ville et marginalité », Editions L'Harmattan, 397.
9. DEMAZIERE C. 2007, « *La compétitivité et l'attractivité territoriales* », in MOTTE A. (Coord.), *Les agglomérations françaises face aux défis métropolitains*, Paris : Economica : Anthropos, 252p.
10. GIRAUT, Frédéric.2008, « *Conceptualiser le territoire* », in dossier Construire les territoires, Historiens et géographe, sn°157p.
11. HATEM, Fabrice. « *Attractivité : de quoi parlons nous ?* ». Paris : s.n., 2004.
12. HATEM, Fabrice.(2004), « *Investissement international et politiques d'attractivité* », Éditions Economica, Paris, 324 p.
13. HATEM. F. (2007), « *Le marketing territorial : Principes, méthodes et pratiques* ». Éditions EMS, *Management & sociétés*, 292 p.
14. J.N. BAIL. (2002), « *Les enjeux de l'innovation en termes de qualité de vie* ». Éditeur : JOHN LIBBEY EUROTTEXT 118 p.
15. LEVY Jacques. et LUSSAULT Michel. (2009), « *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* », Paris, Belin, 2003, 1033p.

16. MACLAREN, Virginia, (1996), « *Élaboration d'indicateurs de durabilité urbaine : gros plan sur l'expérience canadienne* ». Toronto, Centre intergouvernemental de recherches urbaines et régionales.
17. Marie-Pierre HERVY. Aline METAIS, « *Qualité de vie en Ehpad (volet 2), Organisation du cadre de vie et de la vie quotidienne* », Anesm, 2011.
18. MURDIE, R. RHYNE, D. et BATES, J. (1992), « *Modélisation des indicateurs sur la qualité de vie au Canada: une étude de faisabilité* ». Ottawa, Centre d'études prospectives sur l'habitation et le cadre de vie.
19. ROGERSON R.J. (1997), « *Quality of life in Britain* », Glasgow, Editions: Quality of life research group, University of Strathclyde.
20. Olivier Ratouis, Dominique Desmarchelier, (2003), « *La ville, entre dire et faire* », Editions : ENS, 188 p.
21. PAULET, Jean-Pierre. (2002), « *Les représentations mentales en géographie* ». Paris, Anthropos.
22. Pierre George et Fernand Verger. (2009), « *Dictionnaire de la géographie* », Paris, Presses universitaires de France.
23. PIVETEAU, Vincent et LARDON Sylvie. 2001. « *Les représentations spatiales à l'épreuve de l'évaluation. III^e journée françaises d'évaluation, Issy les Moulineaux, 14-15 juin 2001, Atelier 15. Les échelles territoriales de l'évaluation : questions de méthodologies* ».
24. Raffestin C., « *Ecogenèse territoriale et territorialité* », in Auriac F. et Brunet R., *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard et Fondation Diderot, 1986, p.176.
25. Roger Brunet, Robert Ferras et Hervé Théry. (1992), « *Les mots de la géographie : dictionnaire critique* », Paris, 1992.
26. SEN A. (2000) Un nouveau modèle économique. Développement, Justice, Liberté, Paris, Ed. Odile Jacob.

REVUES :

1. DAVAZIES Laurent. (2008), « *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses* », Editions du Seuil, coll. « la république des idées », 109p.
2. INGALLINA, Patrizia et PARK, Jungyoon. (2005), « *City marketing et espaces de consommation, les nouveaux enjeux de l'attractivité urbaine* », revue Urbanisme, n° 344, dossier la ville et marketing.
3. LARDON Sylvie, PIVETEAU Valérie. (2005), « *Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux* », Géocarrefour, vol. 80/2.
4. Musson, A. (2010), « *Revue de littérature sur les indicateurs d'attractivité et de développement durable : Vers un indicateur d'attractivité durable* », *Géographie, Economie et Société*, 12.
5. PIVETEAU Valérie, LARDON Sylvie, 2001. « Les représentations spatiales à l'épreuve de l'évaluation ». III^e journée françaises d'évaluation, Issy les Moulineaux, 14-15 juin 2001, Atelier 15. Les échelles territoriales de l'évaluation : questions de méthodologies
6. Poirot Jacques et Gérardin Hubert, L'attractivité des territoires : un concept multidimensionnel, *Mondes en développement*, 2010/1 n° 149, p. 27-41. DOI : 10.3917/med.149.002.
7. ROCHE.S et HADEL.T (2004), « l'information géographique peut –elle améliorer l'efficacité des diagnostics de territoire ? », revue internationale de géomatique, n°14.
8. SENEAL Gilles, COLLIN Jean-Pierre, HAMEL Pierre J. et HUOT Sophie, « Aspects et mesure de la qualité de vie : évolution et renouvellement des tableaux de bord métropolitains », *Revue Interventions économiques*, n°37 | 2008.

RAPPORT ET CONVENTION :

1. Convention européenne du paysage, 2000. Conseil de l'Europe. Décret 2006-1643 du 20 décembre 2006.
2. Rapport national Algérie pour le Sommet Mondial du Développement Durable. Johannesburg. 2002
3. Rapport WFE de classement est sur le site Vu le 01-09-2014 [En ligne] : <http://www.weforum.org/issues/global-competitiveness>
4. SCHEMA DE COHERENCE URBAINE d'Annaba, travaux d'ateliers organisés par la wilaya d'Annaba, juin 2007, groupement URBAO-EDR.

THESES :

1. ABBACI. Samira, (2013), « *les inégalités écologiques en milieu urbain et leur impact sur l'attractivité des quartiers cas d'étude : Annaba* », Thèse de magister en architecture, Université Badji Mokhtar Annaba.
2. AOUCHAL Hocine, (2013), « *Pour une reconnaissance politique et sociale des valeurs des abords du patrimoine bâti en Algérie* », Thèse de magister, Université Mentouri Constantine.
3. BARBARINO- SAULNIER, N. (2005), « *De la qualité de vie au diagnostic urbain, Le cas de la ville de Lyon* », Thèse de doctorat en géographie et urbanisme, Université Lumière Lyon.
4. BARBARINO-SAULNIER N. (1997), « *Entre les conditions de vie et le bien-être des citoyens, quelle réalité pour la qualité de vie intra-urbaine ?* » Essai de synthèse sur trois quartiers lyonnais péri-centraux de la rive gauche du Rhône. Mémoire de D.E.A. Villes et Sociétés, Université Lumière Lyon 2, Institut d'Urbanisme de Lyon, 108 pages.
5. GOMEZ, N. L. (2010), « *Attractivité et identité, liens et enjeux dans la construction d'une métropole : le cas de Mexico (1977–2007) à travers trois exemples de projets d'aménagement* », Thèse de doctorat, Institut d'urbanisme de Paris, Université Paris-Est, 328 p.

TEXTES ET LOIS :

1. La Mise En Œuvre Du Schéma National D'aménagement Du Territoire (SNAT) 2025
2. Décret exécutif N A 11-137 du 23 Rabie Ethani 1432 correspondant au 28 mars 2011 portant création de l'agence nationale à l'aménagement et à l'attractivité des territoires « ANAAT »
3. Décret exécutif n°10-131 du 14 Joumada El Oula correspondant au 29 avril 2010 portant délimitation déclaration et classement des zones d'expansion et sites touristiques.
4. Journal officiel N°15, correspond au 20 février 2006
5. Loi n° 10-02 du 16 Rajab 1431 correspondant au 29 juin 2010 portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire.
6. Loi n° 10-02 du 16 Rajab 1431 correspondant au 29 juin 2010 portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire.

WEBOGRAPHIE:

1. ALEXANDRE, Hervé. , CUSIN, François., JUILLARD, Claire. (2010) : « L'attractivité résidentielle des agglomérations françaises – Enjeux, mesure et facteurs explicatifs ». Vu le 10-08-2014, [en ligne] : http://www.fondation.dauphine.fr/fileadmin/mediatheque/docs_pdf/publications/immobilier/rapport_attractivite_residentielle_alexandre_cusin_juillard_2010.pdf.
2. COEURE, BENOIT ET RABAUD, ISABELLE. (2003), « *Attractivité de la France : analyse, perception et mesure* », vu le 27 décembre 2014, [En ligne] : www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es363-364-365f.pdf
3. Diagnostic du secteur Ouest de Caen la mer. Vu en ligne http://www.aucame.fr/web/publications/etudes/fichiers/SectOuest_DocSynthese.pdf
4. I. Généau.de Lamarlière. « *Une relecture des travaux d'Alfred Weber sur la localisation. À l'articulation de l'économique et du socioculturel* ». Vu le 27.12.2014, [En ligne] : http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=AG_664_0050
5. CHARBONNEAU, Jean, Pierre : « développement urbain, attractivité et vie démocratique locale ». Vu le 27.12.2014, [En ligne] : <http://www.jpcharbonneau-urbaniste.com/index.php/articles/textes-divers/developpement-urbain-attractivite-et-vie-democratique-locale>

6. Jérôme Fabre. (2013), « *Mondialisation : En quoi l'attractivité devient un enjeu majeur pour les territoires ?* », Insee Nord-Pas-de-Calais. Vu le 01-03-2014
[En ligne] : <http://meridianes.org/2013/10/31/mondialisation-pourquoi-lattractivite-devient-un-enjeu-majeur-pour-les-territoires/>.
7. CUSIN François et JULIEN Damon. (2010), « *Les villes face aux défis de l'attractivité. Classements, enjeux et stratégies urbaines* », Futuribles, n° 367, pp. 25-46. Vu en avril 2013 [en ligne] :
<http://eclairs.fr/wp-content/uploads/2011/09/ArticleAttractiviteFuturibles-2.doc>
8. Marcel RONCAYOLO. (2007), « *Réflexions autour de la notion d'attractivité, in actes des séminaires, l'attractivité des territoires regards croisés* ». Février-juillet 2007. Vu en juin 2013, [en ligne] :
rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/edito/actes_attr_territoires.pdf

ORGANISMES ET INSTITUTIONS :

1. AGENCE NATIONAL DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE, (ZET SIDI SALEM, février 2015).
2. BUREAU DES ETUDES ET DE REALISATION EN URBANISME D'ANNABA (URBAN) (1996). Etude de « *POS SIDI SALEM 1996* ». Annaba.
3. DIRECTION DE TOURISME ET D'ARTISANAT DE LA WILAYA D'ANNABA juin 2013
4. DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION WILAYA D'ANNABA. (2013). Cahier des charges relatif a l'étude et suivi des projets d'amélioration urbaine
5. DIRECTION DES TRANSPORTS ANNABA, (lignes de transport à Annaba) janvier 2015.
6. ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE d'EL BOUNI, janvier 2015.

ANNEXE I

ANNEXE I

Questionnaire :

"Bonjour, je suis étudiante en magister, je réalise actuellement une étude sur la qualité de vie quotidienne à SIDI SALEM à fin de déterminer son attractivité par rapport à la ville et une future amélioration. »

Votre aimable collaboration -en tout anonymat- nous sera d'un très grand apport. Merci donc de cocher les réponses de votre choix et de rédiger carrément vos commentaires dans les espaces y afférents.

QUARTIER.....

SECTION I : Identification des personnes interrogées :

Profil de l'interrogé	Réponse				
Sexe	Homme			Femme	
Age					
Statut familial	Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf	
Origine					
Résidence	Sidi Salem			Autre	
Ancienneté dans le quartier	Depuis.....ans				
Cause d'installation	Travail	Logement	La famille	Les connaissances	La mer
Nombre de personnes dans une maison					
Statut professionnel (poste occupé)					
Lieu de travail	Dans le quartier		Dans la ville		En dehors la ville
Mode d'occupation du logement	Locataire		propriétaire		Autres

SECTION II : Première dimension : le Logement :

Type	Immeuble		Maison		préfabriqué		Autres	
Conditions	Logement petit			Logement humide			Absence d'espace extérieur	
Satisfaction de l'Emplacement du logement	Par rapport à l'immeuble		Au quartier			A la ville		
	Oui	Non	Oui	Non		Oui	Non	

ANNEXE I

Evaluation de l'état du logement	En bon état	Nécessite quelques travaux	A rénover	A détruire
Est-ce que vous restez encore ici ? ou vous comptez déménager ?				
Oui	Non	Pourquoi ?		

SECTION III : 2^{ème} Dimension : Pratique urbaine quotidienne (le quotidien) usage des différents ...

Que faites-vous dans le quartier ? Et hors quartier ? Y'a-t-il des équipements qui manquent d'après vous ? Lesquels ?

a. Les équipements collectifs :

les équipements qui existent	Qualité de l'accueil	horaires	Fréquentation et ambiance	Les équipements qui manquent
Sanitaires				
Culturels				
Sportifs				
Sociaux				
Educatifs				
autres				

b. Les commerces :

Parlez-moi des commerces que vous fréquentez dans le quartier ? Y'a-t-il des commerces qui manquent d'après vous ? Lesquels ?

Commerces qui existent	Qualité	Formel	informel	Commerces qui manquent

c. Les transports :

-Habituellement quel mode de transport utilisez-vous ? Existe-il des problèmes de stationnement ?

-Les transports en commun vous permettent-ils d'aller où vous voulez dans l'agglomération ?

ANNEXE I

-A quelles heures s'arrête le transport ?

Mode de transport		Problème de stationnement		Déplacement dans l'agglomération	
Privée	commun	oui	Non	Difficulté	facilité

d. L'Espace public :

Espace public	Qualité		Sreté	confort
	aménagement	entretien		
espaces verts,				
cheminements piétonniers,				
voirie,				
Parkings				
Mobilier urbain				

e. La Promenade :

-Vous arrive-t-il de vous promener dans le quartier ?			
Toujours	Souvent	Pas du tout	
-Où est ce que vous vous promenez ? Citez un espace de détente en dehors du travail			
-Vous vous y promenez ?			
Seul	En couple	En famille	Avec les amis
-Vous vous y promenez ?			
A pied	En voiture	Autres	

SECTION IV : 3^{ème} Dimension : La perception de la qualité de l'environnement :

- Comment trouvez-vous le quartier concernant :

	Bon	Moyen	Médiocre*	Pourquoi ?
Propreté				
Espace vert				
Ramassage de déchet				
Nuisance sonore (bruit)				
Pollution atmosphérique				

ANNEXE I

-Est-ce que vous sentiez vivre dans un environnement sûr ou pas ?

-Y'a-t-il des risques environnementaux qui menacent votre vie ou votre santé? Lesquels

Risques	
Naturel	Industriel
Pourquoi ?	

SECTION V : 4^{ème} Dimension : la vie sociale dans les quartiers

a. Composition sociale :

Pouvez-vous me décrire les habitants du quartier ?	
Bien fréquenté	Mal fréquenté

b. Le voisinage :

Vos relations sont bonnes ou mauvaise ?	
Bonne relation	Mauvaise relation
Vous avez de la famille ou des amis dans le voisinage ?	
Oui	Non
Est-ce que vous avez des activités communes avec vos voisins ?	
Oui	Non

c. Sécurité/ insécurité vécu et perçue dans le quartier

Vous sentez vous à l'aise dans le quartier ?	
Oui	Non
Criminalité ressentie dans le voisinage ?	
Oui	Non
Chômage	
Oui	Non

d. Logement

Est-ce que vous êtes satisfais de votre habitation concernant ?									
Satisfaction à l'habitation		Les espaces communs		L'entretien		Le confort		Autres	
oui	non	oui	non	oui	non	oui	non		

ANNEXE I

e. Pratiques urbaines

Où est ce que vous passez la plupart de votre temps ?	
Dans le quartier	Hors quartier
Le quartier le jour est comme la nuit ? est-ce que le quartier est vidé de sa population la nuit ? et ceux qui restent sont d'où ?	
Oui vie nocturne	Non vie diurne

f. Perception de la qualité de l'environnement

Est-ce que vous êtes satisfait de la qualité de votre environnement ?				
Espaces verts	Propreté des rues	Déchet ménager (tri)	Pollution de l'air	La mer

SECTION VI : 5^{ème} dimension : transformation et amélioration du quartier

-Depuis que vous habitez ici, quelles sont les transformations des quartiers auxquelles vous avez pu assister			
Perception des transformations Par rapport à la population du quartier (voisinage, habitants)		Perception des transformations Par rapport aux équipements et les différents services, transport commerces	
Positive	Négative	positive	négative
S'ils y'a des transformations citez les :			
-D'après vous comment est perçue votre quartier par rapport aux autres quartiers de la ville ?			
Positive		négative	
Que disent les gens extérieurs de votre quartier ?		Que disent les habitants sur ce quartier ?	
Y'a-t-il des évolutions importante ?			
+		-	
Connaissance de l'histoire du quartier			
Comment c'était avant		Comment il est maintenant	

SECTION VII : Dernière dimension : Les sentiments

Est-ce que vous sentez proche du centre-ville ou d'El Bouni ?	
Pourquoi ?	
Aimeriez-vous déménagez et changer de quartier ?	
Oui	non
Qu'est-ce que vous voulez changer ? qu'est-ce que vous avez besoin dans votre quartier ?	
SIDI SALEM pour vous ca évoque quoi ? ça représente quoi ?	

ANNEXE I

Récapitulatif

Comment trouvez-vous votre quartier en ce qui concerne :		
Dimension	satisfaction	Non satisfaction
La qualité de logement		
Les équipements		
Le commerce		
Transport		
Espace public		
Qualité de l'environnement		
Vie sociale		
D'après vous qu'elle est la dimension la plus importante qui détermine votre qualité de vie quotidienne ?		
Classer les dimensions selon leur importance dans votre vie		
La dimension	classement	
	01	
	02	
	03	
	04	
	05	
	06	
	07	

ANNEXE I

السلام عليكم أنا طالبة ماجستير تخصص هندسة معمارية أهدف حاليا لدراسة حالة و طبيعة الحياة اليومية لمنطقة سيدي سالم وهذا لتعيين جاذبيتها بالنسبة للمدينة بأكملها و تحسينها مستقبليا

مشاركتم في الإجابة على أسئلتي سيكون له أثر ايجابي على هذه المهمة و ذلك بسررد تعليقاتكم الصارمة على واقعم المعيشي و كذلك بتشطيب الخانات فيما يلي

..... الحي

التعريف بهوية الأشخاص المقصودين

الإجابة		البيانات الشخصية	
<input type="checkbox"/>	رجل	<input type="checkbox"/>	إمرأة
الجنس			
العمر			
<input type="checkbox"/>	أعزب	<input type="checkbox"/>	متزوج
<input type="checkbox"/>	مطلق	<input type="checkbox"/>	أرمل
الحالة المدنية			
الأصل			
<input type="checkbox"/>	سيدي سالم	<input type="checkbox"/>	آخر
الإقامة			
مدى أقدمية التواجد في الحي منذ			
<input type="checkbox"/>	العمل	<input type="checkbox"/>	السكن
<input type="checkbox"/>	العائلة	<input type="checkbox"/>	المعارف
<input type="checkbox"/>	البحر		
سبب الاستقرار بالحي			
عدد الأفراد في المنزل			
المهنة			
<input type="checkbox"/>	في الحي	<input type="checkbox"/>	في المدينة
<input type="checkbox"/>	خارج المدينة		
مكان العمل			
<input type="checkbox"/>	كراء	<input type="checkbox"/>	ملك
<input type="checkbox"/>	آخر		
طبيعة التواجد في السكن			

المحور الأول المسكن

ماهو نوع السكن الذي تقيم فيه				النوع
<input type="checkbox"/>	في عمارة	<input type="checkbox"/>	منزل فردي	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	سكن هش	<input type="checkbox"/>	آخر	<input type="checkbox"/>
ماهي ظروف المعيشة في سكنك				
<input type="checkbox"/>	سكن صغير	<input type="checkbox"/>	سكن يعاني من الرطوبة	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	عدم وجود مساحات ترفيهية			
هل أنت راض عن موقع السكن بالنسبة لـ				
<input type="checkbox"/>	المدينة	<input type="checkbox"/>	الحي	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	السكن			
تقييم حالة السكن				
<input type="checkbox"/>	حالة جيدة	<input type="checkbox"/>	يحتاج لبعض التعديلات	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	للتجديد	<input type="checkbox"/>	للهدم	<input type="checkbox"/>
بالرغم من هذا هل ستبقى في حيك				
<input type="checkbox"/>	نعم	<input type="checkbox"/>	لا	<input type="checkbox"/>
إذا كنت تنوي المغادرة قل لنا السبب من فضلك				
.....				

ANNEXE I

المحور الثاني الممارسة العمرانية اليومية

ماذا تعمل في الحي و خارج الحي في رأيكم هل هناك نقص في الحي

أ- المرافق العامة:

المرافق المتواجدة	نوعية الاستقبال	المواقيت	التردد أو عدم التردد	المرافق الناقصة
الصحية				
الثقافية				
الرياضية				
الاجتماعية				
التربوية				
أخرى				

ب- التجارة:

حدثني من فضلك عن التجارة الرانجة في الحي . في رأيك هل هناك نقص في الحي. ما هو ؟

التجارة الرانجة	النوعية	تجارة جانزة	تجارة غير جانزة	التجارة الناقصة

ج- النقل:

نوع النقل	عادة ما هي وسائل النقل الأكثر استعمالا . هل هناك مشاكل على مستوى المواقف	
	عام	حر
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
نوع المواقف	هل هناك مشاكل على مستوى المواقف	
	نعم	لا
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
التنقل في الحي أو خارجه	هل تجدون صعوبة في التنقل	
	نعم	لا
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
في أي ساعة يتوقف النقل في حيكم		

د- الفضاء العام:

الرفاهية	الأمن	النوعية		الفضاء العام
		التهيئة	الصيانة أو العناية	
نعم	نعم	نعم	<input type="checkbox"/>	المساحات الخضراء
لا	لا	لا	<input type="checkbox"/>	
نعم	نعم	نعم	<input type="checkbox"/>	مسار الراجلين
لا	لا	لا	<input type="checkbox"/>	

ANNEXE I

الطرقات	نعم <input type="checkbox"/>	لا <input type="checkbox"/>	نعم <input type="checkbox"/>	لا <input type="checkbox"/>	نعم <input type="checkbox"/>	لا <input type="checkbox"/>
	نعم <input type="checkbox"/>	لا <input type="checkbox"/>	نعم <input type="checkbox"/>	لا <input type="checkbox"/>	نعم <input type="checkbox"/>	لا <input type="checkbox"/>
موقف السيارات	نعم <input type="checkbox"/>	لا <input type="checkbox"/>	نعم <input type="checkbox"/>	لا <input type="checkbox"/>	نعم <input type="checkbox"/>	لا <input type="checkbox"/>
	نعم <input type="checkbox"/>	لا <input type="checkbox"/>	نعم <input type="checkbox"/>	لا <input type="checkbox"/>	نعم <input type="checkbox"/>	لا <input type="checkbox"/>
المرافق العمرانية	نعم <input type="checkbox"/>	لا <input type="checkbox"/>	نعم <input type="checkbox"/>	لا <input type="checkbox"/>	نعم <input type="checkbox"/>	لا <input type="checkbox"/>
	نعم <input type="checkbox"/>	لا <input type="checkbox"/>	نعم <input type="checkbox"/>	لا <input type="checkbox"/>	نعم <input type="checkbox"/>	لا <input type="checkbox"/>

هـ التنزه:

هل يحدث و أن تتنزهوا في حيكم؟			
دائماً <input type="checkbox"/>	غالبا <input type="checkbox"/>	إطلاقا <input type="checkbox"/>	
أين تتنزهون؟ أذكر مكان مريح تقصدونه خارج العمل			
هل تتنزه مع			
وحدك <input type="checkbox"/>	الزوج (ة) الثنائي <input type="checkbox"/>	العائلة <input type="checkbox"/>	الأصدقاء <input type="checkbox"/>
هل تتنزه			
راجل <input type="checkbox"/>	بالسيارة <input type="checkbox"/>	آخر <input type="checkbox"/>	

المحور الثالث نوعية البيئة

كيف تجدون الحي فيما يخص				
	جيد	متوسط	ردئ	لماذا
النظافة				
المساحات الخضراء				
تجميع القاذورات				
الضجيج				
التلوث البيئي				
هل تشعرون بالأمن في محيطكم أم لا				
نعم <input type="checkbox"/>	لا <input type="checkbox"/>			
هل هناك عوامل بيئية تهدد صحتكم أو صفو حياتكم. ما هي				
الأخطار				
صناعية	طبيعية			
لماذا				
.....				

ANNEXE I

المحور الرابع الحياة الاجتماعية في الأحياء

أ- التركيب الاجتماعي :

هل يمكنك وصف سكان الحي	
حسن الاختلاط و العلاقات	سيئ الاختلاط
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ب- الجيرة:

علاقتكم مع الجيران هل هي جيدة أم سيئة	
علاقة جيدة	علاقة سيئة
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
هل جيرانكم تحتوي على عائلة أو أصدقاء	
نعم	لا
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
هل تمارسون نشاطات مشتركة مع جيرانهم	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ج- الأمن ، الاضطراب:

هل أنتم مرتاحين في حيكم	
نعم	لا
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
هل هناك التباس في حدوث جريمة في الجوار	
نعم	لا
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
هل تعانيون من البطالة	
نعم	لا
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

د- السكن:

هل أنت راض بسكنك فيما يخص									
الاماكن المشتركة		السكن		الصيانة		الرفاهية			
نعم	لا	نعم	لا	نعم	لا	نعم	لا		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

هـ- الممارسة الحضريّة:

أين تقضون معظم أوقاتكم	
في الحي	خارج الحي
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
هل حيكم في النهار مثل ما هو في الليل	
نعم	لا
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
هل يخلو من الساهرين بما أصلهم ؟	
نعم	لا
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ANNEXE I

و- نوعية البيئة:

هل أنتم راضين عن نوعية بيئكم									
مساحات خضراء		نظافة الطرق		قاذورات منزلية		تلوث الهواء		البحر	
<input type="checkbox"/>	نعم	<input type="checkbox"/>	نعم	<input type="checkbox"/>	نعم	<input type="checkbox"/>	نعم	<input type="checkbox"/>	نعم
<input type="checkbox"/>	لا	<input type="checkbox"/>	لا	<input type="checkbox"/>	لا	<input type="checkbox"/>	لا	<input type="checkbox"/>	لا

المحور الخامس تحويل و تحسين الحي

منذ سكنكم هنا ما هي التحويلات التي عرفها حيكم والتي استطعتم مشاهدتها			
رؤية التحويلات من طرف السكان		رؤية التحويلات من طرف مختلف الخدمات. النقل. التجارة	
<input type="checkbox"/>	سلبية	<input type="checkbox"/>	إيجابية
في رأيكم كيف يعد حيكم بالمقارنة مع بقية أحياء المدينة			
<input type="checkbox"/>	سلبية	<input type="checkbox"/>	إيجابية
ما أراء الأجنب عن هذا الحي		ما أراء السكان عن هذا الحي	
هل هناك تطورات مهمة			
<input type="checkbox"/>	نعم	<input type="checkbox"/>	لا
مدى معرفة تاريخ الحي			
كيف يعد الآن		كيف كان من قبل	
.....		

المحور السادس: الجانب الحسي

هل تشعرون أنكم مجاورين أو بالقرب من وسط المدينة أم البوني	
<input type="checkbox"/>	البوني
لماذا	
هل تود مغادرة الحي؟ إلى أين تفضل التغيير	
<input type="checkbox"/>	نعم
<input type="checkbox"/>	لا
ماذا تريدون أن تغيروا الحي؟ إلى أين تفضل التغيير؟	
<input type="checkbox"/>	نعم
<input type="checkbox"/>	لا
ماذا تريدون أن تغيروا في حيكم	
ماذا توحى لكم منطقة سيدي سالم أو ماذا تمثل لكم	
.....	

ANNEXE I

ملخص:

كيف ترون الحي فيما يخص		
المحور	الرضا	عدم الرضا
نوعية المسكن		
المرافق العامة		
التجارة		
النقل		
الفضاء الخارجي		
نوعية أو طبيعة البيئة		
الحياة الاجتماعية		
في رأيكم ما أهم بعد الذي يميز نوعية حياتكم اليومية		
في رأيكم أي من هذه الجوانب تحتاج الى تحسين في أقرب وقت		
رتبوا الابعاد حسب أهميتها في حياتكم: نوعية المسكن، المرافق العامة ، التجارة ، النقل ، الفضاء الخارجي، نوعية أو طبيعة البيئة، الحياة الاجتماعية		
البعد	ترتيبه	
01		
02		
03		
04		
05		
06		
07		
08		
أخرى		

ANNEXE II

ANNEXE II

Entretien propre à chaque dimension :

Dimension	Acteurs	Questions selon les enjeux
Logement	L'OPGI Annaba	<ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi l'habitat précaire existe toujours malgré que tous les programmes de logement réalisés avaient pour but de reloger les habitants du précaire? - Les habitants des 300logements où est ce qu'ils ont été transférés après l'écroulement de la toiture? - N'ya-t-il pas une opération de réhabilitation du bâti en état vétuste ?
L'usage des différents : (dimension urbaine)		
Equipements collectifs,	la DUC, URBAN	<p>Le besoin en équipements récréatifs et liés à la mer est important à Sidi Salem, est-ce qu'il a eu la projection de nouveaux équipements?</p> <p>selon le PDAU il y'a un grand manque d'équipement de santé, de loisir à Sidi Salem.</p>
Commerce,	Direction de commerce Annaba	<ul style="list-style-type: none"> -La ZAC représente une artère économique très importante à Sidi Salem et pour Annaba, pouvez vous nous donnez quelques chiffre concernant cette dernière son apport et son activité ? -Le marché à Sidi Salem représente un atout est ce qu'il n'ya pas une intention de le réaménager et de le développer ? - Est ce que vous juger l'activité commerciale à Sidi Salem suffisante
Transport,	Direction de transport Annaba	<ul style="list-style-type: none"> -Parler nous de La situation du transport à Sidi Salem? est ce qu'il a eu l'ouverture de nouvelle ligne?

ANNEXE II

		<p>-Est-ce qu'il a l'attention d'hiérarchisation du réseau viaire à fin d'ouvrir Sidi Salem sur la ville et aboutir à une continuité avec la bande littorale?</p> <p>-Des projets futurs pour Sidi Salem?</p> <p>-L'autoroute ne constitue pas un inconvénient pour les habitants puisque elle les enclave.</p> <p>-Selon vous, Quels liaison à développer pour désenclaver Sidi Salem?</p>
Espaces publics	DUC	<p>-Est-ce qu'il n'ya pas un programme pour aménager les espaces vides et profiter des poches vides pour aménager des espaces publics pour les habitants?</p> <p>-Les aménagements et les passages piétons?</p>
Promenade	DUC	<p>Sidi Salem est la corniche où il n'ya pas de promenade, est ce qu'il n'ya pas une attention d'aménager le boulevard pour favoriser la promenade et rendre Sidi Salem plus attractive?</p>
la qualité de l'environnement : collecte des déchets, nuisance sonore, pollution atmosphérique les risques existants	Direction de l'environnement	<p>- Malgré la situation naturelle privilégiée de Sidi Salem, pouvez-vous nous dire pourquoi elle n'est pas exploitée?</p> <p>-Comment préserver et protéger le patrimoine naturel du littoral (loi 02-02), sa richesse et sa biodiversité? Les gens ne se baignent pas à Sidi Salem à cause de la pollution de la mer.</p> <p>- Est ce qu'il n'y a pas une intention de réduire la pollution, les déchets, et ainsi améliorer le confort et préserver la santé?</p>

ANNEXE II

		<p>-Est-ce qu'il existe des opérations de sensibilisation de la population pour mieux gérer leur site et préserver l'environnement?</p> <p>- selon vous si la qualité de vie est améliorée à Sidi Salem, les gens le visiteront?</p>
Transformation et amélioration du quartier	Les Habitants de Sidi Salem	<p>- Est-ce qu'il a eu des programmes d'amélioration urbaine à Sidi Salem?</p> <p>-Selon les habitants anciens de Sidi Salem, ce dernier était mieux avant qu'actuellement, selon vous pourquoi?</p>
Vie sociale	Les Habitants de Sidi Salem + L'APC d'El Bouni	<p>-La plupart des habitants qui habitent à Sidi Salem sont de la même famille ou des connaissances? pourquoi? l'histoire de Sidi Salem est-elle la cause?</p> <p>- Les habitants vivent dans l'insécurité ce qu'on a remarqué durant l'enquête que les éléments de sureté n'existe pas à Sidi Salem, pourquoi?</p> <p>- Les relations de voisinage sont mauvaises, selon vous qu'elle est la cause?</p>

Autres questions :

-Qu'elle est l'avenir de la ZET? D'après l'enquête et la visite du terrain elle est transformée en lieu de décharge?

- Selon vous est ce qu'il y a un espoir d'une amélioration future pour Sidi Salem si les intentions politiques programmées pour ce genre de quartiers sont appliquées?

Réponses :

1. Le logement :

L'acteur concerné est L'OPGI Annaba, nous avons discuté avec le chef des travaux qui a assisté à tous les travaux réalisés à Sidi Salem depuis les années 90.

Pourquoi l'habitat précaire existe toujours malgré que tous les programmes de logement réalisés avaient pour but de reloger les habitants du précaire?

Réponse: l'état dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire a réalisé les différents programmes de logement à Sidi Salem et malgré ces programmes le précaire continue à exister. La première cause est qu'il existe une cohabitation c'est-à-dire le propriétaire de ce type d'habitat cohabite avec un membre de sa famille de près ou de loin, et dès qu'il obtient un logement social, son domicile le membre de sa famille l'hérite et vis vers ça, dont le but est d'obtenir aussi un logement social à son tour. Une deuxième cause, une fois que l'assiette du précaire est dégagée(avec des difficultés), elle n'est pas gérée et contrôlée par les autorités et automatiquement elle sera occupée par des constructions illicites. Un programme de 1200logements à Sidi Salem, mais vu le manque d'assiette de terrain vide pour cette opération, il y a eu seulement 383 sur 1200 logements le reste est transféré au nouveau du pôle urbain de DRAA ERICH.

Les habitants des 300 logements où est ce qu'ils ont été transférés après l'écroulement de la toiture?

Réponse : les 300logements de Sidi Salem se composent de 50% F3 et 50% F1 les propriétaires des F1 après la décision de Monsieur le président de la république Abdelaziz Bouteflika concernant la suppression de type de logement F1, on été transférés à Kherraza. (362 familles de Sidi Salem ont été relogées).

N'y a-t-il pas une opération de réhabilitation du bâti en état vétuste ?

Réponse :

Pour le moment il n'y a aucune instruction de réhabiliter le bâti en état vétuste à Sidi Salem.

2.Pratique urbaine quotidienne : (dimension urbaine) ; les acteurs avec qui on a pu discuter sont les chefs de projet et d'étude de la DUC, URBAN.

a. Équipements collectifs :

- Le besoin en équipements récréatifs et liée à la mer est important à Sidi Salem, est-ce qu'il a eu la projection de nouveaux équipements à Sidi Salem? Selon le PDAU il y a un grand manque d'équipement de santé, de loisir.

Réponse :

C'est vrai, Sidi Salem est l'image du ghetto, un quartier qui ne ressemble pas aux autres quartiers de la ville construits que par du social. Ce problème a longtemps existé et surtout après les événement de 2010 après la brulure de l'emblème national. Les habitants sentent la marginalisation et vivent dans de réels problèmes de vie quotidienne mais la décision d'une amélioration ou de programmation faut qu'elle vienne de l'état, malheureusement on ne peut rien y faire sauf si une opération est décidée au niveau de l'état.

b. Commerce : l'acteur concerné est l'organisme responsable de la ZAC qui est la direction de commerce aussi les investisseurs de la ZAC

-La ZAC représente une artère économique très importante à Sidi Salem et pour Annaba, pouvez vous nous donner quelques chiffre concernant cette dernière son apport et son activité ?

Réponse :

Tout d'abord les ZAC sont nées d'après des anciens instruments d'urbanisme qui déterminent les entités urbaines en secteurs, et parmi ces derniers, les zones d'activités particulières : ZI (zone industrielle), ZAC (zones d'activités commerciale), ZHUN (zone d'habitat urbaine nouvelle),... etc.

Depuis la décennie 90 (la libéralisation), l'état Avec la libéralisation économique, un état des lieux des ZI (Zones Industrielles) et ZAC (Zones d'Activités Commerciales) a été dressé en vue de rationaliser l'utilisation du potentiel foncier public existant et de le mobiliser pour la promotion de l'investissement privé. C'est dans ce contexte que ces zones particulière ont été crée

La ZAC Sidi Salem a été réalisée vers la fin des années 80, avec 80 investisseurs venus. D'une surface de 12 ha, la ZAC s'étale à près de 12ha, avec de 80 investisseurs, la ZAC Sidi Salem offre l'emploi à 1110 employés.

-Le marché à Sidi Salem représente un atout est ce qu'il n'ya pas une intention de le réaménager et de le développer ?

Réponse :

Le marché hebdomadaire de l'automobile et de pièces de rechange se déroule chaque samedi à Sidi Salem s'est transformé aux cours de ces dernières années une forte structure socio-économique incontournable. Ce dernier connaît un afflux de presque 1000 visiteurs des régions Est du pays chaque semaine selon l'entreprise privée responsable de la gestion du marché. Une taxe de 600 DA est exigée au titre d'accès pour tout véhicule léger.

Ce marché à été transféré à plusieurs reprise vers la cité de Boukhadra en raison de sécurité mais finalement il s'est installé à Sidi Salem. Pour le moment il n'existe pas une opération ou une instruction de réaménager le marché.

-Est-ce qu'il existe une volonté de développer de nouvelles activités commerciales à Sidi Salem ?

Réponse :

Selon le PDAU, il existe une volonté d'aménagement des abords de la RN 44 par des équipements de commerce et de services, mais pour le moment aucun projet n'est programmé.

c. Transport : l'acteur concerné est la direction de transport Annaba

- Parler nous de la situation du transport à Sidi Salem? Est ce qu'il a eu l'ouverture de nouvelle ligne?

Réponse :

Le transport est Sidi Salem est comme les autres quartiers, de Sidi Salem à El Bouni 20 bus sont disponibles, de Sidi Salem à Annaba 19 bus sont consacrés.

Il y avait la volonté de créer une nouvelle ligne de transport en commun privé Sidi Salem Echatt mais personne n'a voulu y adhérer car ce n'est pas rentable et non pas à cause de la sécurité.

-Est-ce qu'il a l'attention d'hiérarchisation du réseau viaire à fin d'ouvrir Sidi Salem sur la ville et aboutir à une continuité avec la bande littorale? ou de futurs projets pour Sidi Salem?

Réponse :

Oui il existe une étude relative à la réalisation d'une rocade de plusieurs kilomètres, reliant le front de mer de la localité de Sidi Salem et la plage de Ras El-Hamra, soit de l'est au nord-ouest de la ville d'Annaba, a été retenue officiellement. Ce projet, qui sera réalisé par tranches au titre du plan quinquennal 2014-2019. Pour la hiérarchisation du réseau viaire existant, non il n'existe pas pour le moment peut-être il y aurait une amélioration futur.

-Selon vous, Quels liaison à développer pour désenclaver SIDI Salem?

Réponse :

Les liaisons à développer pour désenclaver Sidi Salem est l'autoroute ou la RN44 et le meilleur moyen de désenclaver Sidi Salem et l'ouvrir à la ville en créant des aménagements aux abords de cette dernière.

d. Espaces publics : l'acteur concerné est la DUC Annaba

-Est-ce qu'il n'ya pas un programme pour aménager les espaces vides et profiter des poches vides pour aménager des espaces publics pour les habitants? Les aménagements et les passages piétons?

Réponse :

Selon le PDAU, il existe une volonté d'aménagement préconisée pour façade maritime qui se traduit par :

- l'aménagement des abords de la RN 44 par des équipements de commerce et de services,
- la recomposition de la façade de Sidi Salem du coté mer, mais pour le moment aucun projet n'est projeté.

e. Promenade :

Sidi Salem est la corniche où il n'ya pas de promenade, est ce qu'il n'ya pas une attention d'aménager le boulevard pour favoriser la promenade et rendre Sidi Salem plus attractive?

Réponse :

Il existe une volonté d'aménager le boulevard de Sidi Salem une étude est lancée par le ministère d'aménagement de territoire et de protection de l'environnement vous trouverez plus de détails chez la direction de l'environnement.

3. La qualité de l'environnement : (collecte des déchets, nuisance sonore, pollution atmosphérique, les risques existants)

Selon vous pourquoi Sidi Salem n'est pas comme les autres quartiers du littoral Annabi?

-Est ce qu'il n'y a pas une intention de réduire la pollution, les déchets, améliorer le confort et préserver la santé?

-Est-ce qu'il existe des opérations de sensibilisation de la population pour mieux gérer leur site et préserver l'environnement?

Réponses :

La plage de Sidi Salem n'est pas comme les autres plages d'Annaba à cause de l'absence d'une politique d'aménagement et d'organisation de l'accueil au niveau de cette dernière. Ce qui a engendré la dégradation de celle-ci sur le plan environnementale, une perte économique pour les collectivités locales littorales et la prolifération de l'emploi informel en dehors de tout cadre légal. Cette situation est également à la source d'un non confort général rencontré par les citoyens et des estivants lors de la fréquentation de ces plages.

C'est dans ce contexte que le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement a lancé une étude pour l'aménagement écologique pour la mise en valeur des plages dans le cadre du développement durable, les plages concernées sont celles des wilayas de la région Est du pays, 4 wilayas sont concernées, Jijel, Skikda, Annaba, et EL Tarf.

Les plages d'Annaba concernées par cette étude sont :

Plage LA CAROUBE, commune Annaba

Plage LA FONTAINE ROMAINE, commune Chetaibi

Plage SIDI SALEM, commune El Bouni

L'aménagement doit contenir :

Un choix des objectifs de protection, d'accueil, de sécurité aboutissant à un zonage :
Zones à soustraire à la fréquentation pour des raisons de protection de l'environnement et /ou de sécurité ;

Zones à ouvrir canalisant les circuits et les accès ;

Zones d'accueil à aménager en retrait du système de protection ;

Mise en défends des cordons dunaire ;

Mise en défends des maquis des plages et des forêts attenants aux plages

La réalisation d'aménagement structurant et la mise en place des équipements :

- dispositifs de gestion des déchets,
- dispositifs de gestion des eaux usées,
- éclairage,
- eau,
- parkings,
- voies d'accès et cheminements piétons,
- voies cyclables,
- aires de pique-niques,
- voies et équipement de sécurité,
- aires destinées à accueillir des pôles de services, commerces, information, signalétique de plage,
- clôture de certaine parcelle si c'est nécessaire,
- améliorer la qualité de l'accueil public,
- développer et encourager les modes de déplacement doux et la mise en place de solution alternative à la voiture,
- maîtriser les flux

Objectifs à atteindre de cette étude sont :

- assurer la sécurité des sites et la protection des personnes,
- assurer la gestion environnementale des sites, gestion des eaux usées et des déchets,
- gérer les pratiques et animation sportives et pédagogiques,
- améliorer la qualité de l'accueil du public en offrant des services de détente et de loisirs,
- protection et préservation de la plage par réduction à zéro des sources de dégradation (eaux usées urbaine et industrielles),
- aménagement écologique destiné à réduire les pressions sur le site, à une meilleure exploitation durable des plages,
- améliorer le bien-être des estivants,
- préservation et protection des sites,
- savoir concilier protection des milieux naturels et accueil du public.

L'appel d'offre a été lancé ce janvier 2015.

4. Transformation et amélioration du quartier

Est-ce qu'il a eu des programmes d'amélioration urbaine à Sidi Salem?

Réponse :

Malheureusement le programme d'amélioration urbaine n'a pas encore touché l'agglomération secondaire de Sidi Salem, mais on espère une intervention en urgence pour l'amélioration du cadre de vie des habitants et non seulement les programmes de logements pour la résorption de l'habitat précaire.

-Selon les habitants anciens de Sidi Salem, ce dernier été avant mieux qu'Aujourd'hui, selon vous pourquoi ?

(Pas de réponse)

5. Vie sociale : L'APC d'El Bouni

-les habitants vivent dans l'insécurité ce qu'on a remarqué durant l'enquête que les éléments de sureté n'existe pas à Sidi Salem, pourquoi?

Réponse :

On n'a pas eu de réponse des autorités, mais les habitants nous on dit que leur quartier est longtemps marginalisé et oublié par l'état, ils se sentent différents des autres quartiers.

Autres questions : L'acteur concerné par la ZET est la direction du tourisme et l'agence national du développement touristique (L'ANDT), mais on a seulement consulté l'ANDT.

Qu'elle est l'avenir de la ZET? D'après l'enquête et la visite du terrain elle est transformée en lieu de décharge? A qui elle appartient? qui est chargé de cette ZET?

Réponse :

Tout d'abord, on ne les appelle plus ZET mais ZEST (zones d'expansion des sites touristiques), à Annaba il existe 4 ZEST: la corniche d'Annaba, Oued Boukrat, Chetaibi, la baie ouest de Chetaibi et finalement Sidi Salem.

Cette dernière est décréter par le décret exécutif n°10-131 du 14 Jomada El Oula correspondant au 29 avril 2010 portant délimitation déclaration et classement des zones d'expansion et sites touristiques, d'une surface décrété de 36 Ha, mais avec la surface aménageable ne serait que 10Ha avec le périmètre de sécurité de l'aéroport.

La ZEST est domaniale, et c'est l'ANDT qui prend en charge le suivis d'étude lancé par la direction du tourisme et d'artisanat, L'appel d'offre a été lancé en juin 2014 et

le bureau d'étude responsable de l'étude est URBACO Constantine, l'étude est en cours.

Pour la ZEST, on réalise des PAT (plan d'aménagement touristique) en 3 phases :

La première est le diagnostic prospectif et 3 variantes d'aménagement ;

La deuxième est le développement de la variante avec le règlement

La troisième est le dossier d'exécution.

Le bureau d'étude est encore dans la première phase (étude en cours).

Pour la décharge c'est l'état qui prend en charge de nettoyer le site et de le viabiliser.

Selon vous est ce qu'il y'a un espoir d'une amélioration future pour Sidi Salem avec la concrétisation de la ZET?

Réponse :

La réussite d'un investissement touristique et de toutes activités touristiques ne se concrétisent la ZEST va agir dans l'amélioration de la qualité de vie des habitants de Sidi Salem comme suite :

Ce qui est positive pour l'habitant est que le tourisme participe à offrir de l'emploi, des richesses et des activités. Si un secteur démarre tous les autres secteurs vont démarrer, le tourisme agit d'une manière horizontale.

L'emploi direct offert est calculé par le nombre de lits

1lit offre 0,25 si on propose 400 lits, 100 emplois seront offerts.

Et l'emploi indirecte c'est celui où le touriste consomme dès qu'il atterrit à Sidi Salem jusqu'à ce qu'il se trouve en ZEST approximativement 0,75.

Donc cette ZEST va offrir des richesses et de l'emploi d'une manière directe et indirecte.